Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13398 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 25 FÉVRIER 1988

« Glasnost » et nationalités

La liste s'allonge des manifestations de nationalisme contestataire qui agitent les différentes Républiques de l'Union soviétique. Des émeutes d'Alma-Ata, au mois de décembre 1986, aux imposants rassemblements qui viennent d'avoir lieu en Arménie, en passant par de multiples défilés dans les pays baltes, il est clair que la question des nationalités revient au premier plan de la vie politique en URSS. M. Gorbatchev en a pris acte la semaine dernière en annonçant qu'un prochain plénum du comité central lui serait consacré.

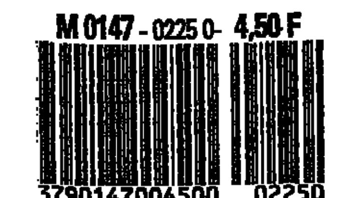
Les origines de ces manifestations sont diverses et complexes, des revendications d'ordre écologique se mêlant fréquemment au ferment de souvenirs historiques. Mais deux traits communs au moins se retrouvent en général d'un cas à l'autre. L'existence, d'abord, de tensions ethniques résultant souvent — mais pas toujours — de mauvaises relations entre la population locale et celle, immigrée, d'origine russe. La mise en cause, ensuite, d'un ordre hérité de Staline — et fort peu modifié par ses successeurs, — dans lequel les Républiques prétendues fédérées ne jouissent d'aucune autonomie, Moscou conservant la haute main sur leurs affaires.

Ces problèmes ne sont pas inédits, et le pouvoir soviétique les a traités jusqu'à présent par des moyens répressifs, le cas des Tatars de Crimée, chassés de leur terre par Staline, étant le plus flagrant. Le fait nouveau est que la politique de transparence, voire de démocratisation, dont M. Gorbatchev se fait le promoteur n'autorise plus de telles méthodes. Pis encore — ou mieux si l'on veut, — le principe de la « glasnost » encourage l'expression publique de sentiments longtemps refoulés. Quitte d'ailleurs à ce que, parallèlement à des aspirations légitimes, s'expriment aussi des courants à forts relents de chauvinisme ou de xénophobie, comme dans le cas du mouvement *Pamiat*, qui fait siennes les thèses d'un nationalisme grand-russe.

Pour le chef du Kremlin, le dilemme est préoccupant. Ou bien il ferme la porte un moment entrouverte à des revendications qui, sans être séparatistes, n'en mettent pas moins en cause le principe de l'« internationalisme prolétarien » qui régit théoriquement, en URSS, la politique des nationalités. Qui croira, dans ce cas, à la sincérité de ses projets de démocratisation ?

Ou bien il accepte un dialogue qui ne saurait se nouer sans quelques concessions, administrativesons peut-être mais remettant en cause l'ordre établi. Ce serait créer des précédents et ouvrir une boîte de Pandore qui ne se refermerait sans doute pas de sitôt. Les adversaires de M. Gorbatchev auraient alors beau jeu de faire valoir que la « nouvelle mentalité » qu'il souhaite instaurer — et qui n'a encore donné que de minces résultats économiques — n'est en fait génératrice que de désordres. Et cela, au Nord comme au Sud, sur les marches mêmes de l'Empire.

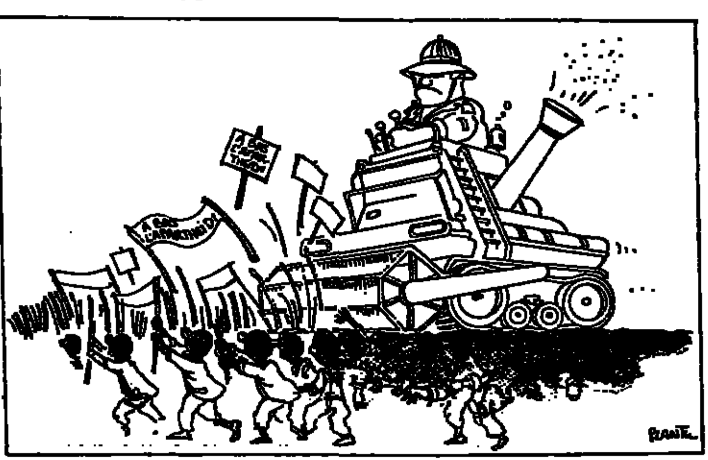
(Lire, page 2, l'article de SYLVIE KAUFFMANN.)



Dix-sept organisations interdites d'activités

Le mouvement anti-apartheid bâillonné en Afrique du Sud

Le gouvernement sud-africain a interdit, mercredi 24 février, les activités politiques des dix-sept plus grandes organisations, noires et blanches, opposées à l'apartheid, dont la plus importante est le Front démocratique uni (UDF). Avec l'instauration de l'état d'urgence, en juin 1986, cette mesure — qui revient à bâillonner le mouvement anti-apartheid — apparaît comme la plus sévère depuis la première décision d'interdiction, en 1977, des groupes d'opposition.



Lire page 32 l'article de MICHEL BOLE-RICHARD

Négociations attendues avec M. De Benedetti

Suez et ses alliés ont acquis 52 % de la Générale de Belgique

Etape décisive dans la compétition pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB). La Compagnie financière de Suez et ses alliés français et belges, notamment les Assurances générales et la banque flamande Lessius, devaient annoncer, le 24 février, la signature d'un accord aboutissant à la constitution d'un groupe d'actionnaires majoritaire détenant 52 % des actions de la première holding belge. M. De Benedetti affirme détenir pour sa part 43,5 % des actions.

Dans la bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique (SGB), la Compagnie financière de Suez est enfin parvenue à un accord avec ses alliés franco-belges. Celui-ci devait être annoncé le 24 février dans l'après-midi à Bruxelles et à Paris : cette « coalition » détient 52 % du capital de la première holding belge, dont 27 % aux mains de la Compagnie financière de Suez, 9 % dans celles de Lazard — *via* Gaz et Eaux — et de la Compagnie générale d'électricité, enfin 16 % dans des mains belges, principalement les Assurances générales, numéro deux du secteur du pays, et la petite banque flamande Lessius.

La constitution de ce front unifié devrait désormais permettre de clarifier la situation de la SGB et de définir les axes stratégiques pour moderniser et restructurer la « vieille dame » de Bruxelles.

Reste maintenant à savoir quelle sera l'attitude de M. Carlo De Benedetti, l'homme d'affaires italien, qui affirme détenir 43,5 % des actions de la SGB et être en tant que tel l'actionnaire *« de loin le plus important »*.

Le 23 février, à l'issue de ses rencontres avec les principaux dirigeants politiques belges, M. De Benedetti avait lancé un appel à la négociation aux autres parties prenantes.

Entre l'Elysée et Matignon

Le destin de Michel Rocard

M. Michel Rocard est l'invité de l'émission « L'heure de vérité », *le mercredi 24 février, à 20 h 30.*

par Jean-Marie Colombani

« Si François Mitterrand est candidat, s'il gagne, s'il me le propose, s'il y a une majorité parlementaire » : telles sont les quatre conditions qu'énumère Michel Rocard pour succéder... à Jacques Chirac au poste de premier ministre. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : *« N'est-ce pas un peu beaucoup ? »*

Ce qui fait beaucoup, c'est le temps qu'il faudrait encore à Michel Rocard pour accomplir ce qui aurait dû être son destin : incarner le changement à l'intérieur de la gauche. Pour l'heure, il lui faut se contenter, une fois de plus, de n'être qu'un pion dans le système Mitterrand.

Bien qu'il se présente *« à ce jour »* comme *« le seul candidat socialiste déclaré »*, Michel Rocard tourne ses regards vers Matignon, comme s'il était convaincu de la volonté présidentielle de briguer une quatrième fois les suffrages des Français. Au reste, pour s'en persuader, il lui a sans doute suffi, comme tout un chacun, d'observer l'attitude de Lionel Jospin : dans l'hypothèse d'une non-candidature Mitterrand, et donc d'une candidature Rocard, ce dernier eût sans nul doute choisi de garder la maison.

Le glissement progressif de Michel Rocard, d'une ambition présidentielle au repli sur un souhait gouvernemental, s'est opéré en plusieurs phases, tout au long d'un septennat qui a été, pour lui, celui du recul.

Au départ, et malgré ce qu'il en dit aujourd'hui, Michel Rocard, dont l'assaut contre le premier secrétaire du PS venait d'être brisé, avait considéré que, élu par surprise, françois Mitterrand échouerait. La difficulté la plus grande, prévoyait-il alors, serait d'obtenir que le pays veuille réélire un président de gauche. le fait que le nouvel élu l'ait confiné dans une tâche honorifique (ministre d'Etat, chargé de la planification) correspondait assez bien à la réticence de Michel Rocard : il ne voulait pas trop s'impliquer dans une expérience qui, décidément, n'était pas la sienne (1).

Une seconde phase, marquée par la mise sur orbite de l'héritier présomptif, Laurent Fabius, le conduisit à prendre prétexte de l'instauration de la proportionnelle pour quitter le gouvernement, annoncer sa candidature à l'Elysée et faire part de sa *« totale »* détermination, en se mêlant le moins possible d'un scrutin — les élections législatives — qui devait, comme il l'avait prévu, redonner le pouvoir à la droite.

(Lire la suite page 6.)

(1) De ce point de vue, le tournant fut sans doute le fameux conseil des ministres du 2 septembre 1981, où MM. Rocard, Badinter, Delors et Fabius, plaidèrent, en vain, pour des nationalisations à 51 %, donc moins coûteuses. M. Rocard prit alors conscience que toute tentative d'exercer une quelconque influence serait contrée par la volonté politique de M. Mitterrand et de M. Mauroy.

Mme Barzach suspend le professeur Milhaud

Médecine dépassée

Le ministre de la santé a décidé, le 24 février, de suspendre le professeur Alain Milhaud, considéré comme responsable présumé de l'expérimentation sur un patient en coma dépassé, révélée le 23 février au procès de Poitiers.

par Bruno Frappat

L'affaire de Poitiers, qui alimente déjà trop de fantasmes sur le thème du soignant qui tue connaît un rebondissement qui aggrave le malaise général. On apprend qu'il s'est trouvé en France un médecin pour procéder — hors de toute visée thérapeutique et de toute autorisation judiciaire — à une « expertise » clandestine visant à reproduire sur un patient en coma dépassé les conditions de l'anesthésie mortelle de Nicole Berneron !

Dès que la mort est en jeu les passions rôdent et la primauté des experts est balayée par l'idée que chacun se fait de sa propre mort. La question de la frontière entre la vie et la mort, juridiquement définie depuis vingt ans sur des critères purement techniques, n'est pas réglée. Le seul fait que cette limite *légale ait été déplacée au cours des* âges suggère en effet qu'elle pourrait encore l'être demain. On est, à tout le moins, dans le domaine de l'incertain... La même question se pose avec le débat sur le moment où il convient de dire qu'une vie humaine apparaît.

La science n'a pas à fixer seule les bornes de sa légitimité. Qui peut prétendre, en toute certitude, qu'un corps en coma dépassé n'est plus un être humain et n'a que le statut d'objet manipulable ? Qui peut affirmer que plus rien n'est ressenti ? Les « spiritualistes » et les « scientistes » sont à égalité dans le domaine des hypothèses. Le doute devrait profiter au sujet, on allait dire à la victime...

Un patient en coma dépassé peut être présumé humain, et toute atteinte active à son état — sauf bénéfice direct pour la vie d'autrui en cas de don d'organe — présumée inhumaine.

(Lire pages 10 et 12 les articles du docteur Escoffier-Lambiotte, de Jean-Yves Nau, Franck Nouchi et Jean-Marc Théolleyre.)

Maud Mannoni

De la passion de l'Être à la "Folie" de savoir

Freud, les Anglo-Saxons et Lacan

L'ESPACE ANALYTIQUE

Denoël

L'ENQUÊTE : les Franco-Maghrébins et l'élection présidentielle

Des beurs dans l'isoloir

« Je dirige la campagne de quelqu'un pour qui je ne pourrai pas voter. » Ne voir aucune coquetterie dans cette affirmation. Kaïssa Titous sera effectivement interdite d'isoloir en avril et mai prochains pour la bonne raison qu'elle n'est pas française. De nationalité algérienne, la directrice de campagne de Pierre Juquin est un cas unique dans les annales présidentielles. Jamais un beur — encore moins une « beurette », — étranger de surcroît, n'avait occupé un tel rôle dans une course à l'Elysée.

Mince, menue, le regard vif, cette Kabyle de trente-quatre ans, manie le français à la perfection, sans la moindre trace d'accent. Elle vit en France depuis l'âge de sept ans, y a fait des études primaires, secondaires, universitaires (faculté de droit)... Et pourtant elle ne se *« sent pas Française »*. Pas plus qu'Algérienne, d'ailleurs : *« L'immigration donne un autre rapport à la patrie et à la nationalité*, dit cette militante qui a été l'une des dirigeantes de SOS-Racisme. *Je vis en France, j'y travaille, je paie des impôts, j'ai donc mon mot à dire. Ayant des devoirs, j'estime avoir des droits.. »*

Elle se bat, entre autres, pour le droit de vote des étrangers, et Pierre Juquin l'a suivie. Le candidat rénovateur est même allé très loin dans cette voie puisqu'il réclame aujourd'hui pour les non-Français un droit de vote à toutes les élections, et pas seulement aux scrutins locaux.

Kaïssa Titous n'ignore pas que sa situation risque de choquer et de donner des arguments aux adversaires des immigrés. Elle est consciente également des limites que lui impose son statut d'étrangère. En tirera-t-elle les conséquences en demandant la nationalité française ? En tout cas, aux beurs qui la consultent, elle conseille désormais de s'engager à fond sur le chemin de la citoyenneté. *« Il y a trois ans encore, je croyais qu'ils pouvaient se consacrer à un mouvement autonome. communautaire. Aujourd'hui, je pense qu'ils doivent prendre leur place dans la vie politique. »*

Ils la prennent, tout doucement. Pour la première fois dans un scrutin national, le vote des jeunes Franco-Maghrébins intéresse les partis. Entre fils d'immigrés et fils de harkis, ils sont un demi-million environ entre dix-huit et vingt-cinq ans. L'élection présidentielle de 1981 ne s'était-elle pas jouée à six cent mille voix ?

Un demi-million, ce n'est pas rien, d'autant que nombre de ces jeunes se sont inscrits récemment sur les listes électorales. Ils y ont été poussés par plusieurs associations, notamment France Plus, qui a organisé dans ce but, à l'automne dernier, un tour de France, le Charter des droits civiques.

ROBERT SOLÉ

(Lire la suite page 8.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

URSS : face à d'imposantes manifestations nationalistes

Le bureau politique a dépêché en Arménie deux de ses membres suppléants

Le Kremlin a dépêché deux membres suppléants du Politburo, la plus haute instance du Parti communiste soviétique, MM. Gueorgui Razoumoski et Piotr Demitchev – qui est aussi le numéro deux de l'Etat soviétique – pour tenter de ramener le calme à Stepankert, capitale de la petite région autonome de Nagorny-Karabakh, intégrée en juillet 1923 à la République soviétique d'Azerbaïdjan, bien que peuplée d'Arméniens. Staline était alors secrétaire général depuis dix-huit mois.

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

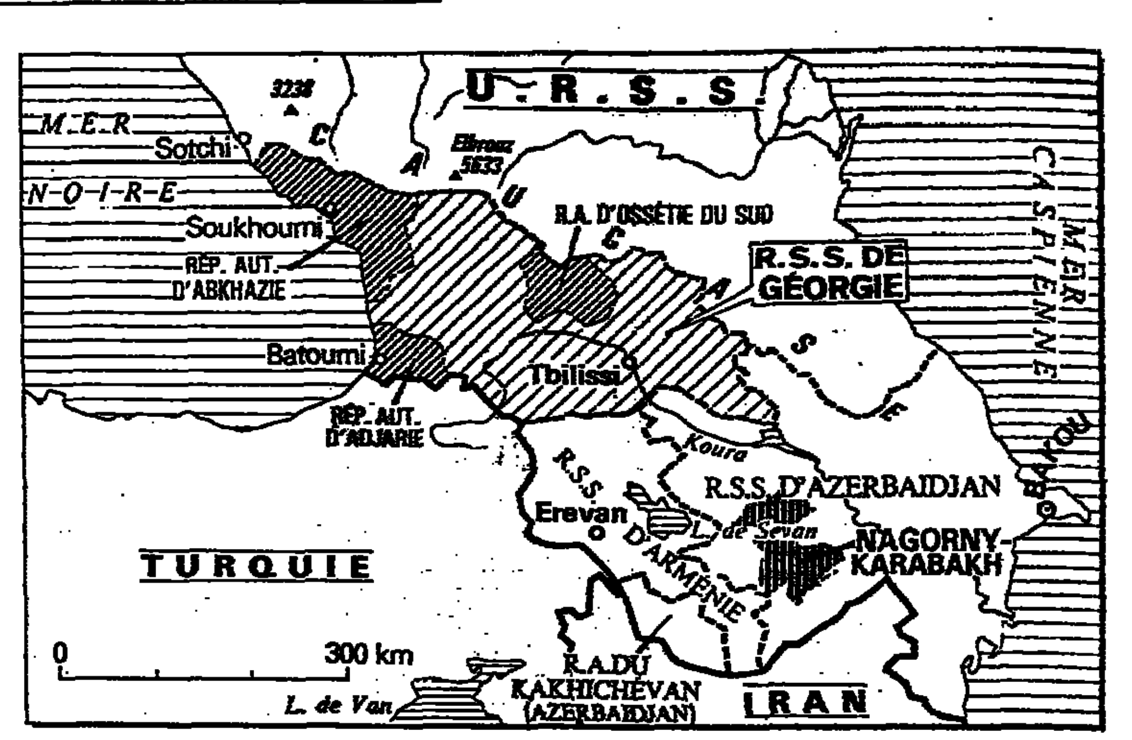
Les *Izvestia* ont confirmé, mardi 23 février, que des manifestations se déroulaient depuis le 11 février, avec l'appui des élus locaux à Stepankert, pour demander le rattachement du Karabakh – dont 80 % des 160 000 habitants sont arméniens – à la République soviétique d'Arménie. A Erevan même, capitale de l'Arménie, plus de 100 000 personnes ont défilé dans les rues, de lundi soir à mardi, pour appuyer cette revendication, ont affirmé des sources dissidentes à Moscou et à Erevan.

Même si ce chiffre peut paraître excessif – un ancien prisonnier politique arménien, M. Aïrikian, a même avancé le chiffre de 200 000 manifestants, – Erevan semble bien avoir été le théâtre d'un des plus grands rassemblements nationalistes jamais organisés spontanément en URSS, et ce au moment même où le secrétaire général du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, considère le problème des nationalités comme l'une des questions *« les plus fondamentales et vitales de la société »* soviétique, allant jusqu'à proposer de consacrer un plénum du comité central à ce sujet (*le Monde* du 20 février).

Selon les informations disponibles, la manifestation qui a duré toute la nuit à Erevan s'est déroulée sans incidents et les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. Le correspondant des *Izvestia* à Erevan a confirmé que *« des gens s'étaient réunis sur l'une des places principales »* de la capitale arménienne pour demander avec *« force bruit et discussions »* le rattachement de la région autonome de Karabakh à l'Arménie. *« On réclame une session extraordinaire du Soviet suprême d'Arménie, on exige une rencontre avec les dirigeants de la République,* raconte le journaliste. *Les rumeurs sont amplifiées par le silence de la presse locale sur ce qui se passe. »* Le premier secrétaire du PC d'Arménie, M. Karen Demirtchian, par ailleurs très critiqué par le pouvoir central pour sa tiédeur à l'égard de la « glasnost » et de la « perestroïka », a quand même pris la parole à la télévision locale lundi soir pour demander le retour au calme, rapportent d'autres sources. *« Ce qu'il faut aujourd'hui,* écrit, pour sa part, le correspondant arménien des *Izvestia, c'est moins d'émotion, de la raison et surtout un dialogue direct et ouvert avec les gens. »*

Ce n'est pourtant pas le ton donné par un communiqué officiel diffusé par l'agence Tass qui a fait état pour la première fois mardi de *« violations de l'ordre public à l'appel irresponsable d'extrémistes »* dans la région de Karabakh. *« Le comité central du PCUS,* ajoute Tass, *considère que les actions et les revendications visant à la révision des structures nationales et territoriales existantes sont contraires aux intérêts des travailleurs de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie soviétique et nuisent aux relations interethniques. »* Le comité central en appelle *« aux principes léninistes de la politique des nationalités »* pour demander à la population des deux Républiques concernées *« de ne pas céder aux provocations »* (certaines informations parlent déjà de tensions entre Azerbaïdjanais et Arméniens à Bakou, capitale de l'Arménie) et intime l'ordre aux responsables locaux du parti et de l'administration de tout faire pour *« normaliser la situation »* à Nagorny-Karabakh.

Crainte des réactions de la population azerbaïdjanaise ? Peur de créer un précédent qui serait aussitôt exploité par d'autres ethnies remuantes. Tatars de Crimée, Kazakhs, Yakoutes de Sibérie, Lituaniens et autres Estoniens ? Les Arméniens revendiquent aussi une autre enclave intégrée à l'Azerbaïdjan mais placée dans une position géographique encore plus absurde, le Nakhitchevan, coincé entre l'Arménie et la frontière iranienne ; une concession sur le Karabakh les encouragerait sans doute à pousser leurs revendications à ce sujet. Mais quelle que soit la raison, la décision du comité central, qui paraît sans appel, tend à confirmer que le pouvoir soviétique, désormais conscient de l'ampleur du problème des nationalités, est peut-être prêt à des assouplissements d'ordre culturel et linguistique, mais déterminé à ne pas se laisser déborder sur le plan politique.



La spécificité de la situation à Karabakh – et ce qui l'aggrave sans doute aux yeux du pouvoir central, – c'est que le mouvement paraît avoir été lancé par des députés au Soviet local qui compte, sur 140 élus, 110 Arméniens et 30 Azerbaïdjanais. D'après des Arméniens proches du mouvement, une délégation de ces élus du Karabakh se serait rendue à Moscou le 8 janvier avec une pétition de 80 000 signatures pour demander à être reçue par le chef d'une commission sur les nationalités créée le 3 janvier, disent-ils auprès du comité central (l'existence de cette commission n'a jamais été confirmée officiellement). La commission aurait émis un avis favorable sur le problème du Karabakh mais, n'ayant qu'un rôle consultatif n'aurait pas pu influer sur le comité central.

Selon le correspondant de Tass à Bakou, dès le 11 février ont commencé à circuler à Stepankert, dans les lieux publics, des pétitions, des lettres ouvertes. Le 13 février un meeting a été organisé devant le comité de région du parti. Des centaines d'enfants ont cessé d'aller à l'école, une partie des étudiants ne vont plus en cours. Les rumeurs s'amplifient. Des rassemblements ont aussi eu lieu dans d'autres localités. Parallèlement, affirment des dissidents comme Alexandre Ogorodnikov, rédacteur en chef du *Bulletin de la communauté chrétienne,* une manifestation de soutien se tenait le 15 février à Erevan, déjà agitée par des manifestations de protestation contre des usines chimiques polluantes.

Le 20 février, rapportent les *Izvestia,* un groupe de députés arméniens du Soviet régional de Karabakh se sont réunis d'eux-mêmes et ont adopté, contre l'avis de leurs collègues d'ethnie azerbaïdjanaise qui jugeaient la session irrégulière, une résolution demandant l'examen de la question du rattachement de la région à l'Arménie. En dépit de son *« irrégularité »,* les journaux officiels locaux ont publié la résolution. Cette fois-ci la rébellion des élus régionaux était jugée suffisamment grave pour que Moscou envoie MM. Razoumoski et Demitchev pour ramener à la raison les militants communistes du Karabakh, tandis que des rumeurs sur l'envoi de troupes à Stepankert parvenaient à Moscou.

SYLVIE KAUFFMANN.

GRANDE-BRETAGNE :

Crime de guerre ?

« J'estime que si j'avais suivi les ordres [que l'on m'avait donnés] *au Havre, j'aurais participé à ce que l'on appelle maintenant un crime de guerre. »*

Ce n'est pas un Allemand qui s'exprime ainsi. William Douglas Home est un ancien officier britannique. Le 8 septembre 1944, devant Le Havre encore aux mains des Allemands, il a refusé de se joindre, avec son unité de blindés, à une attaque contre des positions où se trouvaient de nombreux habitants de la ville. Un mois plus tard, il était condamné en cour martiale à un an de travaux forcés pour refus d'obéissance.

Aujourd'hui âgé de soixante-seize ans, ce dramaturge, frère de l'ancien premier ministre conservateur, lord Howe, vient de confier au *Sunday Times* qu'il s'apprête à introduire un recours en grâce auprès de la reine. Mais c'est en quelque sorte une réhabilitation qu'il souhaite. Il persiste en effet à dénoncer l'attitude du commandement britannique durant les jours qui ont précédé la libération du port normand, précisant que des milliers de vies humaines auraient pu être épargnées.

Selon le récit publié le 21 février par l'hebdomadaire britannique, l'officier supérieur de la Wehrmacht, responsable de l'ensemble des troupes allemandes retranchées dans la ville, avait proposé à plusieurs reprises de laisser partir les civils si on lui donnait trois jours pour assurer cette évacuation. Mais, d'après William Douglas Home, cette proposition a été rejetée par l'état-major britannique sous prétexte que seule une reddition sans condition était acceptable. Le *Sunday Times* indique que deux mille civils ont été tués par les bombardements et le pilonnage d'artillerie (auquel l'officier contestataire aurait dû participer) qui allaient précéder l'ultime assaut et la libération, le 12 septembre, de la cité en ruines.

[Notre correspondant à Rouen, Etienne Banzet, souligne que, le 6 septembre 1944, deux jours avant le geste d'insoumission de William Douglas Home, les Havrais avaient déjà été très durement éprouvés par les bombardements alliés qui avaient détruit la quasi-totalité de la ville basse. La plupart des cinq mille victimes civiles dénombrées au Havre durant la guerre sont portées au compte de cette journée.]

Jacques Godechot

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Chronologie commentée 1787-1799

Alors que les polémiques sur la Révolution se développent, cet ouvrage de base – dont il n'existe pas d'équivalent – se révélera comme un indispensable instrument de travail et permettra à chacun de fonder son opinion personnelle sur des faits, rien que des faits. Par un grand spécialiste de la Révolution.

392 PAGES / RELIÉ / 125 F.

PERRIN

Asie

CORÉE DU SUD : la prise de fonctions du président Roh Tae Woo

Pour la première fois, une transmission pacifique du pouvoir

La France sera représentée aux cérémonies d'investiture du nouveau président sud-coréen, M. Roh Tae Woo, le jeudi 25 février, par son secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Boyon.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Un ancien général remet le pouvoir à un autre ancien général : M. Chun Too Whan est remplacé à la tête de l'Etat sud-coréen par son frère d'armes, M. Roh Tae Woo, auteur, avec lui, du putsch militaire du 12 décembre 1980, qui le porta au pouvoir. Et pourtant, le 25 février fera date dans l'histoire politique de la Corée du Sud. C'est d'abord la première fois que s'opère une transmission pacifique du pouvoir : les précédents chefs d'Etat ou de gouvernement furent en effet renversés ou assassinés. Surtout, il ne s'agit pas d'une simple relève de la garde. La présidence de M. Roh marquera peut-être – l'avenir le dira – la fin des régimes autoritaires et le début de la démocratisation pour ce pays.

Depuis son élection, le 16 décembre, M. Roh a réussi, mieux assurément que pendant sa campagne, à donner l'impression qu'il tiendrait ses promesses, même si le choix des membres de son cabinet a déçu par un souci évident de continuité. Il a cependant fait des gestes symboliques tendant à confirmer qu'il entend rester un *« homme ordinaire »*, renonçant aux célébrations ostentatoires et à la Cadillac blindée qui lui revient, annonçant que ses portraits n'orneraient pas les bureaux des administrations et invitant même les chansonniers à le prendre éventuellement pour cible. Ce qui passerait ailleurs pour de la démagogie est perçu ici comme une réelle évolution de style dans un pays imprégné de formalisme confucéen.

M. Roh a, d'autre part, nommé une commission de la réconciliation nationale chargée de suggérer des mesures destinées à panser les blessures laissées par le régime qui s'achève, et en particulier par la répression de l'insurrection de Kwangju : une manœuvre habile, car cette commission, tout en rendant leur honneur aux habitants, qui ne sont plus considérés comme des *« insurgés »*, mais comme des *« défenseurs de la démocratie »*, élude la question délicate des responsabilités dans le massacre de civils par l'armée.

Si des changements substantiels dans la pratique du pouvoir sont encore à venir, la déception et la résignation qui prévalaient au lendemain de l'élection présidentielle ont inopinément fait place aujourd'hui à une atmosphère d'attente, voire d'espir, dont pâtit une opposition divisée, démoralisée et jugée la première responsable de sa défaite. Beaucoup de Sud-Coréens sont certes toujours sceptiques sur la volonté réelle de démocratisation de M. Roh, mais la plupart lui accordent le bénéfice du doute, et les opposants paraissent largement isolés : quelques manifestations sporadiques dénonçant les fraudes électorales ne suscitent plus que l'indifférence ou les sarcasmes des passants. Bien que « mal élu » (avec 36 % des voix, alors que ses adversaires en ont recueilli, à eux deux, plus de 50 %), M. Roh semble parvenu à faire accepter sa victoire par la majorité de la population.

L'une des grandes différences dans le climat politique par rapport à la période de revendication populaire qu'a connue la Corée du Sud jusqu'à l'élection tient à l'atmosphère dégagée de toute vision manichéenne qui prévaut aujourd'hui. Il y a quelques semaines encore, l'opposition, quoi qu'elle fasse, défendait la juste cause, et rien de bon, à ses yeux, ne pouvait venir du pouvoir. Ce n'est plus le cas. *« La perception de l'avenir politique est désormais plus complexe et correspond davantage à la diversité de notre société et à la liberté d'expression qui règne aujourd'hui »*, estime le rédacteur en chef d'un grand quotidien.

M. Roh donne l'image d'un homme de bonne volonté, sachant écouter. Il est aussi servi par une conjoncture favorable : une opposition qui a profondément déçu et une situation économique florissante. Sa période de grâce va cependant rapidement prendre fin. Il devra tout d'abord tenir l'une de ses promesses : la libération des prisonniers politiques (en juillet, une partie de ceux-ci avaient été relâchés, mais beaucoup restent sous les verrous). Une rentrée universitaire synonyme de contestation étudiante, des élections générales en mars ou en avril et, pratiquement en même temps, une vague de revendications ouvrières qui prendront cette année un caractère beaucoup plus dur, étant donné l'assouplissement de la législation sur les syndicats, constitueront en outre les premiers tests de changement dans la gestion du pouvoir.

Pour beaucoup d'intellectuels et d'observateurs, une page a été tournée, et il est difficile, sinon impossible, de revenir en arrière : M. Roh est perçu comme l'homme de la transition vers la démocratie. La grande inconnue est le temps qu'il lui faudra. Une démocratisation ne tient pas seulement à une refonte des institutions et à un engagement, même dénué d'arrière-pensées, du principal dirigeant de la mettre en œuvre. Il existe aussi des pesanteurs et des résistances au changement qui ne peuvent disparaître du jour au lendemain.

Le rôle de l'armée

Tout d'abord, un système de pouvoir dont les rouages sont largement contrôlés par les militaires et qu'une simple réforme institutionnelle ne suffit pas à modifier. La Corée du Sud n'est assurément pas une république latino-américaine menée par une brochette de généraux. Mais l'influence politique de l'armée dans la gestion du pouvoir n'en est pas moins déterminante. *« Il faut tenir compte d'une réalité : l'armée constitue un groupe bien organisé, discipliné, dans un pays menacé, par sa simple existence, elle constitue inévitablement une force politique »,* nous disait récemment M. Hyun Hong Choo, secrétaire adjoint du parti majoritaire et l'un des seconds de M. Roh. En raison de la guerre de Corée (1950-1953) et de la menace du Nord, l'armée se sent investie de la mission historique de protéger le pays contre les risques extérieurs comme intérieurs; et les militaires ont eu, en général, un certain mépris pour les politiciens qu'ils considèrent corrompus, ambitieux et démagogues. *« L'armée n'a jamais fait que combler le vide laissé par les politiciens »*, nous dit un ancien général.

Assurément, les militaires n'interviennent pas dans les affaires courantes de l'Etat. Mais ils n'en disposent pas moins d'un solide appareil de pouvoir au sein du gouvernement, du parti majoritaire, des administrations et du monde des affaires. Le grand problème de la démocratisation de la Corée tient en réalité, aujourd'hui, à la capacité des politiciens civils de conquérir le pouvoir politique. Ce qui ne sera pas facile parce que, en raison même de son histoire tourmentée, la Corée présente une grave carence : la quasi-absence d'une classe politique à la mesure du développement du pays. L'opposition est logée à la même enseigne que la majorité : les deux Kim (Kim Dae Jung et Kim Youg Sam), dont la rivalité a été l'un des facteurs de l'échec des opposants lors des élections du 16 décembre, bloquant l'émergence de nouvelles figures.

Au sein du Parti démocratique pour la justice (PDJ, majorité) se dessine une évolution avec l'arrivée de jeunes politiciens. L'un d'entre eux, expert en questions stratégiques, qui se présentera comme député en avril prochain, estime que c'est aux jeunes hauts fonctionnaires que doit progressivement revenir l'initiative politique : *« Il nous faut pénétrer dans le cénacle du pouvoir monopolisé jusqu'à présent par le lobby des militaires »*, nous dit-il sans ambages.

Le choix des candidats du PDJ pour les élections générales sera significatif de la volonté de M. Roh de donner plus d'initiative aux civils. Mais, là encore, si tant est que ce soit là son objectif, sa marge de manœuvre sera limitée. Comme dans le cas de la formation du gouvernement, il devra temporiser, évitant une rupture trop nette avec le régime précédent afin de ne pas se trouver en porte à faux vis-à-vis ses anciens amis et risquer de créer une opposition sur sa droite.

Deux hypothèques

M. Roh a construit son image en se démarquant du pouvoir en place. Mais il ne peut aller trop loin lorsqu'il s'agit de toucher aux intérêts acquis. Comme le souligne dans son dernier numéro la revue *Shin Tong A,* il existe une opposition latente entre le nouveau président et son prédécesseur. Celui-ci a-t-il l'ambition de jouer les éminences grises ? Peut-être pas. Mais il tient à assurer ses arrières et celles de ses proches, compromis dans plusieurs scandales. Tel était, semble-t-il, son objectif lorsqu'il a nommé, quelques semaines avant la fin de son mandat, des généraux connus pour leur loyauté à son égard aux principaux postes de commandement, et notamment à la tête du puissant service de renseignements militaires, instrument de contrôle de l'armée. Apparemment, M. Roh n'avait pas été consulté.

Enfin, deux hypothèques pèsent sur la démocratisation de la Corée : l'existence des omniprésents et omnipuissants services de renseignement, comme l'ancienne KCIA, qui ont été, et sont encore, l'un des principaux rouages du système autoritaire, et l'absence d'une opposition constructive. Sur le premier point, les *« ajustements »* promis par M. Roh sont timides. En ce qui concerne le second, ce sont les opposants eux-mêmes qui sont responsables d'une faillite qui laisse le processus de libéralisation à la seule initiative et à la discrétion du pouvoir.

PHILIPPE PONS.

Diplomatie

La réunion des pays balkaniques à Belgrade

La prudente ouverture de l'Albanie

TIRANA
de notre envoyé spécial

L'Albanie sort peu à peu du profond isolement où l'intransigeance de son régime l'avait plongée durant de nombreuses années. Cette évolution, encore lente et timide, vient d'être confirmée par la décision du gouvernement de Tirana de participer à la rencontre de Belgrade qui a commencé mercredi 24 février et réunit pour la première fois les chefs de la diplomatie des six pays balkaniques (1).

Alors que certains parlaient de *« conférence »*, les organisations yougoslaves ont sagement préféré ce terme de *« rencontre »*, mais c'était peut-être encore trop. A Tirana, on souligne qu'il ne s'agit que d'une simple *« réunion informelle »*. Les signes d'un très progressif dégel se multiplient depuis la mort d'Enver Hodja, le fondateur de l'Albanie communiste, mais les premiers pas se font frileusement, après un repli sur soi confinant à l'hibernation : quarante ans d'un stalinisme qui s'est attardé jusqu'à nos jours.

Quelle que soit leur volonté de renforcer leurs relations extérieures, les dirigeants actuels s'évertuent à faire croire à la continuité : *« Ce n'est pas nous qui changeons, ce sont les autres... »* Et on s'empresse de préciser que l'assemblée de Belgrade n'est pas tout à fait sans précédent, en rappelant que s'est tenue à Tirana, l'an dernier, une conférence régionale sur le développement de la coopération dans le domaine de la sismologie.

Il est difficile de mettre fin à une hostilité tous azimuts. Autant fâché avec l'une et l'autre des deux superpuissances et aussi avec la Chine, ce pays a rompu ses principales alliances, il n'est pas membre du pacte de Varsovie, et c'est le seul des Etats intéressés à ne pas assister à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le « pays des aigles » paraît toujours prêt à soutenir un siège. Selon le vœu d'Enver Hodja, il y a dans ce petit pays presque autant de bunkers que d'habitants (trois millions).

L'Albanie a aussi entretenu de très mauvaises relations avec ses voisins immédiats dans les Balkans. Il y a eu cependant à ce sujet une sensible amélioration au cours des dernières années. Avec le gouvernement de Belgrade, celui de Tirana parvient de plus en plus à surmonter le grave différend sur le sort de la minorité albanaise du Kossovo, dans le sud de la Yougoslavie. Ce pays est le premier partenaire commercial de l'Albanie ; à travers lui, depuis 1986, l'Albanie est enfin reliée au réseau ferroviaire européen, et un accord culturel a été récemment conclu entre les deux pays.

La Bulgarie et l'Albanie viennent de rétablir complètement leurs relations diplomatiques. Mais c'est avec la Turquie et la Grèce (membres de l'OTAN) que, dernièrement, les progrès ont été les plus spectaculaires. La Turquie est le seul pays disposant de deux consulats albanais (Ankara et Istanbul). Les échanges de toute sorte, marqués par une série de conventions signées en 1986 et 1987, se sont multipliés (2) et, bientôt, une liaison aérienne Tirana-Istanbul sera inaugurée. En dépit d'un lourd contentieux, les gouvernement, d'Athènes et de Tirana ont formellement mis fin en 1987 à un état de guerre qui subsistait en principe depuis les années 40. Le tourisme grec en Albanie est en pleine expansion.

Le rapprochement amorcé entre l'Albanie et ses voisins ne signifie pas que le régime de Tirana est maintenant disposé à revoir l'ensemble de sa politique internationale. Tant s'en faut. L'URSS reste la bête noire des dirigeants albanais, malgré des appels répétés à la normalisation en provenance de Moscou. Fort significative sur ce point est cette réponse faite par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Sokrat Plaka, à des journalistes qui lui demandaient si son pays allait poursuivre l'effort d'équipement tout récent pour le tourisme : *« Oui, mais il y a des limites. Si les Russes arrivent demain, nous n'allons pas nous battre avec des fourchettes et des parasols. »* Certaines priorités semblent donc n'être pas près de changer.

FRANCIS CORNU.

(1) Yougoslavie, Bulgarie, Albanie, Grèce, Roumanie et Turquie.

(2) « Notes et études documentaires. L'URSS et l'Europe de l'Est », La Documentation française, 1987.

La préparation du sommet atlantique de Bruxelles

« L'état de santé de l'OTAN est excellent »
déclare M. Shultz

Au cours d'une réunion exceptionnelle du conseil atlantique, le 23 février à Bruxelles, M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, a informé les pays partenaires de l'alliance des résultats de ses deux jours d'entretiens à Moscou. Ce fut l'occasion d'évoquer la préparation du sommet atlantique qui se réunira les 2 et 3 mars à Bruxelles. M. Chevardnadze, pour sa part, a rendu compte, à Prague, aux pays membres du pacte de Varsovie, de ses entretiens avec son collègue américain.

De son côté, dans une allocution télédiffusée par satellite depuis Washington, mardi 23 février, le président Reagan a de nouveau assuré les Européens de la garantie militaire américaine, y compris nucléaire. *« Une attaque contre Munich serait une attaque contre Chicago »*, a déclaré le président. M. Reagan a appelé les Européens à rester vigilants face aux proclamations d'intention des actuels dirigeants soviétiques. L'OTAN, a-t-il dit, doit s'en tenir à une *« politique de fermeté et de dialogue »*. Il a approuvé le renforcement de la coopération européenne, notamment entre la France et la RFA, mais n'a pas évoqué les divergences qui, à une semaine du sommet de l'OTAN, semblent diviser les alliés, notamment à propos du processus de désarmement.

BRUXELLES
de notre correspondant

« J'ai l'impression que les Soviétiques considèrent leur présence en Afghanistan comme peu utile et qu'ils veulent s'en aller. Leurs déclarations sont publiques, claires et sans équivoque. » M. Shultz croit plus nettement que jamais à la volonté de départ soviétique. C'était jusqu'ici son sentiment, c'est devenu une quasi-certitude étayée par certaines informations recueillies sur le terrain : les Soviétiques ne remplacent pas les troupes qui partent, rapatrient les familles et donnent à leurs unités une organisation plus défensive. *« Ce sont là*, dit-on dans l'entourage du secrétaire d'Etat, *les signes concrets d'un retrait irréversible. »*

Cependant, M. Shultz n'a pas encore obtenu à Moscou tous les détails qu'il souhaitait sur les modalités de ce retrait. Les intentions soviétiques correspondent-elles au schéma qu'on a en tête à Washington et qui implique un départ massif des troupes dès le début de l'opération ? C'est à cette condition que les Etats-Unis devraient pouvoir donner leur bénédiction à un accord de retrait, avec la contrepartie que cela suppose, à savoir la réduction de leur soutien à la résistance. M. Shultz estime qu'on devrait savoir à quoi s'en tenir dès la prochaine session des négociations entre Pakistanais et Afghans, qui débutera le 2 mars sous les auspices du secrétaire général des Nations unies. Les Américains font savoir qu'ils ne partagent pas la demande pakistanaise de voir former un gouvernement de coalition à Kaboul avant le départ des chars soviétiques.

A propos du déroulement des négociations de désarmement – réduction de 50 % des missiles stratégiques (START), mise en œuvre du traité ABM – M. Shultz a donné l'impression que des progrès ont été enregistrés sans percée significative. Le sentiment qui prévaut cependant est que beaucoup reste à faire si les deux parties veulent franchir une étape significative d'ici au prochain rendez-vous, au printemps, entre le président Reagan et M. Gorbatchev.

M. Shultz considère que le sommet atlantique de la semaine prochaine *« devrait être une réunion très positive, car l'état de santé de l'OTAN est excellent. Les deux tiers de cette réunion devraient être consacrés à l'avenir »*.

Une manifestation d'unité

De fait, la déclaration qui sera adopté le 3 mars par les chefs d'Etat et de gouvernement exposera en raccourci la position et les intentions des pays de l'alliance pour la période qui s'ouvre. En juin 1987, à Reykjavik, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN avaient chargé leurs représentants permanents de réfléchir à ce que devrait être la stratégie de l'alliance en matière de désarmement, et définir ce qu'on appelle le *« concept global de maîtrise des armements »*. La décision de tenir un sommet en mars est venue interférer dans cette étude, mais on peut considérer que la déclaration qui sera adoptée en représentera la première ébauche.

Le texte sur lequel experts et ambassadeurs travaillent depuis trois semaines s'efforcera de maintenir un équilibre entre les nécessités de l'ouverture et celles de la vigilance. Les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni sont ceux qui mettent en garde contre trop d'euphorie, et plaident pour une certaine prudence.

A propos des négociations de désarmement, le plus difficile est de s'entendre sur la façon d'évoquer le cas des armes nucléaires de courte portée (moins de 500 kilomètres). Les Allemands, pour qui c'est un problème particulièrement sensible, ne se sont pas encore totalement dévoilés. Les Français, mais aussi sans doute les Américains, pourraient se rallier à une formulation indiquant que ces armes de courte portée devraient être prises en compte dans un règlement d'ensemble, mais ils pourraient plus difficilement accepter un texte suggérant de manière plus ou moins précise l'ouverture rapide de négociations, afin de les réduire. A Reykjavik, puis à Bruxelles en décembre, la France ne s'était pas associée aux passages des déclarations concernant ces armes, car elle les jugeait trop engageants. Une telle attitude d'abstention sera plus difficile au sommet de Bruxelles dans la mesure où le principal objet de la réunion est d'affirmer l'identité de vues des alliés. Les Etats-Unis voudraient que le sommet publie une déclaration distincte concernant les forces conventionnelles. Plusieurs pays qui étaient initialement réticents (ce n'était pas le cas de la France) se sont ralliés à cette suggestion.

PHILIPPE LEMAITRE.

Asie

AFGHANISTAN : le projet de gouvernement transitoire

La résistance a opté pour la fermeté à la veille des négociations de Genève

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Le gouvernement qui devrait remplacer, pendant ou après le départ des troupes soviétiques, le régime du président Najibullah sera strictement islamique et sans doute peu porté aux concessions : telle est l'impression laissée par le projet de gouvernement rendu public mardi 23 février par l'Alliance des sept partis politiques de la résistance afghane à Peshawar *(nos dernières éditions du 24 février)*. Ce texte, qui n'avance aucun nom, confirme qu'à une semaine de l'ouverture des négociations de Genève, le 2 mars, les moudjahidins ont opté pour la fermeté, ne prévoyant – du moins pour l'instant – aucune collaboration avec le régime prosoviétique de Kaboul ou avec des représentants du PDPA, le Parti communiste afghan. Il reste possible, cependant, que les résistants n'excluent pas d'assouplir leur position pour permettre la signature d'un accord.

L'*« Etat islamique d'Afghanistan »*, selon la résistance, sera fondé sur le respect du Coran et des enseignements du Prophète. Sa politique étrangère sera *« indépendante et non alignée »*. La référence à une politique « neutre », prévue initialement, a disparu. L'Afghanistan aura des relations amicales avec tous les pays, notamment ses voisins.

Le gouvernement transitoire qui, selon les vœux de la résistance afghane, devra remplacer celui de Kaboul avant la signature des accords de Genève assurera le cessez-le-feu et une transition pacifique. Il permettra le retrait *« complet et en sécurité »* des troupes soviétiques et le retour des réfugiés. Enfin, il organisera des élections générales *« dans les six mois »* suivant le départ des soldats soviétiques. Le gouvernement sera coiffé par un *« grand conseil »*, sorte d'organe suprême de la nation composé des chefs des sept partis de l'Alliance et qui pratiquement donnera des directives aux membres du gouvernement.

Ces dispositions indiquent que les sept partis n'ont pas réussi à surmonter leurs querelles internes (les négociations ont été extrêmement difficiles, même si le communiqué parle d'*« unanimité »*) qui, à n'en pas douter, se poursuivront au sein du grand conseil. Celui-ci aura donc préséance sur le *« chef de l'Etat »* qui cumulera cette fonction avec celle de *« chef du gouvernement »*.

Vingt-huit ministres

Vingt-huit ministres composeront le gouvernement selon la répartition suivante : quatorze moudjahidins, sept représentants des réfugiés et sept *« musulmans vivant actuellement à Kaboul »* (il est significatif à cet égard que le texte initial, corrigé ensuite, parlait de sept musulmans « servant » actuellement à Kaboul : c'est, à l'évidence, sur cette interprétation que les moudjahidins pourraient être amenés à faire des concessions à Genève.

Parmi les représentants des réfugiés figureront quelques intellectuels ou technocrates ayant longtemps vécu à l'étranger (aux Etats-Unis, en Europe ou en Arabie saoudite) et arrivés depuis peu à Peshawar.

Les partis modérés, comme le Front national islamique de M. Sayyed Ahmed Gaylani ou le Front de libération de l'Afghanistan de M. Sebghatullah Modjaddedi, n'ont pu faire prévaloir leurs vues face aux « fondamentalistes », tel que M. Gulbuddin Hekmatyar, dirigeant du Hezb i Islami.

Quelle part du pouvoir sera accordée aux « commandants » de l'intérieur, qui considèrent parfois les chefs politiques de Peshawar comme les *« bureaucrates »* de la résistance ? Le nom le plus couramment cité pour occuper la double fonction de chef de l'Etat et de chef du gouvernement est celui de M. Yunus Khalès, chef du Hezb i Islami (tendance Khalès) et actuel président de l'Alliance des sept partis. Celui-ci a rejeté une nouvelle fois, mardi, tout gouvernement de coalition avec les communistes.

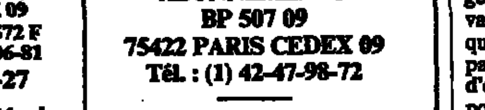
Le gouvernement transitoire, selon le projet de la résistance, restera au pouvoir seize mois au minimum (dix mois pendant le retrait soviétique et six mois pour préparer les élections). De nouvelles institutions seront alors mises en place, notamment un conseil consultatif (Shura), de soixante-quinze membres. Chacune des vingt-huit provinces y aura deux représentants (cinquante-six membres au total), les dix-neuf derniers membres de cet organe étant choisis parmi les ulémas (religieux musulmans), les intellectuels et les technocrates. Ce conseil aura pour mission de légiférer, jusqu'à la rédaction d'une nouvelle Constitution confiée à une assemblée élue.

D'ici au 2 mars, les négociations vont se poursuivre pour tenter d'amener la résistance afghane à assouplir sa position. C'est notamment pour cette raison que M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques (chargé du dossier afghan), après son séjour à Moscou, est revenu mercredi à Islamabad.

LAURENT ZECCHINI.

● **M. Deniau à Moscou.** – Chargé par le gouvernement français d'une mission d'évaluation sur le problème afghan, M. Jean-François Deniau est arrivé, mardi 23 février à Moscou, pour des entretiens avec le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, responsable du dossier afghan. Il y séjournera jusqu'à vendredi. M. Deniau devrait également soulever, lors de ses entretiens, le cas du photographe français Alain Guillo, arrêté en septembre en Afghanistan et condamné à dix ans de prison par le régime de Kaboul pour *« subversion »*.

● **SRI-LANKA : quatre Indiens tués.** – Quatre soldats du contingent indien à Sri-Lanka, dont un officier, ont été tués dans le nord de l'île au cours d'une embuscade tendue par la guérilla tamoule, a-t-on indiqué, mardi 23 février, de source officielle à Colombo. – *(AFP.)*



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

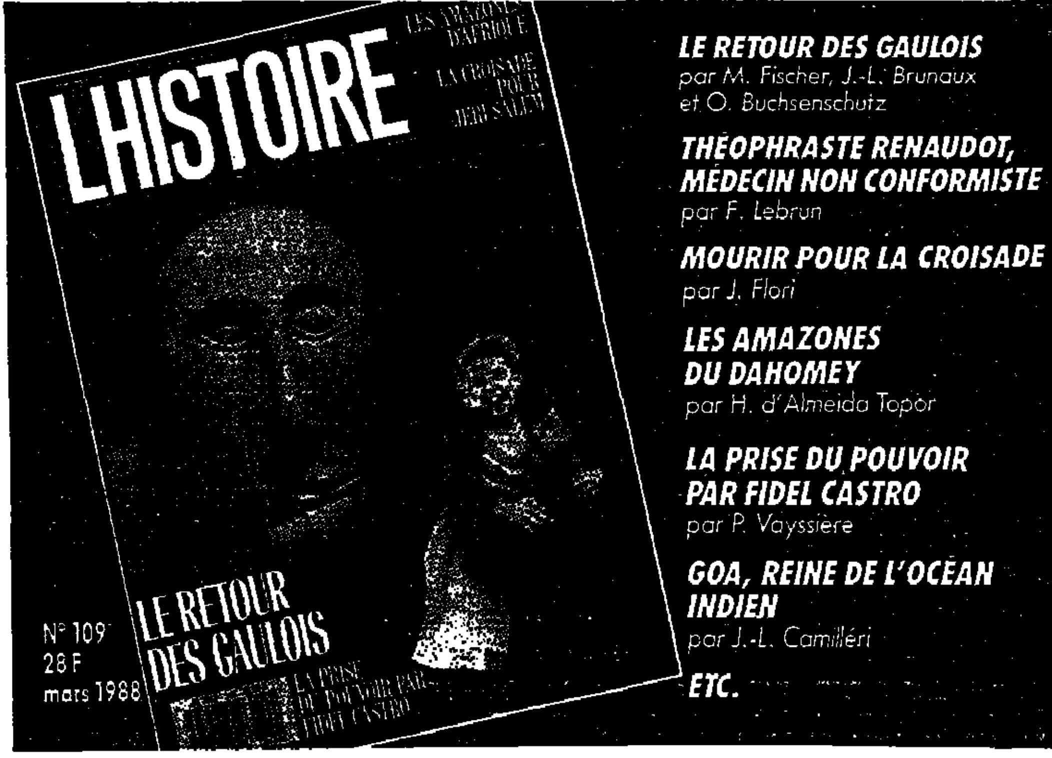
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24



LE RETOUR DES GAULOIS
par M. Fischer, J.-L. Brunaux et O. Buchsenschutz

THÉOPHRASTE RENAUDOT, MÉDECIN NON CONFORMISTE
par F. Lebrun

MOURIR POUR LA CROISADE
par J. Flori

LES AMAZONES DU DAHOMEY
par H. d'Almeida Topor

LA PRISE DU POUVOIR PAR FIDEL CASTRO
par P. Vayssière

GOA, REINE DE L'OCEAN INDIEN
par J.-L. Camilléri

ETC.

Proche-Orient

Attendu jeudi en Israël

M. Shultz trouvera à Jérusalem une scène politique en miettes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En bonne logique, l'atmosphère devrait être studieuse, tout entière consacrée à la préparation de la visite de M. George Shultz, attendu le jeudi 25 février. Or le climat régnant ces jours-ci à Jérusalem est quasi surréaliste. La capitale ne résonne que de polémiques et de batailles politiques sur fond de rumeurs d'élections anticipées et de scepticisme ouvertement affichés quant aux chances de succès du secrétaire d'Etat américain. Quoi qu'on en attende, son séjour est important. Ne serait-ce que parce qu'un échec accroîtrait encore un peu plus le pessimisme régnant au terme de deux mois et demi de révolte dans les territoires occupés qui ont déjà fait au moins soixante-trois morts chez les Palestiniens.

Le diplomate américain trouvera une scène politique israélienne en miettes. Le premier ministre, M. Shamir, boude la mission Shultz; son partenaire-adversaire au sein du gouvernement *« d'unité nationale »*, le ministre des affaires étrangères, M. Pérès, est silencieux, et ceux qui l'approchent le disent démoralisé; le troisième homme fort de l'équipe, le ministre de la défense, M. Rabin, multiplie les constats les plus sombres. Enfin, il n'y a pratiquement aucune chance qu'une délégation palestinienne accepte de rencontrer M. Shultz à Jérusalem. Ce dernier aurait l'ambition de tenter de combler le fossé entre M. Shamir (Likoud, droite) et M. Pérès (travailliste) dans le but de relancer des négociations israélo-arabes avant la fin de l'année, et dans l'espoir que *« le mouvement diplomatique »* favorisera un retour au calme en Cisjordanie et à Gaza. Le projet est vaste et, selon ce qui a transparu des *« idées américaines »*, s'organiserait en trois temps : après une *« couverture internationale »*



(qui reste à définir), Israël, ses voisins arabes et une délégation palestino-jordanienne (qui reste à déterminer) entameraient des négociations directes. D'abord sur un statut d'autonomie pour la Cisjordanie et Gaza (qui ne serait qu'une formule transitoire), puis, dans les six mois, sur le statut final des territoires.

M. Shamir aurait dû être appâté par le projet d'autonomie : c'est le statut que son parti propose à des territoires qui, pour le Likoud, devraient rester sous souveraineté israélienne. Or le premier ministre est franchement *réservé*. Il ne veut pas d'une *« couverture internationale »* qui serait une *« conférence internationale »*. Il ne veut pas que l'on discute au bout de six mois du statut final. Et si on en discute un jour, a-t-il dit, il ne veut pas que ce soit pour *« céder un seul pouce de terrain de Judée, de Samarie et de Gaza »*.

Dès lors, que faut-il attendre de la visite de M. Shultz ? Réponse : *« Nous l'écouterons attentivement ; nous lui ferons part de nos objections et lui soummettrons nos propositions. »*

M. Pérès et ses amis travaillistes, qui ont accepté l'approche américaine, se voient reprocher par le Likoud d'*« affaiblir »* Israël en laissant entendre qu'ils sont, d'ores et déjà, disposés à des concessions territoriales. Ils veulent *« vendre pour moins cher »*, dit M. Shamir. Le différend entre les deux hommes est tel qu'il n'est même pas certain encore que le premier ministre accepte de rencontrer M. Shultz en présence de M. Pérès. On devait tout de même tenter, mercredi, lors d'une réunion spéciale du cabinet, de définir un semblant de position commune. Sinon, et si la mission de M. Shultz se soldait par un échec total, M. Shamir n'a pas écarté l'éventualité d'élections anticipées (avant novembre).

Entre-temps, la violence dans les territoires ne connaît pas de répit : deux Palestiniens ont été tués dans la nuit de lundi à mardi, un garçon de quatorze ans et une fillette de treize ans, cette dernière touchée sur le pas de la porte de sa maison, vraisemblablement par des coups de feu tirés par un colon. Des barrages ont été élevés dans le camp de Jabalya, à Gaza, lors de la visite, mardi, du ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden. Et, un peu partout, se poursuit une grève des commerçants palestiniens.

Il y a peu, M. Rabin se faisait fort de ramener rapidement le calme. Cette semaine, le ministre de la défense a confié à des militants travaillistes : *« Au cours de ces deux derniers mois, j'ai appris plusieurs choses et, entre autres, qu'il est impossible de gouverner par la force un million et demi de Palestiniens* (1). [...] Aucune solution militaire ne ramènera complètement le calme dans cet affrontement entre deux nationalismes. »

ALAIN FRACHON.

(1) Il y a 800 000 Palestiniens en Cisjordanie et 700 000 à Gaza.

● **Le président Herzog réélu pour un second mandat de cinq ans.** — Le président israélien Haim Herzog a été réélu mardi 23 février à la Knesset pour un second mandat de cinq ans par les députés de sa formation, le Parti travailliste, mais aussi avec l'appui des députés du Likoud (coalition de partis de droite). Lors du vote à bulletin secret, M. Herzog a recueilli 82 voix sur 102 exprimées. Il devient ainsi le troisième président de l'Etat hébreu, sur un total de six, à être élu pour un second mandat, maximum autorisé par la constitution israélienne.

Les députés communistes avaient annoncé leur intention de voter contre M. Herzog, et un certain nombre de travaillistes, déçus par le président, pourraient par ailleurs avoir voté blanc. — *(Reuter).*

● **Pour une solution « humaine » du problème des Palestiniens.** — Un colloque sur l'éventualité d'un transfert des populations palestiniennes des territoires occupés s'est tenu, lundi soir 22 février, à Tel-Aviv, en présence de près de deux cents personnes, dont plusieurs officiers supérieurs du cadre de réserve de l'armée israélienne. L'initiateur de ce colloque était le général de réserve Rehavam Zehevi, ancien commandant de la région militaire centre d'Israël.

Le général Zehevi, actuellement directeur du musée de Tel-Aviv, a affirmé : *« Il n'existe pas de solution plus juste et plus humaine pour les Palestiniens. En évacuant les territoires, ils éviteront de continuer à être broyés entre les armées arabes et israéliennes. » « Les Arabes doivent aller vivre dans un pays où l'on parle leur langue et où ils pourront vivre parmi leurs frères »*, a-t-il ajouté.

Un éminent professeur israélien, M. Arnon Sofer, participant au colloque, a déclaré pour sa part : *« Dans douze ans, il y aura en Israël entre 7 et 8 millions d'habitants dont 3,7 millions d'Arabes. Comment ferons-nous face à une telle situation ? Nous sommes au seuil de la catastrophe. L'émigration des Israéliens est de plus en plus forte et les Arabes, eux, ne bougent pas de ce pays. Si cela continue, nous allons à la guerre civile et au bain de sang. »*

● **Deux soldats israéliens tués au Liban.** — Deux soldats israéliens ont été tués et deux autres ont été légèrement blessés par l'explosion d'une bombe au passage de leur char lors d'une patrouille dans le sud du Liban, a annoncé, mardi, le commandement militaire israélien. L'attentat a eu lieu lundi 22 février dans la zone dite de sécurité par Israël, qui sépare le Liban de l'Etat hébreu, près du village de Braachit, à 9 kilomètres au nord de la frontière israélienne.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

La guerre du Golfe

Un rapport du Sénat américain juge « possible » la défaite de l'Irak

Selon un rapport du comité pour les relations étrangères du Sénat des Etats-Unis cité par le *Washington Post*, la défaite de l'Irak constitue une *« réelle possibilité »* et aurait des conséquences *« catastrophiques »* pour les intérêts de l'Occident. Le rapport rédigé par un groupe de trois sénateurs, qui viennent d'effectuer une tournée de dix-sept jours dans la région du Golfe, recommande, *« pour éviter une telle éventualité »*, l'imposition par les Nations unies d'un embargo sur les armements à destination de l'Iran doublé, si possible, d'un boycottage économique, afin de *« limiter la capacité de Téhéran de mener la guerre »*. Le rapport souligne en particulier *« l'extrême vulnérabilité du front méridional irakien »* et n'exclut pas une éventuelle occupation par les Iraniens du port de Bassorah.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont repris récemment leur concertation pour examiner les moyens de sortir de l'impasse dans le règlement du conflit. Mais les deux réunions d'experts, qui ont eu lieu jusqu'ici cette année, n'ont pas encore apporté d'indications précises sur les positions de l'URSS et de la Chine à l'égard d'un embargo sur les armes contre Téhéran.

La résolution 598 du Conseil de sécurité qui exige un cessez-le-feu immédiat n'a toujours pas été mise en application, Téhéran exigeant que l'Irak en tant que responsable de la guerre soit d'abord clairement identifié. Dans une interview accordée, le 20 février, au *Dauphiné libéré*, M. Mitterrand semble reprendre en partie à son compte cette revendication iranienne. *« Toute guerre*, dit-il, *a une origine et une cause. Dans le cas de la guerre du Golfe, il faut rechercher l'une et l'autre pour trouver les voies de la paix. La démarche du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, me paraît tout à fait appropriée à cette tâche. Elle doit être encouragée et soutenue, car elle permettra d'enquêter sur la responsabilité du conflit pour en faire rapport du Conseil de sécurité. »*

Une «journée Liban» à l'UNESCO

Une association libanaise, le Mouvement culturel Antélias et son antenne parisienne, le Mouvement culturel France, organisent à Paris une «journée Liban», à l'UNESCO (salle II), 125, avenue de Suffren, le vendredi 26 février.

La matinée sera consacrée à un séminaire qui rassemblera une trentaine d'intellectuels français, libanais et européens dont les travaux s'articuleront autour de deux documents, présentés l'un par le professeur Ibrahim Fadlallah, et l'autre par M. Olivier Mongin. L'après-midi aura lieu une conférence-débat sur le thème «Liban : culture et changement», ouverte au grand public dont les conférenciers seront MM. André Miquel, professeur au Collège de France, l'ambassadeur Adel Ismaïl, délégué permanent du Liban auprès de l'UNESCO, et le Père Michel Hayek, professeur à l'Institut catholique ; M. Fayel Abillamaa, professeur à la Sorbonne en étant le modérateur.

A partir d'un constat de vouloir-vivre en commun des Libanais, la réflexion est appelée à dégager les données d'un nouveau consensus pour le Liban.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Double succès pour le sénateur Dole aux primaires du Minnesota et du Dakota du Sud

WASHINGTON
de notre correspondant

Le sénateur Robert Dole, rival du vice-président Bush dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle, est arrivé nettement en tête des consultations organisées, le mardi 23 février, dans deux Etats du Middlewest, le Minnesota et le Dakota du Sud. Chez les démocrates, la victoire a été partagée entre les deux prétendants majeurs au stade actuel de la compétition, M. Michael Dukakis l'emportant dans le Minnesota, M. Richard Gephardt gagnant, lui, dans le Dakota du Sud.

L'impact de ce résultat est infiniment moindre que celui du caucus de l'Iowa ou, à plus forte raison, de la primaire de New-Hampshire, qui sont considérés par la presse et le monde politique comme des tests de valeur nationale. Cependant pour le sénateur Dole, en tête dans l'Iowa, mais très dépité d'avoir été nettement battu par M. Bush dans le New-Hampshire, le double succès de mardi vient opportunément redorer son blason à l'approche de l'épreuve de vérité, la journée du 8 mars, où vingt Etats, pour la plupart des Etats du Sud, feront connaître leurs préférences. De son côté, le vice-président a cherché à minimiser à l'avance les conséquences d'une défaite qu'il savait inéluctable dans ces Etats à dominante agricole, en ne faisant qu'une campagne symbolique.

M. Robertson est lui en droit de se réjouir. Il confirme qu'on est loin d'en avoir fini avec lui, surtout à la veille des primaires du Sud, où se concentrait l'essentiel de sa clientèle, résultat du temps où il prêchait à la télévision. Mais sa candidature risque de souffrir du récent scandale qui a affecté un de ses collègues, le richissime prêcheur Jimmy Swaggart, surpris par un détective commandité par un ancien rival, alors qu'il se livrait à des activités *« pornographiques »* avec des prostituées, et que toute l'Amérique a vu sangloter et gémir dans son micro, implorant le pardon de Dieu, de sa femme et de ses fidèles téléspectateurs.

J. K.

● **Nouveau secrétaire à la marine.** — Le président Ronald Reagan a désigné, le mardi 23 février, M. William Ball comme nouveau secrétaire à la marine, en remplacement de M. James Webb qui a démissionné la veille, a annoncé la Maison Blanche. M. Ball était depuis février 1986 assistant du président Reagan pour les affaires législatives. — *(AFP.)*

NICARAGUA

Le dialogue pourrait reprendre entre les sandinistes et la Contra

Après la suspension des négociations directes entre le gouvernement sandiniste et les rebelles de la Contra, décidée vendredi 19 février par le médiateur, Mgr Obando y Bravo, les autorités nicaraguayennes viennent d'annoncer leur décision d'accroître *« la capacité de décision »* de leur représentation. Le vice-ministre de la défense et chef d'état-major de l'armée, le général Joaquim Cuadra, a ainsi intégré la délégation sandiniste.

Dans une lettre adressée à l'archevêque de Managua, le président Daneil Ortega demande que la guérilla antisandiniste *« élève »* également le niveau de sa délégation et propose une nouvelle série de négociations les 26, 27 et 28 février à Guatemala. Le chef de l'Etat a, d'autre part, affirmé mardi à Managua qu'aucune aide aux « contras », approuvée par le Congrès américain ne pourrait être de *« caractère humanitaire »*, mais favorisera *« la poursuite des actes de terrorisme »*.

Cette déclaration intervient après l'annonce par les démocrates américains, majoritaires à la Chambre des représentants, de leur accord pour un programme d'aide exclusivement humanitaire destiné à la Contra. Un vote devait être organisé dès jeudi pour l'approbation d'un texte prévoyant le déblocage de 30 millions de dollars. Le président de la Chambre, M. Jim Wright, a précisé que ce programme était destiné *« à encourager les deux parties* [sandinistes et « contras »] *à négocier de bonne foi »*. Il a ajouté que le texte comportait une clause prévoyant une procédure de vote accéléré d'une nouvelle aide militaire, au cas où les sandinistes ne respecteraient pas leurs promesses de démocratisation. Le 3 février dernier, la Chambre des représentants avait rejeté un programme d'aide militaire et humanitaire proposé par le président Reagan. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Rencontre « fortuite » dans un avion

M. Yosef Shapira, ministre israélien sans portefeuille, — appartenant à un parti religieux de droite, a fini par rencontrer l'un des principaux dirigeants de Pretoria dans un avion alors que sa visite en Afrique du Sud avait été autorisée sous condition qu'il ne rencontrât aucun responsable gouvernemental, a déclaré un diplomate israélien mardi 23 février à Johannesburg.

Les contacts formels avec le gouvernement sud-africain ont été interdits dans le cadre des sanctions décidées par Israël contre l'Afrique du Sud en septembre 1987.

M. Shapira était arrivé vendredi en République sud-africaine au titre d'une visite privée à l'invitation de la Fédération sioniste de ce pays.

Selon le diplomate israélien, le ministre était à bord d'un avion des lignes sud-africaines se rendant de Durban au Cap quand *« un homme s'est soudain assis à côté de lui et s'est présenté comme Stoffel Botha, ministre de l'Intérieur »*.

Un porte-parole de M. Botha a déclaré que la rencontre était fortuite. *« Rien n'était préalablement arrangé »*, a-t-il affirmé. — *(Reuter.)*

Chine

Des journalistes étrangers de nouveau autorisés à se rendre au Tibet

Pékin. — Les autorités chinoises ont rouvert de manière sélective le Tibet aux journalistes étrangers. Un petit groupe de correspondants de presse a été autorisé à s'y rendre cette semaine pour la première fois depuis que les journalistes avaient été expulsés de la région à la suite des émeutes de septembre et octobre 1987. L'occasion de leur visite est le *Monlam-Chemno*, le grand festival annuel qui doit rassembler plusieurs dizaines de milliers de pèlerins dans les rues de Lhassa jusqu'au 6 mars. Les autorités chinoises ont visiblement saisi cette occasion pour démontrer à leur manière que la situation est redevenue normale sur le Toit du monde.

D'autres journalistes, en particulier américains, se sont vus refuser la même autorisation de visite, sous prétexte, comme nous l'a indiqué une responsable de la municipalité de Lhassa par téléphone, que les *« capacités locales de réception des visiteurs sont encore limitées »*. Cette excuse cache mal le caractère encore bien précaire de la « normalisation » au Tibet, dont témoignent depuis quelque temps les flots de propagande officielle émanant de Lhassa sur la nécessité de briser l'opposition qui s'y manifeste toujours envers les réformes et l'assouplissement de la *pax sinica*. — *(Corresp.)*

Irlande du Nord

L'armée britannique libère un condamné à vie

Nouveau coup dur pour les relations anglo-irlandaises, déjà fortement perturbées par la polémique sur l'impunité dont jouiraient les forces britanniques en Ulster : un porte-parole de l'armée britannique a reconnu, mardi 23 février, qu'un militaire condamné à la prison à vie pour avoir tué un catholique irlandais d'une balle dans le dos en 1983 avait été libéré sur parole l'année dernière après avoir purgé trois ans seulement de sa peine et avait été réintégré dans l'armée. L'incident s'était déroulé au cours d'émeutes à Belfast. Agé de dix-huit ans à l'époque, Robert Thain avait été le premier militaire britannique en service en Irlande du Nord à être condamné pour meurtre. Cette révélation a suscité un nouveau tollé le jour même où était enterré Vincent McNespie, tué dimanche à un barrage, accidentellement selon l'armée, intentionnellement selon ses proches. La décision du gouvernement irlandais d'ouvrir sa propre enquête, annoncée mardi, a fait l'effet d'un camouflet en Grande-Bretagne. — *(AFP, UPI.)*

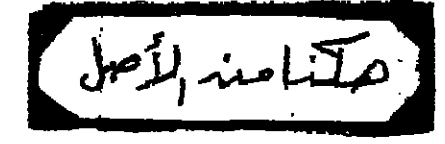
Ouganda

M. Museveni nomme trois vice-premiers ministres

Le président ougandais, M. Yoweri Museveni, a procédé, lundi 22 février, à un remaniement de son gouvernement. Il a nommé trois vice-premiers ministres et de nouveaux ministres originaires du nord et de l'est du pays (la majorité des membres du cabinet vient du sud et de l'ouest). Le chef de l'Etat conserve le poste-clé de ministre de la défense. De même, le premier ministre, M. Samson Kisseka, hospitalisé à Londres pendant plusieurs semaines, en décembre, conserve ses fonctions. Les trois nouveaux vice-premiers ministres sont : M. Eriya Kategaya chargé du développement industriel ; M. Paul Semogerere deuxième vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères ; M. Abubakar Mayanja, troisième vice-premier ministre chargé de l'approvisionnement en denrées de base et des secours. —

● **ARGENTINE : l'ex-lieutenant-colonel Aldo Rico placé en détention préventive.** — La justice civile fédérale a décidé la mise en détention préventive d'Aldo Rico, auteur de deux mutineries au sein de l'armée en mars 1987 et en janvier 1988, pour délit d'*« attentat contre l'ordre constitutionnel »*.

LES CAHIERS DE L'ORIENT
Une information, une analyse, une réflexion
N° DOUBLE
POLITIQUE
L'ÉCONOMIE
La CULTURE
et les
FAITS DE SOCIÉTÉ
du MOYEN ORIENT
AUX SOURCES DU CHIISME POLITIQUE
LIBAN
Qui joue l'inflation ?
DJIBOUTI
Porte-avions de la France.
Trimestriel, abonnement 300 F. Kiosques et librairies 120 F
80, rue St-Dominique. 75007 Paris ; Tél. : 45.55.19.75.
Cariscript : 6, square St Croix de la Bretonnerie. 75004 Paris.



هكذا من الاصل

Amériques

ÉTATS-UNIS

Double succès pour le sénateur Dole aux primaires du Minnesota et du Dakota du Sud

NICARAGUA

Le dialogue pourrait reprendre entre les sandinistes et la Contra

LES CAHIERS DE L'ORIENT

Une information, une analyse, une réflexion

AUX SOURCES DU CHIISME POLITIQUE

LIBAN Qui joue l'inflation ?

DJIBOUTI Porte-avions de la France.

(Publicité)

EN AVANT SÉNÉGAL, EN AVANT ABDOU DIOUF



ABDOU DIOUF

UN PRÉSIDENT DÉMOCRATE POUR UN SÉNÉGAL DÉMOCRATIQUE

Les Sénégalais votent le 28 février 1988



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Mitterrand dénonce à Tours « le sectarisme et l'esprit de système »

TOURS
de notre envoyé spécial

Campagne électorale ou pas, le feuilleton de la cohabitation s'est enrichi, mardi après-midi 23 février, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Tours, d'un épisode particulièrement consensuel.

Insensible aux tabous politiciens édictés parfois ici ou là et mettant entre parenthèses sa nouvelle qualité de président d'honneur du comité local de soutien à M. Raymond Barre, le maire de la ville, M. Jean Royer, député non inscrit, a fait un accueil des plus républicains au président de la République, M. François Mitterrand.

A les entendre parler avec une égale ferveur de l'avenir européen de la France et à les voir remonter ensemble le cours du temps jusqu'au Moyen Age des valeureux compagnons du tour de France on aurait dit deux compères.

Je m'en serais voulu de finir mon septennat sans être venu en visite officielle dans votre bonne cité, a déclaré en substance le président de la République au maire de Tours, et *« me voilà, heureux d'être avec vous ! »*. Nous n'en doutions pas et nous en sommes heureux *« parce qu'en venant chez nous vous avez atteint la France du socle et la France du siècle et mon espoir est justement de concilier en une synthèse à la française cette France du socle et la France du siècle »*, a dit M. Royer à M. Mitterrand, dont la venue en Touraine était en fait motivée par une visite à Vouvray, sur le chantier du TGV Atlantique.

Les circonstances étaient donc réunies pour que le chef de l'Etat, comme il l'a fait souvent depuis 1981, lance un nouvel appel à l'unité nationale. M. Mitterrand n'y a pas manqué : *« La démocratie doit s'organiser autour de choix légitimes et nécessaires et ces confrontations-là sont sources de progrès, mais je ne voudrais pas qu'à partir de la fermeté nécessaire des idées l'on débouche sur l'esprit de système et, que l'on ajoute à la légitime contradiction des idées et des choix, les hostilités de personnes*, a-t-il souligné. *Je plaide pour le refus du sectarisme qui interdirait d'échanger, de parler ensemble. Il appartient au peuple de décider qui le préside, qui le gouverne, quels thèmes et quels travaux le mobiliseront mais quand cela est fait, le devoir des Français est de s'unir pour mener à bien la tâche voulue par les Français. »*

Mais union ne signifie pas unanimisme : *« Je suis ennemi de toute confusion*, a ajouté M. Mitterrand. *L'opposition et la majorité, c'est la règle de toute démocratie. Il est bon qu'il y ait une alternance ; il ne faut pas trop de fixité, pas trop de permanence, mais pas trop non plus de mobilité incessante. Faisons confiance au peuple de France ! D'instinct, il sait ce qu'il faut. Mais je lui dis : ce qu'il ne faut pas, c'est la France divisée en clans, en églises rivales, inexpiables, en factions, en fractions, en partis qui s'interdiraient de travailler à la construction de la France, chacun son tour peut-être mais dans l'esprit de la loi commune. »*

Quel contraste !

S'adressant directement à M. Royer, M. Mitterrand a conclu en disant : *« J'ai dénoncé l'esprit de système, je n'aime pas le sectarisme ; j'apprécie la clarté des idées et la fidélité à soi-même. Et, de ce point de vue là, monsieur le maire, je suis très à l'aise avec vous sur une tribune. Nul n'ignore que nos choix ne sont pas les mêmes sur beaucoup de points mais nul ne doit ignorer que, comme les compagnons du Devoir, lorsque nous avons notre chef-d'œuvre, fût-il modeste, à tracer de nos mains, nous mettons tout notre cœur. »* Les notables présents ont uni les deux hommes dans leurs applaudissements.

Mais quel contraste, en trois jours, entre Tours et Nevers ! Pour un peu on aurait eu l'impression que l'appel présidentiel à un « code de bonne conduite » s'adressait aussi au premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, qui n'avait pas lésiné, dimanche, dans la Nièvre, sur les attaques *ad hominem* contre M. Jacques Chirac, occultant par sa virulence le discours nourri du maire de Nevers. M. Pierre Bérégovoy, tout aussi offensif contre le candidat du RPR mais moins rugueux...

Mardi après-midi, à Tours, en revanche, l'esprit de la cohabitation planait même aux abords de l'hôtel de ville où deux mille personnes environ ont acclamé M. Mitterrand. Bien que le rapport de forces ait été largement en leur faveur, les partisans du président de la République ont civilement laissé quelques contestataires, infiltrés parmi eux, exprimer ouvertement leur hostilité à l'aide de trois pancartes disant *« Le socialisme c'est fini, Mitterrand aussi ! » « Mitterrand fais tes valises ! »* et — plus furtivement — *« Mitterrand roule pour les patrons »*. Obnubilé, sans doute, par sa quête tourangelle du consensus, l'intéressé n'a même pas aperçu ces rabat-joie.

ALAIN ROLLAT.

« C'est moi qui vous attends »

déclare M. Chirac devant les jeunes à la Défense

Réunis à l'initiative du benjamin du gouvernement, M. Alain Carignon (trente-neuf ans), ministre de l'environnement, et du maire RPR de Neuilly, M. Nicolas Sarkosy (trente-trois ans), sous un vaste chapiteau dressé sur le parvis de la Défense, quelque cinq mille à six mille jeunes ont vibré aux rythmes rock des Gipsy King, du groupe Images, de Marc Lavoine en attendant, mardi soir 23 février, l'arrivée de M. Chirac. Celui-ci a fait son entrée, accompagné par la voix de Johnny Hallyday hurlant *« Je t'attends, je t'attends »*, repris en chœur par la foule, ce qui a permis au candidat, à la fin de son discours, de lancer : *« C'est moi qui ai besoin de vous ! C'est moi qui vous attends ! »*

A la différence de ses plus récentes manifestations, le candidat n'a pas dialogué avec ses hôtes. Le dialogue attendu est différé. En effet, les *« comités de soutien jeunes »* vont lancer maintenant des questionnaires auxquels M. Chirac répondra le 9 avril, au cours d'un dîner-débat de quatre mille couverts.

Dans son propos de la Défense, sous un panneau *« Rajeunissons l'avenir »*, il a voulu s'adresser à *« tous les jeunes, quel que soit leur engagement ou leur absence d'engagement »*. M. Chirac a évoqué les manifestations étudiantes de la fin de 1986 pour dire : *« J'avais été surpris par l'ampleur de la mobilisation et des manifestations lycéennes et étudiantes. J'ai durement ressenti les conséquences douloureuses et dramatiques de ces affrontements. J'en ai conclu que le pire défaut, chez les gouvernants, c'est l'entêtement. L'art de gouverner consiste, notamment, à prendre ses responsabilités, à faire preuve de fermeté quand c'est nécessaire, mais surtout à convaincre. En d'autres circonstances, lorsque j'ai senti que l'incompréhension risquait de s'installer entre les Français et leur gouvernement, je me suis donné le temps de la concertation et du dialogue. C'est, en particulier, ce que j'ai fait pour la réforme du code de la nationalité, qui sera conforme à l'esprit d'ouverture et de générosité, mais aussi au respect de l'identité nationale. C'est le fruit du refus de l'affrontement. »*

M. Chirac a été très applaudi en prononçant ces mots, tout comme lorsqu'il a refusé *« la démagogie envers les jeunes, car ça fait « branché » un certain temps, mais très rapidement ça sent l'archaïsme »*. Le candidat a été approuvé chaque fois qu'il a parlé de *« fraternité »*, de *« générosité »* envers les autres, des *« devoirs vis-à-vis de ceux qui sont dans le malheur »*. Il a affirmé : *« Ce n'est pas les uns sans les autres ni, pis encore, les uns* contre *les autres, mais les uns* avec *les autres, au sein d'une même communauté nationale qui nous rassemble et nous rassure, que nous pouvons le mieux relever les défis qui nous sont lancés. »*

M. Chirac a proposé à ses jeunes auditeurs un *« contrat »*. En échange de l'*« effort »* de chacun, *« l'Etat, qui incarne la solidarité nationale, doit veiller à vous assurer toutes vos chances »*. Il a alors évoqué la formation et l'éducation, la lutte pour l'emploi, car *« la jeunesse française n'est pas condamnée au chômage. Nous devons refuser toute forme de fatalité. »* Répétant que la fraternité *« était la main tendue vers les peuples du monde »*, il a condamné *« tout ce qui ressemble de près ou de loin à la ségrégation et au racisme, formes larvées de la peur »*.

Enfin, il a lancé : *« L'Europe est votre nouvelle frontière. »* Après le départ de M. Chirac, accompagné des slogans habituels, le concert rock s'est prolongé tard dans la nuit sur d'autres rythmes.

ANDRÉ PASSERON.

Le destin de Michel Rocard

(Suite de la première page.)

Vint enfin la cohabitation, et le retour, pour Michel Rocard, des difficultés. Car avec celle-ci, le président *« relégitimé »*, comme le souligne justement Raymond Barre, refit surface et redevint aussitôt potentiellement candidat à sa propre succession. François Mitterrand avait choisi l'obstacle le plus grand — M. Chirac — précisément pour faire que, au bout de deux ans, il soit moins un obstacle... Michel Rocard était alors conduit à renoncer, sans contrepartie — mais sans humiliation, — et apparemment heureux de se faire le porte-parole de François Mitterrand. Au point que c'est le président lui-même qui, par les vertus médiatiques d'un petit déjeuner de janvier, l'a remis en selle. Aujourd'hui, sa popularité est toujours là, mais elle est toujours inefficace ; sa maîtrise du jeu politique est faible ; son message a été récupéré par des socialistes convertis à la *« culture de gouvernement »* ; enfin, ses supporters prennent de l'âge, avec lui : or il est resté l'homme d'une génération (celle qui va de la guerre d'Algérie à mai 1968), là où François Mitterrand a su en fédérer plusieurs.

Pour autant, Michel Rocard n'est ni mort — *« cinquante-sept ans, une santé de fer, un système nerveux en bon état »* — ni même en fin de course. Comme tous les autres socialistes, il sait que la succession de François Mitterrand sera véritablement, et aussitôt, ouverte au lendemain de sa réélection, s'il est réélu. Son problème sera alors de créer autour de lui un réseau d'alliances dans le parti : sur ce plan, il est devenu insoupçonnable, ayant donné maintes preuves de fidélité et de discipline, et, comme on dit, incontournable : il n'y a pas de majorité sans lui au sein du PS. Il lui faudra ensuite se « repositionner » comme présidentiable, fort de son statut de « vice-candidat » pendant la campagne de 1988. C'est là que Matignon, si Matignon il y a, peut jouer un rôle décisif.

Car Michel Rocard ne manque pas d'atouts : François Mitterrand a, pendant la campagne, besoin de lui, d'autant que jusqu'à présent il a parfaitement tenu son rôle, qui consiste à occuper le terrain. Le président devra bien, à un moment ou à un autre, montrer que sa réélection ne signifierait pas exclusivement le retour de Mitterrand et des siens. Or il ne peut ni promettre à la gauche de dissoudre, pour ne pas perdre l'électorat légitimiste, ni dire qu'il renonce à dissoudre, pour ne pas démobiliser la gauche. Michel Rocard, en revanche, est à lui seul une promesse d'ouverture.

D'autre part, tout le monde politique raisonne non sur une, mais sur trois échéances : présidentielle, législative et municipale. En 1983, la gauche a beaucoup perdu. Et ses élus sont obsédés par le scrutin de 1989, qui doit être, pour eux, celui de la reconquête des grandes villes : Michel Rocard peut, grâce à son capital de popularité, apparaître comme celui qui permettra de passer ce cap dans de bonnes conditions.

Mais, comme dirait Michel Rocard, cela fait *« beaucoup de si »*. Pour l'heure, le chef de l'Etat ne juge *« pas illégitime »* que Michel Rocard veuille se présenter comme premier ministrable. Mais c'est à... Pierre Bérégovoy qu'il reviendra de diriger la campagne du candidat Mitterrand : autant dire que, d'ores et déjà, l'ancien ministre des finances n'est pas mal placé dans cette course-là. M. Mitterrand assure qu'il a passé l'éponge et range Michel Rocard parmi ses successeurs potentiels ; mais la place qu'il lui assigne dans un dispositif socialiste recomposé (à la faveur du départ de M. Jospin) risque d'être décevante, passée sa réélection.

Au fond, Michel Rocard souffre d'avoir toujours hésité entre le rôle du parricide et celui du fils prodigue : et, de cette hésitation-là, François Mitterrand n'a pas fini de jouer...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

PROPOS ET DÉBATS

M. Barre

Promesses et réalités

Visitant, le mardi 23 février, le département de Seine-et-Marne, M. Barre a déclaré à propos de la campagne présidentielle : *« On fait beaucoup de promesses. Puis le résultat de l'élection est acquis. S'il est favorable, on se rend compte que ce n'est pas la même chose de faire des promesses et de les tenir et on s'engage dans les luttes contre les réalités. »* Devant des chefs d'entreprise, l'ancien premier ministre s'est néanmoins déclaré favorable à la création d'un ministère chargé exclusivement de la formation professionnelle.

M. Fabius

Mémoire

M. Laurent Fabius a affirmé, le mardi 23 février à Brest : *« Le premier geste de François Mitterrand fut de saluer la mémoire de Jaurès et de Jean Moulin. Le premier geste de M. Chirac fut de blanchir les exportateurs illicites de capitaux. »* M. Fabius a brocardé le premier ministre en lançant : *« Il a commencé la campagne en nous promettant la Coupe du monde* [de football] *en 1998. A ce rythme-là, il risque de la terminer en nous donnant les résultats. »*

A propos de M. Raymond Barre, M. Fabius a déclaré : *« Quel est le programme de M. Barre ? Si vous l'avez compris, vous avez de la chance. J'ai cru comprendre que c'est : aujourd'hui, c'est difficile, demain se sera pire et je ne vous parle pas d'après-demain. Je reconnais que ce n'est pas démagogique, mais ne n'est guère susceptible d'entraîner. »*

M. Fabius a observé qu'il n'est pas possible d'être solidaire du tiers-monde sans l'être des immigrés en France, et il a ajouté : *« Je dis, même si cela doit nous coûter des voix : ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que nous. »*

M. Jospin

Hamlet

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, est revenu, le mardi 23 février à Brest, sur la distinction établie par M. Raymond Barre entre l'*« être »* et le *« paraître »* pour lancer : *« A force d'hésiter, il risque d'avoir du mal à exister et* [...], *comme le personnage de cette tragédie de Shakespeare,* Hamlet, *qui regardait un crâne — est-ce, dans le cas de M. Barre, symboliquement le crâne de M. Chirac ? — la question risque bien pour lui de ne pas être « être ou paraître » mais « être ou ne pas être au deuxième tour de l'élection présidentielle. »*

M. Jospin s'est également déclaré *« particulièrement scandalisé »* par les déclarations de M. Chirac à Rouen sur l'incompétence des socialistes en matière de politique sociale. Il a mis le premier ministre au défi de citer *« une seule mesure sociale »* prise, entre 1986 et 1988, en faveur du *« plus grand nombre »*.

M. Jospin a ironisé, d'autre part, sur le PCF, qui paraît *« plus préoccupé de parler du PS que de la droite »* et dont la direction semble *« obsédée »* par M. Pierre Juquin. Il a proposé à M. André Lajoinie de lui apporter des preuves que des élus socialistes (comme l'affirme la direction du PCF) ont fourni des signatures à M. Juquin, afin, a-t-il dit, que la direction du PS puisse *« gentiment intervenir auprès d'eux »*.

M. Lajoinie

Dangereux

Au cours d'un meeting, le mardi 23 février, à Nanterre (Hauts-de-Seine), le candidat du PCF à l'élection présidentielle a demandé la démission du président-directeur général de la régie Renault, M. Raymond Lévy. Faisant écho à la revendication de la CGT, M. André Lajoinie a lancé : *« Lévy doit partir ; cet homme est dangereux »*. *« Sous la houlette du gouvernement Chirac et de son homme de paille Lévy, nommé avec l'aval du président de la République, on assiste à une avalanche de décisions plus scandaleuses les unes que les autres »*, a dit le dirigeant communiste en dénonçant une *« grande offensive contre les libertés à l'entreprise »* et une *« véritable escalade de la répression »* contre les militants syndicaux. M. Georges Marchais, qui participait au meeting, a jugé *« indispensable »* la démission de M. Lévy, qu'il a accusé de *« vouloir briser les hommes pour briser Renault »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'intellectuels communistes

Plusieurs dizaines d'intellectuels communistes nous ont adressé une lettre de protestation à la suite du dessin de Plantu sur la réforme psychiatrique en URSS (le Monde *du 13 février*).

Plantu vient de faire et votre journal de publier, coup sur coup, des caricatures particulièrement ignobles, à l'encontre du Parti communiste français, de son secrétaire général, de son candidat à l'élection présidentielle.

Nous apprécions l'humour, l'ironie, l'irrespect. Ce sont des armes que nous employons nous-mêmes. Nous savons les apprécier quand elles nous atteignent. Il nous arrive de penser qu'elles sont choses trop rares, en ces temps de dévaluation de l'esprit critique. Mais nous ne les confondons pas avec la haine, la bassesse, la volonté de blesser, de salir, car alors le débat politique s'anéantit.

De tels comportements existent cependant. L'histoire nous enseigne leurs lieux habituels : *Gringoire* hier, *Minute* aujourd'hui. Faudra-t-il leur ajouter *le Monde ?*

Nous refusons pour notre part de nous habituer aux nouvelles normes que l'on veut imposer : celles des « gagneurs » et des « raiders ». Nous considérons que tous les moyens ne sont pas bons pour parvenir à ses fins, qu'il y va de la dignité et de la démocratie dans ce pays. Nous tenions à vous le faire savoir. Et nous estimions qu'il est de votre devoir d'en tenir informés vos lecteurs.

Le financement de la vie politique

Un consensus au rabais

Le consensus n'a pas été celui que l'on croyait. Pour faire voter ses projets sur la moralisation du financement de la vie politique, M. Jacques Chirac espérait pouvoir obtenir le soutien des socialistes.

Il a dû en fait batailler ferme pour ne pas perdre en route une partie de sa majorité. Contraint de préserver l'unité de celle-ci, il a dû sensiblement atténuer ses souhaits initiaux, tout spécialement en ce qui concerne la transparence des patrimoines des hommes politiques. Et il a ainsi perdu toute chance de bénéficier d'un vote positif du PS.

La majorité de l'Assemblée nationale ayant accepté de faire un grand bout de chemin vers celle du Sénat, les députés du PS sont mêmes passés de l'abstention à l'opposition. Le mardi 23 février, en deuxième lecture au Palais-Bourbon, le projet de loi organique a donc été adopté par 323 voix (RPR, UDF, FN) contre 250 (PS, PC) et le projet de loi simple, celui qui prévoit notamment un financement public des partis, par 291 voix (RPR, UDF) contre 282 (PS, PC et FN).

La révolte sénatoriale a sonné le glas de la recherche d'un consensus dépassant les frontières de la majorité gouvernementale. Le maintien de la solidarité gouvernementale devenait plus utile que la pêche aux voix de la gauche. Pour des raisons de politique générale bien entendu. Mais aussi parce que l'un des deux projets étant organique et concernant les sénateurs, le vote conforme des deux Chambres du Parlement était constitutionnellement obligatoire. Enfin parce que le tollé de la droite du palais du Luxembourg contre l'amorce de transparence des patrimoines des élus, prévue par les projets gouvernementaux, correspondait à un sentiment assez largement répandu chez leurs amis du Palais-Bourbon ; les députés n'avaient accepté de taire leur sentiment que par discipline majoritaire ; les décisions prises par les sénateurs les ont soulagés de ce poids.

Pour que cette réforme ne s'enlise pas dans de longues navettes entre les deux Chambres, M. Charles Pasqua s'est efforcé de trouver un compromis avec les deux rapporteurs, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), à l'Assemblée, et M. Jacques Larche (RI, Seine-et-Marne) au Sénat. C'est ce point d'équilibre que la majorité des députés a approuvé mardi et qui sera soumis aux sénateurs le jeudi 25. Il va beaucoup plus dans le sens souhaité par le Sénat que dans celui dessiné par l'Assemblée nationale en première lecture.

Le désaccord portait essentiellement sur la mise en œuvre de la volonté de transparence des patrimoines. Or, la plupart des modifications apportées par les sénateurs ont été acceptées par les députés. Ainsi ne seront pas connues les fortunes des candidats à l'élection présidentielle mais simplement celle de l'élu ; les déclarations des patrimoines ne seront plus faites devant notaire, mais simplement sur l'honneur ; aucune précision n'est plus donnée sur le contenu de ces déclarations ; les biens de l'époux marié sous le régime de la séparation de biens ne seront plus comptabilisés ; les déclarations des parlementaires ne seront plus transmises à la commission de hauts magistrats qui auront à connaître celles des élus locaux et des membres du gouvernement, mais au bureau de leur assemblée ; M. Mazeaud a même fait préciser que lorsqu'un parlementaire sera aussi élu local, il ne relèvera que du bureau de son assemblée.

Sur un point et un seul — important, il est vrai, — ni le gouvernement ni M. Mazeaud n'ont voulu céder aux sénateurs. Les bureaux des assemblées et la commission auront le pouvoir d'*« apprécier la variation des situations patrimoniales »*, et les présidents de ces instances devront publier un rapport *« chaque fois qu'ils le jugeront utile »*, au moins une fois tous les cinq ans pour les députés, et une fois tous les trois ans pour les autres. Pour M. Mazeaud cela permet de maintenir l'objectif de transparence.

Pour la gauche au contraire, parler de la transparence est devenu *« un véritable contresens »* pour reprendre l'expression de M. Jean-Claude Gayssot (PC, Seine-Saint-Denis), qui a redit l'opposition des communistes à toute législation sur les patis. M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) a dénoncé *« la frilosité corporatiste de la majorité »*. M. Jean Le Garrec a fait remarquer que les solutions retenues allait *« accroître la suspicion illégitime contre les élus »*. M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) a expliqué que la surveillance des incompatibilités professionnelles par les bureaux des assemblées montrait que ceux-ci *« refusaient de vérifier les contenus des déclarations faites par les parlementaires »*. *« Il leur est impossible*, a renchéri M. Jean-Pierre Worns (PS, Saône-et-Loire), *de s'ériger en organe d'investigation de l'honnêteté des membres de leur assemblée. »* Résultat, comme l'a dit M. Pierre Joxe : *« La transparence est devenue opacité. »*

Les socialistes, en accord cette fois avec le Front national, ont aussi critiqué le mode de répartition de la subvention versée aux partis qui en ne tenant compte que de la représentation parlementaire, avantage les partis de la droite classique.

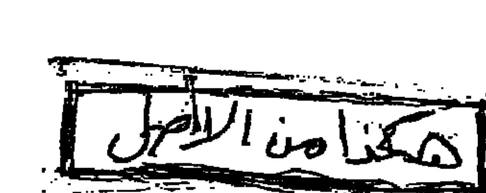
Sur le plafonnement des dépenses des candidats et leur contrôle, le Sénat n'a que peu modifié le texte voté par l'Assemblée nationale. L'accord a donc pu être facile. Mais la gauche commence à se rendre compte que la nouvelle législation pourra être facilement tournée. Ainsi, le Sénat a fait préciser que ne seront prises en compte que les dépenses *« payées ou engagées par le candidat ou son mandataire »*. Celles de son parti ou de ses amis échapperont donc au plafond. De plus, M. Pasqua a précisé que l'expression *« engagées »* renvoyait au moment où le contrat de fourniture était passé ; il suffira donc qu'il le soit hors délais d'application de la loi.

La formidable campagne de publicité du candidat Chirac a ainsi pu faire dire à M. Sapin : *« La prochaine campagne présidentielle échappera totalement au plafond de dépenses que nous sommes en train de voter. »*

M. Pierre Messmer a affirmé que depuis le début de l'année, le PS avait loué 17 800 panneaux publicitaires, alors que le RPR n'en avait loué que 9 500 et les barristes 7 500. Les socialistes ont démenti ces chiffres en expliquant que « Génération Mitterrand » n'avait été apposée que sur 7 000 panneaux pendant huit jours alors que *« M. Chirac s'affiche sur plus de 20 000 panneaux depuis trois semaines »*.

« Ces textes ne sont qu'un premier pas » ne cesse de dire M. Pasqua. La démonstration est déjà apportée qu'ils sont insuffisants.

THIERRY BRÉHIER.



Politique

La campagne de M. Le Pen

Une clientèle populaire mêlée aux habitués de l'extrême droite

Plus de trois mille personnes ont assisté à Versailles, mardi 23 février, à un *one-man-show* de M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national, malgré la défection de son micro-cravate, a donné un spectacle qui s'apparentait plus au music-hall qu'au meeting politique. Utilisant le plus souvent le ton badin, l'ironie, le jeu de mots et les imitations (notamment de M. Pasqua) pour dénoncer ses adversaires, il s'est taillé un franc succès auprès d'un public à la fois très vieille France et très Jeune Nation.

M. Le Pen s'est dit convaincu de sa présence au deuxième tour face à M. François Mitterrand. Le président de la République a été vertement sommé de se déclarer sans plus attendre. «*Et si ce sphinx n'était qu'un mythe ?*, a-t-il ironisé. *Et si en enlevant les bandelettes de M. Mitterrand on s'apercevait qu'il était mort depuis longtemps ? Ce n'est pas décent de jouer à cache-cache avec le peuple* », a-t-il lancé en déclenchant les applaudissements et les ovations de la salle.

Le mercredi matin, sur France-Inter, M. Le Pen a annoncé qu'il donnerait sa position pour le second tour de l'élection présidentielle — où il estime pouvoir être lui-même présent — le 1er mai à l'occasion d'une grande manifestation à Paris « *en l'honneur de Jeanne d'Arc* ».

Un dernier sondage de la SOFRES fait état d'une progression du candidat du Front national avec 11 % des intentions de vote au premier tour.

« *Vous voyez bien, nous ne sommes pas les loups-garous que vous décrivez. Il n'y a pas de nazis chez nous !* », proteste cette militante du Front national en prenant à partie, au cours d'un meeting, un représentant du « *pouvoir politico-médiatique* » régulièrement mis au pilori sous les chapiteaux FN. Depuis sa double consécration en 1984 (élections européennes) et 1986 (élections législatives), le parti de M. Jean-Marie Le Pen a fait de gros efforts pour modifier son look.

Les « loups-garous », à l'allure trop compromettante, ont été progressivement écartés. Finis les petits groupes de crânes rasés en treillis et rangers qui couraient les fêtes « bleu-blanc-rouge ». Disparus les nazillons qui venaient avec brassards et insignes s'y fournir en littérature révisionniste. Jusqu'aux membres du service d'ordre qui ont troqué la veste kaki pour le blazer BCBG. Quant aux bérets rouges des anciens d'« Indo » ou d'Algérie, ils ne sont là, affirme-t-on, que pour rappeler que le patriotisme est l'une des vertus cardinales du parfait lepéniste.

Seuls les journalistes — nécessairement gauchistes et/ou réformés — peuvent encore s'émouvoir à la vue des armes de guerre, fusil mitrailleur, fusil d'assaut (neutralisés ?), qui ornent traditionnellement le stand du Cercle national des combattants (CNC) animé par l'ex-baroudeur, aujourd'hui député FN de Seine-Saint-Denis, M. Roger Holeindre.

Pour le reste, la foule qui se presse autour de son « chef » après avoir acquitté un droit d'entrée (de 30 à 50 F) ne diffère guère de celle que l'on peut croiser dans les grand-messes RPR. Sa composante majoritaire est d'origine populaire (commerçants, artisans, employés, chômeurs). Ces militants et sympathisants qui ont déserté la droite classique, mais également parfois le PCF (1), sont venus au FN plus par réflexe d'autodéfense qu'à la suite d'un cheminement idéologique qui aurait emprunté les multiples sillons de l'extrême droite française.

Ces gros bataillons ralliés au lepénisme côtoient dans les rassemblements du FN des adeptes — souvent de classes plus aisées — d'une extrême droite traditionnellement éclatée en multiples chapelles rivales. En loden et en tailleur, les enfants derrière les parents, ils ont convergé vers un homme dont l'hymne nationaliste sonne à leurs oreilles comme une revanche sur les défaites idéologiques de Vichy, de l'Algérie française, etc. S'ils jugent parfois *mezza voce*, M. Le Pen un brin « *vulgaire* » ou trop « *populiste* », ils vibrent intensément à sa croisade pour les valeurs morales, véritable baume sur la plaie à vif de leur crise d'identité.

Idéologiquement structurée, baignée d'antisémitisme, souvent intégriste, parfois monarchiste, cette composante, minoritaire dans les troupes mais solidement représentée autour du président du FN, accepte avec une impatience parfois mal dissimulée la voie démocratique et parlementaire empruntée par M. Le Pen. Certains, quoique sensibles à l'« aura » de l'ancien lieutenant para, se refusent à sauter le pas de l'adhésion au FN tant que son président n'a pas « *déclenché une nouvelle croisade contre l'Islam* ».

Un triptyque répulsif

Ceux qui, en revanche, ont suivi au FN M. Romain Marie (Bernard Anthony), chef de file des intégristes lepénistes (Mouvement chrétienté solidarité) acceptent mal la démocratie, cette « *duperie élevée à la hauteur d'une institution* (...), *régime immoral et contre nature* » (2). M. Le Pen, tout en participant aux Journées d'amitié française organisées par M. Romain Marie, s'est bien gardé jusqu'à présent de reprendre publiquement ce thème.

Ce public composite se retrouve uni autour des tribunes tricolores de l'ancien député poujadiste dans une même peur sécuritaire et dans un même réflexe sinon raciste du moins profondément xénophobe. « *Près de 73 % de ses électeurs considèrent l'immigration et l'insécurité comme prioritaires dans leur choix en faveur du Front national* », note Ariane Chebel, d'Appollonia qui ajoute : « *Cela explique la composition interclassiste de cet électorat, Le Pen ralliant les catégories menacées par la réduction du pouvoir d'achat et le chômage, mais aussi les couches plus aisées* » (3).

Les discours qui font vibrer ces militants s'articulent généralement autour de deux volets : la dénonciation des menaces (immigration, SIDA, complot politico-médiatique) ; les solutions miracles (le retour des valeurs morales, la France aux Français, l'appel au peuple pour restaurer une élite qui en soit vraiment issue). Parmi les valeurs morales, la famille (élargie parfois à la notion de « tribu »), est l'un des points de passage obligés des discours de M. Le Pen : « *J'aime mieux mes filles que mes nièces ; mes nièces que mes cousines, mes cousines que mes voisines* ». « *Je suis un chef peau-rouge qui ne veut pas que son peuple soit submergé et liquidé un jour par un flot d'immigrants* » (4). A la pointe de ce combat pour la famille, M. Romain Marie n'a de cesse, quant à lui, de dénoncer l'avortement symbole du « *génocide anti-français* ».

Pour cultiver ce que l'historien Michel Winock appelle « *l'égoïsme tribal* » de ses partisans (5), le président du FN et ses amis jettent régulièrement en pâture à leurs fidèles quelques boucs émissaires qui, par le mouvement instinctif de répulsion qu'ils provoquent, vont resserrer les liens de la tribu. Pas un meeting n'échappe à la dénonciation de « *l'immigration* », de « *l'invasion étrangère* » qui menace la France « *investie par le haut et envahie par le bas* » (6).

« *L'immigré* »,à force d'être désigné du doigt comme ferment de tous les maux, devient une sorte d'entité malfaisante quasi mythique. A bien des égards, il a remplacé — notamment dans l'univers mental des lepénistes blanchis sour le harnais de l'extrême droite — « le juif » de l'entre-deux-guerres : il ne s'assimile pas,et de toute façon il ne peut le faire car il n'a pas la même culture, la même religion.

Les journalistes et les évêques

Les journalistes et les politiciens bénéficient également d'une place de choix dans le jeu de massacre. Ne sont-ils pas unis dans un même complot sournois destiné à abattre M. Le Pen par les coups les plus tordus ? Le rappel de l'affaire du « détail » suscite à chaque fois dans les assemblées FN une violente poussée de fièvre contre la presse. Le vieux thème du « complot », si cher au cœur de l'extrême droite, fonctionne parfaitement. Mais les amis de M. Le Pen sont parfois coincés entre leur réflexe d'agressivité à l'égard des médias et leur souhait individuel d'entretenir des relations « normales » avec les journalistes.

C'est ainsi que, lors de la convention de Nice du FN (*le Monde* du 12 janvier), le député des Alpes-Maritimes M. Jacques Peyrat s'est trouvé tout penaud en découvrant que les mots avaient une portée : une équipe de télévision de FR 3 Nice s'était fait agresser à la sortie du meeting par des militants chauffés à blanc par un Peyrat qui, à la tribune, avait longuement dénoncé FR 3, co-responsable d'un sondage gratifiant M. Le Pen de scores peu avantageux et donc fallacieux. M. Peyrat devait ensuite déployer beaucoup d'efforts pour tenter d'expliquer que ce n'était « *pas sa faute* »...

Dernière tête de Turc — mais non la moindre — du tryptique répulsif utilisé par M. Le Pen : la hiérarchie catholique française. Les noms de Mgr Lustiger et de Mgr Decourtray soulèvent des bordées de huées. Comme les politiciens de la « bande des quatre », les évêques français sont accusés régulièrement de trahir leur troupeau et d'être rongés par le virus socialiste.

Le culte du chef est là pour rappeler que, dans leur détresse, les fans de M. Le Pen ont trouvé l'homme providentiel. La convention de Nice a constitué à cet égard un sommet. Intimement convaincu d'être marqué du sceau de Dieu, afin de bouter hors de France, telle une Jeanne d'Arc moderne, les envahisseurs du sol français, M. Le Pen joue inlassablement et avec talent, sur un registre qui fait appel à la passion, aux sentiments. Son verbe galvanise, sa présence fait pleurer : « *Je vous aime !* », dit-il à la foule dans des moments d'émotion qui ne sont pas feints. L'adhésion des militants et des sympathisants est profonde, charnelle, irrationnelle. Plus M. Le Pen reçoit de coups, plus ses fidèles sont convaincus d'avoir choisi la juste cause.

Le socioloque lepéniste, M. Jules Monnerot, le formule à sa façon : « *Plus il recevra d'outrages, plus il aura de suffrages.* » Privés depuis des décennies d'exaltation de la patrie, du sang versé pour la France, de morale, de force virile, ces Français ont rejoint le candidat du FN, fuyant les pourcentages, les différentiels d'inflation, l'interdépendance internationale, et la culotte de Madonna. M. Le Pen, hier chantre de l'Algérie française, joue aujourd'hui la carte du repli hexagonal. Ses adversaires auront du mal à la débusquer de ce bunker peint aux couleurs de la France.

PIERRE SERVENT.

(1) *Au Front*, d'Anne Tristan, éditions Gallimard. Le passage du PCF au FN est sans doute plus important que ce que les sondages révèlent. Il est sans doute délicat quand on a été électeur de M. Marchais de dire que l'on vote Le Pen.

(2) *Présent*, du 15 avril 1976.

(3) *L'Extrême Droite en France. De Maurras à Le Pen*, éditions Complexe.

(4) *La Vérité sur Jean-Marie Le Pen*, de Roger Mauge, éditions Famot et France-Empire.

(5) *La Vieille Histoire du « national-populisme »*, in *le Monde* du 12 juin 1987.

(6) Discours de M. Romain Marie à la convention nationale du FN à Nice, le 10 janvier 1988.

« Harlem Désir au goulag ! »

« Avec Le Pen on se désintoxique de tout ce que l'on entend à la télévision et à la radio », commente cet homme venu de Seine-et-Marne assister à Versailles à la réunion du leader du Front national. La cinquantaine, chemise noire, issu, dit-il, d'un milieu ouvrier du onzième arrondissement, il estime que M. Le Pen — *« un grand monsieur »* — dit aujourd'hui ce que lui-même clame *« depuis trente ans »* : *« Il y a trop d'immigrés ! Des boules jaunes, des boules noires et des boules arabes, il y en a partout. »* Son voisin renchérit sous l'œil approbateur des épouses : *« Les femmes arabes ont des ventres gros comme ça, des bébés devant et derrière. C'est plus possible. Dès qu'ils ont des gosses, ils sont intouchables. »*

« Tous les matins, je prie Dieu qu'il n'arrive rien à Le Pen », reprend le premier. *« Si on le touche, il y aura du grabuge. Il y a, au Front national, une centaine de types prêts à tout »*, affirme-t-il, tandis qu'un groupe de jeunes (ils sont très nombreux dans la salle), croix celtique ou insigne paramilitaire à la boutonnière — hurlent : *« Harlem Désir au goulag ! »*

Trois jeunes filles (quatorze-quinze ans) sont également venues applaudir M. Le Pen parce qu'*« il dit ce qu'il pense »*. Deux d'entre elles sont filles de militaires. Le père de la troisième est ingénieur. Celle qui est venue avec ses parents précise que *« ce n'est pas à cause d'eux que je suis d'accord avec Le Pen, c'est par conviction »*.

« Le Pen, c'est l'espoir de la France et, en plus, il peut favoriser notre religion catholique », affirme, très sûre d'elle, son amie, brune, tenue sage et boucles d'oreilles, tandis qu'à la tribune le député des Yvelines et avocat du Front national, M. Georges-Paul Wagner, fait huer le nom du maire de Versailles, M. André Damien, parce qu'il a refusé de venir au meeting de M. Le Pen.

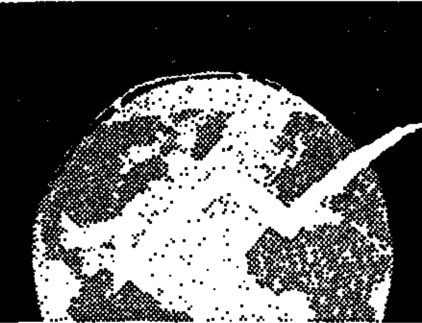
L'autre jeune fille, blonde celle-là, explique que le président du FN ne l'a pas séduite par son charme mais par ses idées. *« Il est spontané, lui, il ne se cache pas. » « Oui, c'est vrai, et en plus il sait remberrer les autres. Il est ironique. »* Et toutes les trois en chœur : *« Vivement nos dix-huit ans que nous puissions voter pour lui. »*

P. S.

● **Service funèbre pour Alain Savary.** — M. François Mitterrand a assisté, le mardi 23 février à Paris, à un service funèbre à la mémoire d'Alain Savary, ancien ministre socialiste, compagnon de la Libération, mort le 17 février.

● **Réponse ironique des Verts à l'appel unitaire de M. Juquin.** — L'appel de M. Pierre Juquin en faveur d'une éventuelle candidature commune avec les écologistes de M. Antoine Waechter et les trotskistes de Mme Adette Laguiller pour l'élection présidentielle a reçu une réponse ironique des Verts. *« Pierre Juquin, qui avait annoncé sa candidature sans nous en informer, semble aujourd'hui découvrir notre existence mais pas notre adresse. A-t-il une proposition ? Qu'il nous en fasse part et nous verrons »*, déclarent les Verts dans un communiqué. La veille, le candidat rénovateur avait invité M. Waechter et Mme Laguiller, candidats respectifs des Verts et de Lutte ouvrière, à *« bien étudier la question »* d'une éventuelle candidature unique à l'Elysée.

Les questions les plus présidentielles.



Valéry Giscard d'Estaing
Le pouvoir à vif.

LE MONDE EN FACE
AVEC CHRISTINE OCKRENT.
JEUDI 25 FÉV. 20H40

Il n'y en a qu'une, c'est la Une.

LINTAS:PARIS

Enquête

Les Franco-Maghrébins et l'élection présidentielle

Des beurs dans l'isoloir

(Suite de le première page.)

Le président de France Plus, Arezki Dahmani, trente-cinq ans, né en Algérie, est lui-même un immigré de la première génération. Professeur d'économie internationale à l'université Paris-XIII-Villetaneuse, c'est un ardent partisan de l'« *intégration* » et du « *droit à la ressemblance* ». Il a su, avec beaucoup d'habileté, utiliser les médias et intéresser à son action les principaux partis politiques, à commencer par le PS.

Sous la gauche, ceux qu'on appelle les beurs — et qui ne se reconnaissent pas tous dans cette appellation, née de l'inversion du mot « arabes » et employée surtout dans la région parisienne — se sentaient bichonnés, ou du moins à l'abri. Ils ne voyaient pas la nécessité de s'engager politiquement. Tout a changé en mars 1986 avec la victoire électorale de la droite. Il y a eu la « loi Pasqua » sur les conditions d'entrée et de séjour en France. Puis la mise en cause du code de la nationalité. Enfin le mouvement étudiant.

Faut-il rappeler que le seul étudiant mort au cours de ces événements s'appelait Malik Oussekine ? Ce fils d'Algériens, victime d'un tragique hasard, est devenu un symbole. Des observateurs attentifs n'avaient pas attendu ce drame pour remarquer une forte présence beur parmi les étudiants et les lycéens qui manifestaient contre la loi Devaquet. Pour la première fois, de jeunes Maghrébins s'identifiaient à un mouvement de jeunes Français. Ils épousaient en quelque sorte une cause nationale, au lieu de se battre dans leur coin, « *pour l'égalité* » ou « *contre le racisme* ».



ABDELHAK SENNA

Manifestation à l'appel de SOS-Racisme à Paris en novembre 1987.

« Demain, je serai président »

« *Si je vote français, je trahis mes parents* », disaient, il n'y a pas si longtemps, la plupart des beurs. C'est fini. « *Aujourd'hui*, remarque le sociologue Adil Jazouli, *ils font la distinction entre communauté et nationalité. Beaucoup d'Algériens sont désormais convaincus que leurs enfants sont français.* » Même l'Amicale des Algériens, étroitement liée au gouvernement d'Alger, semble s'y être résignée : elle ne conteste plus cette nouvelle citoyenneté, joue sur la fibre culturelle plutôt que sur l'appartenance nationale. Et on constate depuis quelque temps que de jeunes adultes algériens, âgés de vingt-cinq ans environ, demandent leur réintégration dans la nationalité française. Comme s'ils avaient fait définitivement une croix sur le « retour », tant mythifié, et ne voulaient plus d'une demi-citoyenneté.

France Plus est née en 1985 à l'université de Villetaneuse. Le petit noyau qui l'anime compte plusieurs étudiants, venus généralement de familles très modestes, ayant grandi dans de grands ensembles de la banlieue nord et qui jouent à fond la carte de l'intégration.

« *L'autre jour*, raconte Belkacem, *des flics m'arrêtent pour un contrôle.* « Vos papiers ». *J'ai sorti ma carte d'électeur. Ils se sont regardés, stupéfaits...* ». Belkacem ne faisait que mimer le tract de France Plus montrant un jeune « frisé » en train de brandir sa carte d'électeur, avec un slogan audacieux : « *Demain, je serai président.* » Au dos du tract, une bande dessinée, à gros traits, qui ne fait pas dans la dentelle. Les personnages, très typés, voient un djinn sortir de l'urne. « *Vous avez droit à trois vœux* », dit ce mystérieux personnage. Ils répondent, la bouche en cœur : « *Liberté, égalité, fraternité* ».

Tout un programme ! Les plus engagés des beurs savent bien que, si « *voter est le seul moyen de compter* », la carte d'électeur n'est pas une baguette magique et que l'intégration politique va de pair avec une intégration économique, sociale et culturelle. Or cette population est l'une des plus atteintes par le chômage. Même les futurs diplômés de Villetaneuse ne se font pas d'illusions : « *Pour être embauché, ce n'est pas seulement le diplôme qui compte, mais la tête du diplômé et la consonance de son nom.* »

On se raccroche, cependant, à quelques modèles exemplaires. Des beurs commencent à émerger dans divers secteurs. Depuis la chanson (Karim Kacel) et le cinéma (Mehdi Charef) jusqu'à la médecine (Salem Kacet) et la recherche (Azouz Begag), en passant par le sport (Tarek Benhabilès). Mais c'est la réussite dans les affaires qui, aujourd'hui, frappe le plus les beurs. Comme celle d'un Yazid Sabeg, PDG d'un important cabinet de consultants, ou d'un Nasser Sabeur, devenu un prince de la chaussure...

A gauche toute

Etre français, vouloir s'intégrer, n'interdit pas de réclamer aussi des droits pour ses parents ou ses frères qui ne sont pas français. « *Prenez ma sœur*, dit Louiza. *Elle est née en France avant 1962. Elle n'a jamais mis les pieds en Algérie. Elle n'est pas française, n'a donc pas le droit de vote. C'est injuste. Mes parents aussi ont fait leur vie en France. S'ils votaient, ils auraient droit à plus de considération.* » Les slogans des associations tentent de traduire cet état d'esprit : « *Vote aujourd'hui pour que tes parents puissent voter demain.* »

Aux militants qui venaient les encourager à s'inscrire sur les listes électorales, beaucoup de jeunes Franco-Maghrébins demandaient immanquablement : « *Mais pour qui dois-je voter ? Je n'ai aucune idée.* » Chacun des principaux partis a eu l'occasion de les décevoir. Le Front national, n'en parlons pas. Le principal slogan de l'association Rebeus civiques est d'ailleurs : « *Si tu ne votes pas, tu votes Le ...* ». Au RPR, ils reprochent la « loi Pasqua », le charter des Maliens, la mise en cause du code de la nationalité. Au PS, la reculade sur le droit de vote local aux étrangers et son silence à propos des événements de Cisjordanie et de Gaza. Quant au PC, il n'a pas réussi à faire oublier la « politique du bulldozer » qu'avaient engagée certaines municipalités communistes pour limiter le nombre de leurs immigrés maghrébins...

Il est clair pourtant que la majorité des beurs penche nettement pour la gauche, comme le montre une enquête d'Anne Muxel, chercheur au CEVIPOF (Centre d'étude sur la vie politique française). Cette enquête porte sur un échantillon de mille enfants d'ouvriers et d'employés, âgés de dix-huit ans et vivant dans la région parisienne. Trois sous-groupes ont été distingués : les jeunes de souche française, les enfants de migrants d'origine catholique et les enfants de Maghrébins. Cette troisième catégorie — comprenant aussi bien des Français que des non-Français — se distingue assez nettement des deux autres.

La gauche attire 83 % des beurs, contre 58 % des migrants d'origine catholique et 42 % des Français de souche. Le PS se taille la part du lion : s'il devait militer dans un parti, un jeune Franco-Maghrébin sur deux choisirait le poing à la rose. Un sur cinq rejoindrait le PC, un sur cinq les écologistes et un sur dix l'extrême gauche. Il ne se trouverait guère de beurs pour militer dans un parti de droite.

L'enquête d'Anne Muxel confirme une autre tendance, souvent constatée sur le terrain : les filles franco-maghrébines sont plus engagées que les garçons ou, en tout cas, plus actives quand elles s'engagent. « *Une fille fait le travail de dix garçons* », dit-on dans certaines associations. Autre indication intéressante : l'activisme religieux ne va pas de pair avec la radicalisation politique. Les beurs suivent la même tendance que les Français de souche : plus ils sont « sans religion », plus ils penchent à gauche.

« *Les socialistes ont une réelle avance sur le terrain*, reconnaît Yazid Sabeg, trente-huit ans, chef d'entreprise d'origine algérienne, qui est une proche de Raymond Barre. *Tant qu'il n'y aura pas de jeunes beurs dans les partis de la majorité, les beurs voteront à gauche.* » Le RPR, qui a un bon ambassadeur dans ces milieux en la personne du député de l'Isère Michel Hannoun, auteur du rapport sur le racisme, est contraint d'en tenir compte. Il ne s'intéressait jusqu'à présent qu'aux enfants de harkis. Or ceux-ci ressemblent de plus en plus aux enfants d'immigrés. Les rivalités entre les deux groupes s'estompent. Une page d'histoire est en train d'être tournée.

Un candidat beur à la présidence ? Ali Kaouach, trente-cinq ans, français d'origine tunisienne, vient de descendre dans l'arène. Ce chef d'entreprise s'est offert une pleine page de publicité dans *Libération*, le 23 février, sur le thème « Ali, un candidat pour unir les hommes ». Son initiative suscite des haussements d'épaules. En réalité, un seul « bronzé » (qui n'est pas d'origine maghrébine), Harlem Désir, pourrait sérieusement songer à chercher cinq cents signatures. Il s'est sagement gardé de le faire.

Les militants beurs des droits civiques ont choisi une autre voie. Premier objectif ; faire inscrire le maximum de jeunes Franco-Maghrébins sur les listes électorales. A les en croire, c'est un succès. France Plus revendique, pour sa part, 185 000 inscriptions, mais le chiffre est difficilement vérifiable.

Rendez-vous aux municipales

Deuxième objectif : se faire entendre des partis. SOS-Racisme organise le 12 mars un grand rassemblement « *pour l'égalité* » sur la pelouse de Reuilly, tandis que France Plus va adresser un questionnaire détaillé à tous les candidats à l'Elysée dont les réponses seront rendues publiques. « *Nous ne nous prononcerons pas en faveur d'un candidat*, affirme Arezki Dahmani, *mais un vote-sanction est possible si l'un d'eux dérape* ».

Chacun sait, en réalité, que la véritable échéance pour les beurs n'est pas l'élection présidentielle. Tout se jouera aux municipales suivantes. Il s'agit d'être présent aujourd'hui pour pouvoir peser en mars 1989. « *Notre objectif est d'avoir trois cents élus municipaux*, affirme le président de France Plus. *Mais pas de strapontins sur les listes ! Si, vraiment, les partis ont trop peur de mettre des noms maghrébins en bonne position, nous constituerons des listes autonomes. Et comme les municipales sont à la proportionnelle... Mais nous préférons la négociation à des listes-ghettos.* »

Les futurs candidats beurs devront démontrer d'ici là qu'ils ont un poids local et une expérience de gestionnaires. Un certain nombre d'entre eux peuvent déjà se prévaloir de certaines réalisations. Comme cet étudiant de Stains (Seine-Saint-Denis) qui a fondé un club de boxe thaïlandaise dans sa cité. Aujourd'hui, il compte 350 adhérents, et la délinquance a baissé. Dans la cité voisine, on a associé de jeunes beurs à la réfection d'une cage d'escalier d'HLM. « *Comme par hasard, c'est la seule qui reste en état.* » Politiquement, dans les grandes cités de banlieue, il faudra compter de plus en plus avec les cages d'escalier...

ROBERT SOLÉ.

L'amertume des rapatriés musulmans

LES pieds-noirs ont, au fond, de la chance. Par l'intermédiaire de l'opportuniste mouvement du RECOURS, ils disposent d'un groupe de pression assez influent pour retenir l'attention des pouvoirs publics et s'attirer, surtout en période de campagne électorale, les égards des candidats à l'exercice du pouvoir exécutif.

M. Jacques Chirac, qui sait que dans les urnes aussi les petits ruisseaux font les grandes rivières, honorera de sa présence le congrès extraordinaire du RECOURS qui se réunira le samedi 27 février à Nice pour arrêter, justement, sa position dans la compétition présidentielle. Une position qui ne fait, dans l'esprit du premier ministre, et dans celui des dirigeants de cette confédération, aucun doute.

La communauté des rapatriés de confession islamique ne bénéficie pas du même statut politique. Dispersée, divisée, malhabile, elle n'a jamais réussi, depuis la fin de la guerre d'Algérie, à se donner un instrument d'action politique autonome qui puisse se poser en interlocuteur représentatif auprès des gouvernants et de l'administration. Elle en a pâti et elle continue d'en pâtir. Sa triste histoire est émaillée, depuis 1962, de grèves de la faim, de marches de protestation, de faits divers oubliés, de mille révoltes individuelles dont l'impact a toujours été limité. Qui sait qu'il y a quelque jours à peine un groupe d'enfants d'anciens harkis faisait la grève de la faim dans la région de Narbonne ?

C'est M. Chirac en personne qui disait, en mai dernier, au cours d'un colloque national consacré aux rapatriés d'origine nord-africaine passé à peu près inaperçu : « *Il convient d'opérer un vaste rassemblement des innombrables associations, si divisées et donc si faibles, qui représentent les Français musulmans.* »

Un appel tombé à plat. Dans le *Rappel*, organe national d'information des communautés musulmanes françaises, l'un de ses animateurs, M. Mohammed Alkama, constatait une nouvelle fois « *l'immaturité d'une communauté qui persiste à confier son destin à d'autres* ». Il relevait l'émergence, chez les enfants de ces rapatriés-là, d'une jeunesse « *avide d'indépendance* » et prête « *à bousculer les vieilles gloires* ». « *Mais il lui reste à mieux s'organiser pour passer de la contestation à la construction de son avenir en tenant compte des erreurs des aînés* », ajoutait ce commentateur. Les jeunes Français musulmans seront sans doute, une fois de plus, les silencieux de la campagne électorale en milieu pied-noir.

Doublement exclus

Les Français maghrébins âgés de plus de dix-huit ans représentent pourtant au minimum 800 000 électeurs potentiels. Les enfants des familles de harkis et autres anciens supplétifs de l'armée française réinstallés en France sont à peu près au nombre de 280 000. C'est parmi ces jeunes que l'amertume est la plus vive, la révolte latente. La multiplication des grèves de la faim observées depuis un an au sein de cette communauté qui se sent doublement exclue — par son déracinement historique et par la xénophobie ambiante — inquiète les autorités, même si pour le moment il ne s'agit, comme par le passé, que de manifestations sporadiques.

Il y a également, parmi ces nouveaux électeurs, quelque 150 000 Maghrébins dont les familles ont quitté définitivement leur pays d'origine, et qui se sont installés en France en gardant ou en obtenant la nationalité française. S'y ajoutent les quelque 300 000 enfants d'immigrés maghrébins nés en France et devenus Français à la naissance (dans les familles d'origine algérienne) ou à l'âge de dix-huit ans (pour les Marocains et les Tunisiens).

Ces Français musulmans, souvent meurtris d'être traités comme des étrangers ou des citoyens de seconde zone, sont surtout représentés dans les régions Ile-de-France (147 000), Provence-Côte d'Azur (100 000), Rhône-Alpes (81 000), Nord-Pas-de-Calais (63 000) et Languedoc-Roussillon (56 000).

M. Chirac : « Un échec qui s'aggrave »

Si l'on s'en tient au sort précaire qui est encore, vingt-six ans après la fin de la guerre d'Algérie, celui des familles d'anciens harkis, il faut bien dire que cet aspect annexe de la question pied-noir s'inscrit en négatif, telle une épine honteuse pour la communauté nationale tout entière, dans le bilan de tout ce qui a été entrepris depuis 1962.

Dans une circulaire adressée le 4 juin dernier aux membres du gouvernement et aux commissaires de la République, le premier ministre soulignait lui-même cet échec : « *L'action du gouvernement*, écrivait M. Chirac, *doit permettre aux Français musulmans, et surtout à leurs enfants qui souffrent d'une façon dramatique du chômage et de l'absence de qualification, de mieux s'intégrer dans la communauté nationale. Le simple fait de parler aujourd'hui d'intégration montre à quel point nous devons nous mobiliser pour surmonter un échec qui dure et s'aggrave.* »

A la même époque, le gouvernement de M. Chirac inscrivait à son budget 500 millions de francs pour une « *action spécifique* », mais les difficultés des jeunes musulmans les plus déshérités ne sauraient être résolues uniquement à coups de crédits. L'argent n'a jamais réellement manqué, depuis 1962, en faveur des rapatriés musulmans. En revanche, la question de leur intégration n'a jamais été vraiment prise à bras le corps. Ni par les gouvernements, ni par l'administration dans son ensemble, ni par les associations de pieds-noirs, préoccupées par leurs propres revendications. Encore moins par les partis politiques.

ALAIN ROLLAT.

Les « atomes crochus » de M. Pasqua

« J'*AI des atomes crochus avec les Arabes*, affirme volontiers M. Charles Pasqua. *Je dois même avoir du sang arabe. Je ne me sens jamais dépaysé avec eux.* »

Le ministre de l'intérieur est devenu, depuis deux ans, et surtout depuis les actes de terrorisme commis à Paris après mars 1986, l'un des principaux protecteurs de la communauté musulmane de France.

M. Pasqua a, en effet, décidé de traquer les fanatiques intégristes, dont l'ombre apparaît souvent derrière les attentats, en appuyant moralement, politiquement et... financièrement — en qualité de « ministre du culte » (1) — les communautés de l'orthodoxie musulmane.

Il est même arrivé au ministre de l'intérieur de plaider la cause des musulmans de France auprès de la hiérarchie catholique.

« Intégrisme »

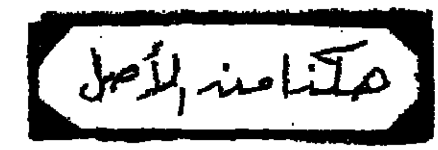
C'est ainsi qu'il y a quelques mois M. Pasqua rencontre à Lille plusieurs représentants de l'épiscopat français. « *Ils m'ont dit*, nous a-t-il rapporté : « *Nous voulons vous » parler de l'intégrisme.* » *Moi je pense qu'il est question de l'intégrisme chiite. Je leur réponds que je comprends, que c'est un problème grave, qui alimente le terrorisme, etc.* « *Non, non, ce n'est pas » de cet intégrisme-là que nous » voulons vous entretenir*, me *précisent-ils. Mais de celui de » Mgr Lefebvre. Nous venons vous » demander de ne pas tolérer que » ces gens-là utilisent les lieux de » culte désaffectés. Il faut que vous » interveniez...* » *J'étais renversé, je n'en revenais pas.* »

Puis la conversation glisse sur les mosquées en France. « *Moi, je croyais qu'ils étaient pour*, ajoute M. Pasqua. *Alors, je dis que les musulmans ont effectivement le droit de pratiquer leur religion... Vous savez ce qu'ils me répondent ? Qu'ils ne sont pas d'accord ! Que si la France veut pouvoir intégrer les Arabes, il ne faut pas construire de mosquées... Je n'en croyais pas mes oreilles. Le Pen, à côté d'eux, c'est un mou...* »

Autre détail significatif : c'est à un ancien de l'OAS, reconverti au RPR, que le ministre de l'intérieur a confié le soin, dans son cabinet, des relations avec les pieds-nois et les Français musulmans.

A. R.

(1) Les relations entre l'Etat et les Eglises relèvent du ministère de l'intérieur.





CRÉTEIL

VAINQUEUR TOUTES CATÉGORIES

1986
20 ans d'urbanisme :
présentation du dernier projet d'urbanisation de Créteil
conçu par l'architecte Fernand POUILLON.

1987
- 1er Prix aux Concours International des Villes Fleuries.
- 1er Prix "Ville la plus sportive de France" (Trophée l'ÉQUIPE).

1988
- La Compagnie Maguy MARIN triomphe sur toutes les scènes européennes et internationales.
- 10ème anniversaire du Festival International de Films de Femmes.
- 3ème Carnaval de Créteil avec le groupe URBAN-SAX

CRÉTEIL, JARDIN DES ENTREPRISES.
- Lancement du Parc d'activités technologiques.
- Exposition Créteil Économie.

VIVRE ET S'ÉPANOUIR AUX PORTES DE PARIS

Société

Le procès de Poitiers et l'utilisation d'un cobaye humain

Un problème embarrassant de morale médicale

POITIERS
de notre envoyé spécial

En révélant, comme il l'a fait, le mardi 23 février, à Poitiers, qu'un médecin avait utilisé le corps d'un malade en « coma dépassé » à des fins médico-légales *(nos dernières éditions du 23 février)*, le professeur Lassner n'a pas seulement créé l'événement devant la cour d'assises de la Vienne. Le fait même qu'une telle expérimentation ait été rendue publique, constitue un événement. C'est la première fois, en effet, que le corps d'un malade en coma dépassé est utilisé en tant qu'objet expérimental à des fins ni thérapeutiques, ni scientifiques, mais uniquement médico-légales.

La situation née est d'autant plus singulière que les résultats de cette expérimentation viennent conforter une hypothèse, elle aussi sans précédent, qui veut que des médecins anesthésistes-réanimateurs aient, de manière délibérée, saboté un respirateur, sabotage dont la conséquence immédiate fut, le 30 octobre 1984, la mort d'une malade. On reviendra sans doute longuement d'ici la fin du procès, sur la situation ainsi créée. Il importe avant tout aujourd'hui de préciser la nature des nouveaux éléments dont on peut disposer.

De la déposition du professeur Lassner, il ressort clairement qu'une expérimentation sur un malade en état de coma dépassé a été pratiquée récemment, la semaine dernière, selon toute vraisemblance. Cette expérimentation visait, de manière délibérée, à reproduire les conditions anesthésiques qui ont précédé la mort de Mme Berneron dans l'hypothèse d'une telle inversion des tuyaux d'arrivée de gaz (oxygène et protoxyde d'azote) sur le respirateur utilisé le 30 octobre 1984 dans le bloc opératoire numéro deux du CHU de Poitiers.

L'organisme du malade comateux n'a pas eu, selon le professeur Jean Lassner, à *« souffrir »* d'une telle expérimentation, l'ensemble des phénomènes observés ayant disparu après utilisation rapide de l'oxygène au moment de la phase critique. Toujours selon le professeur Jean Lassner le malade comateux est, actuellement, toujours en vie artificielle. On indique, de très bonne source, qu'il s'agit d'un sujet victime d'un traumatisme crânien souffrant par ailleurs, en dépit d'une intervention neurochirurgicale, d'un affection du système nerveux central.

Ce malade serait en survie depuis trois semaines, fait tout à fait exceptionnel. Les spécialistes assurent que le stade de coma dépassé (qui correspond à une destruction irréversible des structures et des fonctions cérébrales) ne peut durer plus de quelques jours.

Les prélèvements d'organes

La notion de coma dépassé correspond, depuis 1976, à la définition légale de la mort. Elle implique notamment, pour pouvoir être établi, l'existence d'un arrêt des fonctions du système nerveux central – électro-encéphalogramme plat – constaté par plusieurs médecins. C'est dans le cas de coma dépassé, après que le certificat de décès a été signé, que le prélèvement d'organes (des reins, du cœur, des poumons, du foie, etc.) peut, depuis plus d'une dizaine d'années, être effectué.

Le coma dépassé doit être bien différencié de l'état végétatif chronique, cette situation très particulière durant laquelle le malade comateux conserve une faible fraction de son activité cérébrale et peut, tout en étant plongé dans un état d'inconscience profonde, survivre plusieurs mois, voire plusieurs années, sans assistance respiratoire, pour peu que l'environnement médical (alimentation, sonde urinaire, soins infirmiers) soit assuré.

Le professeur Alain Milhaud, anesthésiste réanimateur au CHU d'Amiens, avait, le premier au monde, revendiqué, en 1985, la légitimité d'une expérimentation effectuée à des fins scientifiques sur des malades en état végétatif chronique

Les choses sont aujourd'hui à la fois différentes et plus graves puisque les objectifs visés par l'expérimentation ne sont plus d'ordre scientifique ou médical mais uniquement médico-légal. *« Il m'apparaît essentiel de souligner, au vu des éléments dont nous pouvons disposer aujourd'hui, qu'il y a là un risque énorme de confusion »*, nous a déclaré le docteur Louis René, président du conseil national de l'ordre des médecins. *« Il est tout à fait honteux et scandaleux, alors que nous manquons de donneurs d'organes potentiels, de laisser entendre que le corps des personnes, qui ne font pas de leur vivant opposition à ces prélèvements, pourrait être, en outre, utilisé à des fins d'expérimentation médicale. Je suis à la fois révolté et scandalisé. »* Il est clair, en effet, que le consensus actuel sur la légitimité des prélèvements d'organes, en vue de greffes, ne tient qu'au fait que ceux-ci, au stade de coma dépassé, visent à sauver une vie qui, pour des raisons médicales, est gravement compromise. En ira-t-il de même s'il s'agit de conforter telle ou telle partie commise dans une affaire criminelle ou de responsabilité médicale ?

La permission demandée

La révélation d'une telle expérimentation permet aussi de mettre en lumière un point, jusqu'ici méconnu, du dossier de l'affaire de Poitiers. On indique en effet, de très bonne source, que plusieurs spécialistes ont, durant l'instruction, réclamé à M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, la permission d'effectuer de telles expériences sur certains malades comateux maintenus en survie dans des services d'anesthésie-réanimation. Certains spécialistes ont même proposé au magistrat instructeur de demander l'autorisation du Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé que préside le professeur Jean Bernard. Aucune suite ne fut toutefois donnée à leur demande.

Un anesthésiste-réanimateur hospitalo-universitaire de province a donc cru, pour sa part, pouvoir franchir le pas et faire ce que la morale médicale – sinon la loi – réprouve. La démarche n'est pas sans risque. Elle n'est pas, non plus, sans « piéger » l'institution ordinale et les responsables de l'éthique puisque le stade de coma dépassé correspond à la définition légale de la mort et que, pour des raisons médicales – risques d'infection – aucun prélèvement d'organe n'était possible sur le malade qui a subi cette expérimentation. Une position difficile et ambiguë que symbolisent les déclarations du professeur Lassner qui fait état du résultat de cette expérimentation, tout en regrettant, de la manière la plus vive, la méthode utilisée.

Une démarche dangereuse enfin qui n'aurait jamais été effectuée, officiellement du moins, sans le scénario dramatique qui, qu'on le veuille ou non, sous-tend, depuis 1984, l'affaire des médecins de Poitiers : la mort d'une malade après sabotage volontaire d'un respirateur.

JEAN-YVES NAU.

Lire également le commentaire du docteur Escoffier-Lambiotte en page 12.

La pénible révélation du professeur Lassner

POITIERS
de notre envoyé spécial

Comme si elle n'était déjà pas suffisamment stupéfiante en elle-même, voilà que l'affaire de Poitiers accouche d'une révélation qui, elle aussi, vaut son pesant d'insolite. Histoire sans doute de conforter la thèse de l'accusation ou des experts officiels pour qui Nicole Berneron est morte en présentant tous les signes d'une asphyxie consécutive à une administration de protoxyde d'azote pur, un médecin, dont le nom n'a pas été livré à l'audience mais cela semblait pour les initiés n'être qu'un secret de Polichinelle, a eu l'idée de pratiquer, dans une ville de France, une intervention comparable à celle de Poitiers. C'est-à-dire d'administrer, mais cette fois à un malade en état de coma dépassé, une anesthésie consistant d'abord à lui faire respirer un mélange d'air et d'oxygène suivi d'une inhalation de protoxyde d'azote pur.

Et cela à la seule fin de pouvoir faire connaître à Poitiers que les symptômes constatés étaient exactement ceux qu'avait observés et décrits le professeur Mériel.

Pour faire grand bruit la nouvelle a fait grand bruit. Mais non pas tellement parce qu'elle contribuait à ruiner les efforts de la défense du docteur Diallo pour qui la cause de la mort de Nicole Berneron ne peut être le résultat d'une administration de protoxyde d'azote pur mais peut s'expliquer de bien d'autres façons, mais d'abord parce qu'elle faisait apparaître ceci : un médecin, sans qu'aient été consultés le comité d'éthique ni la famille du malade en coma dépassé promu cobaye et à des fins non plus thérapeutiques mais franchement médico-légales, avait estimé pouvoir s'autoriser à conduire pareille expérience.

Mais le plus surprenant fut que cette nouvelle nous fut benoîtement donnée, mardi 23 février, en pleine audience du procès Diallo-Archambeau-Mériel par l'un des experts les plus vénérés et les plus renommés de la vaste cohorte rassemblée sur les rives du Clain, M. le professeur honoraire Jean Lassner.

M. Lassner venait, en cet instant, d'écouter un de ses confrères de la jeune génération, le professeur André Lienhardt, enseignant à l'université de Paris et chef du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Saint-Antoine. Cet homme jeune, vif, disert, convaincu, souple comme un roseau, agile comme un tennisman, venait d'exposer avec beaucoup de minutie pourquoi, au contraire de MM. Lassner et Cara, il ne croyait pas, lui, que Nicole Berneron avait succombé à une asphyxie due à une administration de protoxyde d'azote pur par un médecin qui croyait alors insuffler de l'oxygène.

M. Lienhardt avait dit notamment, que l'intoxication massive au protoxyde d'azote, a pour premier signe l'apparition d'une cyanose intense donnant à la victime une couleur bleu-gris généralisée de la tête aux pieds. Car, rappelait-il, les photographies qui furent prises du corps après le décès montrent une femme rose pâle présentant seulement des signes bleutés au lobe de l'oreille, au coin des lèvres et aux ongles.

Dès lors, avait poursuivi M. Lienhardt, on ne peut conclure raisonnablement à un décès par administration de protoxyde d'azote pur. La cyanose présentée aux oreilles, aux lèvres et aux doigts est le signe de tout autre chose. A son avis, on est en droit d'incriminer un arrêt cardiaque résultant d'une intoxication due à l'usage de médicaments dépresseurs, en l'occurrence des halogènes. Il avait aussi longuement incriminé la façon dont les toxicologues désignés par le juge d'instruction, le professeur Roger Le Breton et sa collaboratrice habituelle, le docteur Judith Garat, avaient opéré pour soutenir que la teneur du sang en protoxyde d'azote de Nicole Berneron après son décès était considérable.

Une quasi-jubilation

D'ailleurs, ces deux toxicologues, qui venaient de faire savoir au président Arrighi l'impossibilité où ils se trouvaient l'un et l'autre, pour des raisons de maladies, de paraître à la barre de la cour d'assises de la Vienne, n'avaient-ils pas écrit eux-mêmes dans leur lettre d'excuses qu'en tout état de cause il était *« illusoire de vouloir tirer quoi que ce soit des dosages qu'ils avaient opérés »* étant données les mauvaises conditions de prélèvement de sang ?

Bref, le professeur Lienhardt s'en donnait visiblement à cœur joie : *« Il est clairement démontré,* disait-il avec volubilité et dans une quasi-jubilation, *qu'il est impossible de tirer quoi que ce soit de pareils résultats toxicologiques. J'irai même plus loin : tenter de vouloir le faire ce n'est pas montrer une rigueur scientifique acceptable. »*

M. Lienhardt, mais aussi les professeurs Pierre Viars, chef du département d'anesthésie à la Salpêtrière, Jean Bignon, Jean-Pierre Haberer, Albert Van Steenberge, de Bruxelles, Eric Perreault, venu tout exprès de Montréal, Claude Lapendry, Ernest Echter, professeur à Paris-VII, et jusqu'à Mme Malègue, chef du service d'anesthésie à l'hôpital de Créteil, allaient tous se montrer critiques et avoir, bien souvent, la dent dure pour le professeur Mériel.

> *Après un coup pareil,*
> *allez donc vous attacher*
> *à tout ce qui peut se dire*
> *sur les causes et les effets d'un hypoxie*
> *ou d'une anoxie,*
> *d'un syndrome de Mendelson*
> *ou d'une administration d'atropine...*

Ils disaient en substance à peu près ceci : le tableau clinique présenté par Nicole Berneron, tant à travers la feuille d'anesthésie établie au CHU de Poitiers durant son opération que dans les rapports officiels, n'est pas celui d'une mort par administration de protoxyde d'azote pur. Précisons à ce sujet que le protoxyde d'azote n'est pas en lui-même nocif ni toxique. Mais son administration en quantité massive revient à réduire la teneur de l'air respiré en oxygène et d'une façon telle que cette teneur peut tomber à 10 % et même moins, quels que soient les signes observés.

D'abord une bradycardie, une chute du rythme cardiaque, une baisse de tension artérielle, un pouls capillaire et une absence de cyanose généralisée. Cela, disaient à peu près tous les médecins alertés par la défense, ce sont les signes d'une surdose des agents halogènes administrés pour faire baisser la tension artérielle et réduire les saignements s'agissant d'une opération au niveau du cou. Mais cette anesthésie paraissait avoir été, pour certains, trop lourde étant donnée l'opération à intervenir.

« Je dis, exposait le professeur André Lienhardt pour revenir à lui, *que le tableau clinique présenté s'apparente à celui d'une surdose en agents halogènes et la moindre des choses eût été que l'on procédât aussi à un dosage de ce produit dans le sang de la victime. Est-ce là le seul facteur de la mort ? Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est que si j'avais trouvé le moindre argument me permettant de penser qu'un médecin ait pu se livrer à un bricolage, pour, au détriment d'un malade, prendre des risques insensés, on ne m'aurait pas trouvé de ce côté-ci. Et d'ailleurs, je comprends mal qu'on ait laissé de nouveau travailler quelqu'un qui se serait vraiment livré à un acte pareil. »*

Riposte progressive

Le professeur Lienhardt, qu'on le veuille ou non, en avait imposé. Et c'est dans le contexte de sa déposition qu'on allait avoir, de la part du professeur Lassner, la révélation de l'expérience faite sur un malade en état de coma dépassé.

M. Lassner fut progressif dans sa riposte. Il fit savoir, pour commencer, qu'il regrettait de ne pas pouvoir suivre M. Lienhardt, son brillant cadet, dans ses conclusions et que celui-ci ne pouvait se tenir pour unique dépositaire de la vérité, qu'il convenait pour lui d'être plus tolérant dans ses jugements.

M. Lienhardt en convenait volontiers, mais ne changeait pas d'un iota pour autant.

C'est alors que le professeur Lassner lâcha sa révélation en des termes qu'il ne faut pas trahir, chaque mot prenant ici toute son importance.

« Je partage avec M. Lienhardt, dit tout d'abord, *l'horreur qu'il peut y avoir à l'idée qu'un médecin puisse se livrer à une manipulation dangereuse pour un malade. Mais cela ne doit pas conduire pour autant à vouloir exclure à tout prix cette éventualité en cherchant délibérément une autre cause à l'accident. Il ne faut pas privilégier une hypohèse par rapport à une autre. »*

Alors, vient la suite : *« Je vais d'ailleurs apporter à mon contradicteur un élément supplémentaire : une inhalation hors protoxyde d'azote suivie d'une inhalation de protoxyde d'azote pur a été infligée par un de nos collègues délibérément à un malade. C'est un geste, je le dis tout net, que je réprouve de la façon la plus formelle. Je dois dire, de surcroît, que cet effet a été conduit sur un sujet que l'on tenait pour mort, c'est-à-dire en coma dépassé. L'opération, légalement, n'est pas répréhensible...*

– Quelle horreur ! s'exclame Me Henri Leclerc, abasourdi.

– Merci, maître, rétorqua M. Lassner.

– Il nous faut celui qui a fait çà, lança encore Me Leclerc. *Je suis révolté que l'on vienne nous parler d'une expérience de cette nature au moment où l'on se sent mis en difficulté. Que n'avez-vous dit plus tôt qu'une telle expérience avait eu lieu, nous aurions pu nous renseigner et vous répondre.*

– C'est tout récent, expliqua alors M. Lassner d'un air candide. *Je connais l'affaire personnellement depuis avant-hier. Je crois qu'elle est survenue quelques jours avant. Donc, l'expérience existe et je peux même vous dire qu'elle a été enregistrée, qu'il y a une cassette qui nous montre le déroulement et les résultats. J'ajoute que le sujet n'a pas pâti de l'expérience, qu'il est toujours en état de survie. Or qu'a-t-on constaté ? Exactement ce qui a été constaté sur Nicole Berneron : il n'y a pas eu de cyanose intense, l'inhalation ultérieure du protoxyde d'azote pur a conduit à un ralentissement du cœur en deux minutes rapidement réversible et rattrapé dès que le mélange a été fait avec de l'oxygène. Cela confond donc en tous points la démonstration des collègues que l'on m'impose. »*

L'embarras du président

Le professeur Lienhardt montra une réaction singulière. Certes, il fit savoir, lui aussi, qu'il réprouvait ce qui s'était passé. Mais il retenait surtout que les résultats dont on lui parlait *« ne contredisaient en rien ce que j'ai dit. Ce malade pouvait-il d'ailleurs être comparé à Mme Berneron ? Quel était son taux en hémoglobine ? »*.

On se remettait ainsi à discuter comme si rien de particulier ne venait de se passer. Il fallut que Me Pierre Chaigne, défenseur du docteur Diallo avec Me Leclerc, se manifeste. Cette expérience qui devait confondre les experts de la défense, où avait-elle été faite et par qui ?

« Je suis prêt à vous le dire, monsieur le président, si vous le souhaitez, déclarait M. Lassner. *Je peux même vous fournir toutes les indications médicales et la bande enregistrée dont je vous ai parlé. »*

Mais le président Arrighi, déjà fort en peine avec son procès, fit comprendre sans détours qu'il n'avait aucune envie d'aller se compliquer encore l'existence avec une affaire qui ne pouvait apparaître que déplaisante.

« Ce sont, dit-il, *certes des éléments nouveaux. Mais chacun ici apporte les siens chaque jour. On fait d'ailleurs couramment des prélèvements d'organes sur les sujets en coma dépassé.*

– Certes, rétorqua Me Leclerc, *mais cela se fait dans un but thérapeutique et la loi y met ses conditions. Ici, on a innové en dehors de toute loi. Le conseil de l'ordre des médecins ne manquera certainement pas d'être intéressé. »*

Le président Arrighi devait trancher : *« Je réprouve comme vous ce qui s'est passé, mais cette expérience n'est pas notre affaire.*

– Evidemment, dit le professeur Lassner, *il va sans dire que je n'ai été pour rien dans cette opération. Moi, je ne défends ici aucune thèse, je suis là dans l'intérêt de la vérité... »*

L'affaire ne devait pas rester sans suite et déjà, en dehors du palais de justice de Poitiers, on sait ce qu'il en est advenu et l'agitation qui entoure cette « première » insolite. Elle aura sur l'audience, qu'on le veuille ou non, ses propres effets. Déjà, en racontant cette petite histoire, M. Lassner a, volontairement ou non, fait passer pour beaucoup au second plan tout ce qui s'est dit pour montrer que la mort de Nicole Berneron a pu avoir d'autres causes que celles retenues par l'accusation et par le professeur Mériel.

Mais, après un coup pareil, allez donc vous attacher à tout ce qui peut se dire sur les causes et les effets d'une hypoxie ou d'une anoxie, d'un syndrome de Mendelson ou d'une administration d'atropine.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Coma dépassé et état végétatif chronique

Peut-on expérimenter sur des malades en état de coma ? La question a été publiquement soulevée, le 23 avril 1985, par le professeur Alain Milhaud (CHU d'Amiens). Ce jour-là, un jeune homme accidentellement plongé depuis trois ans dans un coma profond, *a priori* irréversible, était l'objet d'une première mondiale. Il s'agissait, pour l'équipe d'Amiens, de démontrer, *in vivo*, qu'il était possible d'injecter du sang par voie osseuse.

En octobre 1985, le professeur Milhaud relatait son expérience lors de la dixième réunion d'anesthésie-réanimation et oxyologie *(le Monde* du 20 novembre 1985). Aussitôt, le scandale éclatait. Le Comité national d'éthique rendait public le 15 décembre 1986 un avis rappelant, en particulier, ce qui différencie les états végétatifs chroniques des comas dépassés : *« Le coma dépassé est la perte irréversible de toutes les fonctions de l'ensemble du cerveau, du tronc cérébral et des hémisphères, ce qu'attestent notamment les tracés plats électroencéphalographiques dûment vérifiés. En revanche, dans les états végétatifs chroniques, les malades gardent des fonctions végétatives, à condition que des soins excellents soient pratiqués. »*

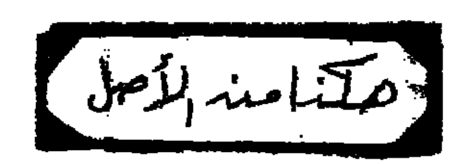
Le Comité d'éthique ajoutait que, en ce qui concerne les essais thérapeutiques sur les malades en état végétatif chronique, il s'opposait formellement aux formules du professeur Milhaud selon lesquelles ces malades seraient *« des modèles humains presque parfaits »* et constitueraient *« des intermédiaires entre l'animal et l'homme ».« Ce sont,* poursuivait le Comité d'éthique, *des êtres humains, qui ont d'autant plus droit au respect dû à la personne humaine qu'ils se trouvent en état de grande fragilité. »*

Dans son avis, le Comité d'éthique faisait bien la distinction entre les états végétatifs chroniques et les comas dépassés. L'expérimentation relatée par le professeur Lassner concernait, elle, un homme en état de mort cérébrale. Ce diagnostic repose avant tout sur *« l'épreuve de débranchement à l'oxygène »* qui permet de noter l'absence de reprise d'une ventilation spontanée lorsque le sujet n'est plus mis sous ventilation artificielle. Le coma dépassé se traduit, sans assistance médicale, par une perte des trois fonctions végétatives fondamentales : arrêt respiratoire, collapsus circulatoire et dérèglement thermique. Le fait de pouvoir utiliser les patients en coma dépassé comme donneurs d'organes est prévu par plusieurs textes, dont en particulier *« la circulaire Jeanneney »* du nom du ministre des affaires sociales en 1968.

Le 28 janvier 1987, le professeur Milhaud comparaissait devant le conseil régional de l'ordre des médecins de Picardie sur plainte de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Ayant reçu un blâme, il décidait alors de faire appel devant le conseil national de l'ordre des médecins.

Pareille plainte sera-t-elle aujourd'hui à nouveau déposée s'agissant, cette fois, d'une expérimentation faite, sans l'accord du Comité d'éthique, sur un patient en état de coma dépassé ?

FRANCK NOUCHI.



Fonction Publique :
Quelle Retraite ?

Les fonctionnaires sont aujourd'hui plus de 4 millions en France, représentant à peu près 1/6 de la population active. D'ici à l'an 2000, un fonctionnaire sur deux, selon les secteurs, prendra sa retraite entre 50 et 60 ans. Il sera en pleine possession de ses moyens intellectuels et physiques, prêt à profiter pleinement de sa retraite. Mais au fait, quelle retraite ?

La retraite à 75 % de son dernier salaire, comme le prévoit la loi. Oui, à condition d'avoir accompli ses 37 ans et demi minimum de carrière active. Cette retraite maximale représente déjà une sérieuse amputation de pouvoir d'achat. Mais avec un début de carrière de plus en plus tardif, la moyenne du recrutement actuel se faisant vers 25 ans, c'est plutôt 70 % et même souvent moins, de son dernier traitement brut que touchera le fonctionnaire retraité des années qui viennent.

Cette fois, on entre dans une retraite qui ne vous laisse pas les ressources nécessaires pour réaliser des projets que vous auriez enfin le temps de mettre à exécution.

Comment faire face à la perspective de cette retraite incomplète et donc minorée ? Une solution : souscrire un complément-retraite. Ils fleurissent aujourd'hui dans le secteur privé, banques et assurances. Le mouvement mutualiste, lui, a pris conscience depuis longtemps du problème. A l'initiative de la MRIFEN*, un complément-retraite original et intéressant a été mis au point et lancé dès 1949 au bénéfice des fonctionnaires de l'Éducation Nationale. Sa formule simple, souple et vraiment avantageuse pour les souscripteurs, a été adoptée récemment par d'autres mutuelles, comme la MGPTT et la Mutualité Fonction Publique***. Plus de 180 000 sociétaires ont déjà choisi de se construire, grâce à lui, une retraite solide débouchant sur un nouveau départ dans la vie.**

Ce complément-retraite est aujourd'hui proposé sous le nom de CREF à l'ensemble de la Fonction Publique.

Un événement dans le monde de la prévoyance. Une preuve que la solidarité mutualiste est plus vivante que jamais dans la Fonction Publique.

exTenso

Complément-retraite : la solution mutualiste

Les compléments-retraite sont à l'ordre du jour : chaque banque, chaque compagnie d'assurance propose aujourd'hui le sien, arguments alléchants à l'appui. Ce sont tous des produits de capitalisation pure, intéressants certes, quand la conjoncture est favorable, mais soumis aux fluctuations de celle-ci et exposés aux risques des marchés financiers.

La solution mutualiste, en l'occurrence le CREF, présente une approche différente qui apporte une sécurité très grande aux souscripteurs par une double protection de leur épargne.

Répartition/capitalisation : la sécurité

Le CREF est un complément-retraite qui associe en effet capitalisation et répartition. Cette double assise, conforme à l'éthique mutualiste de la solidarité des actifs envers les retraités, garantit la solidité du CREF, moins sensible que les formules purement individuelles aux aléas de l'environnement économique et financier.

Gestion mutualiste : une garantie pour l'adhérent

Dans le cadre de la gestion mutualiste du CREF, il n'y a ni actionnaires à rémunérer, ni vendeurs à commissionner. Le CREF est en effet proposé par un réseau de militants bénévoles. Les frais de fonctionnement et de gestion sont ainsi réduits au strict minimum.

De plus, nos mutuelles retraite gèrent le patrimoine à long terme en absorbant sans heurt les soubresauts quelquefois importants du cours des valeurs mobilières. La présence dans nos actifs de nombreux immeubles de très grande qualité garantit la sécurité globale du système.

Une telle gestion a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. Elle justifie la confiance des adhérents notamment lorsque les marchés financiers provoquent des mécomptes douloureux chez les épargnants.

8 options : la souplesse

Le CREF a été conçu pour répondre au caractère spécifique de la carrière dans la Fonction Publique.

Il propose en effet 8 options de cotisation permettant à l'adhérent de choisir celle qui correspond à son niveau de ressources à chaque étape de sa carrière. En changeant d'option au fur et à mesure que ses moyens le lui permettent, l'adhérent peut ainsi bénéficier, le jour de sa retraite, du complément-retraite le plus élevé sans avoir jamais fait un effort trop difficile pour y parvenir.

Jusqu'à 4 000 F par mois

A l'option 8, la plus élevée, correspond actuellement une allocation retraite mensuelle de 2 000 F.

Mais comme le conjoint peut également souscrire, même s'il n'appartient pas à la Fonction Publique et même s'il n'exerce aucune activité, c'est jusqu'à 4 000 F par mois que le CREF peut assurer à un couple. Et ce montant est indexé sur le traitement des fonctionnaires.

Des impôts en moins

Le CREF bénéficie d'avantages fiscaux prévus par la loi de finances. Pour 1988, la réduction d'impôt pour les cotisants peut atteindre 1 000 F plus 250 F par enfant à charge.

Les sommes perçues à la retraite ne sont prises en compte dans les revenus imposables que pour 50 %, 40 %, 30 % de leur montant selon l'âge à la liquidation des droits (55, 60, 70 ans). Le CREF, c'est donc aussi des impôts en moins.

Des avantages en plus

De nombreux autres avantages sont liés au CREF. Par exemple :

- La réversibilité à 100 % des droits acquis au conjoint en cas de décès.
- Le conjoint ou concubin peut adhérer, même s'il n'est pas fonctionnaire, même s'il n'exerce aucune profession.

Solidarité - efficacité

Avec le CREF, les personnels de la Fonction Publique bénéficient d'un complément-retraite sur mesure dans le cadre du mouvement mutualiste. Ce mouvement apporte ainsi, à l'un des problèmes de notre temps, une réponse à la fois efficace et solidaire.

**Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale.*
***Mutuelle Générale des PTT.*
****Ex-Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État (FNMFAE).*

DES CHOIX PROMETTEURS

16 Septembre 1986 - 10 Octobre 1987 : deux dates importantes dans le monde mutualiste et plus précisément dans le secteur "retraites".

Les choix faits par la M.G.P.T.T. et récemment la Mutualité Fonction Publique du Complément-Retraite (prestation créée par la Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale) constituent un événement important.

Les produits "retraite" ne manquaient pas – le CREF vient de l'emporter, s'ouvrant en un an à l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'État.

Aux deux grands secteurs – Éducation Nationale et P.T.T. – se sont déjà jointes au 1er Janvier 1988, les Mutuelles des Impôts, du Trésor, de l'Agriculture, de l'Aviation Civile, de la Marine, de la Police, de l'Industrie, de l'Imprimerie Nationale, de l'O.R.T.F. Sous l'égide de la Mutualité Fonction Publique, d'autres mutuelles rejoindront prochainement ce groupe majoritaire.

Le CREF, produit original et sûr, avance sur le terrain de la retraite, démontrant chaque jour que la solution mutualiste apporte plus de garanties à ceux qui, toujours plus nombreux, font le bon choix.

NUMERO VERT 05.08.20.00
APPEL GRATUIT

RÉPARTITION DES FONDS PLACÉS AU 31/12/1986

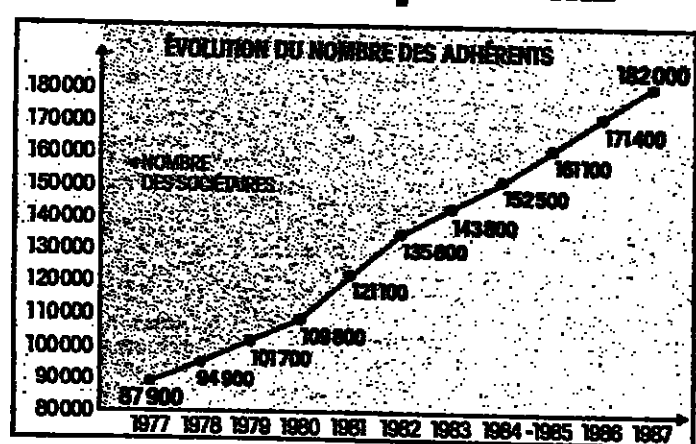
OBLIGATIONS (70,2%)
ACTIONS (1,5%)
PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS (6,4%)

GÉRÉ PAR LES ADHÉRENTS

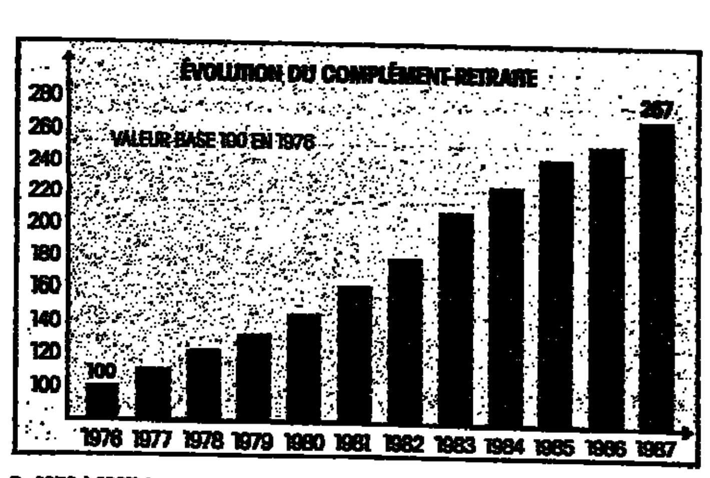
Le CREF est un complément-retraite entièrement géré par les adhérents. Il est diffusé par un réseau de militants bénévoles et la gestion des fonds recueillis est confiée non pas à des organismes privés, mais à des représentants des adhérents. Les frais de fonctionnement sont ainsi réduits au minimum. Le + mutualiste, c'est ça : tout par les adhérents, tout pour les adhérents.



Les chiffres parlent…



Le nombre des adhérents a doublé en 10 ans grâce à une progression régulière et continue.



De 1976 à 1987, le montant de l'allocation versée a été multiplié par 2,6 quelle que soit l'option choisie.

Veuillez envoyer ce bon à CREF
1, rue Paul Baudry
75008 Paris.
Je voudrais recevoir, sans engagement de ma part, une proposition d'adhésion.

NOM : ____
PRÉNOM : ____
PROFESSION : ____
DATE DE NAISSANCE : __ __ 19__
AGE DE DÉPART A LA RETRAITE __
DOMICILE : ____
LOCALITÉ : ____
CODE POSTAL : ____

280

Société

Procès de Poitiers et utilisation d'un cobaye humain

Une apparence de vie...

L'expérimentation évoquée au procès de Poitiers par le professeur Jean Lassner sur un patient en état de coma dépassé a été conduite en réalité sur un homme mort, selon la définition légale adoptée par la France et par la plupart des pays du monde.

Le critère de cette mort est celui de la destruction totale du cerveau, vérifiée par nombre de signes et notamment l'absence de toute activité cérébrale que manifeste l'électroencéphalogramme inerte, « plat », de façon répétée et continue. Ce critère cérébral de la mort a été adopté lorsque le progrès des techniques de réanimation, qui permettent de maintenir par la respiration artificielle, par la circulation artificielle, par l'épuration rénale artificielle, les signes apparents de la vie a conduit à des situations, décrites notamment en son temps par le professeur Hamburger, où l'autopsie finalement décidée montrait que le crâne ne contenait plus qu'un liquide visqueux.

Autrement dit, que l'on maintenait artificiellement l'apparence de la vie sur un cadavre.

Ce maintien, durant de courtes périodes, est nécessaire lorsque des prélèvements d'organes doivent être effectués sur le cadavre en question, comme l'autorise la loi française, sauf lorsque le sujet ou ses proches s'y sont opposés formellement.

L'expérimentation sur des cadavres ainsi maintenus artificiellement dans une apparence de vie tissulaire est loin d'être une première, et peut avoir une utilité évidente dans les progrès de la médecine.

Durant plusieurs mois – et années – le département d'anesthésie-réanimation, dirigés par le professeur P. Eriy, et le département de pharmacologie clinique, dont est responsable le professeur Albin, à l'hôpital universitaire Pellegrin de Bordeaux, ont pratiqué de telles expériences. Leurs équipes, dirigées par le Docteur P. Maurette, ont notamment étudié sur ces « cadavres » les possibilités de réaction du système nerveux sympathique après injection de naloxone (un antagoniste spécifique des opiacés).

L'accord des proches

Une publication émanant de ces équipes renommées (1) montre d'une part les résultats obtenus sur vingt-huit patients en état de mort cérébrale, et d'autre part que ces injections conduisent à une augmentation de la pression artérielle, par action directe sur le système sympathique. Ce type d'expérience a pour objet d' *« apporter des éléments thérapeutiques nouveaux à l'anesthésiste, confronté si souvent aux états d'hypertonie ou d'hypotonie sympathique »*, en l'éclairant sur le rôle exact des « morphines naturelles » ou enképhalines dans le contrôle de ce système autonome.

L'expérience dont le professeur Lassner a fait état pourrait être blâmée si elle avait pour seul objet d'apporter une indication – fût-elle importante – lors d'un débat judiciaire en responsabilité médicale. Mais il n'est sans doute pas inutile de savoir, par le biais de cette expérience, qu'un sujet auquel des doses excessives de protoxyde d'azote sont insufflées voit sa pression sanguine s'effondrer (ce qu'a constaté le professeur Mériel sur Mme Bernaron) sans pour autant qu'apparaissent les signes classiques d'asphyxie, à savoir la cyanose, ou bleuissement accentué de la peau et des muqueuses, que le même professeur Mériel recherchait en vain.

Une telle donnée peut inspirer des conduites thérapeutiques salvatrices, basées sur un diagnostic, ou un soupçon de diagnostic, plus précis que ce que l'on a pu voir au CHU de Poitiers.

Autant l'expérimentation pure, sans bénéfice direct pour le patient, entreprise sur un sujet comateux mais dont le cerveau est toujours vivant paraît intolérable, autant les préjugés qui entourent encore l'éventualité de recherches sur un cadavre semblent relever de concepts archaïques, si respectables soient-ils.

Mais il doit rester clair que, partout et toujours, l'accord des proches dûment informés doit rester la règle morale absolue, devant laquelle l'intérêt de la science, celui de la médecine, celui de futurs malades, ne peuvent que s'incliner.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *In Agressologie*, 1986, 27-2 et *In Agressologie*, 1985. 26-1.

Selon des sondages

L'« effet Gorbatchev » menacerait le consensus des Francais en matière de défense nationale

Les Français semblent, aujourd'hui, moins redouter la menace militaire soviétique que la montée du terrorisme international, qui trouverait son origine dans certains pays islamiques. Cette constatation apparaît dans les résultats des sondages que, chaque année, le ministère de la défense fait réaliser auprès d'échantillons représentatifs de la population française et dont une récente analyse est publiée dans le numéro de février de la revue mensuelle *Armées d'aujourd'hui*, éditée par le Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). De ces sondages, il ressort également qu'un Français sur deux estime que la France devrait imiter les Etats-Unis et l'Union soviétique dans leur effort de réduire ensemble leurs armements nucléaires.

C'est probablement la principale originalité de ces sondages d'opinion, réalisés entre mai et décembre 1987, que de révéler que les Français sont moins attentifs qu'auparavant à ce qui peut se passer à l'Est. Ainsi, 17 % des personnes interrogées citent l'Union soviétique comme le premier pays menaçant, à l'heure actuelle, la paix dans le monde, quand, en revanche, l'Iran arrive en tête (77 %), suivi de la Libye (54 %), de l'Irak (33 %) et de la Syrie (18 %).

« L'Union soviétique, écrit le lieutenant-colonel Le Bourg, qui commente ces sondages dans *Armées d'aujourd'hui, paraît être la grande bénéficiaire de cette nouvelle perception des menaces qui s'appuie, pour l'opinion, sur des faits concrets (attentats terroristes, prises d'otages, guerre du Golfe) et fortement médiatisés alors que la menace militaire soviétique paraît plus diffuse, voire, dit-on, surévaluée. »*

Plus sympathique que Mme Thatcher

« Finalement, l'Union soviétique retrouve le statut d'une puissance globalement peu menaçante pour la paix du monde, ajoute l'officier du SIRPA, *peut-être grâce à la volonté d'aboutir qu'elle semble manifester dans les négociations sur le désarmement et à l'impact médiatique de M. Gorbatchev. »* C'est si vrai, du reste, que 50,3 % des Français interrogés estiment que la France devrait imiter les Etats-Unis et l'Union soviétique dans l'hypothèse où ces deux pays décideraient de réduire leurs armements nucléaires.

Entre les deux tiers et les trois quarts des Français sondés par le SIRPA approuveraient que les armées soient employées hors d'Europe pour *« détruire un foyer du terrorisme »* (70 %), préserver la vie des ressortissants français à l'étranger (67 %) et obtenir la libération d'otages (65 %).

En revanche, ils ne sont plus que 56,5 % à approuver la présence de troupes françaises en Allemagne fédérale, dans le cadre de l'appartenance de la France à l'alliance atlantique, et 24 % à se dire préoccupés par une attaque nucléaire, voire 6 % à se montrer inquiets à la perspective d'une occupation militaire après une attaque classique. *« Si les Français semblaient jusqu'ici, apparemment, moins sensibles que les autres Européens à l'« effet Gorbatchev »*, écrit le lieutenant-colonel Le Bourg, *les sondages les plus récents montrent qu'ils commencent aussi à modifier leurs opinions dans un sens favorable au secrétaire général du Parti communiste soviétique. »* M. Gorbatchev paraît même plus sympathique aux Français que Mme Margaret Thatcher.

Cette nouvelle perception des menaces dans le monde pourrait avoir, à terme, des conséquences sur le consensus qui est censé exister entre Français en matière de défense.

Dans la mesure où la supériorité du pacte de Varsovie apparaît peut-être moins évidente, on note, en effet, une moindre adhésion des Français à l'effort militaire de leur pays. Ainsi, les partisans d'une diminution des dépenses militaires, quoique toujours minoritaires, atteignent le pourcentage record de 31 % (6 points de plus qu'en 1986), et une très légère majorité de Français approuvent le renforcement et la modernisation de la force de dissuasion (51 %, au lieu de 55 % en 1986). *« Un effort de communication devra être mené, à l'évidence, pour expliquer aux Français la globalité de la défense »*, conclut l'officier dans *Armées d'aujourd'hui.*

Une exposition sur les handicapés à la Cité des sciences de La Villette

« L'homme réparé »

« L'homme réparé » : c'est parce que l'expression est provoquante qu'elle a été choisie pour titre de l'exposition qui s'ouvre à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris (1), et que le président de la République devait inaugurer le mercredi 24 février. Cette exposition sur les avancées de la technique, de la biologie ou de la médecine pour améliorer le confort des handicapés prêtera sans doute à controverse.

Offrant à la vue et au toucher des visiteurs nombre d'objets et de maquettes variés, de textes et de documents audiovisuels, les organisateurs se sont certes adressés aux personnes ayant des difficultés, mais aussi – et peut-être surtout – aux hommes et femmes valides afin d'*« améliorer leur information réciproque »*. Mieux, ils ont voulu mener un *« combat »* contre la marginalisation des cinq millions de Français qui – selon l'estimation de l'OMS – souffriraient à des titres divers d'un handicap.

L'idée est généreuse, et il n'était sans doute pas inutile de réaffirmer, comme l'a fait devant la presse le commissaire général de la manifestation, M. Louis Avan, le droit pour tous à la *« citoyenneté pleine et entière »*. Encore aurait-il fallu que cette intention fût explicite pour le visiteur.

Certes, on ne peut que féliciter les organisateurs d'avoir *« exposé les infortunes (...) sans fausse pudeur, sans chagrin et sans triomphe »*, comme le dit M. Chaput, et d'avoir su ajouter à leurs présentations une note d'humour. Mais, à parcourir les deux salles consacrées à l'exposition, où des prothèses en tout genre côtoient une automobile accidentée, où sont mêlés des *« murs évocateurs »* retraçant les catastrophes de Bhopal ou de Tchernobyl et des modèles de cannes anciennes, où l'on passe sans transition de l'anomalie génétique aux cœurs artificiels, on retire l'impression générale d'une mosaïque dont la cohérence et la logique sont loin d'être apparentes. Peut-être en ira-t-il autrement pour ceux qui prendront le temps d'assister aux débats et rencontres organisés autour de l'exposition.

E. G.

★ Du 25 février au 31 juillet, Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris.

(1) Exposition réalisée avec le concours de la Mutualité française, de la Mutualité de la fonction publique, de la MGEN, de l'INSERM, de France-Telecom et de la Fondation de France.

Le procès d'Action directe devant la cour d'assises spéciale de Paris

Le « grand amour » d'une repentie

La grève de la faim observée par Jean-Marc Rouillan a fini par faire tellement de bruit que l'on oublie parfois qu'il est tout banalement jugé, cette semaine, pour deux attaques à main armée de petite envergure datent de 1983. Le premier dans une bijouterie Aldebert, en plein centre de Paris, fut assez pitoyable et rapporta à ses auteurs 61 000 francs ; le second, plus tragique, puisqu'un terroriste italien y trouva la mort, leur procura 360 000 francs puisés dans la caisse d'une succursale de la Société générale, avenue de Villiers.

Voilà les faits, tout bêtes mais têtus, reprochés à Jean-Marc Rouillan et à ses camarades, muets, mardi 23 février, comme ils le furent la veille. A défaut de précision, quelques silhouettes sont apparues plus nettement au cours des débats de la cour d'assises spéciale. Ainsi de Jean-Marc Rouillan, qui a écouté sans émettre la moindre protestation le rapport du docteur Michel Dubec, expert psychiatre.

Pour ce dernier, aucun doute : *« Rouillan aime bavarder »*, ce qui explique, probablement, qu'il ait accordé en 1987 trois longs entretiens à cet expert. Le chef présumé d'Action directe, en dépit d'un choix toujours renouvelé pour la clandestinité à chaque fois qu'il est sorti de prison, manifesterait ainsi *« une appétence relationnelle forte »*.

Faut-il dire adieu au mythe d'un homme venu au terrorisme à cause d'une petite enfance difficile et d'une adolescence malheureuse ? Là encore, le docteur Dubec a été clair : Rouillan a eu *« une enfance particulièrement tranquille et heureuse »*. Et, s'il est venu au militantisme antifranquiste vers l'âge de dix-sept ans puis au terrorisme, c'est pour être en accord avec ses idées.

« C'est un fabricant de la vie, la vie toute simple, sans romantisme », a expliqué l'expert.

Rouillan est convaincu que ses choix sont uniquement guidés par la doctrine du communisme révolutionnaire et dépourvus de toute dimension personnelle. Il est persuadé, précise l'expert, que ses actes gênent directement le fonctionnement du système capitaliste. Aussi doit-il penser que cette grève de la faim émeut la France entière et être tout surpris de constater, jour après jour, que la cour d'assises spéciale passe outre à la demande de renvoi du procès formulée par son avocat.

Le cas de Frédérique Germain, communément qualifiée de « repentie », est singulièrement différent. Seule parmi les six accusés à accepter de parler, elle a longuement raconté – parfois pressée de questions – l'histoire d'une jeune fille docteur en droit, conseil juridique chez Esso, sombrant dans le crime par amour pour Claude Halfen, membre d'Action directe.

Ce méchant chromo ferait sourire si Frédérique Germain ne le défendait aussi vaillamment, plus portée à reconnaître sa *« naïveté »* que ses fautes, rendant compte avec force détails de ce que pouvaient être les pressions qui s'exerçaient alors sur elle. Du reste, interrogée sur la raison qui lui fit accepter comme cadeau un tailleur de chez Old England offert par Régis Schleicher et Claude Halfen, elle répondit, légèrement provocante : *« J'aime beaucoup les cadeaux et je ne les refuse jamais. »* Régis Schleicher, jusqu'à présent muet, souffla suffisamment fort pour qu'on l'entende : un *« On t'en fera un ! »* lourd de sous-entendus.

Sans se désarçonner, cette accusée à part qui bénéficie aujourd'hui de la protection de la police, a conclu sa longue déposition en expliquant qu'elle avait participé au piteux hold-up de la bijouterie Aldebert sous la menace de ses anciens camarades, mais aussi afin de *« jouer un rôle de protection pour Claude Halfen »*. Ce n'est qu'après, l'en croire, qu'elle réalisa que son *« grand amour »* l'avait entraînée trop loin.

Suite des débats mercredi 24 février.

LAURENT GREILSAMER.

REPÈRES

Enfants « enlevés »

Une commission arbitrale est demandée

Une délégation de députés RPR, UDF, PS et PC, accompagnée de la présidente du Collectif de solidarité aux mères d'enfants enlevés, Mme Annie Sugier, a été reçue, mardi 23 février, par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, au sujet des négociations franco-algériennes sur les enfants de couples mixtes aujourd'hui séparés. Les membres de la délégation ont souhaité la signature rapide d'une convention entre les deux pays et la *« mise en place d'une commission arbitrale »* pour régler les dossiers en litige.

Espace

Le programme japonais en orbite

Les Japonais ont lancé, vendredi 19 février, un satellite de télécommunications depuis leur base de tir située au sud du pays, dans l'île de Tanegashima. Ce satellite de 550 kilos, qui porte le nom de code de CS-3 A, a été placé sur son orbite de transfert par une fusée H-1, dont le premier exemplaire fut tiré avec succès le 27 août 1987. Ce lanceur, équipé d'un étage à moteur cryogénique de conception entièrement japonais, réalisé par Mitsubishi Heavy Industries, constitue l'avant-dernière étape du programme spatial japonais, qui doit donner lieu au développement d'un lanceur H-2 capable de placer 2 tonnes sur orbite géostationnaire et de prendre place sur le marché mondial des services de lancement dans le milieu des années 90.

Luthériens

Trois futurs pasteurs homosexuels

Trois étudiants de théologie de la faculté luthérienne du Pacifique à Berkeley (Californie), ayant déjà reçu de leur Eglise l'autorisation de devenir pasteur, ont déclaré, le 23 février, qu'ils étaient homosexuels. Ils doivent recevoir leur diplôme en mai prochain et maintiennent leur candidature à un poste pastoral aux Etats-Unis. Membre de la Fédération luthérienne mondiale, l'Eglise évangélique luthérienne des Etats-Unis – 5 500 000 fidèles – est divisée, comme toutes les grandes dénominations protestantes (méthodistes, anglicans, etc), par la question de l'accès d'un homosexuel notoire à un ministère de pasteur. C'est la première fois que des futurs pasteurs font ainsi état de leur condition d'homosexuels.

Le procès des preneurs d'otages du palais de justice de Nantes

Trois bravaches la tête haute

Deux ans après la spectaculaire prise d'otages de la cour d'assises de Nantes, Georges Courtois, Abdelkarim Khalki et Patrick Thiollet retrouvent à nouveau cette salle où, le 19 décembre 1985, pendant trente-quatre heures, ils avaient tenus magistrats, jurés, journalistes et public sous la menace de leurs revolvers et de leurs grenades dégoupillées. Exigeant la présence de la télévision, les malfaiteurs avaient réalisé un « coup médiatique » sans précédent.

Au terme de longues négociations, le préfet Robert Broussard avait obtenu leur reddition, mais la promesse d'expulser Khalki vers le pays de son choix et de ne pas le poursuivre n'a pas été tenue.

NANTES
de notre envoyée spéciale

En apparence, ils ne se sont pas couchés. Bravaches, rétifs, ils manient l'insolence et la dérision, le verbe haut. Georges Courtois est peut être plus maigre, encore, que sur ces images à scandale où on le voyait parader, il y a deux ans, au milieu de ce même prétoire de la cour d'assises de Nantes qu'il tenait à sa merci.

Patrick Thiollet, en tenue de jogging et baskets, ressemble toujours à un jeune sportif au teint frais. Le plus insaisissable, Abdelkarim Khalki, ce jeune Marocain tout juste sorti de prison qui avait réussi à pénétrer, une ceinture de grenades à la taille et un revolver dans la poche de son imperméable, dans la cour d'assises pour tenter de libérer ses amis, a toujours ce ton de révolte profonde, ce même mépris affiché des juges.

Comme des amis, ils se sont retrouvés, se souriant, multipliant les apartés. A leurs côtés, deux comparses un peu falots, Yannick Brevet et Christelle Dislair, l'ancienne compagne de Georges Courtois, qu'elle appelle « Jojo » lorsqu'elle oublie de lui donner du « monsieur ». Joints malgré les protestations des avocats, les deux dossiers – la prise d'otages et les vols (de voitures), l'attaque à main armée (toujours niée par Courtois) et l'association de malfaiteurs – se mêlent au point que l'on se demande bien comment les jurés parviendront à s'y retrouver.

Mais, au fond, qu'importe... Abonnés de toujours des maisons de redressement, pensionnés de la prison, Courtois et Thiollet s'offrent le luxe de ne pas baisser la tête et c'est ce qui, pour eux, compte le plus. *« Je suis en prison depuis dix ans et je n'en sors pas. Je n'ai aucune perspective d'en sortir »*, dit Thiollet. Comme Courtois, quand il refuse de répondre sur son curriculum vitae. *« Oui, quand mes parents se sont séparés, j'avais quatre ans. Si mon père buvait ? Qu'est-ce que j'en sais, et quelle incidence cela a-t-il sur les débats ? »*

Placé tout petit à la DDASS, il vole la caisse de l'école à huit ans. Adolescent, il traîne au bar Le Galopin. Puis ce sont les assises des mineurs, la prison, dont il ne sort que pour l'armée, avant d'y replonger. Et c'est Courtois qui vient le chercher à sa sortie. Trois jours plus tard, il est à nouveau arrêté.

Même attitude chez Courtois, qui se revendique *« malfaiteur professionnel »*, et qui traite le président, M. Thierry Roy, d'égal à égal, sans jamais arriver à le faire sortir de ses gonds. *« Ne comptez pas sur moi pour pleurnicher sur mon enfance. Moi, je ne pleurniche pas. Je n'ai aucun renseignement à vous donner. Et puis, j'en ai assez de ces litanies judiciaires. On a fait de moi un malfaiteur. C'est tout. »* Ses relations avec ses enfants, son ancienne femme : *« Ça ne vous regarde pas. Vous n'allez pas pénétrer dans ma chambre à coucher, quand même ! »*.

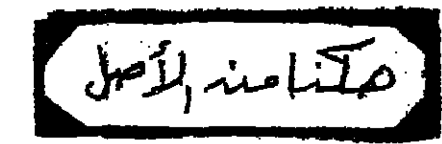
Le va-tout de Courtois

Tout est à l'avenant. Et, sur le président, qui a décidé d'être d'une patience d'ange, les rebuffades n'ont pas de prise. On rit un peu, en grinçant des dents, de ce désespoir qui veut ressembler à de l'humour.

Khalki, l'homme qui dans cette affaire avait tout à perdre, semble bien ne s'être engagé dans cette entreprise insensée que par amitié. *« J'ai passé deux mois et demi en prison avec Courtois. Il est sympa. Il m'a aidé. J'ai un attachement fraternel pour lui, et quoi qu'il vous dise, Courtois est un homme écrasé par la fatalité. »* Fils choyé d'un petit agriculteur de Fès, Khalki est venu en France seul à dix-sept ans. *« Parce qu'à cet âge là on rêve. Je voulais découvrir, communiquer. »* Maraîcher et auditeur libre à l'université, il est allé de dérapages en rencontres jusqu'à celle de Georges Courtois qu'il a voulu sortir de prison et qui l'y a renvoyé.

Courtois, un tatouage en pointillé autour du cou, s'est changé entre deux audiences. Il a remis son costume bleu rayé et sa fine cravate de cuir, ceux qu'on lui avait vus sur toutes les chaînes de télévision au cours de cette longue nuit de décembre où il a tenté de jouer son va-tout. Il joue avec ses lunettes, pérore, fait des mines. Il a l'air de se moquer d'un monde qui le lui rend bien. Après tout, que risquent-ils, tous les trois, pour avoir ainsi tenté de renverser les rôles, de juger leurs juges et de prendre pour une fois leur revanche ? Ils le savent bien : la réclusion à perpétuité...

AGATHE LOGEART.



هكذا من الاصل

Le Monde

CAMPUS

Malaise dans les cités universitaires

FAIRE la grève des loyers pour dénoncer une augmentation de 13 F par mois... cela paraît plutôt dérisoire. C'est à quoi semblent pourtant résolus 500 des 1 400 résidents de la cité universitaire de Nanterre. Autant dire que cette augmentation de la redevance, décidée inopinément en décembre dernier par le CROUS de Versailles (centre régional des œuvres universitaires et scolaires), n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : il n'est pas nécessaire de solliciter beaucoup les étudiants qui habitent au fond du campus de Nanterre pour mesurer leur mécontentement.

La liste de leurs griefs n'est pas limitative. Sans doute ne sommes-nous plus en 1967-1968, quand la « cité U » de Nanterre avait été le théâtre de luttes homériques : la contestation d'un règlement intérieur anachronique avait entraîné l'occupation des pavillons des filles par les garçons, au grand dam des bonnes âmes de l'époque.

Maladresse ou provocation...

Peu après les événements de mai 68, quelques « enragés » avaient poussé jusqu'à son terme la solidarité étudiants-travailleurs en réquisitionnant au profit des seconds quelques chambres des premiers. On est loin de ces heures chaudes. Pourtant, dès 1967, les problèmes auxquels sont aujourd'hui confrontés les résidents avaient été posés sans détour dans un Livre blanc établi par la Fédération des résidences universitaires de France : *« La qualité de la construction est particulièrement désastreuse, et l'on peut craindre que les cités, prévues pour vingt ans, ne puissent remplir ce contrat. »* Deux décennies plus tard, cette crainte paraît largement justifiée.

« Tout se dégrade dans la cité », lance Frédéric, l'un des animateurs du mouvement de grogne. Construite à la hâte en 1965 pour faire face à l'explosion de la population étudiante dans la région parisienne, la résidence de Nanterre a mal résisté à l'usure du temps. Coincés contre le boulevard circulaire de la Défense et son incessante circulation, ces quatre bâtiments, abritant sur quatre ou neuf étages quelque 1 400 chambres de 10 mètres carrés et des sanitaires collectifs succincts (4 douches et 4 W.-C. pour 36 personnes), pouvaient difficilement devenir un havre de calme et de confort. Mais on n'en est plus, aujourd'hui, à ce genre d'exigences.

Les infiltrations dans le béton fatigué rongent petit à petit les bâtiments et rendent un peu dérisoires les coups de peinture cache-misère qui sont appliqués de temps en temps. *« Dans le bâtiment C, les douches ont été récemment refaites ; quelques mois après, les murs recommencent déjà à suinter »*, précise une résidente. Les chaudières surmenées distribuent de façon aléatoire eau chaude et chauffage. Inconvénient d'autant plus sensible qu'une bonne partie des fenêtres à glissière sont désormais trop usées pour assurer une isolation satisfaisante. Les fenêtres étaient si branlantes dans une trentaine de chambres que, par mesure de sécurité, la direction a préféré les fermer carrément en attendant d'éventuelles et difficiles réparations.

Si l'on ajoute à cela les coupures de courant (dans le bâtiment H), les plâtres qui tombent ici ou là, et la visite inopportune de cafards ou de souris, on aura fait le tour, sans doute incomplet, de la dégradation de la cité. Quant à l'animation culturelle – l'une des missions initiales des résidences universitaires, – elle est, faute de moyens, d'une platitude affligeante : une cafétéria gérée par les étudiants, une salle de ping-pong, une petite bibliothèque, un labo photo et quelques téléviseurs... Difficile, dans ces conditions, d'échapper à la « cité-dortoir » et de rompre l'isolement et la morosité ambiante.

Survenue dans ce contexte, l'augmentation des redevances a cristallisé le mécontentement latent. Après la hausse de septembre 1987, où les loyers étaient passés de 522 F par mois à 548 F, le relèvement à 561 F depuis janvier 1988 a été ressenti au mieux comme une maladresse, au pire comme une provocation. Dès le début de l'année, les trois associations qui siègent au conseil de résidence (l'Association des résidents de Nanterre, la Fédération des résidences universitaires de France et l'association Soleil noir, regroupant Antillais et Africains) se sont donc mobilisées pour alerter leurs camarades et convaincre un maximum d'entre eux de ne pas payer au CROUS leur loyer de février. Actuellement, 500 étudiants environ ont versé leurs redevances au « collectif de grève », qui les a déposées sur un compte bloqué.

Plus n'importe quoi à n'importe quel prix

Il s'agit, bien sûr, de réagir à une hausse de 7,5 % en quelques mois. Malgré les apparences, ce relèvement n'est pas insignifiant quand on sait que les boursiers de l'enseignement supérieur (environ un tiers des résidents de Nanterre et 56 % dans l'ensemble des résidences françaises) reçoivent au maximum 1 100 F par mois.

Les grévistes entendent aussi dénoncer les raisons qui ont conduit à une telle mesure : face à une réduction de plus de 2 millions de francs (soit plus de 16 %) de la subvention de fonctionnement de ses cités en 1988, le CROUS de Versailles, en gestionnaire rigoureux, a décidé d'équilibrer son budget en augmentant la contribution des usagers. Imparable logique comptable qui entérine au passage le désengagement financier de l'Etat dans les cités universitaires. Pour les étudiants enfin, il s'agit surtout de marquer le coup. De tenter de faire comprendre aux responsables des œuvres et aux pouvoirs publics que les étudiants ne sont plus prêts à accepter n'importe quoi, à n'importe quel prix.

Chacun pourtant reste relativement prudent dans cette affaire. Les étudiants ne veulent pas, à l'évidence, « casser la baraque ». Ils savent pertinemment qu'une chambre en cité universitaire est, plus que jamais, une aubaine en région parisienne, compte tenu de la rareté des chambres « en ville » et de leurs loyers (de 1 000 F à 1 500 F par mois). Ne pas payer la redevance ne risque-t-il pas, craignent beaucoup, de compromettre le renouvellement de leur chambre l'an prochain ? Voire, dans le cas des étudiants étrangers, de remettre en question leur bourse d'études ?

Mais l'administration des œuvres universitaires, au niveau local et national, n'est pas beaucoup plus à l'aise. Elle ne peut laisser passer cette « grève » sans réaction, sans prévenir les étudiants récalcitrants qu'ils se substituent illégalement au régisseur du CROUS et sans les menacer de faire rapidement appel à leur « garant ». Mais, dans le même temps, elles savent parfaitement que les revendications des étudiants sont largement justifiées.

« Le vieillissement de la cité nécessite une maintenance lourde, reconnaît volontiers M. Rigolet, le directeur du CROUS de Versailles. *Nous avons alerté les autorités et en particulier le SCARIF, le service de construction du ministère de l'éducation nationale. Nous avons réalisé des études, fait établir des devis et provisionné des crédits pour entamer un certain nombre de travaux, comme ceux de la chaudière, qui va être refaite l'été prochain. Il est vrai cependant qu'une entreprise consultée pour la rénovation des façades et des fenêtres a renoncé »*, considérant que l'état des lieux était trop dégradé pour permettre une réfection à un coût raisonnable.

Le directeur du Centre national des œuvres universitaires, M. Prévost, aboutit aux mêmes conclusions. *« Il est clair qu'il faut prendre rapidement des mesures de réparation »*, admet-il.

On ne peut pas dire que les autorités responsables sont prises au dépourvu. La situation de Nanterre est assez représentative du climat et des difficultés qui règnent depuis des années dans bon nombre de cités universitaires en région parisienne comme en province. Le problème est d'abord quantitatif. Le décalage entre l'offre et la demande est de plus en plus sensible : entre 1977 et 1987, alors que le nombre d'étudiants a augmenté de près de 20 %, pour atteindre un million, les constructions de cités ont nettement marqué le pas. Le patrimoine de chambres universitaires ne s'est étoffé que de 3 000 unités (soit + 3 %), pour atteindre une capacité d'hébergement qui dépasse légèrement 100 000 étudiants. A quoi il convient d'ajouter 12 000 réservations ou locations de logements par les CROUS dans des immeubles HLM. Au total, ce sont donc 113 000 étudiants qui sont logés grâce aux œuvres universitaires.

Disparités régionales

Les disparités régionales ne sont pas négligeables. La région parisienne (académies de Paris, Versailles et Créteil) est, de loin, la plus mal lotie, avec un peu plus de 9 000 chambres pour plus de 400 000 étudiants. Mais la plupart des grandes villes universitaires ne sont pas beaucoup plus à l'aise : 4 850 chambres pour 83 000 étudiants lyonnais, 5 300 chambres pour 60 000 étudiants bordelais, 6 500 chambres pour 63 000 étudiants toulousains. Avec 5 700 chambres pour environ 40 000 étudiants, les académies de Grenoble ou Nancy apparaissent presque au large. Au-delà de ces disparités, le déficit global de possibilités d'hébergement universitaire est donc de plus en plus manifeste.

Le rapport Domenach sur les conditions de vie des étudiants posait clairement le problème en 1982 : *« Il est clair que le rythme des ouvertures de chambres nouvelles ne suffit pas à améliorer la couverture des besoins. Le VII[e] Plan fixait pour objectif une couverture de 20 % de la population étudiante (contre environ 10 % aujourd'hui). Cet objectif est ambitieux vu la situation actuelle. Mais il n'est pas, socialement, immodeste. »* La direction du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) n'écarte pas une telle perspective, même si elle estime plus réaliste de prévoir une étape intermédiaire à 15 % de taux de couverture.

Encore faudrait-il que l'Etat fasse un effort et décide d'inverser la tendance budgétaire de ces dernières années. En moyenne, sa subvention ne représente plus que 26 % des coûts de fonctionnement des quelque 200 résidences universitaires gérées par les CROUS. Après une amélioration sensible entre 1980 et 1986 – entre ces deux dates, les subventions ont doublé, passant de 117 à 232 millions, – la situation s'est brusquement dégradée depuis deux ans : les budgets 1987 et 1988 ont vu les subventions de l'Etat baisser de plus de 40 millions, soit près de 18 %. Impressionnante dégradation.

Or les enjeux ne sont pas minces. L'augmentation annoncée de toutes parts du nombre des étudiants va ouvrir davantage les portes de l'Université à des jeunes issus de catégories sociales moins favorisées et gonfler d'autant la demande potentielle d'hébergement en cités universitaires. Par ailleurs, l'ouverture européenne risque de poser rapidement un problème délicat aux responsables universitaires français : comment va-t-on accueillir des cohortes d'étudiants étrangers souvent habitués à des campus et à des conditions de vie beaucoup moins spartiates ? Il y va de l'image même de l'Université française à l'étranger.

GÉRARD COURTOIS.



GÉRARD RONDEAU

**Crédits en baisse, constructions arrêtées, bâtiments dégradés...
La situation des résidences universitaires se détériore dangereusement.**

14 F
NUMÉRO DE FEVRIER
Le Monde dossiers et documents
DOSSIER SPÉCIAL
16 PAGES ILLUSTRÉES
LA PROTECTION SOCIALE
- La mise en place du système, lexique et chronologie ;
- Maladie, retraite, famille, chômage : qui finance ?
- Une multiplicité de régimes ;
- Le bilan quarante ans après ;
- La crise des comptes ;
- Comparaisons internationales ;
- Les thèmes en débat.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Prix international du roi Fayçal

INVITATION EN VUE DE L'ATTRIBUTION
DU PRIX INTERNATIONAL DE MÉDECINE DU ROI FAYÇAL
ET DU PRIX INTERNATIONAL DE SCIENCES DU ROI FAYÇAL

Le secrétariat général du Prix international du roi Fayçal a le plaisir d'inviter les universités, académies, institutions d'éducation et centres de recherche du monde entier à désigner des candidats qualifiés pour :

Le prix international de médecine du roi Fayçal sur le thème :
« STÉRILITÉ »
Le prix international de sciences du roi Fayçal sur le thème :
« PHYSIQUE »

qui seront attribués en 1409 de l'hégire/1989 selon les conditions suivantes :

1. Un nominé doit avoir réalisé une œuvre académique exceptionnelle sur le thème du prix au bénéfice de l'humanité et de l'enrichissement de la pensée humaine.
2. L'œuvre soumise devra être originale et avoir été publiée.
3. L'œuvre soumise ne doit pas s'être vue attribuer de prix par quelque institution internationale.
4. Les candidatures émanant de particuliers ou de partis politiques ne seront pas retenues.
5. Les canditatures devront comporter :
   a) Une lettre officielle d'une institution d'éducation reconnue, précisant les œuvres soumises.
   b) Un *curriculum vitæ* complet précisant le passé académique du candidat, son expérience et ses publications.
   c) Dix exemplaires des travaux soumis.
   d) Copies des diplômes.
   e) Trois photographies couleur (10×15 cm).
   f) Adresse complète et téléphone du candidat.
6. Les candidatures seront évaluées par un comité composé de spécialistes hautement reconnus dans ce domaine.
7. Le prix peut être attribué à plus d'une personne.
8. Le prix se composera de :
   (1) Un certificat au nom du gagnant comportant un résumé de l'œuvre qui lui a valu de se voir attribuer le prix.
   (2) Une médaille en or.
   (3) Une somme de 350 000 riyals saoudiens (soit environ 93 333 dollars US).
9. Les noms des gagnants seront rendus publics en janvier 1989 et le prix sera remis plus tard au cours d'une cérémonie officielle à la direction de la Fondation du roi Fayçal à Riyad, Arabie Saoudite.
10. La date limite de réception des candidatures complètes sera le 19/12/1408 H (1/8/1988).
11. Aucun dossier de candidature ni aucune publication ne sera renvoyé (e) aux expéditeurs.
12. Toute correspondance doit être adressée par courrier aérien recommandé à :

Secrétariat général, Prix international du roi Fayçal
P.O. BOX 22476, RIYAD 11495, ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Bushnak

Le Monde

EDUCATION

Le français des professeurs n'est pas celui des élèves

L'enseignement du français n'est pas vu de la même façon par les professeurs et les lycéens. Les premiers s'intéressent à la littérature et aux idées, les seconds aux examens et à leur avenir.

BON gré, mal gré, ils se supportent. Mais les lycéens ne viennent pas toujours chercher en classe ce que leurs professeurs souhaitent leur apporter. Analyser ce décalage permet de comprendre le malaise qui marque trop souvent les rapports enseignants-enseignés.

Trois chercheurs de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) parcourent depuis plusieurs années les deux planètes – élèves et profs – à la recherche des ruptures et des correspondances culturelles (*le Monde* du 2 octobre 1986). Ils ont interrogé par questionnaire plus de deux mille deux cents élèves de seconde et de première année de BEP, et près de cinq cents professeurs de français sur les finalités de l'enseignement en général et du cours de français en particulier.

Si les uns et les autres tentent bien de communiquer, ils ne sont pas, en réalité, sur la même longueur d'onde. Les premiers veulent transmettre des valeurs, donner une formation intellectuelle et défendre le caractère désintéressé de leur discipline ; les seconds pensent surtout à leur avenir professionnel. Un élève sur trois place cette préoccupation en tout premier plan, contre 1 % seulement des professeurs. « *Quand les élèves attendent principalement de leurs études au lycée qu'elles leur ouvrent l'accès à des professions intéressantes, qu'elles les préparent à leurs examens ou qu'elles leur permettent de « se débrouiller dans la vie », pour les enseignants, ce qui importe le plus, c'est d'apprendre aux élèves à réfléchir et à développer l'esprit critique* (la priorité pour 45 % des professeurs), *de favoriser l'épanouissement de leur personnalité, de former des hommes et des femmes responsables* », résument les auteurs de l'étude de l'INRP (1), qui en concluent qu'élèves et enseignants donnent à l'enseignement des sens « *sensiblement différents* ».

En examinant d'un peu plus près les résultats de l'enquête, on remarque bien certaines convergences sur les finalités du cours de français. Celui-ci, élèves et professeurs en sont d'accord, doit préparer à la réflexion et au raisonnement, enseigner la langue, faire réfléchir sur le monde actuel et aider à construire la personnalité. Ils se retrouvent aussi pour juger secondaires les apprentissages liés à la vie en collectivité et à la création d'œuvres personnelles. Mais cette plate-forme reste vague et dissimule des divergences plus profondes. Les professeurs veulent enseigner à manier des idées, l'orthographe et la syntaxe, à construire un plan de dissertation. Leurs élèves aspirent d'abord à communiquer. Ils veulent apprendre à « *parler sur tous les sujets* », objectif qui laisse les professeurs presque indifférents.



Le décalage n'est pas moins profond lorsqu'on interroge les jeunes sur les qualités développées par le cours de français. S'ils s'accordent pour mettre en avant la curiosité d'esprit, le sens critique et une certaine confiance en soi, ils évoquent aussi « *le goût de vaincre* », très peu mentionné par les enseignants, ceux-ci plébiscitent, en revanche, « *l'honnêteté intellectuelle* » et la tolérance, vertus peu citées par les élèves.

Sur la méthode, les lycéens ont une conception assez conformiste de l'enseignement : 89 % des élèves de seconde considèrent les œuvres d'auteurs classiques comme le support fondamental du cours. Ils sont nombreux à estimer normal que les romans policiers, la bande dessinée et la science-fiction n'y aient pas leur place (mais les avis sont également partagés à ce sujet), partageant l'opinion majoritaire des professeurs (moins d'un tiers utilisent les policiers et les BD, et près de la moitié d'entre eux les rejettent totalement).

Elèves et professeurs sont divisés sur la méthode d'approche d'une œuvre littéraire. En seconde, 40 % des lycéens et 30 % des enseignants préfèrent étudier des morceaux choisis, et près de la moitié, dans les deux catégories, préfèrent les œuvres complètes. Mais les lycéens, qui attendent que les émissions de télévision soient utilisées comme supports d'enseignement (66 %), sont déçus : à peine 30 % des professeurs y ont recours.

Culture et expression

Toutefois, l'axe élèves-professeurs n'est pas une ligne de partage unique. Entre les lycées classiques, où dominent la culture générale, et les lycées professionnels, davantage tournés vers la vie active, les préoccupations ne coïncident pas. Les lycéennes semblent plus sensibles à l'ouverture culturelle du cours de français et aux plaisirs de la lecture que les garçons, surtout ceux qui préparent un BEP industriel, quasi indifférents à cette matière. Le poids des origines et des habitudes sociales rend le fossé plus ou moins large et plus ou moins difficile la tâche de l'ensei-gnant, lui-même conditionné par les mêmes facteurs et par sa formation.

Le corps enseignant, pas plus que la masse des élèves, n'est homogène ; et des antagonismes existent au-delà des consensus apparents. Les professeurs de seconde se partagent entre ceux qui privilégient l'acquisition d'une culture littéraire et rejettent l'utilisation en classe de supports non conformistes (BD, journaux, films) et ceux qui cherchent à développer les capacités de communication, d'expression et de relation.

Les « classiques » se recrutent surtout parmi les agrégés et... les jeunes maîtres auxiliaires frais émoulus de l'université, qui sont tentés de reproduire leur propre formation. Ils sont, plus souvent que la moyenne, mariés à des cadres supérieurs et résident dans des grandes villes. A ce portrait-robot répond celui du « moderne » : un professeur certifié (titulaire du CAPES), qui vit souvent avec un enseignant, dans une ville moyenne.

De même, l'INRP décrit, dans les lycées professionnels, une opposition entre les partisans d'un enseignement du français « gratuit » et les professeurs qui mettent en avant son utilité professionnelle. L'uniformité ne règne pas davantage chez les élèves, où l'on peut distinguer plusieurs degrés de motivation, depuis les « obsédés » de l'avenir scolaire et professionnel jusqu'aux esthètes de la littérature.

Reste donc aux élèves, quel que soit leur amour pour celle-ci, à se convaincre du talent de leurs professeurs et à ces derniers à s'adapter aux attentes de leur public, sans abandonner leurs convictions. Une évolution d'autant plus nécessaire que les lycées s'ouvrent à des catégories sociales qui en étaient jusqu'à présent exclues.

Le mouvement est déjà largement entamé, et les lycéens, aussi « décalés » soient-ils par rapport à leur professeur de français, n'en sont finalement pas si mécontents. Ils le plébiscitent même, en lui décernant la note la plus élevée, devant son collègue mathématicien (2). Et le français vient au troisième rang dans leur cote d'amour, dépassé seulement par l'éducation physique et les langues vivantes.

PHILIPPE BERNARD.

(1) *L'Enseignement du français vu par les lycéens et leurs professeurs*, par Annick Bounoure, Monique Delclaux et Jean Pastiaux, INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.

(2) 76,5 % des lycéens jugent leur professeur de français compétent, dans un sondage du mensuel *Phosphore*, de septembre 1985 (réponse non publiée).



TASIS

STAGES LINGUISTIQUES

- Campus superbes près de Lugano, Londres et Paris.
- Cours intensifs d'anglais, de français, d'allemand et d'italien pour élèves de 12 à 18 ans.
- Deux séries de quatre semaines en juillet et août.
- Vacances studieuses internationales pour les enfants de 6 à 12 ans.
- Excursions, sports et d'autres activités.
- Théâtre, créations artistiques, musique, ordinateurs.

Programmes intensifs en anglais et en toute autre matière en vue des exigences universitaires aux Etats-Unis. Durée: une année scolaire.

Demander prospectus gratuit à:
TASIS France, Ext. 19
Château Beauchamps, F-72400 La Ferté-Bernard, Tél. (4393) 2268, Tlx. 722 871

Publicité

Appel pour le respect du droit d'asile

«Nous avons appris, le 13 janvier dernier, la mise en liberté provisoire de Gianfranco Pancino (Italien réfugié en France depuis le début des années 80, chercheur en cancérologie à l'Hôpital Saint-Louis). Un autre réfugié italien, Vincenzo Olivieri, a été libéré trois semaines plus tard après neuf mois d'incarcération. Nous avons accueilli ces libérations avec satisfaction et espoir.

La situation de quatre autres Italiens, réfugiés en France depuis plusieurs années, incarcérés sous écrou extraditionnel depuis de longs mois, à l'encontre même des règles habituellement requises en matière de détention extraditionnelle, nous apparaît d'autant plus intolérable. Il s'agit de: ***Roberto GEMIGNANI***, détenu depuis le 24 décembre 1986; ***Paolo CERIANI-SEBREGONDI***, ***Paola DE LUCA*** (détenus depuis le 20 mai 1987), ***Paolo AZZARONI*** (détenu depuis juillet 1987).

Ces cas sont significatifs de la précarité du sort de quelques centaines d'Italiens réfugiés en France.

Militants des années 70/80, ils bénéficient depuis 1981 d'un asile territorial accordé en considération des manquements graves aux principes d'un Etat de droit enregistrés en Italie: lois d'urgence entraînant la fin de la présomption d'innocence, de la responsabilité personnelle, aggravation des peines et absence de garanties en fonction du profil politique et judiciaire, loi sur les "repentis", etc.

Nous rappelons que le Président de la République, François Mitterrand, avait solennellement déclaré, en avril 1985, devant le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, que les ressortissants italiens réfugiés en France ne feraient pas l'objet d'extraditions.

Ces personnes réfugiées ont respecté les lois de l'Etat français. Malgré cela, on peut constater que depuis le début de l'année 87 plusieurs arrestations ont eu lieu. Deux personnes ont été reconduites en Italie (extraditions déguisées), quatre autres ont été expulsées en Espagne où elles demeurent toujours détenues, enfin quatre autres, emprisonnées depuis huit à quatorze mois, se sont vu refuser plusieurs fois la mise en liberté provisoire. Force est de constater un effritement de plus en plus alarmant du droit d'asile.

Ces arrestations nous semblent rigoureusement arbitraires et liées à la conjoncture électorale. La communauté italienne sert de vivier où l'on prend au hasard des individus selon les aléas d'opérations politiques intérieures ou franco-italiennes. Cette réalité n'est malheureusement pas réservée aux seuls réfugiés italiens, qui se sentent solidaires des autres communautés d'exilés.

Nous demandons que tous ces Italiens, venus trouver asile dans notre pays, soient remis en liberté et qu'il leur soit permis de rester sur le territoire français. L'attitude des autorités françaises est d'autant plus paradoxale que l'idée d'une amnistie fait actuellement son chemin en Italie.»

Paris, février 1988

Etienne Balibar, Lucien Bonnafé, Claude Bourdet, Suzanne de Brunhof, Bernard et Christianne Caroll, Jean Chesneaux, Benjamin Coriat, Robert Davezies, Yves Dechezelles, Gilles Deleuze, Jean-Pierre Dellez, Jean-Marie Domenach, Victor Fay, Jean-Pierre Faye, Jean-Jacques De Felice, Gérard Fromanger, Félix Guattari, Germaine Halbwachs, Pierre Juquin, Alain Krivine, Vincent Labeyrie, Bernard Langlois, Denis Langlois, Henri Lefebvre, Alain Lipietz, Gérard Mendel, Théodore Monod, Henri Noguères, Gilles Perrault, Jean-Claude Pollack, Michel Raptis, Madeleine Rebérioux, Danièle Sivadon, Gérard Soulier, Irène Terrel, Jacques Testard, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Vigier, Gian Maria Volonté, Gilbert Wasserman, Georges Waysand.

Premiers signataires

Colette Auger, Armand Ajzenberg, Jean-Luc Alberti, Catherine Alais, Gérard Aminot, Alain Ancel, Roger Anglalet, Lina Angles, I. Arvirberod, Danièle Aufray, Serge Aumenier, Prisca Bachelet, Danielle Banneyx, Annick Battallen, Pierre Bauby, Gisèle Beetz, Elisabeth Ballionne, Jean-Marc Ben, Alain Benaoull, Jean-Luc Bennahmias, Kheira Benouadah, Jacqueline Berger, Martine Bergounioux, Bruno Bernot, Dominique Blanckaert, Ruth Bloch, D. Bois, André Boissin, Jean-Claude Bosseur, François Bouchardeau, Alain Boulanger, P. Bouquet, Jean-Marie Bouriche, Lise Bouzidi, Emmanuelle Boy-Marcone, Madeleine Braillon, Pierre Bravo Gala, G. Brelon, Paul Bretecher, Marcel Breugnot, Olivier Brisson, Jeanne Brunschwig, Gilles Buna, Marie-E. Bussolet, Marie Caballe, Georges-Yves de Cassalade, Michel Casse, Renée Cassegrain, Alain Castan, Lucette Causse, Marie Cervetti, Carine Chabbah, Annie Chrétinat, Albin Claigeon, Didier Claude, André Claverie, Catherine Coit, Christine et Didier Collet, Colombini, Francine Comte, Laurence Conan, Albano Cordeiro, Schofield et Rosette Coryel, Yann Couvidat, Ben Cramer, Hervé D'Abadie, Daniel Cresson, Glairo Daghini, Bernadette Dardenne, Decourt, Christine et Marc Delenne, Jacqueline Dellez, Gilbert Demaldent, Jean-Marc Denjean, Hubert Depres, Raymonde Dibilio, Simone Dillecadet, Bernard Dreano, Rémi Dubois, Gisèle Durand, Yves Durieux, Bernard Esfinger, Liliane Esnault, Paul Esnault, Henri Farreny, Michel Fiant, Tamaris Franco, Claude Gac, Françoise Galland, Rémy Galland, Philippe Garabiol, Joël Garcia, Giovanni Garozzo, Pierre Gineste, Jean-Marc Giraud, Frédérique Giraudet, Claude Gobeaux, Paul Gonzales, Eliane Gracia, Jean-Guy Greilsamer, Yves Grosjean, Jean-Pierre Guionne, Philippe Guistet, Dolores Halbwachs, Betty Hansen, Daniel Hantson, Claude Harmelle, Jean Hedde, Jean-Charles Hoffelé, Aziz Ioualalene, Frédéric Ibanez, Santo Inguaggiato, Luc Jaisson, Marie-Christine Jefin, Robert Jules, Hélène Kervazo, Anik Kouba, Lydie Koch-Miramond, Geneviève Labourdette, Daniel Labourdette, Jean-Pierre Labroille, Annick Lacombe, Dominique Lacour, Yvonne Lagadec, Jean et Nicole Lallot, Roger Lalouette, Guy Laval, Renaud Layadi, Ginette Le Maître, Marthe Le-Quang-Sang, Alain Lespurgue, Jean-Michel Lièvremont, Juan Manuel Lobo-Mendez, Jean-Michel Lonchal, Paul Machto, Marcel Magagnosc, Valérie Marange, Caty Marchand, Serge Marcellino, Denis Marchand, Hugues Marcucci, Jean-Marie Mardonot, Agnès Marin, Jocelyne Marion, Jean-Marie Marsat, Bernard Martinez, Lucia Martini, Guillaume Masson, Clarisse Mazaleigne, Jacques Migozzi, Xavier Moiroux, Denise Monnerat, Marc Moreau, Jean-Paul Morel, Fernando Moschi, Martine Mouchet, Liane Mozère, Alain Nagel, Jean-Paul Naï, Olga Najeborn, Michel Naudy, Daniel Nirovi, Rosa Ould Ameziane, Jean-Pierre Ozil, Anne-Marie Parodi, Sylvie Passelaigue, Francis Peduzzi, Georges Perquet, Geneviève Pessauton, Patrick Petitjean, Gérard Peurière, Charles Pik, Thierry Poré, Bernard Prince, Liliane Quelenn, Thérèse Rabatel, Alain Rabatel, Pierre Radanne, Laurence Radikol, Marie-Hélène Raffin, Angel Pedro Ramirez Guinea, Catherine Régulier-Lefebvre, Martine Renaud, Michel Renaud, Serge Renaudie, Yvon Rio, Sylvie Riou, François Rodolphe, Gilles Rolland Manuel, Rolande Roulier, Monique Roump, Yves Roupsard, Carole et Paul Roussopoulos, Pascale Roux, D. Roy, Hélène Rubinstein-Carrera, Jacqueline Salomon, Marc Saracino, Sandrine Segui, Odette Sikirdji, François Sikirdji, Aimé Soutoul, Michel Szczepanski, Dan et Marina Szollosi, Jean Tabet, Catherine Tastemain, Marjan Tehrani, Véronique Thuillier, Hugues Thuillier, André Thircot, Stéphane Tine, Dominique Tochich, Alain Valtier, Odile Van Heems, Nadine Venturelli, Walter Venturelli, Mirelle Verdié, Laurent Vigroux, Yves Wacongne, Richard Will, Pascal Winter, Marc Yon, *Association Entraide Solidarité Réfugiés Italiens en France.*

Adressez vos signatures à: Mes De Felice-Terrel, 33 rue Lacépède 75005 Paris
Soutenez cet appel: CCP Paris 1.272.32 B

Azouz contre Racine

Le Gone de Chaâba perturbe un collège lyonnais

« MAIS doukipudonktan ce livre ? », se serait peut-être exclamée la Zazie de Queneau si on lui avait raconté que le roman d'Azouz Begag, *le Gone de Chaâba* (1), était à l'origine d'une polémique dans un collège de Bron (banlieue de Lyon).

Dans cet ouvrage autobiographique, l'auteur raconte l'histoire d'un jeune Algérien élevé dans un bidonville, le Chaâba, au bord du Rhône, près de Villeurbanne, à la fin des années 60. Entre une mère qui parle à peine le français et échange des injures avec les autres femmes pour l'accès à l'unique bassin, un père analphabète employé comme maçon qui rêve d'une autre vie pour ses fils, des cousins débrouillards et roublards, Azouz grandit, apprend et réussit à « s'en sortir » grâce à l'école et à la compréhension d'un instituteur. Aujourd'hui, âgé de trente et un ans, il est docteur en économie et chercheur au laboratoire d'économie des transports de l'université Lyon-II.

Son roman, publié en 1986, lui a valu deux prix littéraires. Il a été chaudement recommandé par la revue *Je bouquine*, du groupe catholique Bayard Presse, pour les enfants à partir de dix ans. Se fiant à ces critères, une maîtresse auxiliaire du collège Pablo-Picasso de Bron l'a inscrit au programme de lecture dirigée de sa classe de sixième.

Certains parents, choqués par le style très parlé du roman et surtout par une double page où l'auteur raconte crûment ses premières expériences sexuelles, se sont plaints auprès de la principale du collège, jugeant inadmissible qu'un tel livre soit étudié en cours de français. Convoquée par le chef d'établissement, l'enseignante refusa de retirer le roman de son programme, précisant qu'elle sélectionnerait des passages et éviterait les pages incriminées.

La principale du collège adressa alors à tous les parents d'élèves de cette classe une lettre avec carte-réponse, leur précisant qu'ils étaient libres de décider si leurs enfants assisteraient ou non aux deux cours pendant lesquels cette œuvre serait étudiée. Quatorze des vingt-cinq élèves se présentèrent devant leur professeur aux jours dits.

« Maladresse »

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), qui soutient l'enseignante, estime inacceptable cette « *censure dans un établissement public* » et déplore les « *conséquences fâcheuses* » que cette initiative a entraînées « *pour l'atmosphère de la classe* ». Au rectorat de Lyon, on se refuse à tout commentaire... ajoutant, avec une pointe d'agacement : « *S'ils préfèrent ce Tartampion à Molière ou à Racine, c'est leur problème...* »

Qualifiant ce choix de « *maladresse pédagogique* », la principale du collège rappelle que l'enseignante est jeune et a peu d'expérience. Elle cherche surtout à convaincre ses interlocuteurs qu'il ne s'agit là que d'un « *banal incident* ».

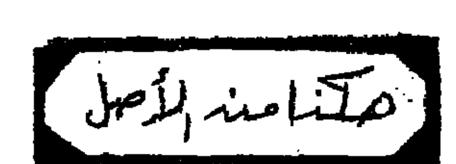
Le roman d'Azouz Begag avait été, en 1986, vivement pris à partie par certains organes de presse d'extrême droite. Cette campagne faisait suite à un autre incident. Dans un établissement privé de Lyon, deux enseignantes – dont une religieuse carmélite – avaient inscrit le roman au programme de lecture des vacances de Noël de leurs élèves de quatrième et de troisième. Azouz Begag devait rencontrer les élèves, mais le directeur de l'établissement reçut de nombreux appels de parents scandalisés et décida, en accord avec les professeurs, de renoncer à l'étude de ce livre.

Dans une lettre aux parents, il expliquait toutefois ce qui avait guidé le choix des enseignantes : la présence dans la ville de l'auteur, qui donnait aux enfants la possibilité rare de rencontrer un écrivain ; mais, surtout, le thème même du livre qui permettait – selon les recommandations formulées par l'académie et le diocèse – de « *prêter une attention particulière au problème du racisme* » ; enfin, l'image de l'école véhiculée par le roman comme un « *instrument de promotion sociale* ».

Citant Rabelais, Diderot, Vian, Tournier ou Queneau, dûment inscrits dans les programmes officiels, le directeur rappelait aux parents que la littérature française est pleine de ces pages « *crues et parfois choquantes* ». Cela lui valut des dizaines de lettres injurieuses, et le privilège d'être cité en public lors d'un meeting de M. Jean-Marie Le Pen à Lyon.

PASCALE ROBERT-DIARD.

(1) Editions du Seuil, collection « Points virgule » (*le Monde* du 9 avril 1986).



هكذا من الاصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Toutes les Russies

« Les Possédés » d'Andrzej Wajda, ou l'incendie des esprits

QUELLE curieuse coïncidence que la sortie du film d'Andrzej Wajda, *les Possédés*, ait lieu, justement, en même temps que le procès d'Action directe ! Même langage, mêmes personnages, même vocabulaire qui nous fait entrer de plain-pied dans un film que le réalisateur polonais a voulu faire depuis longtemps... L'Internationale terroriste s'impose, se superpose immanquablement dans cette adaptation habile de Jean-Claude Carrière — en deux heures à peine — d'une œuvre prémonitoire, qui rejoint, pour l'essentiel, le découpage écrit pour la scène par Albert Camus. Pourtant, Wajda, comme Camus, a finalement refusé de transposer l'histoire de ces « démons » (1), ces enfants perdus de la Révolution qui débarquent un jour de 1870, venant de Suisse, dans leur ville natale, une bourgade de la province russe, pour renverser l'ordre ancien. Par le fer, le feu, le cynisme et le blasphème, la négation de l'Eglise orthodoxe et, pour assurer plus solidement leur pouvoir, par l'épouvante qu'ils répandent. L'aboutissement étant de justifier le crime pour raisons idéologiques.

On sait que Wajda fréquente depuis longtemps ces *Possédés*, qu'il a mis en scène pour le théâtre à plusieurs reprises depuis près de vingt ans : à Cracovie (1971), Yale (1974), Sofia (1978). Les Polonais ont refusé de produire un film qui, néanmoins, a été tourné en Pologne mais en français. D'où ce curieux dédoublement de l'esprit pour le spectateur qui retrouve des acteurs français, polonais, allemands, dans une distribution pour laquelle le réalisateur a, à juste titre, préféré des comédiens jeunes : Stavroguine (Lambert Wilson), Pierre (Jean-Philippe Ecoffey), Kirilov (Laurent Malet), Chatov (Jerzy Radziwilowicz), auxquels s'ajoutent les figures d'aînés tels que Bernard Blier dans celui du gouverneur



Jean-Philippe Ecoffey

D.R.

et même Omar Sharif qui a gardé quelque chose de Jivago dans son rôle du professeur Stepane Verkhovenski. Tous deux représentant une société traditionnelle qui ne sait plus se défendre mais qui veut croire qu' *« il est plus facile de couper des têtes que des idées »* et que *« l'humanité ne peut se passer de Shakespeare et de beauté »*.

« Le peuple russe peut sauver le monde. Et il est le seul », dit Stavroguine, sorte d'aristocrate luciférien, amoral, qui ne recule devant rien, dont nous ne pouvons pas savoir qu'il va se suicider après avoir fait assassiner, « pour la cause », Chatov, l'ouvrier imprimeur, *« un homme bon, russe et naïf »* qui avait refusé d'être un « possédé ».

Dans les clairs-obscurs du dégel, Wajda incendie les maisons comme les esprits (l'affiche nous montre même l'église de Basile-le-Bienheureux dans les flammes !...), met les pierres au cou de Chatov, fait surgir des moments rares de tendresse véritable avec le retour et l'accouchement de Maria Chatov (Isabelle Huppert) ou l'apparition de la boiteuse Maria Lebiadkine (Jutta Lampe), que Stavroguine a épousée par bravade. A la fin, il nous laisse seuls avec l'intellectuel démocrate héritier des traditions occidentales — le professeur Verkhovenski — qui meurt au milieu des cris des pourceaux. *« La maladie, c'est la Russie, et les impuretés entrent dans les pourceaux. Mais la Russie sera guérie »*, conclut une voix supraterrestre. Guérie de quoi ?...

N.Z.

(1) « Démons » est plus proche du titre russe.

Allons enfants de la « glasnost »

Une semaine du cinéma français d'auteur vient de se dérouler à Moscou. Elle a permis — aussi — de voir des films soviétiques « empêchés », c'est-à-dire longtemps interdits. Et de présenter pour la première fois en URSS le « Shoah » de Claude Lanzmann.

IMPOSSIBLE d'imaginer moins officiel, plus familial que cette Semaine du cinéma français d'auteur qui vient de se dérouler à Moscou. Sans doute parce que, malgré le parrainage institutionnel d'Unifrance Film, du Centre national de la cinématographie (CNC), de la Société des réalisateurs de films (SRF) et de l'Union des cinéastes d'URSS, l'initiative en revenait à une instance plus légère, plus intime, artisanale, les Rencontres Art et Cinéma de Quimper. Il devenait naturel alors de voir Agnès Varda se précipiter à la recherche de son fils, Mathieu Demy, fuguant sur la place Rouge, de voir Jane Birkin excuser sa fille Charlotte Gainsbourg enfermée dans sa chambre de l'hôtel Minsk pour potasser son bac, de voir Robinson, six ans, le fils de Jean-François Stevenin, monter sur la scène et remercier l'assistance d'avoir *« applaudi le film de mon papa,* Double Messieurs ».

L'Union soviétique représente un marché de trois milliards de spectateurs par an... Des spectateurs qui, en très petit nombre, voient un très petit nombre de films français, achetés un très petit nombre de roubles et ne couvrant qu'un très petit secteur de notre cinéma. *Angélique, marquise des anges, le Grand Blond avec une chaussure noire*, en dernier lieu *les Ripoux*, de Claude Zidi, constituent, en effet, les valeurs sûres de notre exportation.

Il était donc opportun de créer un mouvement, de présenter à des professionnels du cinéma soviétique (en attendant le grand public) vingt-cinq films récents, et moins lénifiants, allant de *Soigne ta droite* de Godard à *Péril en la demeure* de Deville, de *Sans toit ni loi* d'Agnès Varda à *l'Argent* de Robert Bresson, de *la Passion Béatrice* de Bertrand Tavernier à *la Guerre du feu* de Jean-Jacques Annaud. Et à *Shoah*, de Claude Lanzmann.

L'aventure avait débuté poussivement. La première discussion devait opposer Agnès Varda aux critiques moscovites. De critiques, point. Une petite salle vide. Obstinément. En catastrophe, les responsables font monter les dames du vestiaire, pour meubler.

Le lendemain, la délégation française, Bertrand Tavernier, président de la SRF, en tête, est conviée à une rencontre avec « les jeunes cinéastes », « les jeunes critiques », « les jeunes scénaristes ». Agnès Varda, un peu meurtrie par son expérience de la veille, interroge : *« Où étiez-vous hier ? Même aux projections, les « jeunes » n'étaient pas en majorité. Comment était composé le public, et par qui ? »* Une voix lance : *« On a eu le temps de vieillir en attendant votre semaine ! »* Bertrand Tavernier explique que la censure existe en France, qu'elle n'est pas idéologique mais économique. Et l'on comprend vite, hélas, que notre modèle est en train d'être suivi. En Union soviétique, aucun sujet n'est plus officiellement banni. Mais s'il ne plaît pas au Goskino (l'équivalent de notre CNC), en bagarre ouverte avec l'Union des cinéastes (notre SRF), elle-même divisée, il ne trouvera pas de complément à son financement...

Beaucoup de monde autour des grandes tables de conférence. Un brouhaha fiévreux : *« Nous venons de vivre une révolution »*, dit un réalisateur, *« maintenant, nous pouvons aborder tous les thèmes. Un seul ennui, nous ne le faisons pas. A mon grand regret, la tragédie en tant que telle a disparu »*. Et de citer George Orwell : *« La première idée du totalitarisme, c'est de penser que le passé démarre hier et pas avant »*. Un scénariste qui se présente comme *« une étoile de l'époque de stagnation »* se lève, impétueux : *« Tout le monde a mal à l'image, mal au sujet. Les avions ont désappris à voler. »* C'est mai 68, vingt ans après. Anachronique et touchant.

Jean-Luc Godard, vu de Moscou

Nikita Mikhalkov, dont *les Yeux noirs* ont été violemment critiqués à Moscou... avant même d'être sortis, qui s'apprête à tourner en Sibérie — avec Meryl Streep, que ses collègues détestent et qui feint de s'en moquer, — est là, souverainement silencieux et ironique. Il joue les jeunes filles de la maison, passe les plateaux de thé et de champagne de Crimée... A la sortie, Constantin Lopouchanski, auteur d'un puissant conte écologique, *Lettres d'un homme mort*, que l'on a vu à Cannes, dit doucement : *« Les changements surviennent moins vite que ne s'écoule notre vie. »*

Rendez-vous aux Studios Mosfilm, très vastes, très studieux, pas gais. On va nous montrer quelques « films empêchés ». Un metteur en scène géorgien, Irakli Kirikadze, qui a une belle tête grise et fatiguée, et dont la femme, Nana Djordjadze, a reçu la Caméra d'or, en 1987, à Cannes pour sa *Robinsonnade* (1), vient parler de son film *le Nageur*, qu'il a tourné en 1981. Il s'agit au départ d'une légende qui courait au bord de la mer Noire. Un homme aurait couvert à la nage deux fois la largeur de la Manche, au début du siècle... Puis ses descendants vivent la période stalinienne, où les marathons nautiques étaient à la mode. On voit, le 1er mai, plusieurs milliers de nageurs extasiés se mettre à l'eau, portant de gigantesques portraits de Staline. A la fin, un enfant laisse tomber une minuscule statuette du Petit Père des peuples au fond d'un aquarium. C'est tendre, délicieux, à peine acerbe. Pas de quoi fouetter un cinéaste. Et pourtant *le Nageur* a été interdit, menacé d'être brûlé. La mère et la grand-mère de Kirikadze en ont dissimulé une copie dans leur réfrigérateur. Cache ô combien symbolique. *« Puis les jours meilleurs sont arrivés »*, dit Irakli...

Enfin, on projette le deuxième film d'Andrei Kontchalovski, tourné en 1967 et « reconstitué » en 1987. Tourné au temps où le frère de Mikhalkov n'était pas encore naturalisé hollywoodien et ne fonçait pas à toute vapeur à bord du spectaculaire *Runaway train*. Là, dans *le Bonheur d'Assia*, il se contentait de chevaucher avec beaucoup de vérité et de talent une moissonneuse-faucheuse, de raconter la vie besogneuse des kolkhoziens, et le destin insolent d'Assia, la jeune boiteuse, qui attend un enfant, qui aime deux hommes et n'en épouse aucun.

Pourquoi ce film-là a-t-il été interdit ? On prétend l'ignorer. Sans doute, tout simplement, parce qu'il montre que le travail est dur, quotidien, salissant. Et qu'il ne conduit pas forcément l'homme vers un avenir radieux.

Le Bonheur d'Assia va donc sortir en URSS. Et d'URSS. Tout comme *la Mort d'Ivan Illitch* (*Une mort ordinaire*), à l'affiche du cinéma Cosmos dès ce mercredi et qui, lui, a déjà, depuis un an, voyagé de festival en festival. C'est le film de fin d'études d'Alexandre Kaidanovski, une fulgurante « nouvelle » cinématographique adaptée de Tolstoï. L'agonie en noir et blanc d'un homme qui souffre et se débat, mais qui s'en va presque apaisé, parce qu'au moment ultime une porte s'est ouverte. Sur rien ?

Kaidanovski se défend, mal, d'être croyant. Il a quarante ans, un visage pâle d'enfant ardent. Il ne croit pas, en tout cas, que *« l'art puisse changer quoi que ce soit »*. *« Le plus beau film antisoviétique*, dit-il *n'entraînera pas le peuple à sauter sur le Kremlin. »* Ses autres films sont inspirés de Borgès (*le Jardin, l'Hôte*) ou de Camus (*Jonas*), il a été un acteur prolifique : *« Je jouais les officiers blancs généreux et aussi quelques traîtres repoussants, et même des amants... »* Jusqu'au jour où Andrei Tarkovski lui demande d'être son « Stalker ». Ce sera son dernier rôle. *« Le seul »*, dit-il aujourd'hui. Le tournage a duré trois ans. *« Nous avons failli devenir fous. Tarkovski voulait onze versions différentes de la même scène, nous nous sentions aussi utiles à son travail que la pierre sur le chemin, ou le verre sur une table. »*

C'est ainsi que Kaidanovski a appris l'humilité. Et la lucidité. Il dit : *« Nous aussi, nous sommes séduits par ce qui se passe ici. Mais tant que les vieilles barbes sont encore au pouvoir, rien n'arrivera vraiment. Sur les étagères dorment toujours des films... Tout ce qu'on peut dire, pour l'instant, c'est que les étagères sont neuves. »* Il ajoute : *« Comme tous les Russes, j'ai un sens patriotique d'une forme assez particulière. Je suis d'accord avec Pouchkine quand il dit : « Je déteste ma patrie de la tête aux pieds, mais je déteste les étrangers qui partagent mon sentiment. »* Kaidanovski prépare son prochain long métrage, une œuvre originale, cette fois, une tragédie bouffe qui se déroule en 1953, l'année de la mort de Staline...

Tandis que les Français présents à Moscou découvraient les vertus de la « glasnost », les professionnels du cinéma moscovite se battaient presque à l'entrée de la salle de mille deux cents places du Domkino pour voir *Shoah*, de Claude Lanzmann. L'homme que l'angoisse suit comme son ombre s'attendait au pire... Il est vrai que si son prodigieux document sur l'indicible, le génocide juif, d'une durée de neuf heures trente, avait trouvé pour sa projection en Pologne des alliés insolites, Jaruzelski et le pape, son éventuelle diffusion en Union soviétique était pour le moins accueillie avec réticence. Il a fallu la fougue de Marc Ruscart, directeur artistique des Rencontres de Quimper, et l'insistance intransigeante de Jérôme Clément, le directeur du CNC, pour obtenir le feu vert. Clément a allé jusqu'au chantage : *« Si pas Shoah, rien. »*

L'impact de *Shoah* a été profond. Une projection supplémentaire a dû être organisée. Un long débat, de plus de trois heures, dirigé par le directeur des Archives Eisenstein, a suivi. Claude Lanzmann, aussi peu enclin à l'optimisme qu'il soit, a dû convenir qu'il avait été compris. Malgré la « voix off » de la traductrice russe qui gommait les témoignages dans leur langue originelle, malgré tout, l'émotion est passée, et un intérêt passionné s'est manifesté. *« Tous les films bavardent*, a dit quelqu'un, *vos images à vous parlent. »* *« Nous devrions faire le même travail que vous autour du génocide arménien*, a dit un autre, *autour de notre propre histoire, autour de Staline. »* Transparent.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) Le film sort à Paris, au cinéma Cosmos, le 2 avril, rebaptisé : *Mon grand-père anglais au pays des bolcheviks. Le Nageur* de Kirikadze a également été acheté par les films Cosmos.

Testez votre éducation
(Suite)

Vous êtes Groseille SI :	Vous êtes Le Quesnoy SI :
• Si vous pensez que quitte à coucher avec tout le monde votre fille pourrait monnayer ses services.	• Si vous pensez que 8 mois est un délai tout à fait raisonnable entre les fiançailles et le mariage.
• Si pour vous les plus belles images TV de l'année dernière c'est l'explosion de Columbia au décollage.	• Si vous pensez qu'en regardant Alain Decaux à la télé les enfants renforcent leur programme d'Histoire.
• Si vous pensez que ce qu'il y a de chiant le soir des élections, c'est qu'il n'y a pas de film à la télé.	• Si vous pensez qu'être bon citoyen c'est voter mais aussi aider à dépouiller le scrutin.
• Si vous pensez que boire ou conduire c'est vraiment pas la peine de choisir...	• Si vous trouvez que même à l'arrière les ceintures de sécurité sont indispensables...
Vous êtes un vrai GROSEILLE	Vous êtes un vrai LE QUESNOY

La vie est un long fleuve tranquille.

UN FILM D'ÉTIENNE CHATILIEZ

MK2

Toutes les Russies

Le théâtre de la « perestroïka »

Les temps changent. On joue à Moscou ou à Leningrad des auteurs neufs, des pièces longtemps enterrées. Et Paris s'apprête à accueillir dans les mois qui viennent de nombreux spectacles venus d'Union soviétique.



Le Théâtre d'art de Moscou.

« CHEZ *nous le théâtre bouge.* » Cette phrase, vous l'entendrez partout où l'on s'occupe de théâtre. Il y a déjà plus d'un an une nouvelle Union des gens de théâtre avait été créée pour faire connaître *urbi et orbi* ce que, pompeusement, on appelle le théâtre de la « perestroïka », bien décidée à secouer les lourdeurs administratives : Gosconcert, organisme d'Etat dépendant du ministère de la culture qui avait jusque-là l'exclusivité des tournées à l'étranger, se voit donc concurrencé par les initiatives de la jeune et dynamique organisation non commerciale – que dirige le célèbre auteur dramatique Mikhaïl Chatrov, – prête à travailler avec de nouveaux partenaires et à montrer partout qu'il se passe quelque chose dans le théâtre soviétique.

C'est la République fédérale d'Allemagne qui a inauguré en janvier la plus importante présentation jamais faite à l'étranger. A Munich, où vient d'avoir lieu, pendant un mois, un Festival des théâtres de Moscou – et des théâtres-studios. Avec dix spectacles. Munich, qui est aussi le siège de Radio-Liberté, la « *radio de la CIA* », qu'on ne cesse de vitupérer – et de brouiller – en URSS, mais où on a pu voir des metteurs en scène et des acteurs répondre à des interviews dans les locaux mêmes des « ennemis » ! Munich, où les Soviétiques vont ouvrir, avant la fin du printemps, un consulat.

Ce qui frappe quand on n'est pas venu depuis longtemps à Moscou et qu'on voit les programmes des théâtres soviétiques, c'est le changement et le bouillonnement. Les nouveaux noms, les nouveaux lieux, la prolifération de théâtres-studios, plus ou moins ambitieux, plus ou moins novateurs, installés dans des caves, des greniers, dans les quartiers les plus divers. Répertoire nouveau, même si les œuvres ne sont pas forcément récentes, avec des pièces d'auteurs comme Platonov, Pilniak, Boulgakov, et aussi Beckett, Pirandello, Mrozek ; avec des jeunes Soviétiques comme Nina Sidour, Larissa Petrouchevskaïa, Alexandre Galine, Victor Slavkine... A Leningrad, Gueorgui Tovstonogov répète déjà *le Docteur Jivago* (que la revue *Novy Mir* vient de publier dans ses dernières livraisons).

Les grands metteurs en scène des années Khrouchtchev et Brejnev continuent sur leur lancée. Tel Mark Zakharov, du Théâtre des Komsomols léninistes, dont on avait vu à Paris *Avos et Junon*, la comédie-rock de Voznessenski, et dont *la Dictature de la conscience*, de Chatrov, spectacle où l'on débat avec le public, a été le grand événement de la saison 1986-1987. Tel Oleg Efremov, directeur depuis dix-huit ans du Mkhat, qui vient de réintégrer le bâtiment historique du Théâtre d'Art après dix années (!) de « *remont* », dix années de travaux pour restituer au théâtre au rideau bleu sa splendeur 1900. Efremov a séparé l'énorme troupe (quelque trois cents acteurs) de ce qui était le Théâtre d'Art afin que les membres de la compagnie aient des chances de jouer au lieu d'être payés à ne rien faire. Tel, enfin, Oleg Tabakov – le superbe Oblomov du film de Nikita Mikhalkov, – qui se consacre désormais à son théâtre-studio. Mais on se demande quand va commencer une nouvelle époque pour la célèbre Taganka, où les spectateurs ont perdu l'habitude de se ruer et où les vieux spectacles – *Les dix jours qui ébranlèrent le monde, le Maître et Marguerite, la Cerisaie* – s'empoussièrent : Anatoli Efros est mort à la veille de la tournée parisienne, Iouri Lioubimov est devenu citoyen israélien, et son Théâtre de la Taganka ressemble à une coquille vide.

Quelle curieuse vision, pour les nostalgiques, que le fameux bureau de Lioubimov, murs blancs couverts du plancher au plafond des signatures et des louanges des visiteurs du monde entier – Malraux, Ioutkevitch, Fellini, Soljenitsyne, tant d'autres ! La nouvelle salle, un beau bâtiment de brique flambant neuf, qui devait marquer la consécration du fondateur du Théâtre de la Taganka, semble sous-utilisée.

L'ombre de Vissotski

L'ombre de Vladimir Vissotski – le Volodia dont nous parle Marina Vlady (1) – hante ces lieux ; Vissotski, dont la dernière « apparition » qui draina les foules fut justement sur la scène de la Taganka, tandis que s'ouvraient les JO, dans son cercueil ; Vissotski, dont on ne cesse de découvrir le talent, dont la firme Melodia a entrepris d'éditer dix-sept disques de chansons qui, de son vivant, ne circulaient que sous le manteau ; Vissotski, dont on trouve désormais des bustes dans les magasins de souvenirs, à côté de ceux de Lénine...

Pourtant, dans la nouvelle salle de la Taganka, trois acteurs répètent un poème dramatique d'un autre « poète maudit », Marina Tsvetaïeva : *Phèdre*, avec Alla Demidova, dans le rôle-titre, sous la direction de Viktiouk. Alla Demidova qui, en décembre, a dit – pour la première fois à Leningrad – le poème interdit d'Anna Akhmatova, *Requiem*, devant une salle en larmes dans laquelle se trouvait Lev Goumilev, le fils emprisonné pour qui le poème avait été composé en 1937 (« *Maman aurait été heureuse* », a-t-il dit).

Les temps changent. Le théâtre actuel est quelque chose de vivant. On découvre des auteurs, des metteurs en scène, les moins de trente ans saisissent leur chance. Un film-document comme *Est-ce que c'est facile d'être jeune*, réalisé en 1985 à Riga, qui montre un concert-rock et des anciens d'Afghanistan, a donné un ton nouveau de liberté (2) qui s'exprime un peu dans les revues, mais surtout au théâtre. « *On joue tout ce qui n'avait pas été permis auparavant*, vous dit-on. *Tous les auteurs qui avaient eu des difficultés ont été joués.* »

Larissa Petrouchevskaïa, par exemple, qui dans des pièces comme *Cinzano* ou *Trois filles en bleu*, montre une réalité qui n'est pas un « *avenir radieux* », a eu beaucoup de succès à Munich avec *Cinzano*, alors que, il y a peu, on lui avait fait savoir que la présentation de ses œuvres ne pourrait être que « *posthume* ».

Alexandre Galine, quarante ans, a onze pièces qui sont jouées partout, en URSS et à l'étranger, notamment *Retro*, que « *cent vingt théâtres ont à leur répertoire* », dit-il. Dans des comédies qui pourraient ressembler à du Boulevard, il aborde des faits de société parfois scabreux selon les normes puritaines en vigueur et parle drôlement de la réalité et de la théâtralité : dans *Tamada*, il montre comment on paie un faux *tamada* (celui qui est spontanément le maître des cérémonies dans les banquets géorgiens) parce que les traditions se perdent dans les familles ; avec *les Etoiles du ciel matinal*, il a beaucoup fait parler de lui en montrant pour la première fois sans doute sur une scène soviétique – ô scandale ! – des prostituées au nu intégral dans une comédie mélodramatique qui raconte une histoire qui pourrait être vraie : cela se passe avant les JO de Moscou ; afin de « purifier » la capitale, on envoie les femmes de mauvaise vie à la périphérie, et on les regroupe dans une ancienne baraque d'un hôpital psychiatrique sous la surveillance d'une matrone, mère d'un milicien au cœur tendre...

La pièce, écrite en 1984, vient d'être montée à Leningrad par un des nouveaux metteurs en scène les plus talentueux, Lev Dodine, qu'on verra, pour la première fois à l'étranger, au Festival d'automne à Paris, avec un grand spectacle d'un tout autre style de l'auteur « paysan » Fedor Abramov (1920-1983) : *Frères et sœurs* (3), une belle fresque de près de huit heures qui évoque la vie d'un kolkhoze de la collectivisation après guerre.

Les metteurs en scène dont on parle le plus en ce moment sont donc des jeunes. Entendez qu'ils ont autour de quarante ans, parfois moins, qu'ils étaient parfaitement inconnus il y a dix ans, et qu'on fait tout pour les faire connaître : c'est ainsi qu'on a pu voir dans le prestigieux Musée du Théâtre Bakhrouchine de Moscou, non loin des souvenirs d'Ermolova, de Chaliapine ou de Meyerhold, une exposition consacrée à trois nouveaux metteurs en scène : Lev Dodine de Leningrad, Eimuntas Nekrosius de Vilnius, dont la troupe joue actuellement *Oncle Vania* en lituanien, et Anatoli Vassiliev, qui doit venir prochainement en France, d'abord au Festival d'Avignon avec une mise en scène très personnelle de *Six Personnages en quête d'auteur*, puis à Bobigny en novembre avec *Cerceau*, un grand spectacle qui est un peu une anti-*Cerisaie* de notre temps sur un thème nostalgique qui a beaucoup séduit les spectateurs moscovites et que le metteur en scène résume ainsi : « *J'ai quarante ans, mais j'ai l'air bien...* »

L'esprit des années 20

Le spectacle dont les Russes ont le plus parlé depuis quelques mois est joué dans un théâtre « pour la jeunesse » où l'on ne se précipitait jamais jusque-là : il s'agit de *Cœur de chien*, de Boulgakov, mis en scène par Ianovskaïa, dont la « première » a coïncidé avec la première publication en URSS d'un texte qui avait été refusé par les éditeurs déjà en 1925 : le public boit littéralement le texte de cette fable dialoguée d'où il ressort que le chirugien le plus génial ne peut transformer un chien en être humain, même en prolétaire...

Autre spectacle sur un texte prestigieux des années 20 : *Crépuscule*, d'Isaac Babel (qu'on traduit parfois par *Entre chien et loup*) monté en comédie musicale, en « tragi-comédie musicale » plutôt, par une troupe de Riga. La pièce (elle avait été montée en 1926 à Moscou, Bakou, Odessa) nous montre Béni Krik, la gangster juif des *Contes d'Odessa*, pris entre ses magouilles – qu'il traite même à la synagogue – et un drame familial puisque son vieux père, Mendel Krik, s'est amouraché d'une jeune Maroussia avec qui il envisage de refaire sa vie et de partir planter des cerisiers en Moldavie... Ses fils vont y mettre bon ordre, avec la bénédiction du rabbin. Le spectacle n'est pas abouti, la musique un peu mièvre, mais il y a là matière à un nouveau *Violon sur le toit*. Où se retrouverait l'esprit des années 20, la force imagée de la langue de Babel et des folklores juif, moldave, grec, ukrainien, particulièrement suggestifs.

La vérité historique

Une découverte : un théâtre-studio où deux très jeunes comédiens jouent *les Emigrants*, de Mrozek, avec un grande justesse. Texte insolite dans ce sous-sol moscovite, où les deux exilés s'interrogent : « *On rentre ? Pourquoi on ne rentrerait pas ?* »

Le théâtre, en ce moment, côtoie parfois de près le politique, comme en témoignent les dernières pièces de Mikhaïl Chatrov, qui, depuis trente ans, tente de retrouver la vérité historique en écrivant des pièces dont le personnage principal est Lénine. La dernière en date, *Dalché, dalché (Plus loin, plus loin)*, où Troski met Staline en accusation, vient d'être violemment critiquée dans la *Pravda* pour avoir notamment pris trop de libertés avec « *le rôle décisif des masses populaires* (*le Monde* des 6, 10-11, 29 janvier). Dans *la Paix de Brest*, la pièce précédente de la « Léniniade » de Chatrov, créée en décembre dernier au Théâtre Vakhtangov, l'auteur nous montrait Lénine en contradiction avec les autres bolchéviks à propos de la nécessité d'une paix séparée, osait faire monter sur la scène Trotski et Inès Armand, maissemblait aussi réhabiliter Boukharine. Un mois avant la réhabilitation officielle ! *Dalché, dalché* est, paraît-il, déjà en répétition. Décidément, le théâtre « bouge ». Et pas seulement le théâtre.

NICOLE ZAND.

(1) *Adieu Volodia, ou le vol arrêté*, de Marina Vlady (Fayard, 1987).

(2) On notera cependant que des écrivains de tendance slavophile, comme Belov, Bondarey et Raspoutine ont publié dans la *Pravda* une lettre dans laquelle ils condamnent le film parce qu'il pose de faux problèmes dus à ce que « *les jeunes sont sous l'influence de l'Occident* ».

(3) Tiré d'un roman traduit en français sous le titre : *Chronique de Pékachino* (Albin Michel, 1975).

Les Russes en France

Semaine de la dramaturgie soviétique en France. – La Société des auteurs dramatiques organise cinq soirées de lecture de pièces à la Bibliothèque nationale : *le Tableau*, de Slavkine et *le Succès*, de Vampilov ; *Trois Jeunes Filles en bleu*, de Petrouchevskaïa ; *Au 40 de la rue Scholem Aleichem*, de Staviski ; *le Banc*, de Guelman ; *le Nid du coq de bruyère*, de Rozov (12 au 16 avril).

Théâtre de l'Europe à l'Odéon. – Plusieurs manifestations franco-soviétiques sont prévues pour faire connaître ce qui se fait aujourd'hui en URSS. *La Mouette*, de Tchekhov, mise en scène d'Andreï Kontchalovski (31 mai au 26 juin).

Festival d'Avignon. – *Six Personnages en quête d'auteur*, de Pirandello, par Anatoli Vassiliev ; *Monsieur de Molière*, de Boulgakov, par Oleg Tabakov.

Festival d'automne. – *Frères et sœurs*, d'Abramov, mise en scène de Lev Dodine. A l'invitation du Théâtre de Bobigny : *Cerceau*, mise en scène de Anatoli Vassiliev et *Salle n° 6*, d'après Tchekhov, mise en scène de Eriomine. A l'invitation du Théâtre de Chaillot, le Théâtre d'Art avec *Oncle Vania* et *la Mouette*. Enfin, en avril, Jeanne Moreau part pour Moscou où elle jouera *le Récit de la servante Zerline*, de Hermann Broch.

SOTHEBY'S
FOUNDED 1744

Prépare ses prochaines ventes de Mai 88

Bijoux, Montres
Montres - Bracelets

Collier serpent : diamants, émeraude et rubis 19e siècle. Vendu à Genève en mai 1987 : 502 000 F.F.

Les personnes désireuses de soumettre des objets en vue de ces ventes pourront rencontrer nos spécialistes, sur rendez-vous à :

Bijoux
Paris : du mercredi 2 mars au vendredi 4 mars
Monaco : les mardi 8 et mercredi 9 mars

Montres
Paris : les jeudi 3 et vendredi 4 mars

Veuillez contacter
Sotheby's
3, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 66 40 60
Sporting d'Hiver Monte-Carlo (Monaco). Tél. : 93 30 88 80

Au trente-huitième Festival de Berlin

Des bravos pour « la Commissaire »

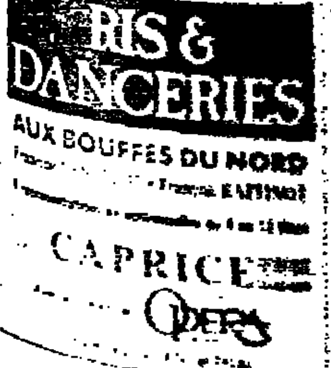
AU Festival de Moscou, l'été dernier, on croyait avoir enfin révélé tous les films interdits ce dernier quart de siècle, quand un certain Alexandre Askoldov, cinquante ans, leva la main pour prendre la parole : « *Et mon film, dois-je l'enterrer définitivement ?* » La copie enfin retrouvée fut immédiatement projetée devant un public stupéfait puis enthousiaste, qui eut le sentiment d'assister à un événement. Et ce sentiment a été partagé par les participants du Festival de Berlin où le film était en compétition.

Inspiré d'un récit de Vassili Grossman, *la Commissaire* conte l'histoire d'une femme commissaire politique, membre de l'armée rouge, qui, au début des années 20, occupe avec son régiment une petite ville dans le Sud. La contre-révolution menace. Vavilova, enceinte, est hébergée dans une famille d'artisans juifs qui l'accueillent d'abord avec méfiance. Les blancs regagnent du terrain, la ville doit être évacuée mais la jeune femme ne part pas, elle accouche, le chef de famille redoute le pogrom qui va suivre inéluctablement. Quand les événements changent, Vavilova confie l'enfant à ses hôtes et rejoint son unité.

L'originalité est double : dans la façon de raconter, dans ce qui est dit. Alexandre Askoldov tourne en cinémascope noir et blanc, en embrassant de grands pans d'espace, lentement. Les personnages sont des anti-héros. La commissaire d'abord, une femme blonde d'une certaine corpulence, le contraire d'une star de cinéma. Un être rude qui a choisi de se battre mais reste proche des réalités humaines, loin de toute propagande, de l'héroïsme sur commande. Enfin, l'artisan juif joué par Roland Bikov, bien connu aujourd'hui, voit partout le malheur.

Aux moments de plus grande crise la vision s'élargit pour déboucher, à travers le temps et l'histoire, sur la déportation à venir des juifs en Europe dans les années 1941-1945. Ce que dénonce le cinéaste, ce n'est pas tant un cas historique précis d'antisémitisme que cet antisémitisme ordinaire qui n'arrête pas de courir à travers les consciences.

LOUIS MARCORELLES.



هكذا من الأصل

Six disques de la période 1938-1943, une biographie

Karajan à visage découvert

Une biographie de Karajan qui a déjà fait grand bruit aux Etats-Unis paraît en librairie aux éditions Pierre Belfond. Prélude aux rééditions qui vont marquer, en avril prochain, le quatre-vingtième anniversaire du musicien.

LE 5 avril 1988, à 23 heures, Herbert von Karajan aura quatre-vingts ans. Et il enregistre depuis cinquante ans ! Bonne occasion pour les maisons de disques d'exprimer leur gratitude envers leur infatigable médiateur.

Ces quatre-vingts printemps seront salués par un feu d'artifice. Vingt-cinq compacts vont paraître chez Deutsche Grammophon : les « Cent chefs-d'œuvre de la musique par Karajan ». Vingt-cinq autres sortiront simultanément chez EMI-Pathé Marconi : c'est l'« Edition officielle du quatre-vingtième anniversaire » (l'officialisation émane du maître lui-même). Dans ce torrent de rééditions se glisse un hors-série : la gravure sur six CD des enregistrements 78 tours parus pendant la guerre sous le label Polydor. Bien peu de spécialistes les ont entendus. Ce sont les premiers disques de Karajan (1).

A leur réédition le musicien s'était toujours opposé. Il a fini par l'autoriser. Le fait peut s'interpréter de deux façons. Soit un tabou aurait sauté : Karajan accepte de lever le voile sur la période 1938-1943, celle de sa « malheureuse et dangereuse aventure avec les nazis ». Soit, et c'est plus probable, il n'a plus refusé, passée sa quatre-vingtième année, de se montrer musicalement à visage découvert : de remonter au déluge de l'enregistrement mono, lui qui se projette déjà, et pour les dix années à venir au moins, dans un futur étoilé de vidéodisques.

Karajan fut le premier à croire à la stéréo (il n'a enregistré en mono qu'entre 53 et 58) comme aux vertus inestimables de la lecture au laser. Champion de la qualité du son, il fut toujours attentif à ne pas déparer, quitte à remettre plusieurs fois l'ouvrage sur le métier, l'image enregistrée qu'il allait laisser. Le chef à vie de la Philharmonie de Berlin n'a donc pas une passion pour son passé discographique. « *Déjà*, rappelle Patrick Szersnovicz, savant « karajanien », *il n'avait pas vraiment montré d'enthousiasme quand sont ressortis chez EMI ses premiers enregistrements de 1946-1948 avec la Philharmonie de Vienne sous la direction artistique de Walter Legge. Et pourtant, cette série comporte des merveilles* (2). »

Gageons que la nouvelle livraison, encore plus ancienne, en comportera aussi. Et rappelons que le Karajan des années noires n'a pas seulement enregistré avec la Philharmonie ou l'Orchestre d'Etat de Berlin. Il s'est aussi retrouvé devant les micros avec les Néerlandais du Concertgebouw, que dirigeait à l'époque, en la personne de Willem Mengelberg, un chef de culture allemande que les Pays-Bas allaient frapper d'ostracisme après la Libération. Il a aussi fait travailler les Italiens de la RAI, à l'heure où la presse mussolinienne se déchaînait contre Toscanini, « juif honoraire ». Toscanini que Karajan admirait tant.

Quand, pourquoi, comment ? Sur l'entrée du jeune chef autrichien (d'ascendance grecque il est vrai) au parti nazi, les biographes, c'est peu de le dire, n'ont jamais été précis. Et des questions légitimes — ne s'agit-il pas, après tout, du plus grand chef d'orchestre vivant ? — continuaient à se poser sur les dessous de sa rivalité avec Furtwaengler (la bonne foi semble finalement de son côté), sur ses rapports houleux avec l'entourage de Hitler, sur sa brève et douloureuse « dénazification ».

Ces questions, on ne se les pose plus depuis que Pierre Belfond a eu la bonne idée de faire traduire en français un « portrait biographique » paru l'an dernier aux Etats-Unis. L'auteur, Roger Vaughan, est journaliste, passionné de navigation à voile, accessoirement mélomane. Pendant deux ans (1982-1883), il a suivi Karajan de répétitions en festivals, il est monté avec lui en bateau, en voiture, et a apprécié sa façon de conduire. Il l'a regardé agir en public, en privé, grand seigneur orgueilleux de son ubiquité, « pater familias » blessé par la fronde de ses musiciens (l'épisode Sabine Mayer est décortiqué dans le moindre détail).

Il a recueilli des centaines de témoignages, auprès d'anonymes et de célébrités, pour finir par rédiger un compte rendu aussi fébrile que son sujet, carnet de bord, bulletin de santé, analyse psychologique, mélange explosif de potins et d'anecdotes-clés comme les biographes anglo-saxons en ont seuls le secret.

Depuis, Karajan a décidé de s'occuper lui-même de son autobiographie (3). Son portrait par Vaughan n'a pas été traduit en langue allemande.

ANNE REY.

(1) *7e Symphonie*, ouverture *Leonore III* de Beethoven, prélude des *Maîtres chanteurs* de Wagner : Orchestre d'Etat de Berlin et Concertgebouw. *1re Symphonie* de Brahms, extraits de *Salomé*, *Don Juan* de Richard Strauss : Orchestre du Concertgebouw. *Symphonie « Nouveau Monde »* de Dvorak, ouverture de Johann Strauss : Philharmonie de Berlin. *Symphonies 35, 40*, et *41* de Mozart : Orchestre de la RAI. *Symphonie « Pathétique »* de Tchaïkovski, *la Moldau* de Smetana : Philharmonie de Berlin. Choix de préludes et d'ouvertures d'opéras, avec différents orchestres.

(2) *9e Symphonie* de Beethoven, *Requiem allemand* de Brahms (avec Schwarzkopf et Hotter), *Métamorphoses* de Strauss, 9e de Schubert, « *Pathétique* » de Tchaïkovski... Seule la 9e de Beethoven ressortira prochainement en CD.

(3) *Herbert von Karajan : Histoire d'une vie* (« magnéto-mémoires » rédigés par Franz Endler) : à paraître aux Editions Carrère.

Bonne feuilles

La « double » adhésion

Quand Herbert von Karajan a-t-il adhéré au Parti national-socialiste ? En 1935, a toujours prétendu le chef allemand. En quête d'un nouveau poste après l'achèvement de son contrat au Théâtre d'Ulm, il séjourne en 1934 à Berlin, travaille avec Toscanini comme corépétiteur à Salzbourg, puis débute à Aix-la-Chapelle dans Fidelio... *Il suscite immédiatement la jalousie de Peter Raabe, directeur de la musique dans cette ville. Mais ce dernier est nommé président du Conseil musical du Reich, en remplacement de Richard Strauss. Karajan devient alors, le 12 avril 1935, directeur de la musique à Aix-la-Chapelle. Comme le rappelle Roger Vaughan dans son portrait biographique, dont nous publions ci-dessous, en « bonnes feuilles », des extraits, ce fut le vrai début de sa fulgurante carrière.*

Karajan avec la soprano française Germaine Lubin devant l'Opéra de Paris en 1941.

ROGER-VIOLLET

« D'APRÈS Karajan, *écrit Vaughan*, c'est à cette époque, en 1935, que commencèrent les pressions pour qu'il adhère au parti nazi, point de départ d'une dangereuse et malheureuse histoire avec les nazis. *« Je n'étais pas membre lorsque le parti prit le pouvoir*, explique-t-il. *En tant que directeur musical de l'Opéra d'Aix-la-Chapelle, je n'étais pas politiquement très exposé. Mais lorsqu'il fut temps de signer mon contrat de directeur général de la musique, ma secrétaire vint m'annoncer que le chef local du parti avait soulevé des difficultés pour ma nomination. Sur le point d'être nommé directeur général de la musique, je n'appartenais pas au parti.*

» Je vais vous dire à quoi tout cela me fait songer : avant, je skiais beaucoup, et j'emmenais mon guide autrichien partout avec moi. Nous sommes partis un beau jour sur une montagne, en Suisse, et on vint nous dire que pour skier il fallait s'affilier au club alpin suisse local et prendre un guide suisse. J'avais envie de descendre cette montagne ; je me suis dit : « Au diable ! » J'ai pris ma carte et j'ai embauché le guide suisse. A mes yeux, le parti nazi c'était la même chose.

» Il y avait ce papier devant moi, qui me séparait d'un pouvoir à peu près illimité et d'un budget me permettant de donner autant de concerts que je le souhaitais avec l'orchestre, tournées comprises. J'avais une secrétaire, un bureau, j'étais au paradis. Tout ce qu'on me demandait, c'était d'être membre, et peut-être de donner de temps en temps un concert pour eux. Alors je me suis dit : « Au diable ! » et j'ai signé. Et après coup, les gens disent : « Bien sûr, vous étiez nazi. »

∴

» En 1947, après la guerre, Karajan tomba au Festival de Salzbourg sur Edge Leslie. Leslie était à l'époque diplomate britannique en poste à Zurich. Représentant du gouvernement, il était passionné de musique, possédait des notions de direction d'orchestre, et écrivait de temps à autre des articles dans des journaux musicaux. Le courant passa immédiatement entre Karajan et lui, et ils se retrouvaient souvent le soir ensemble. Aujourd'hui encore, ils sont bons amis. Karajan vivait alors à Sankt-Anton, comme Leslie, et attendant d'être blanchi (dénazifié) par la Commission quadripartite.

« Karajan m'a confié, souligne aujourd'hui Leslie, *qu'il aurait fait n'importe quoi pour avoir ce poste d'Aix-la-Chapelle. Mais il faut comprendre sa mission. Un jour, je suis arrivé chez lui pour l'emmener ; il était sorti en promenade et m'avait laissé un mot me demandant de l'attendre. Il y avait des livres religieux de toutes sortes dispersés dans la pièce, contenant des passages soulignés et des notes marginales de son écriture sismographique. Je l'interrogeai là-dessus à son retour. Il me dit qu'il n'y avait pas besoin de foi pour croire en Dieu, parce que d'innombrables signes attestaient Son existence. Mozart a écrit une symphonie enfant, et l'hérédité ne peut expliquer cela*, me dit-il. *Il n'y a qu'une explication, c'est que le Créateur élit certaines personnes comme instruments de réalisation de beauté au sein d'un monde trop laid.* « J'ai reçu certains outils, *ajouta Karajan*, certains talents. Je n'ai jamais douté qu'ils viennent de Lui. Il est de mon devoir de les exploiter au maximum. Mon ambition est de faire la musique la plus parfaite possible, et d'atteindre le plus de gens possible. Je dois aussi faire des films musicaux. »

» Les critiques parlent de Karajan comme d'un dieu arrogant, poursuit Leslie. *Mais il répondrait qu'il est un instrument de Dieu, impitoyable dans sa mission. Il m'a dit :* « J'ai fait des choses horribles », *mais il considère que cela fait partie de l'accomplissement de sa mission. »*

∴

» Karajan a souvent raconté la façon dont il est entré au parti nazi. C'est le mieux connu de tous ses récits rétrospectifs. Et le fait que des documents accessibles conduisent à une autre conclusion ne parvient pas à les faire changer d'avis.

» Ces documents ont été révélés dès 1957 par Paul Moor, qui écrivit dans le magazine *High Fidelity* un article sur Karajan, « L'opérateur ». *« Disons-le clairement une fois pour toutes*, écrivit Moor, *Herbert von Karajan a adhéré au parti nazi à Salzbourg et non à Aix-la-Chapelle, le 8 avril 1933 — soit seulement deux mois et huit jours après l'arrivée au pouvoir de Hitler — et non en 1934. Il a reçu la carte n° 1607525, et payé sa cotisation pour ce mois-là. Mais il rentra en Allemagne avant la fin avril, ce qui causa une petite grogne administrative puisqu'il n'était pas passé prendre sa carte. Tout cela rentra dans l'ordre lorsqu'il fut de retour à Ulm, où il reçut le 1er mai 1933 une autre carte, n° 3430914. Ces faits sont enregistrés au fichier central du parti nazi, disponible au Centre de documentation de la mission des Nations unies à Berlin. Cela paraît plus fiable que la mémoire de Herbert von Karajan. »*

∴

» Vingt-cinq ans plus tard, le musicologue allemand Fred Prieberg redécouvrit ces documents pour son livre *la Musique dans l'Etat national-socialiste*. Il s'intéressa à la « double » adhésion de Karajan au NSDAP (*Nazionalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*, en abrégé le parti nazi). Les dates et les numéros qu'il trouva étaient les mêmes que ceux de Moor.

» Karajan réagit immédiatement comme quelqu'un d'outragé à la publication de ces documents issus des fichiers du Centre de documentation de Berlin. Il m'en parla en crachant ses mots, méprisant, agitant les mains comme pour calmer un orchestre en déroute. *« C'est une telle invention que je refuse même d'en parler. C'est ridicule. Prieberg n'a dit cela que pour gagner de l'argent. »* Quelques mois plus tard, j'obtins moi-même les documents du Centre de documentation, y compris des copies des cartes en question. Je les montrai au *maestro* dans sa maison d'Anif, et il voulut d'abord savoir où je les avais obtenus, se montrant ennuyé qu'on puisse obtenir pareils éléments. Puis il prit les papiers et les regarda avec curiosité mais circonspection. Il les porta sous une lampe pour mieux les examiner, et les regarda un moment. *« Où est ma signature ?* demanda-t-il. *Vous avez vu, ça n'est pas signé. »* Je lui demandai ce qu'il avait fait des cartes. Il haussa les épaules et me regarda : *« Ce sont des faux. »* En fait, les cartes de membres du NSDAP étaient remplies seulement par les responsables du parti, mais non signées par le détenteur (...).

∴

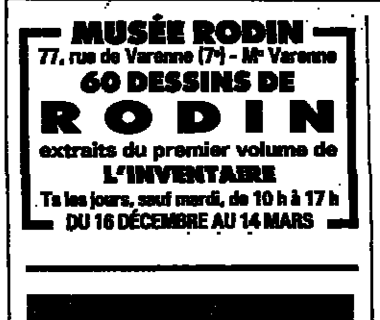
» Reste à savoir pourquoi Karajan, qui ne s'est jamais caché d'avoir appartenu au parti nazi, se raccroche à une position aussi intenable. Il est à croire qu'il persiste à soutenir cette date de 1935 pour tempérer l'ardeur de son adhésion, peut-être pour présenter un argument — la préservation de sa carrière — que les gens puissent comprendre, et même approuver sans mal. Avoir adhéré en avril ou mai, un ou deux mois après l'arrivée au pouvoir de Hitler, cela passerait pour un soutien trop marqué à Hitler, sa politique et ses visées. Cela serait moins facilement admissible.

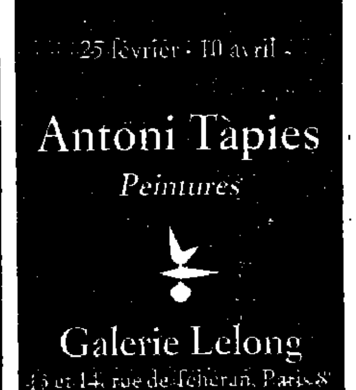
« C'est ce qu'il y a de plus difficile au monde, pour ceux qui ne vivaient pas en Autriche ou en Allemagne à l'époque, explique Karajan. *J'ai tenté de l'expliquer à ma femme (1), et elle n'a toujours pas compris ce qui s'est passé ici. Même avec l'énorme intérêt suscité par cette période, l'accumulation de films venus de toutes parts, allemands, français, américains, juifs, les gens de l'extérieur n'ont pas idée de ce qui s'est passé. Les conséquences de la première guerre mondiale avaient conduit à un mécontentement généralisé. La dette de guerre continuait toujours à être payée avec difficulté. Le mouvement communiste avait commencé. Autriche et Allemagne étaient vraiment des champs de bataille pour les différents partis en quête du pouvoir. Et là-dessus, Hitler s'est renforcé. Si l'on regarde tout cela avec la perspective et l'objectivité nécessaires, on voit que certains phénomènes économiques étaient fondés sur de bonnes idées. La question qui restera toujours présente à l'esprit de tout le monde, c'est : comment ces choses folles ont-elles pu durer aussi longtemps ? D'un autre côté, si Hitler n'avait été qu'un assassin, il n'aurait pas été suivi par soixante-dix millions de personnes, c'est impossible. »*

(1) Leliette, la troisième femme de Karajan, est française. Son épouse précédente était au quart juive. On a dit que Karajan, en adhérant au parti nazi, avait pour but de la protéger.

• Texte extrait de *Karajan*, de Roger Vaughan, traduit de l'américain par Guillaume Monsaingeon, suivi d'une chronologie et d'une filmographie établies par Philippe A. Autexier. Éditions Pierre Belfond, 339 p., 148 F.

RIS & DANCERIES
AUX BOUFFES DU NORD
Francine LANCELOT • François RAFFINOT
9 représentations exceptionnelles du 4 au 13 Mars
CAPRICE
Avec le soutien de l'OPÉRA DE PARIS
Location : 42393450 et FNAC









JEAN ANGUERA
Sculptures 1985-1987
jusqu'au 9 mars
GALERIE MARWAN HOSS
12, RUE D'ALGER - PARIS (1er)
Tél. : (1) 42-96-37-96.
Mo Tuileries
10 h - 12 h 30, 14 h - 18 h 30
Tous les jours sauf samedi



— ACTUELLEMENT —
Jonathan Livingston Le Goeland
un film de HALL BARTLETT
musique de NEIL DIAMOND

7e RENDEZ-VOUS CHORÉGRAPHIQUES
COMPAGNIE MATHILDE MONNIER
JE NE VOIS PAS LA FEMME CACHÉE DANS LA FORÊT
VEN. 26 FÉVRIER 20 H 30
IMPROVISATIONS création
LES ESPACES PARALLÈLES
ODILE DUBOC - DANIEL LARRIEU
MARC VINCENT - BRIGITTE FARGES
RENCONTRENT DANIEL HUMAIR
FRANÇOIS JEANNEAU - HENRI TEXIER
DIM. 28 FÉVRIER 17 H
COMPAGNIE DOUSSAINT DUBOULOZ
ANGEL STRIP
LA BEAUTÉ DES FLEURS création
SAM. 5 MARS 20 H 30
COMPAGNIE ANGELIN PRELJOCAJ
LIQUEURS DE CHAIR
VEN. 11 ET SAM. 12 MARS 20 H 30
LES GEMEAUX
Centre d'Action Culturelle
49, avenue Georges Clemenceau
92330 Sceaux 46.60.05.64

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h, gratuit le dimanche de 10 h à 14 h (42-77-12-33).

LE DERNIER PICASSO. 1953-1973. Grande Galerie. Jusqu'au 16 mai.

CY TWOMBLY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 17 avril.

JOSEF SUDEK : PRAGUE. Galerie du Forum. Jusqu'au 13 mars.

ZORAN MUSIC : L'ŒUVRE SUR PAPIER. Jusqu'au 20 mars.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du Centre d'information du CCI. Jusqu'au 28 mars.

DES MARIAGES DE RAISON : MAISON DEDANS. CRÉATION INDUSTRIELLE BATIMENT. Centre de création industrielle CCI. Jusqu'au 21 mars.

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

L'ÉCOLE D'ULM. Design, architecture, communications visuelles. Galerie du CCI. Jusqu'au 23 mai.

Musées

DEGAS. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (gratuit le 21 mars). Jusqu'au 16 mai.

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'au 11 avril.

FRANZ XAVER WINTERHALTER et les cours d'Europe de 1830 à 1870. Musée du Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi et

CONSTRUCTION/IMAGE, BERNARD FRIZE, ARC. Musée d'art moderne. 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27) Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 10 avril.

ANDRE RAFFRAY. Diptyques. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Jusqu'au 3 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h 15 à 22 h ; les samedis et dimanches de 9 h 15 à 17 h 15. Entrée : 31 F ; le dimanche : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

VAN GOGH A PARIS. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 21 h 15 ; les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F ; le dimanche : 20 F. Jusqu'au 15 mai.

LE CHANT DU MONDE, DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; Samedi : 16 F. Jusqu'au 24 avril.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les peintres de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre. 1, rue Ronsard (46-06-08-21). Jusqu'au 23 mai.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

ANDRÉ NAGGAR. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert. Espace de la photographie, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

MODE ET CINÉMA. Musée de la mode et du costume. Palais Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

L'EMPREINTE DD. CENT ANS DE COMMUNICATION. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

CITÉS-CINÉS. Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Le 26 février, de 10 h à 24 h ; le 27, de 10 h à 5 h du matin. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 février.

ALAIN FLEISCHER. L'empire de la lumière et du vent. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-78-95). Du 25 février au 3 avril.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 15 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

PAROLES DE DEVIN. La fonte à cire perdue chez les Senoufo (Côte-d'Ivoire). Musée national des arts africains et océaniens. 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'au 9 mai.

L'ART NAIF BRÉSILIEN. Musée d'art naïf Max-Fourny. Halle-Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). Tous les jours de 10 h à 18 h. Du 25 février au 30 mai.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février ; **JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

FERIT ISCAN : PEINTURES ET DESSINS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

EUGENE LABICHE. L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE. Mairie du IXe, 6, rue Drouot. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

LES INSTRUMENTISTES ET LUTHIERS PARISIENS DU XVIIe AU XIXe SIÈCLES. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

SPOT, PHOTOGRAPHE DE LA TERRE. Images d'un satellite. FNAC Forum, Forum des Halles, niveau 3. Jusqu'au 2 avril.

ARCHITECTES ARGENTINS. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (46-33-90-36). Jusqu'au 5 mars.

SEVERINI A PARIS. Institut culturel italien. Hôtel Galliffet. 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Jusqu'au 16 mars.

SILVIE ET CHERIF DEFRAOUI. Œuvres récentes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 28 février.

LE MONDE BLANC DE JAN SCHOONHOVEN. Jusqu'au 28 février. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h ; **CONTREPOINTS :** Photos d'Anja de Jong et Teun Hocks. Institut néerlandais, 12, rue de Lille. Jusqu'au 31 mars.

CINQ CÉRAMISTES SUÉDOIS. Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). jusqu'au 7 avril.

L'OR DU PÉROU. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain (42-22-97-60). Tous les jours de 9 h à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 février.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

DIETER JUNG. Hologrammes, dessins, peintures. Paris Art Center, 36 rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février ; Carré des Arts. Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Galeries

PRIMARY STRUCTURES. Galeri Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 8 mars.

UN REGARD AUTRE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 12 mars.

POP ART. Estampes rares ; **COMPOSITIONS A QUATRE MAINS.** Artcurial. 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 26 mars.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght. 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 avril.

OPAMA. Galerie Nikki Marquardt. 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 12 mars.

TAPIES. Galerie Lelong. 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 25 février au 1er avril.

ALEX KATZ ; BEN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 mars.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION ARGENTINE 88. Galerie Beau Lézard, 7, rue Pecquay (42-77-72-77). Jusqu'au 26 mars.

LE BAISER. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 avril.

CLEGG ET GUTTMANN ; MAX NEUHAUS. Galerie Ghislaine-Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 27 mars.

ADAMI. Maeght. 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 5 mars.

JEAN ANGUERA. Sculptures. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 4 mars.

BAILLY-MAITRE-GRAND. Formol's band. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg. Jusqu'au 26 mars.

FRÉDÉRIC BENRATH. Galerie Michel Broomhead. 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 15 mars.

JAMES BLOEDE. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 26 mars.

BURATTONI. Parc-Tumulus. Galerie Polaris, 25, rue Michel-Le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 mars.

CASTELLANI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 26 mars.

PHILIPPE COGNEE. Galerie Laage-Salomon. 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 15 mars.

MIGUEL CONDÉ. Galerie Lacourière Frélaut. 23, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 26 mars.

RICHARD CONTE. Hybrides et grimoires. Galerie Nicole-Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 26 février au 31 mars.

DUBUFFET. Sols et terrains. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 5 mars.

FRANÇOISE DUMAYET. Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 14 mars.

BARRY FLANAGAN. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 6 avril.

GEORGES FOLMER. Galerie Michèle Heyraud. 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 19 avril.

ALBERTE GARIBBO. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 10 mars.

J.-L. GOENAGA. Galerie Pierre-Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 12 mars.

PIERO GUCCIONE. Galerie Claude Bernard. 7 et 9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 19 mars.

GUYOMARD. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 2 avril.

CHRISTOPHER HEWETT. Galerie Jacob. 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 19 mars.

HOSIASSON. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 mars.

JEANNE LAGANNE. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 16 mars.

CHARLES MAURIN. Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four. Jusqu'au 19 mars.

MIHAILOVITCH. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 11 mars.

MARIA NORDMAN. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 15 mars.

MIMMO PALADINO. Galerie Beaubourg. 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 18 mars.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Diane-Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 2 avril.

RANCILLAC. 25 ans d'images provocantes. Galerie Michel-Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 2 avril.

MARC RIBOUD. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 5 mars.

CLEMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

FRED SANDBACK. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert (42-77-63-60). Jusqu'au 12 mars.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33) ; 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 17 mars.

SPADARI. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 9 avril.

TAPIES. Galerie Lelon, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 1er avril.

MARINO DI TEANA. Galerie Carlhian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28), jusqu'au 26 mars.

BARBARA THADEN. Galerie Antoine-Candau, 15-17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 2 mars.

RAOUL UBAC. Galerie Lambert, 62, rue de la Boëtie (45-63-51-52). Jusqu'au 20 mars.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie l'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 16 mars.

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 février.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Hyun Soo Choo (peintures) ; Yoshio Enomoto (sculptures). Centre culturel Gérard-Philipe. Rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 2 avril.

COURBEVOIE. Jeunes peintres, jeunes sculpteurs. Centre culturel, 14 bis, Square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). Jusqu'au 17 mars.

CRÉTEIL. Colette Deblé. Gloses Pacifique. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'au 31 mars.

LA DÉFENSE. Le Masque et les cinq mondes. Art 4. 15, place de la Défense. La Défense 4. (47-96-25-49). Jusqu'au 4 avril.

ÉCOUEN. 10e anniversaire du Musée national de la Renaissance : enrichissement des collections. Château d'Ecouen. Jusqu'au 11 avril.

HERBLAY. Anne Pesce ; Lazar Cuckovic. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent (39-78-93-83). Jusqu'au 12 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Konrad Loder ; Jean-Louis Delbes ; Bernard Boyer ; Carte blanche à Olivier Kaeppelin. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger. 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 mars.

SCEAUX JEAN MESSAGIER. Centre d'action culturelle Les Gémeaux. Jusqu'au 20 mars.

En province

AMIENS. Jean Zuber ; Horst Mantik. Maison de la culture. Place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 mars.

ANTIBES. Christos Kalfas ; Francis Reffet. Château Grimaldi. Musée Picasso (93-33-67-67). Jusqu'au 14 mars.

CAEN. Photographes en quête d'auteurs. Théâtre municipal. Galerie de l'Artothèque. Jusqu'au 27 mars.

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Regards sur... Musée Matisse. Hôtel de ville (27-84-13-15). Jusqu'au 13 mars.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée du Ranquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-63). Jusqu'au 14 mars.

DIJON. BERTRAND LAVIER. Le Consortium. Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 26 mars.

DUNKERQUE. Dessins du Musée des beaux-arts. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril ; Sabine Weiss. Photographies ; H. Weiss. Peintures. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

FLAINE. A propos d'arbres. Centre d'art de Flaine (50-90-85-84). Jusqu'à fin mars.

GAUCHY. Isabelle Waldberg. Sculptures. Galerie de la Maison de la culture. Rue Gabriel-Péri (23-08-66-96). Jusqu'au 4 mars.

GRENOBLE. Tableaux italiens. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 11 avril ; Max Neuhaus ; 1988 Centre national d'art contemporain. Magasin Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Du 28 février au 10 avril.

LILLE. L'art de la marqueterie du XIXe siècle à nos jours à Sorrente. Musée de l'Hospice Comtesse. 32, rue de la Monnaie (20-51-02-62). Jusqu'au 14 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadeï de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

LONS-LE-SAUNIER. Michel Bouvet. Le langage de l'affichiste. Musée. Hôtel de Ville. Place Perraud (84-47-26-93). Jusqu'au 14 mars.

LYON. Alain Pouillet. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 29 février. **MANESSIER.** ELAC. Centre d'échanges de Perrache. Jusqu'au 4 avril.

MARSEILLE. Entrevues citadines. Les Flamands à Marseille. Jusqu'au 20 mars. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; Eduardo Arroyo. Berlin-Tanger-Marseille. Jusqu'au 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). 400 millions d'années d'histoire de la Provence. Musée d'histoire. 3, rue Colbert (91-90-32-71). Jusqu'au 26 mars.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. L'amour de l'estampe. Musée des beaux-arts. 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 12 mars.

NANTES. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig Aix-la-Chapelle. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 13 mars.

ORLÉANS. Petter Briggs. Dix ans de sculpture. Centre d'art contemporain. Carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Jusqu'au 5 mars.

RENNES. TAL COAT. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier. Jusqu'au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85) ; Braco Dimitri Jevic. Halle d'art contemporain. Place Honoré-Commeurec (99-78-18-20). Jusqu'au 12 mars ; Les mines pharaoniques du Gebel Zeit. Musée des Beaux-Arts. 20, quai Emile-Zola (99-30-83-87). Du 4 mars au 30 avril.

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. Jean Raine. Rétrospective 1944-1986. Centre culturel Théo-Argence. Place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er avril.

STRASBOURG. Hommage à Robert Heitz. Palais Rohan. Salle des Conférences. 2, place du Château. Jusqu'au 13 mars.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc. Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Le trésor de Garonne. IIe siècle après Jésus-Christ. Musée Saint-Raymond. Place Saint-Sernin (61-22-29-22). Jusqu'au 15 mai.

TOURCOING. Josef Albers. Musée des beaux-arts. 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 3 avril.

TOURS. Combas 84 ; Hervé Di Rosa ; Georges Autard. Centre de création contemporaine. Rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 20 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Collection Agnès et Frits Becht. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 11 avril.

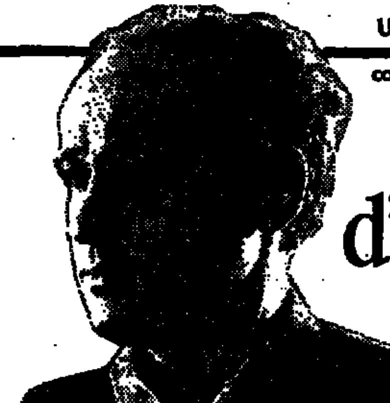
CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
LE MISANTHROPE
Molière • Antoine Vitez
Du 28 janvier au 11 février
ANACAONA
Jean Métellus • Antoine Vitez
Du 18 au 21 février
En alternance du 23 février au 23 avril
Grand Théâtre • 47. 27. 81.15.
Soirée à 20h30 • Matinée dimanche à 15h • Relâche dimanche soir et lundi

V.O. SEUL AU COSMOS (6e)
LA MORT D'IVAN ILLITCH
(UNE MORT ORDINAIRE)
D'APRES TOLSTOÏ
Un film d'Alexandre Kaïdanovsky
UN CERTAIN REGARD / CANNES 1987

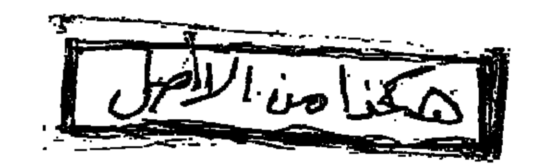


PROLONGATION JUSQU'AU 20 MARS
THEATRE ARTISTIC ATHEVAINS
LES RACINES DE LA HAINE
ou l'enfance d'Hitler
de Niklas RADSTRÖM
Mise en scène
Stéphanie LOÏK
«D'une grande exactitude historique, le spectacle apprend beaucoup mais ne pardonne rien. Stéphanie Loïk a réussi une radioscopie qui fait froid dans le dos, questionne, réveille et dynamise.»
Fabienne PASCAUD - TELERAMA
Réservation, de 14h à 18h :
48063602 • 43790618
Location : 3 FNAC

UGC CHAMPS-ELYSÉES – UGC DANTON – CINÉ BEAUBOURG – UGC OPÉRA
UGC ROTONDE – LES IMAGES – UGC GOBELINS – ENTREPOT – STUDIO 43
"J'aime beaucoup Michel et je trouve son film merveilleux" ELIE WIESEL



COUP DE CŒUR FILMS PRÉSENTE
MICHEL JONASZ
le testament d'un poète juif assassiné
UN FILM DE FRANK CASSENTI
d'après le roman d'ELIE WIESEL PRIX NOBEL DE LA PAIX
aux éditions du Seuil



هكذا من الأصل

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.)

EN ATTENDANT. Tourtour (48-87-82-48), mer., dim., lun. 19 h (24).

LA COLLECTION ITALIENNE OU L'ENJEU. Théâtre de Boulogne (Boulogne-Billancourt) (46-03-60-44), mer., dim., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (24).

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Œuvre (48-74-42-52), tous les jours 20 h 45 ; dim. 15 h (relâche : lun.) (25).

LE TRANSSEXUEL. Espace Marais (42-71-10-19), tous les jours 22 h ; dim. 18 h 30 (relâche : lun.) (25).

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre de Sartrouville (39-14-23-77), ven., sam., mar. 21 h ; dim. 15 h (26).

L'ÉTALON OR. Théâtre Ouvert. Jardin d'Hiver (42-62-59-49), mar., jeu., ven. 21 h ; mer. 18 h 30 ; sam. 16 h (relâche : dim., lun.) (26).

CONTES D'HIVER. Arcane (43-38-19-70), ven., sam., dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h (26).

LE VÉRITABLE SAINT-GENEST, COMÉDIEN ET MARTYR. Salle Richelieu (40-15-00-15), sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 14 h (27).

FEMMES, SI JE VOUS LE DISAIS. RENCONTRES DU PALAIS-ROYAL. Palais-Royal (42-97-59-81), lun. 20 h 30 ; mar. 14 h 30 (29).

QUOI DE NEUF A PARIS ? MOLIÈRE. Théâtre Rutebeuf à Clichy (47-39-28-58), lun., mar., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; mer., dim. 15 h (29).

LE PETIT DICTATEUR. Amandiers de Paris (43-66-42-17), mar., mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 (jours de relâche : dim., lun.) (1er).

PAROLES. Théâtre de la Commune à Aubervilliers (48-34-67-67), dim. 16 h ; mar., mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 (relâche : lun., mer. 2 mars) (1er).

LE CHAT BOTTÉ. Théâtre du Campagnol à Châtenay-Malabry (46-61-33-33), mar., mer., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h (1er).

LA VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. Petit Montparnasse (43-22-77-74), mar., mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 15 h 30 (relâche : lun.) (1er).

SALOMÉ. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 30 (relâche : dim. soir, lun., mar.) (1er).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◊ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ▷ Le Petit Dictateur : mar. 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

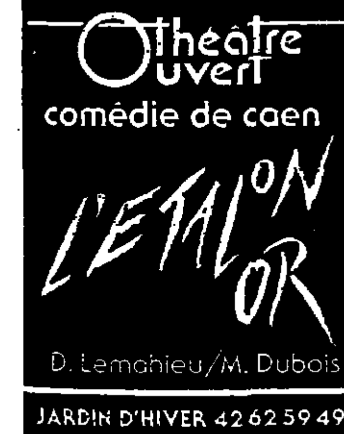
ARCANE (43-38-19-70). ▷ Conte d'hiver : ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATALANTE (46-06-11-90). ▷ Le Hibou : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.



ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. ◊ Hors de chez soi : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Le Nécrophile : 21 h 30. Rel. dim. ▷ L'Indien cherche le Bronx : mar. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ▷ Les samedis qui chantent : sam. 16 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface nº6) : 20 h, jeu., sam., lun. 15 h. ◊ La Trilogie des mythes : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h, mar. (exceptionnel.) 15 h. Rel. dim. soir, mer., jeu.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-48-04-17). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◊ Aloïse : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

CENTRE NATIONAL DES LETTRES (45-49-30-85). ◊ Débat autour de Heiner Müller : 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◊ L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45 (Jeu., ven. dernière).

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Esther : 14 h. La Poudre aux yeux, suivi de Monsieur de Pourceaugnac (au même programme) : 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac (avec au même prog. la poudre aux yeux) : 20 h 30 (Dim.). ▷ La guerre de Troie n'aura pas lieu : jeu. 20 h 30. Le Véritable Saint-Genest, comédien et martyr : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ Scarron Dom Japhet d'Arménie : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◊ Grand-Père Schlomo : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Aventure à Tahiti : 15 h, jeu., ven., sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h, sam. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ▷ Le Transsexuel : jeu., ven., sam., mar. 22 h, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

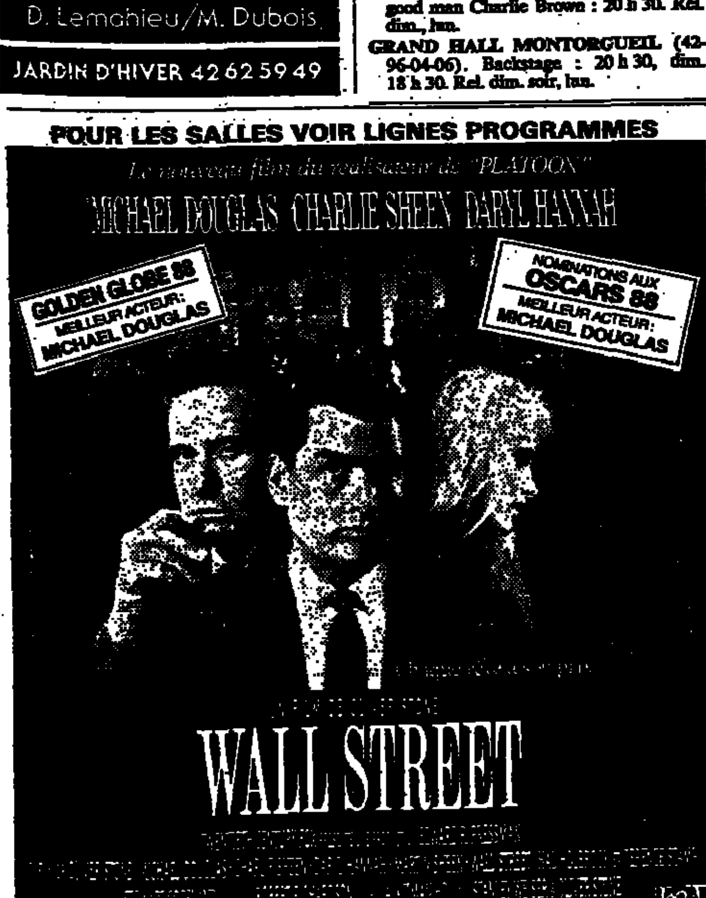
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. La Nuit du vérificateur : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). ◊ Au secours, tout va bien ! : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.



GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Rel. dim., lun. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Rel. dim., lun. Double je : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ▷ Palais mascotte : mar. 21 h. Le Discours aux animaux : mar. 19 h 45.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ L'Etonnante Famille Brontë : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◊ Le Roi Lear : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h. Rel. dim., lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Hommage Seghers : jeu. 20 h 30.

MAISON HEINRICH HEINE-FONDATION DE L'ALLEMAGNE (45-89-53-93). ▷ Die Soldaten (spectacle en langue allemande) : sam. 20 h 30, dim. 17 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'Ile des chèvres : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Line ou le premier : 22 h. Rel. mer., dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ▷ Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : mar. 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ▷ Salomé : mar. 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◊ Mort d'un commis voyageur : 20 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Semaine des auteurs : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ŒUVRE (48-74-42-52). ▷ Je ne suis pas rappaport : jeu., ven., sam., mar. 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OLYMPIA (42-61-82-25). ◊ Profession imitateur !...et en plus... : 20 h 30 (Jeu., ven.).

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ Katya Kabanova : 19 h 30 (Sam., dim., mar. dernière).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer. Show Chiche : 20 h 30. Rel. mer., dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 21 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Femmes, si je vous le disais (Rencontres du Palais royal) : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ▷ Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra-Valise : 19 h 45. Rel. lun. ◊ Phèdre (en alternance) : 21 h (Jeu., ven.), dim. 14 h 30. ▷ Le Misanthrope (en alternance) : sam., lun., mar. 21 h, dim 17 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45, sam., dim. 16 h Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Eléphant Man : 20 h 30 (Jeu., ven. sam.), dim. (dernière) 16 h 30. ▷ Mistero Boufo : mar. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◊ Un délire très mince : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ▷ La Légende dorée : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Pinpin peint Monroë : 22 h (Jeu., ven., mar.), sam., dim. 18 h 30. Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◊ Kes : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h. dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., mar.), dim. 15 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ▷ Orphée et Eurydice : ven., lun. 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30, jeu., ven., mar. 14 h 30, sam. 15 h, jeu., ven., mar. 10 h. Rel. dim., lun. Grand Théâtre. ◊ Anacaona : 20 h 30 (Sam.). Théâtre Gémier. La Princesse Maleine : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Misanthrope : jeu., ven., mar. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ◊ Le Public : 20 h 30 (Jeu. dernière). Petite salle. Une visite inopportune : 21 h, sam. 15 h 30. Rel. dim.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ▷ L'Etalon or : ven., sam., mar. 21 h, sam. (exceptionnellement) 16 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30, dim. 19 h. Rel. sam., lun. Le Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Rel. dim., lun. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Rel. dim., lun. ▷ Profession imitateur ! Et en plus... : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). ▷ Zingaro : ven., sam., lun., mar. 20 h 15.

Music Hall

AU GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc. Jusqu'au 6 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim.

BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. Jusqu'au 19 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Zizi Jeanmaire. Jusqu'au 28 fév. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h sam. ; 16 dim. Spectacle récital.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (42-33-31-39). Si Paris m'était chanté. Jusqu'au 15 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. Adaptation et mise en scène de J.-P. Queret, mus. de Fafa Sudessi, avec F. Darrot, G. Leger, H. Heven, J.-P. Queret et H. Caradec.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Lionel Rocheman. Jusqu'au 28 fév. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., 15 h, dim. dernière : « Schlomo ».

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Philippe Revel. Jusqu'au 23 avr. 18 h 30 jeu., ven., sam., lun., mar, « Piaf toujours ».

OLYMPIA (42-61-82-25). Herman Van Veen. 20 h 30 sam. Frédéric François. Jusqu'au 6 mars. 20 h 30 mar. (première). Karim Kacel. Jusqu'au 25 février. 20 h 30 mer., jeu. (dernière). (Didier Gustin : 1re partie). Antoine. 20 h 30 ven. « Retrouve les Problèmes ».

TINTAMARRE (48-87-33-82) Claude Lemesle. Jusqu'à fin février. 21 h lun. (dernière).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Jean-Claude Vannier. Jusqu'au 26 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. piano solo, chansons françaises.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). « Katya Kabanova ». Jusqu'au 1er mars. 19 h 30 mer., sam., dim., mar (dernière). Opéra en trois actes de Leos Janacek, livret de V. Cervinka, d'après « l'Orage » de A. Ostrovski, dir. mus. de J. Kout, mise en scène de G. Friedrich, avec D. Petrov, B. McCauley, L. Rysanek, W. Neill, K. Armstrong, I. Caley, C. Powell, A. Ringart et M. Mahé. 500 F à 40 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). « Orphée et Eurydice ». Jusqu'au 29 février. 20 h 30, ven., lun (dernière). Opéra en trois actes de C.-W. Gluck, livret de P.-L. Moline, d'après R. de Calzabigi, version H. Berlioz 1859, dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdekin, mise en scène de G. Vergez, chor. de A. de Groat, avec l'Ensemble orchestral de Paris, M. Horne (Orphée), R.-A. Swanson (Eurydice) et S. Marin-Degor (l'Amour). 540 F à 50 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». Jusqu'à fin mars. 15 h 30, dim ; 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Périphérie

ASNIÈRES. Grand théâtre (47-90-63-12). « Tosca ». 20 h 30 lun. Opéra de Puccini, dir. par L. Vasady-Balogh, mise en scène de M. Lantieri, par la Compagnia d'opera italiana di Milano. 120 F, 90 F.

CLAMART. Centre culturel Jean-Arp. (46-45-11-87). La Tosca. 20 h 30 mar. Opéra de Puccini, par la Compagnia d'opera italiano di Milano, avec l'Orchestre et le chœur de Budapest, mise en scène de M. Lantieri, dir. mus. de L. Vasady. 105 F.

NOGENT-SUR-MARNE. Pavillon-Baltard (43-94-08-00). Tosca. 20 h 30 ven. Opéra de G. Puccini, livret de Giacosa et Illica, dir. mus. de L. Vasady-Balogh, mise en scène de M. Lantieri, par la compagnia d'opera italiana di Milano. 150 F, 130 F, 100 F, 90 F. (43-96-48-48).

Les ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Cie Tritsithore. Jusqu'au 7 mars. 20 h, mar. (première). « Love and the new vandalls », chor. d'E. Clark et S. Stott, rock performance, bande son : Marko.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Suzanne Link. Jusqu'au 26 février. 20 h 30, mer., jeu. ; 18 h 30 ven. (dernière). « Orient-Okzident ». « la Baignoire ». « Hommage à Dore Hoyer », solos. Gerhard Bohner, jusqu'au 28 févr. 20 h 30, sam. ; 16 h, dim. (dernière). « Schwarz Weiss Zeigen », solo.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Vasantha. 20 h 30 ven. Usha Ramaswamy. 18 h dim., Bharata natyam, danse de l'Inde, 60 F, 45 F. Won Kyung Cho, 20 h 30 mar. Danses traditionnelles et populaires de Corée. 60 F., 45 F.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Roberte Léger. Jusqu'au 28 fév. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. « Lettres de Camille », chor. de R. Léger. 70 F, 50 F, Fnac. Cie Fabulazioni. Jusqu'au 28 février. 22 h mer., jeu., ven., sam ; 17 h 30 dim. (dernière). « La Mort de Marthe » mise en scène de A. Coss. 70 F, 50 F, 40 F. Fnac.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Jean-Paul Cealis. Jusqu'au 27 fév. 20 h 30 mer., ven., sam. ; 16 h mer., sam. « Jardin à la française ». 70 F, 50 F. Sidonie Rochon. 21 h 30, mar., Solo (festival danses singulières). 50 F.

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Hommage à Serge Lifar. Jusqu'au 29 févr., 19 h 30, jeu., ven., lun (dernière). « Défilé », mus. de Berlioz ; « Suite en blanc », mus. de Lalo ; « Icare », mus. de Szyfer ; « Les mirages », mus. de Sauguet. De 300 F à 30 F.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). La Dansomanie - Paquita. Jusqu'au 24 fév. 19 h 30 mer. (dernière). Spectacle de ballets, dir. mus. de Michel Cals : « la Dansomanie », folie pantomime d'après P. Gardel, mus. de E.-N. Mehul, chor. de I. Cramer. « Paquita », mus. de L. Minkus, chor. de O. Vinogradov, d'après M. Petipa. 150 F à 20 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Tokyo Ballet. Jusqu'au 6 mars. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h, sam., dim. « la Légende des quarante-sept samouraïs » (kabuki), chor. de Maurice Béjart, mus. de Toshiro Mayuzumi. 250 F à 70 F. Agences + sur place.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Jean-François Duroure. Jusqu'au 28 fév. 21 h, mer., ven., sam. ; 17 h dim. « la Anqua » (création). 80 F, 60 F, adh. : 48 F.



CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Adémaï aviateur (1934), de Jean Tarride, 16 h ; Ciel d'enfer (1954, v.o.s.t.f.), de Youssef Chahine, 19 h ; le Rat (1925), de Graham Cutts, 21 h ; Père écarte de moi ce calice, d'Emmanuelle Demaris, 19 h.

JEUDI

Au Bonheur des dames (1943), d'André Cayatte, 16 h ; les Eaux noires (1956, v.o.s.t.f.), de Youssef Chahine, 19 h ; The Sea Urchin (1926), de Graham Cutts, 21 h 15.

VENDREDI

La Nuit des généraux (1966-1967), d'Anatole Litvak, 16 h ; les Affres de l'amour (1960, v.o.s.t.f.), de Salah Abou Seif, 19 h ; Blighty (1927), d'Adrian Brunel, 21 h.

SAMEDI

L'Or de Mackenna (1969, v.o.s.t.f.), de Jack Lee Thompson, 15 h ; Dactylo (1931), de Wilhelm Thiele, 17 h 30 ; les Cheveux d'or (1926), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; Sunshine Susie (1931), de Victor Saville, 21 h 15.

DIMANCHE

Les Cavaliers (1971, v.o.s.t.f.), de John Frankenheimer, 15 h ; Shanghai Express (1932, v.o.s.t.f.), de Josef von Sternberg, 17 h ; Jack's the Boy (1932), de Walter Forde, 19 h ; The Faithful Heart (1932), de Victor Saville, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Le Petit Soldat (1960), de Jean-Luc Godard, 16 h ; les Étudiants de l'I.D.H.E.C. présentent :: Sans titre, de Manuel Pradal, Rouge feu, de Martine Robert, Nostalgie du territoire, de Cécile Vargaftig, 19 h ; la Deprise, de Christine François, Chambre d'hôtel, de Christophe Pellet, Camenbert et Lychee, de Yuen-Ming, Fin de saison, de Philippe Freling, le Début de l'histoire, de Jeanne Gottesdiener, le Goût de plaire (1987), d'Olivier Ducastel, le Troisième Œil d'Anatole Even (1987), de Philippe Lubliner, 19 h ; Gigi (1958), de Vincente Minnelli, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Monsieur Moto dans les bas-fonds (1938, v.o.), de Norman Foster, 15 h ; Jeunesse rebelle, la jeunesse de Chopin , v.f.), d'Alexandre Ford, 17 h ; Fort-Dolores (1938), de René Le Hénaff, 19 h.

JEUDI

Charlie Chan aux jeux Olympiques (1937, v.o.), de Bruce Humberstone, 15 h ; le Professeur Hannibal (1956, v.o.s.t.f.), de Zoltan Fabri, 17 h ; le Messager (1937), de Raymond Rouleau, 19 h.

VENDREDI

Les Aventures de Sherlock Holmes (1939, v.o.), d'Alfred L. Werker, 15 h ; Des Pas vers la lune (1963), de Ion Popescu Gopo, 17 h ; les Aventures du Roi Pausole (1933), d'Alexis Granowsky, 19 h.

SAMEDI

Les femmes s'en balancent (1954), de Bernard Borderie, 15 h ; Liberté surveillée , v.f.), de Vladimir Voltchek, 17 h 15 ; Lucrèce Borgia (1935), d'Abel Gance, 19 h ; Moi la femme (1971, v.o.s.t.f.), de Dino Risi, 21 h.

DIMANCHE

Crime Doctor's Manhunt (1946, v.o.s.t.f.), de William Castle, 15 h ; Un bock de blonde (1955, v.o.s.t.f.), de Felix Mariassy, 17 h ; l'Hôtel du libre échange (1934), de Marc Allegret, 19 h ; Une journée particulière (1977, v.o.s.t.f.), d'Ettore Scola, 21 h.

LUNDI

The Notorious Lone Wolf (1946, v.o.s.t.f.), de D. Ross Lederman, 15 h ; le Voleur de pêches (1964, v.o.s.t.f.), de Veulo Radev, 17 h ; le Café du port (1939), de Jean Choux, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Extrano Viaje (1964, v.o.), de Fernando Fernan Gomez, 14 h 30 ; Un hombre llamado Flor de Otono (1977, v.o.), de Pedro Olea, 17 h 30 ; Ocana, portrait par intermitence (1978, v.o.), de Ventura Pons, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Divines Paroles (1987, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 14 h 30 ; Volver a empezar (1983, v.o.), de José Luis Garci, 17 h 30 ; la Hora bruja (1985, v.o.), de Jaime De Arminan, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Caudillo (1976, v.o.), de Basilio Martin Patino, 14 h 30 ; la Bicicletas son para el verano (1984, v.o.), de Jaime Chavarri, 17 h 30 ; Elise mon amour (1977, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Colmena (1983, v.o.), de Mario Camus, 14 h 30 ; Furtivos (1975, v.o.), de José Luis Boran, 17 h 30 ; la Chasse (1965, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Los Zancos (1984, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Viridiana (1961, v.o.), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; la Vaquilla (1984, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Arreglo (1983, v.o.), de José Antonio Zorrilla, 14 h 30 ; Werther (1986, v.o.), de Pilar Miro, 17 h 30 ; El Bosque del lobo (1970, v.o.), de Pedro Olea, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris en chantant : les Reines du music-hall : Frehel (1969) de G. Barbier, 12 h 30 ; Mercredi cinéma : Petite Fuite en froid (1966) de J. Dasque, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Actualités Gaumont : Actualités Gaumont, 17 h ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 18 h ; Nuit de Gala : la Plus Belle Nuit (1963) de R. Alexandre, Griseries (1955) de J. Cromwell, 20 h ; Romance : les Paris du cœur (1986) de Jean Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 21 h.

JEUDI

Paris en chantant : Musiques d'ailleurs : Karim Kacel du blues (1983) de B. Godard, Afrique en Seine (1984) de F. Hansser, Vive la Concorde (1985) de A. Perrisson, 14 h 30 ; Montand de tous temps : Montand de mon temps (1974) de Jean-Christophe Averty, la Solitude du chanteur de fond (1974) de Chris Marker, 17 h ; Music-Hall : Actualités Eclair, Dernier récital Frères Jacques (1979), la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 18 h ; Mélodie : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, French-Line (1954) de Lloyd Bacon, 20 h ; Cinéma muet : l'Argent (1928) de Marcel L'Herbier, 21 h.

VENDREDI

Paris en chantant : Rock : Groupe de rock Rita Mitsouko (1984), Alain Bashung (1984), Dahomd (1986), Parking (1985) de Jacques Demy, 14 h 30 ; Concerto : Bande-annonce : Parking, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 17 h ; Diva : Leçon des ténèbres (1985) de D. Delouche, la Dame de Montecarlo (1980) de Delouche, Divine (1975) de D. Delouche, 18 h ; Paris-Rengaine : A la Varenne (1933), Paris-Béguin (1931), 20 h ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 21 h.

SAMEDI

Paris en chantant : Actualités Gaumont : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Caf'Conc' : Actualités Gaumont, Un roi du caf'conc' : voilà Fragson (1969) de Jean-Christophe Averty, 14 h 30 ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 17 h ; Romance : les Paris du cœur (1986) de Jean Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 18 h ; Music-Hall : Actualités Eclair, Dernier récital Frères Jacques (1979), la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 20 h ; Baker-solo : Actualités Gaumont, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 21 h.

DIMANCHE

Paris en chantant : Paris-Rengaine : A la Varenne (1933), Paris-Béguin (1931), 14 h 30 ; Show-biz : 33 tours et puis s'en vont (1955) de H. Champetier, Tout le monde il est beau... (1972) de Jean Yanne, 17 h ; Ballade : le Vrai Paris (1932) de J.C. Bernard, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 18 h ; Can-Can : Bande-annonce : la Vie parisienne, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 20 h ; Mélodie : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, French-Line (1954) de Lloyd Bacon, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris en chantant : Nouvelle Vague sur Seine : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, le Signe du lion (1962) de Eric Rohmer, 14 h 30 ; le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983) de S. Dubor, Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 17 h ; Magie sur Seine : Actualités Gaumont, l'Eau de la Seine (1982) de T. Hernandez, l'Eveillé du Pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 18 h ; Seine ou Scène : C. Jérôme chante Kiss me de D. Boyer, Dick Rivers chante Ton prénom, je l'aime (1971) de D. Boyer, Johnny Hallyday chante Amour, d'Eté (1968) d'A. Brunet, Tous en Seine (1984) de H. van Dantzig, Afrique en Seine (1984) de F. Hansser, 20 h ; le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983) de S. Dubor, Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX. Film français de Serge Korber : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ANE QUI A BU LA LUNE. Film français de Marie-Claude Treilhou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IN EXTREMIS. Film français d'Olivier Lorsac : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LA MORT D'IVAN ILLITCH. Film soviétique d'Alexandre Kaidanovski, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE PACTE. (*) Film britannique de Clive Barker, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PASSERELLE. Film français de Jean-Claude Sussfeld : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES POSSÉDÉS. Film français d'Andrzej Wajda : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUARTIER CHAUD. (*) Film américain de Fritz Kiersch, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RIO ZONE. Film brésilien de Carlos Diegues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SUSPECT. Film américain de Peter Yates, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ. Film français de Frank Cassenti : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). l'Ombre d'un doute, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Loi du silence, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, ven. à 14 h, 16 h, 18 h ; la Corde, sam. à 14 h 15, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; l'Homme qui en savait trop, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sueurs froides, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Cinquième Colonne, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CHARLES CHAPLIN, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Les Temps modernes, mer. 14 h ; le Pèlerin, Charlot soldat, mer. 16 h ; la Ruée vers l'or, dim. 14 h.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Le Ciel peut attendre, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Angel, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sérénade à trois, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Folle Ingénue, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Dame au manteau d'hermine, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Shop around the corner, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Si j'avais un million, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

FESTIVAL DES JEUNES RÉALISATEURS, U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16). Les Années sandwiches, ven. à 11 h ; High Speed, ven. à 15 h ; Falsch, ven. 18 h ; la Femme Ivoire, ven. 22 h ; la Maison de Jeanne, sam. 11 h ; la Septième Dimension, sam. 15 h ; Jusqu'à la nuit, sam. 18 h ; Vera, sam. 22 h ; Sécurité publique, dim. 11 h ; Un zoo, la nuit, dim. 16 h ; Au revoir les enfants, dim. 18 h 30 avec remise des prix Etoiles-Saint-Louis et à 21 h remise des prix festival des Jeunes Réalisateurs. Entrée libre.

HOMMAGE A JERZY KAWALEROWICZ (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). L'Auberge du vieux Tag, mer., dim., mar., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Train de nuit, jeu., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mère Jeanne des Anges, sam., lun., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pharaon, ven., film à 14 h, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 40.

HOMMAGE A MARCEL L'HERBIER, Studio 43, 9e (47-70-63-40). L'Inhumaine, tlj sf jeu. à 20 h ; l'Argent, sam. à 14 h.

IMAGES D'UN MYTHE : BRIGITTE BARDOT, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). Voulez-vous danser avec moi ?, mer., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Une Parisienne, jeu., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Vie privée, ven., sam., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; la Mariée est trop belle, dim., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Et Dieu créa la femme, lun., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Manina, la fille sans voile, mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.

JOURNÉES DU CINÉMA CANADIEN (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Les Souliers rouges, La Mémoire, mer., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Passion, Le Fils adoptif, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Spectre du père, Une vie, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Shampoing-mise en plis pour trois dollars, Meurtres à la chaîne, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Ornières, Les Flancs de la mère -la Chair de Freud, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Porte vitrée, Stations, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Plénitudes, La Couleur encerclée, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h T.U. : 25 F.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, mer. à 14 h, 16 h, 20 h ; les Hommes préfèrent les blondes, ven. à 14 h, 16 h, 20 h ; Misfits, sam., mar. à 14 h, 16 h, 20 h ; Comment épouser un millionnaire, jeu. à 14 h, 16 h, 20 h ; Sept Ans de réflexion, dim. à 14 h, 16 h, 20 h ; le Milliardaire, lun. à 14 h, 16 h, 20 h.

QUE VIVA EISENSTEIN ! (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Octobre, tlj à 14 h ; le Cuirassé Potemkine, tlj à 16 h 40 ; Ivan le Terrible, tlj à 17 h 30.

SEMAINE DU CINÉMA TCHÈQUE ET SLOVAQUE (v.o.), Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Joie silencieuse, mer., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 ; la Bonne Lumière, jeu., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 ; la Chevelure sacrifiée, ven., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 ; Comme un poison, sam., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 ; Un Zéro pointé, dim., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 ; la Fin de la ferme Berhof, lun., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 ; S'enfuit celui qui a peur, mar., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 20.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

PHARAMOND F. dim., lundi, midi 24, r. Grande-Truanderie, 1er 42-33-06-72	Déj., dîners aux HALLES dans un CADRE 1900 AUTHENTIQUE. Spéc. de TRIPES, POISSONS, GRILLADES au feu de bois. SALONS de 5, 7 et 16 couverts.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 42-36-10-92	Caves du XVe. Déj., souper j. 24 h. Soirée animée par troubadour. Foie gras frais. Magret de canard au miel d'acacia. Saumon frais au beurre d'orange. F. dim., lundi. 170/200 F.
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance tous les soirs av. musiciens. Le plus grand choix de whiskies du monde. Jusq. 2 h du mat.
LUDMILA PAVILLON RUSSE 47-20-60-69 45, rue François-1er, 8e F. dim.	Le restaurant russe du TOUT-PARIS. Dîners, Soupers dans une ambiance russe avec LUDMILA et ses chanteurs-guitaristes.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES. Menu 180 F t.c. av. spécial. CARTE 200-250 F. Ouv. sam. soir.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. dim.	Un événement parisien ! Forfait : théâtre et restaur. 270 F ou 320 F. Et toujours son étonnant menu à 115 F s.c. Décor 1880. Salon de 6 à 50 pers. Déj., dîners, soupers jusq. 0 h 15. Park. Drouot.
TY COZ Fermé dim. et lundi soir 35, rue Saint-Georges, 9e 48-78-42-95	OUVERT LUNDI MIDI pour vos REPAS D'AFFAIRES, POISSONS, CRÊPES, GALETTES. J. 23 h. TY COZ A LYON (1er), 15, rue Royale. 78-27-36-29.
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12e Tous les jours	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD Déjeuners d'affaires-Dîners-Salon pour groupes

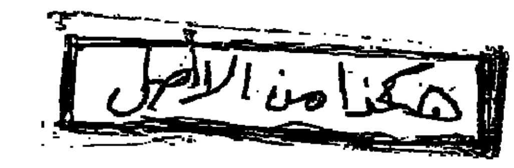
RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES T.l.j. 46, rue Galande, 5e 43-25-46-56 et 00-46	« LE DEUX SIGNES NOUVEAU est arrivé ». Menu à 150 F. Prix moyen à la carte 350 F TTC. Salon de 20 à 80 personnes. Carte de musique. Parking rues Lagrange et Notre-Dame.
LA BONNE TABLE DE FÈS 45-48-07-22 5, rue Sainte-Beuve, 6e F. dim. et lundi	(EX AISSA FILS) Même cuisine depuis 1963 de ZOHRA MERNISSI. Pastilla, Couscous-Beurre, Tagines, Pâtisserie maison. De 20 h à 0 h 15. Réserv. à partir de 17 h.
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi soir	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 120 F, service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au no 2, rue Faber.
RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e 47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.
RAVI 45-31-58-09 (F. Dim.) 214, rue de la Croix-Nivert, 15e	L'INDE RAFFINÉE. BOIS SCULTÉ. CADRE LUXUEUX. 1 Toque au GAULT & MILLAU. Il est prudent de réserver : service assuré jusqu'à MINUIT.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT

NOUVEAU DÉCOR
VUE PANORAMIQUE – JARDIN D'HIVER.
Poissons et plats traditionnels.
BANC D'HUITRES TOUTE L'ANNÉE.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.
HUITRES à EMPORTER OUV. par l'écailler.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 février

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Michèle Torr, Gilbert Montagné, Michel Galabru, C. Jérôme, Jackie Quartz, Joe Cocker, Basia, Jean-Pierre Mader. **22.35 Magazine : Pirates.** De Bernard Bouthier. Avec Roger Hanin. **23.35 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Jeux olympiques de Calgary. 0.35 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.). Avec les Innocents.

A 2

20.30 L'heure de vérité. Invité : Michel Rocard. L'ancien ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Catherine Nay (Europe 1). **22.10 Documentaire : Michel Galabru, portrait d'un homme heureux.** D'André Halimi. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

20.30 Théâtre : Mais n'te promène donc pas toute nue. Comédie en un acte de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Laurent Cochet, avec Louis Seigner, Jacques Charon, Micheline Boudet, Alain Feydeau, Jean-Luc Moreau. **Feu la mère de Madame.** Comédie en un acte de Georges Feydeau, mise en scène de Jacques Charon, avec J.-P. Roussillon, Jacques Charon, Micheline Boudet, Louise Conte. **22.00 Journal** et résumé des Jeux olympiques de Calgary. **22.30 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould (4). Une rencontre au sommet : Sonate op. 96, nº 10 pour violon et piano de Beethoven. ▶ **22.50 Magazine : Océaniques.** Van Gogh à Paris... *Evocation du peintre à l'occasion de l'exposition au Musée d'Orsay.* **23.40 Musiques, musique. 23.45 Jeux olympiques de Calgary.**

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : la Fureur sauvage ■ Film américain de Richard Lang (1980). Avec Charlton Heston, Brian Keith, Victoria Racimo, Stephen Macht. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Twist again à Moscou** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1986). Avec Philippe Noiret, Christian Clavier, Martin Lamotte, Marina Vlady. **0.10 Cinéma : Frances** ■ Film américain de Graeme Clifford (1983). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Kim Stanley, Bart Burns (v.o). **2.25 Documentaire : Galapagos.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Echec à l'organisation. De William Hale. Avec James Farentino, Frank De Kona. **22.00 Série : La loi de Los Angeles. 22.50 Série : Mission impossible** (rediff.) **23.40 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.30 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.20 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.10 Variétés : Childéric** (rediff.). **2.55 Aria de rêve.**

M 6

20.00 Série : Espion modèle. 20.50 Série : Dynastie. 21.40 Magazine : Libre et change. De Michel Polac. Sur le thème : « 1968-1988, vingt ans après... » confrontation de deux générations (2ᵉ partie), sont invités : Christian Jambet, Nicole Linhart, Jean Raguenes (prêtre), Henri Weber (sociologue). **23.00 Série : Hawaii police d'Etat.** Attentat sur commande. **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Météo. 0.05 Magazine : Club 6. 0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La graphologie. **21.30 Correspondance. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** La séduction. **22.40 Nuits magnétiques.** Les éloignés de Dieu (2ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Eclats de rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la salle des concerts de l'université Kolaratz de Belgrade) : Requiem, de Mokranjac ; Les noces, de Stravinski ; Magnificat en ré majeur Wq 215 de C. Ph. E Bach, par le chœur et l'orchestre symphonique de la Radio-Télévision de Belgrade, dir. Edmond Colomer ; à 22.30, Feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du Lied et de la Ballade) ; à 23.07, Sonate pour piano en sol mineur, op. 22, de Schumann ; à 23.25, Jeunes filles, suite pour flûte, hautbois, piano et orchestre de Marguerite Roesgen-Champion ; à 23.30, Symphonie en trois mouvements de Stravinski. **0.00 Musique de chambre.** Quatuor en mi mineur de Smetana ; Quatuor pour piano et cordes nº 1 en ré majeur, op. 23, de Dvorak ; Humoresque en si bémol majeur, op. 20, de Schumann.

Jeudi 25 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.30 Quarté à Vincennes. 15.45 Club Dorothée vacances. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Magazine : Le monde en face.** De Christine Ockrent. Le pouvoir à vif. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. **22.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial musiques de films. **23.35 Journal et Bourse. 23.50 Jeux olympiques de Calgary. 0.35 Carnaval on the rocks.** Emission d'Antoine de Caunes. Avec Pijon, Les Ablettes, Sinead O'Connor, Christina Lidon, Les Porte-mentaux. **1.20 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.)

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **16.45 Récré A2. 17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. Présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.25 INC.** Essais : vingt-quatre enceintes Hifi. **20.30 Cinéma : la Guerre des polices** ■ Film français de Robin Davis (1979). Avec Claude Brasseur, Marlène Jobert, Claude Rich, Jean-François Stevenin. **22.15 Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. Au sommaire : La révolution des pierres (Israël et les territoires occupés) ; La communauté juive de Marseille ; la communauté juive de New-York, avec une interview de Woody Allen. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Magazine : Montagne** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu. 18.00 Série : Traquenards.** La bibliothèque oubliée, de Bruno Carrière. *La sordide machination d'un bibliothécaire.* **18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.30 Jeux olympiques de Calgary. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La naissance. **20.03 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. ▶ **20.30 Cinéma : la Mouche noire** ■■ Film américain de Kurt Neumann (1958). Avec Al Hedison, Patricia Owens, Vincent Price, Herbert Marshall, Kathleen Freeman. **22.10 Dessin animé : Tex Avery. 22.20 Journal.** Avec un résumé des Jeux olympiques de Calgary. **22.50 Magazine : Océaniques.** Sept voyageurs du réel (2) : Retour à Oujda, de Charlotte Szlovak. *Le retour de la communauté juive à Oujda, vingt ans après son départ du Maroc.* **23.45 Musiques, musique.** Deux sonates pour clarinette, alto et clavecin de J.-C. Bach, par l'Académie royale.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Retour vers le futur ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1985). Avec Michaël J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson. **16.05 Cinéma : Peter et Elliott le dragon** ■ Film américain de Dan Chaffey (1977). Avec Helen Reddy, Jim Dale, Mickey Rooney. **17.45 Cabou cadin.** Alvin et les Chipmunks. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Jean-Marie Proslier, George Eddy, Maxime Le Forestier. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invités : Raymond Depardon, Dani. **20.30 Cinéma : Un homme et une femme, vingt ans déjà** ■ Film français de Claude Lelouch (1986). Avec Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant, Richard Berry, Evelyne Bouix. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Un drôle de flic** ■ Film italien de Sergio Corbucci (1980). Avec Terence Hill, Ernest Borgnine, Joanne Dru. **0.05 Téléfilm : Obsédé par une femme mariée.** De Richard Lang, avec Jane Seymour, Tim Matheson, Richard Masur. **1.35 Spectacle : Le monde magique de David Copperfield. 2.20 Série : Superman.**

LA 5

13.35 Série : Maigret. 15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. Sept minutes d'informations sans présentateur. **19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les otages.** De Steven Hilliard Stern. Avec Ned Beathy, Barbara Bosson. **22.15 Série : Capitaine Furillo.** Evasion secrète. **23.05 Série : Mission impossible.** Kitara. **0.00 Série : Maigret** (rediff.). **1.45 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.55 Aria de rêve.** Concert de musique classique.

M 6

13.25 Série : Falcon Crest. 14.15 Feuilleton : L'homme de Picardie. 14.40 Feuilleton : Nans le berger. 15.05 Documentaire : Le monde sauvage. 15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection. 21.45 Magazine : M6 aime le cinéma. De Martine Jouando. Au sommaire : Laurie Anderson, *Steps*, court métrage de Zbjinew Rybczilcky, le Brésil (2ᵉ partie). **22.15 Six minutes d'informations. 22.30 Cinéma : les Hommes** □ Film français de Daniel Vigne (1972). Avec Michel Constantin, Marcel Bozzuffi, Nicole Calfan, Henri Silva. **0.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Messe pour un maison morte, de Robert Paris. **21.30 Profils perdus.** Franz Fanon. **22.40 Nuits magnétiques.** Les éloignés de Dieu (3ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Eclats de rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : De l'Apocalypse, op. 66, de Liadov ; Rhapsodie pour piano et orchestre sur un thème de Paganini, op. 43, de Rachmaninov ; Manfred, poème symphonique, op. 58, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Yoel Levi ; sol. Kun Woo Paik, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Dallapiccola, Maderna, Mahler, Schoenberg, Donatoni, Manzoni.

Audience TV du 23 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

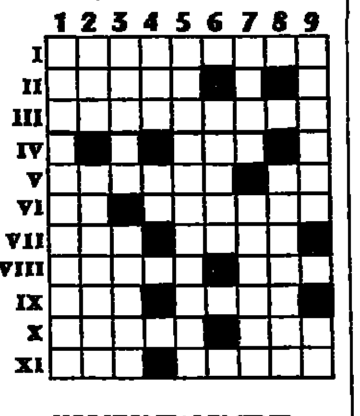
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.7	Santa-Barbara 23.7	Actual. région. 8.3	Actual. région. 4.7	Nulle part 3.6	Porte magique 5.3	Les bidasses 7.1
19 h 45	56.2	Roue fortune 24.3	Maguy 8.9	Actual. région. 4.7	Nulle part 4.1	Boul. Bouvard 7.1	Les bidasses 7.1
20 h 16	66.3	Journal 23.7	Journal 19.5	La Classe 10.1	Nulle part 5.9	Journal 3.6	Routes paradis 3.6
20 h 55	76.9	Dents de la mer 19.5	Le Seuil 20.1	Tarzan 16.0	Le Miraculé 7.1	Marathon Man 17.2	Le Souffle 5.3
22 h 08	69.8	Dents de la mer 26.6	Le Seuil 22.5	Journal 4.1	Sale temps 1.8	Marathon Man 14.2	Le Souffle 6.5
22 h 44	61.5	Dents de la mer 32.0	Début 16.0	L'ouest de l'Est 2.4	Sale temps 1.2	Spenser 11.8	Le Souffle 3.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4687



HORIZONTALEMENT

I. Quand il est faux, peut se faire lui-même des coupures. – II. Faire des observations. – III. Nom qu'on donne parfois à un as. – IV. Cri de celui qui s'est fait pincer. – V. Prouve qu'on n'a pas les reins solides. Utile pour celui qui a peur des piqûres. – VI. Terme musical. Peuvent fournir de la lecture à certains. – VII. Glace à Londres. Durcit à la cuisson. – VIII. Qualifie un bon chasseur. Il y en a plein les miches. – IX. Pronom. Plus qu'un soupçon. – X. Peut attirer une vieille. Herbivore. – XI. Coule dans le Bocage normand. Imiteras un personnage de Victor Hugo.

VERTICALEMENT

1. De bons savons quand elles sont vertes. – 2. Trou. Bien bouclée. – 3. On y condamna les iconoclastes. Qui ne manque donc pas de goût. – 4. Annonce une nouveauté. Font la queue au cinéma. – 5. Interpeller comme un vaurien. – 6. Grande ceinture. – 7. Saint pour un feu. Quand elle est sourde, on peut redouter de la voir s'enfler. – 8. Aura une attitude très provocante. – 9. Se faisaient sur un chemin. Préposition.

Solution du problème nº 4686

Horizontalement

I. Barbier. – II. Ecaillère. – III. Libraires. – IV. Le. As. – V. Ironies. – VI. Cils. Ors. – VII. Isis. Gué. – VIII. Steppes. – IX. Teresa. Tu. – X. Es. Otites. – XI. As. Suée.

Verticalement

1. Bellicistes. – 2. Aciéristes. – 3. Rab. Olier. – 4. Biron. Spéos. – 5. Ila (ALI). Io. Pst ! – 6. Elite. Geais. – 7. RER. Sous. Tu. – 8. Réa. Ré. Tee. – 9. Fesses. Ruse.

GUY BROUTY.

Les vingt ans de mai 68

« Souvenirs souvenirs » (suite)

Mai 68 aura bientôt vingt ans. Vous êtes nombreux à avoir répondu à notre appel concernant les photographies que vous aviez pu prendre pendant les « événements ». Ces documents serviront à la réalisation d'émissions de télévision, baptisées « Souvenirs, souvenirs ».

Si la récolte est bonne, écrivions-nous, *le Monde* et La Découverte éditeraient un livre sur le mois de mai des anonymes qui vécurent ou firent cette période. Eh bien ! la récolte n'est pas mauvaise, mais peut s'améliorer. Il y eut certes la violence, les « manifs » et les barricades ; dans ce domaine, les documents abondent. Nous recherchons plus particulièrement des documents concernant les entreprises et les bureaux, la famille et la vie quotidienne.

Vous pouvez si vous le souhaitez, accompagner vos photos d'un petit commentaire. N'oubliez pas d'inscrire vos noms et adresses au dos de chaque cliché, qui bien entendu vous sera retourné. Si vous voulez participer à ce moment d'histoire, faites-vite : le temps est compté.

★ Emission « Souvenirs, souvenirs », Centre national de la photographie. Boîte postale nº 467-07 75327 Paris Cedex 07.

(Publicité)

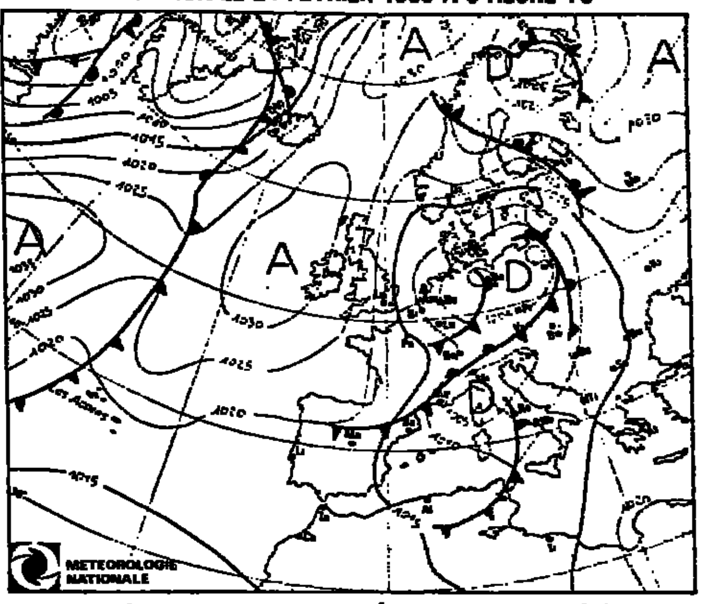
CINQUANTENAIRE DU LYCÉE JEAN-DE-LA-FONTAINE

Pour préparer la célébration de son cinquantenaire en 1988 le lycée recherche auprès de ses anciens élèves, anciens professeurs ou membres de l'administration, des informations, des témoignages, des anecdotes, des photos, des documents.

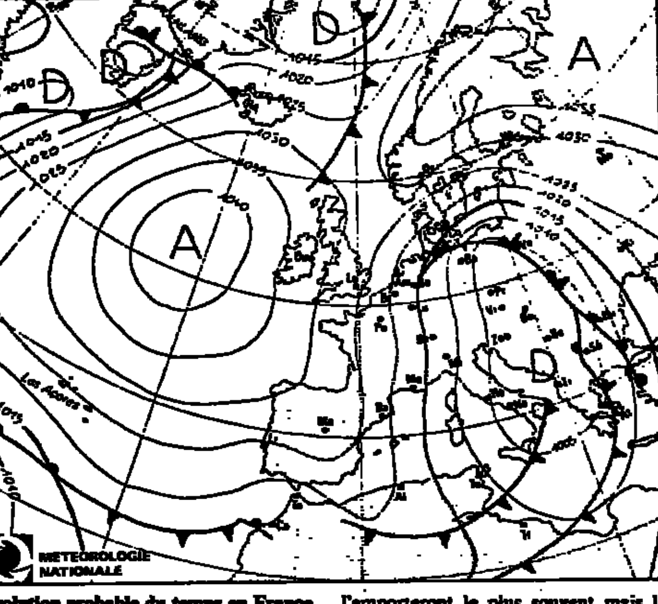
Ecrire : COMITÉ 50
Lycée Jean-de-la-Fontaine
1, place Molitor, 75016 PARIS

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 février à 0 h TU et le jeudi 25 février à 24 h TU.

Coincée entre les hautes pressions atlantiques et les basses pressions de l'Europe centrale, la France est soumise à un régime de nord plutôt rapide. La dépression nous apporte des nuages dans l'est du pays tandis que l'anticyclone protège les régions proches de l'Atlantique.

Jeudi : temps frais et souvent nuageux, mais faibles chutes de pluie ou de neige.

Sur l'est du pays : de la Champagne-Ardenne, à la Bourgogne-Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes, les nuages seront très nombreux, et le temps sera souvent gris. Toutefois, ces nuages n'apporteront parfois, au cours de la journée, que de faibles chutes de pluie ou de neige.

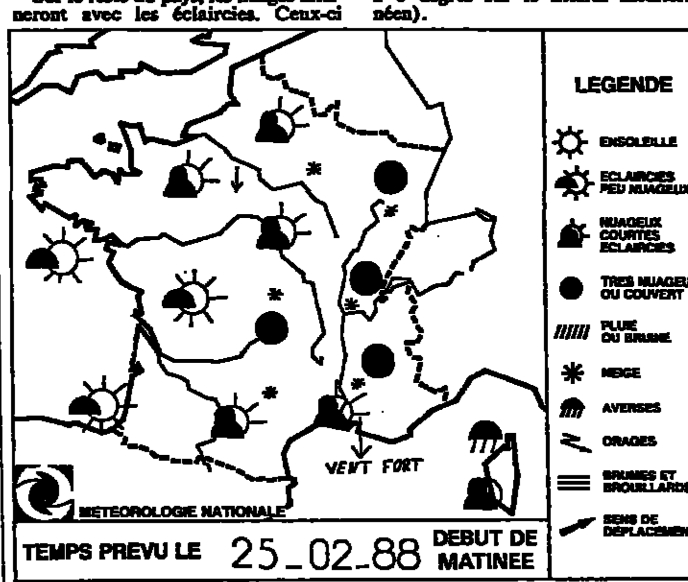
Près de la Méditerranée, le mistral chassera les nuages, et l'on pourra bénéficier de belles éclaircies. Les averses seront rares.

Sur le reste du pays, les nuages alterneront avec les éclaircies. Ceux-ci l'emporteront le plus souvent mais les averses seront sporadiques en plaine. Sur le nord du Massif Central et des Pyrénées, quelques averses de neige pourront se produire.

Le vent de nord soufflera modérément, et il fera frais. Les régions proches de l'Atlantique seront privilégiées. Elles pourront profiter de belles éclaircies.

Les températures matinales seront souvent négatives, excepté près des côtes. Il fera de – 1 à – 3 degrés dans le Nord-Est, de – 2 à 3 degrés dans le Nord-Ouest, de 0 à 4 degrés dans le Sud-Ouest et de – 2 à – 5 degrés dans le Sud-Est (4 à 6 degrés près de la Méditerranée).

L'après-midi, les températures ne dépasseront pas 1 à 3 degrés dans le Nord, 4 à 5 degrés dans l'Ouest, 2 à 4 degrés dans le Centre et – 1 à 2 degrés dans l'Est. Dans le Sud, le thermomètre indiquera de 4 à 7 degrés dans le Sud-Ouest (6 à 8 degrés près de l'Atlantique), de 2 à 6 degrés dans le Sud-Est (6 à 8 degrés sur le littoral méditerranéen).



TEMPS PREVU LE 25_02_88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-2-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-2-1988 à 6 heures TU et le 24-2-1988 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	8	N
BIARRITZ	14	5	P
BORDEAUX	14	1	D
BOURGES	7	–1	N
BREST	9	1	N
CAEN	7	4	C
CHERBOURG	7	3	N
CLERMONT-FERR.	13	0	A
DIJON	8	1	C
GRENOBLE St-M-H	14	2	*
LILLE	6	1	A
LIMOGES	10	–2	*
LYON	13	1	C
MARSEILLE-MAR.	13	3	D
NANCY	3	1	P
NANTES	10	0	N
NICE	17	7	O
PARIS-MONTS.	8	3	N
PAU	13	3	P
PERPIGNAN	17	5	P
RENNES	9	–2	N
ST-ÉTIENNE	12	–1	*
STRASBOURG	5	0	*
TOURS	7	0	N
TOULOUSE	12	2	D
POINTE-A-PITRE	29	22	A
ÉTRANGER			
ALGER	19	12	P
AMSTERDAM	7	2	A
ATHÈNES	10	4	N
BANGKOK	37	26	C
BARCELONE	15	7	D
BELGRADE	10	2	C
BERLIN	5	1	*
BRUXELLES	6	2	A
LE CAIRE	15	8	D
COPENHAGUE	9	–1	*
DAKAR	30	18	D
DELHI	25	11	D
DJERBA	18	12	C
GENÈVE	12	0	C
HONGKONG	23	18	N
ISTANBUL	4	–1	D
JÉRUSALEM	6	0	A
LISBONNE	16	10	D
LONDRES	7	2	*
LOS ANGELES	19	10	D
LUXEMBOURG	4	0	A
MADRID	5	2	D
MARRAKECH	21	15	P
MEXICO	26	9	B
MILAN	8	3	B
MONTRÉAL	3	–6	A
MOSCOU	–6	–16	N
NAIROBI	25	15	D
NEW-YORK	16	4	D
OSLO	–1	–5	C
PALMA-DE-MAL.	16	8	D
PÉKIN	5	–5	N
RIO-DE-JANEIRO	28	22	D
ROME	13	8	P
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	–1	–6	*
SYDNEY	25	21	N
TOKYO	12	7	P
TUNIS	21	9	D
VARSOVIE	1	–1	*
VENISE	5	3	P
VIENNE	7	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

L'enquête de l'Institut de recherches et d'études publicitaires

1987 a été une année exceptionnelle pour la publicité

Année faste que 1987 pour la publicité, avec une croissance en francs courants de 16 % des investissements des annonceurs (12 % en 1986), qui atteignent 52 milliards de francs (44,8 milliards en 1986). C'est une *« année exceptionnelle »*, selon l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP), qui vient de publier son enquête annuelle sur le marché publicitaire français. La meilleure depuis une décennie, aussi bonne que 1969, qui avait vu l'introduction de la publicité à la télévision.

La télévision, avec l'apparition des chaînes privées et de leurs espaces publicitaires, est à la fois le grand moteur et la grande bénéficiaire de cette expansion : les recettes publicitaires de la télévision ont, en effet, augmenté de 34 % ; celles de la presse de 13,5 %. Dans la presse écrite, qui n'est pas un tout homogène, les journaux gratuits ont vu leurs recettes publicitaires progresser de 21 %, les quotidiens parisiens de 19 % (en raison des suppléments intégrés et du redressement des petites annonces), la presse spécialisée (technique et professionnelle) de 13 %, les quotidiens régionaux de 12 %, et les magazines (y compris ceux des quotidiens parisiens) de 10 % seulement.

Dépenses en hausse

L'affichage, de son côté, progresse de 10,5 %, tandis que les radios ont connu une année morose avec 1 % (ce qui correspond à un recul, puisque l'inflation a été de 3,1 %). Ce recul est surtout dû aux radios périphériques, qui représentent environ 78 % des recettes publicitaires de ce média, tandis que des radios locales, beaucoup moins importantes, progressent de 17,5 %. Quant au cinéma, la baisse de 20 % de ses recettes traduit la baisse de la fréquentation des salles et une réduction importante de la publicité locale.

Répartition des recettes publicitaires en pourcentage

2 % — 1,5 % — 1 % CINÉMA

RADIO

AFFICHAGE

TÉLÉVISION

PRESSE

Source : IREP

1985 1986 1987

La presse tient toujours la majorité du marché publicitaire (57 %), mais elle connaît depuis vingt ans *« une érosion lente et continue » (voir graphique)*.

La dépense publicitaire par tête et par an n'a cessé de croître ces dernières années, passant de 666 F en 1984 à 726 F en 1985, à 810 F en 1986 pour atteindre 935 F en 1987.

Si l'on considère les dépenses publicitaires par secteur d'activité, les plus actifs ont été « hygiène-beauté » (+ 24 %) et « alimentation-boissons » (+ 20 %) selon la nomenclature de l'IREP. « Culture-loisirs-distractions » ainsi que « distribution » (+ 18 %) sont au-dessus de la moyenne générale, et on observe dans les « services » une progression plus forte que prévu, *« en raison des campagnes de communication gouvernementale et de celles de privatisation de certains grands services, établissements bancaires notamment »* indique l'IREP. En revanche, le secteur « équipement et entretien de la maison » (+ 13 %) a ralenti sa progression et le secteur « habillement » stagne (+ 5 %).

Pour 1988, l'enquête menée par l'IREP auprès d'un échantillon d'annonceurs laisse prévoir une légère pause, avec une croissance globale de 10 % des investissements publicitaires, en raison aussi *« de la prochaine échéance électorale et des incertitudes économiques et financières »*.

Rappelons cependant que les prévisions de l'IREP pour 1987 (+ 14 %) ont été sensiblement dépassées, malgré un début d'année difficile (grand froid et grèves) et le krach boursier du 19 octobre...

JOSÉE DOYÈRE.

La CNCL et la campagne présidentielle sur les télévisions publiques

Nouveaux horaires pour les émissions officielles

La campagne présidentielle qui s'ouvre sera la première de l'ère des télévisions privées. Exercice difficile pour la CNCL, qui doit à la fois assurer l'équilibre de l'information sur tous les médias audiovisuels et édicter des règles pour les émissions officielles de la campagne, qui aura lieu sur les chaînes publiques entre le 8 avril et le 8 mai.

La campagne officielle représente une charge pour les PDG des chaînes publiques, qui souhaiteraient limiter son effet négatif sur l'audience. Car il est loin le temps où FR3 ne pouvait opposer qu'un documentaire aux émissions officielles diffusées simultanément sur TF1 et A2 en plein milieu du *prime time* (de 19 h 30 à 22 heures). C'était en 1981...

Pour ne pas trop alourdir la barque d'A2 et celle de FR3, les treize membres de la CNCL devraient – s'ils suivent les recommandations de leur commission information, présidée par Mme Jacqueline Baudrier – innover à la fois quant au contenu et aux horaires des émissions officielles. Ces recommandations ont été d'ailleurs curieusement révélées, le mardi 23 février, lors d'une rencontre avec la presse, sous l'égide du Conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel (CNCTA), présidé par M. Raymond Marcellin et dont le secrétaire générales M. Jacques Baumel, député RPR.

Concrètement, les aspirants à l'Elysée seraient rejetés en lisière du *prime time*. Une première série d'émissions passerait sur A2 à 19 heures et serait rediffusée sur FR3 après 22 heures et, le lendemain, à 7 h 30. Une seconde série débuterait à 13 h 30 sur A2, rediffusée à 17 heures sur FR3, et à minuit ou 9 heures le lendemain sur A2. Sans compter bien sûr Radio-France, qui ouvre son micro à 13 h 30 et à 20 heures.

Cette grille résulte d'une *« logique de service »*, dit-on à la CNCL : chacun pourra ainsi voir les émissions officielles à sa convenance. Quant à la durée des interventions de chaque candidat, elle n'est pas encore fixée. Mais la Commission souhaiterait des périodes plus courtes (douze à quinze minutes deux fois par semaine) que celles, qui prévalaient en 1981.

Les chaînes privées, pour leur part, n'ont qu'une obligation face aux émissions officielles : ne pas modifier leurs programmes à cet horaire, une fois le tirage au sort des ordres de passage des candidats effectué.

Pour rivaliser avec les feuilletons ou les séries et les jeux, les candidats disposeront toutefois de moyens plus *« modernes »* qu'en 1981 : outre le droit le lire leur texte sur un télé-prompteur, ils pourront choisir leur réalisateur, faire au moins un tournage à l'extérieur, et inclure jusqu'à 40 % de documents vidéo dans leur temps d'antenne. Y compris des documents d'archives sur leurs adversaires, sous réserve d'une autorisation écrite... Le financement de ces documents, qui serait sans doute pris en charge par l'Etat afin de respecter l'égalité entre les candidats, reste pourtant une question que devra trancher la CNCL.

Ce dépoussiérage louable des émissions officielles, qui tire une leçon des autres élections, ne pousse pas l'audace jusqu'au *« direct »*, réclamé par certains candidats. Un refus motivé par des raisons techniques, selon la CNCL.

Celle-ci devra aussi veiller au respect de l'équilibre de l'information sur tous les médias, publics ou privés. Avis donc aux candidats, déclarés ou présumés : les compteurs tournent ! Pour concilier *« l'égalité des candidats et les nécessités de l'actualité »*, selon les termes du président de la Ccommission, M. Gabriel de Broglie, la CNCL appliquera deux règles : l'actualité non liée à la campagne devra se plier à celle des *« trois tiers »* (un pour le gouvernement, un pour la majorité et un pour l'opposition). En revanche, les personnalités intervenant *« en tant que candidats »* seront traitées sur un pied d'égalité, et leur temps d'antenne inclura leurs partisans... et leurs épouses. Inutile de préciser que la distinction entre candidats ou personnalités officielles, parfois bien ténue, nécessitera des arbitrages.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

L'offre d'achat des « Echos » par le groupe Pearson

La commission européenne suit le dossier avec attention

Le quotidien économique *les Echos* est à nouveau présent dans les kiosques, le mercredi 24 février. La veille, sa direction, soutenue par la rédaction, avait décidé de ne pas le faire paraître afin de protester contre les *« réserves »* émises par M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, à propos de l'offre d'achat du groupe de presse éditant *les Echos* faite le 11 janvier par le groupe britannique Pearson PLC, éditeur du *Financial Times*... M. Balladur conteste l'appartenance à la Communauté économique européenne (CEE) d'actionnaires du groupe britannique et donc le caractère « communautaire » de son capital.

Pour Mme Beytout, PDG des *Echos*, et lord Blackenham, président de Pearson, le groupe britannique est *« communautaire à 70 % »*, ce qui le met largement en règle avec la loi (*le Monde* du 24 février).

L'organe exécutif de la CEE, la Commission européenne, a indiqué, le mardi 23 février, qu'elle *« suivait avec attention »* les développements de l'affaire. Elle s'est bornée cependant à rappeler *« qu'il incombe à tous de respecter le droit communautaire »*, mais une source proche de la Commission indique aussi que ses experts étudient, *« à titre d'information »*, le bien fondé des arguments du ministère de l'économie et des finances en regard de la législation européenne.

Le groupe Pearson et *les Echos* ont, de leur côté, entamé des *« consultations juridiques »* au niveau français et européen. Mais les deux groupes n'avaient pas encore entrepris de démarche, mardi 23 février, auprès de la Commission européenne. Si Lors Black a déclaré qu'il maintenait son offre d'achat des *Echos*, c'est aussi à lui que reviendrait la charge de saisir la justice, notamment à Bruxelles ou à la Cour internationale de La Haye.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Catherine LAZARD-GORDON et Richard GORDON ont la joie d'annoncer la naissance d'

Audrey.

Paris, le 23 janvier 1988.

– Edith DELACOURT et Didier ROGUET ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon.

145, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

Décès

– Mme Maurice Abeberry, née Ysabel Magescas,
Xavier, Alan et Isabelle,
Parents et alliés,
ont la profonde douleur de faire part de la disparition subite de

Maurice ABEBERRY,
avocat au barreau de Bayonne,
président de la Fédération française de pelote basque,

le dimanche 21 février 1988.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 25 février, à 15 heures, en l'église Sainte-Eugénie de Biarritz.

3, rue du 18-Juin-1940,
64200 Biarritz.

– Ajaccio, Sorio-Di-Tenda, Propriano.
Mme Vve Thérèse Battistini, née Ollandini, son épouse,
M. et Mme Coti, née Battistini Angela et leurs enfants,
M. Jean-Thomas Battistini,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis BATTISTINI,
inspecteur d'académie,
officier des Palmes académiques,

survenu à son domicile le 23 février 1988, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 24 février à Propriano.

– Le docteur et Mme Pascal Joly et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Sébastien Joly et leurs enfants,
M. Robert Joly et ses enfants,
M. Claude Azzi et ses enfants.
Mlle Denise Halmagrand,
Le docteur Jacques Halmagrand,
Mme Robert Delaroche-Vernet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard BRISSAUD,
née France Halmagrand,

survenu le 14 février 1988.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Sulpice, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Lafontaine,
91850 Bouray-sur-Juine.
10, rue Garancière,
75006 Paris.

– L'Association française pour le Mouvement de la responsabilité scientifique MURS France a le profond regret de faire part de la disparition du

professeur André COURNAUD,
prix Nobel de médecine,
membre associé de l'Institut de France,
membre fondateur du MURS.

(*Le Monde* du 23 février.)

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

RELIGION

Droits de l'homme

Un prix au cardinal Decourtray

Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, recevra, jeudi 25 février à Versailles, des mains de MM. François Léotard, ministre de la culture, et Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, le premier Prix des droits de l'homme, créé par le secrétariat d'Etat. Dans une interview à *Lyon-Figaro*, le mercredi 24 février, le cardinal Decourtray indique que la remise d'un tel prix est *« une reconnaissance de la manière dont l'Eglise défend les droits de l'homme »*. Ajoutant : *« Il y a cinquante ans, il aurait été impensable que la République française décerne un prix des droits de l'homme à une autorité ecclésiastique »*. Ce prix de 200 000 F servira, dit l'archevêque de Lyon, à la construction d'un *« centre interreligieux »* qui, au camp d'Auschwitz, devrait prendre la place du carmel catholique contesté par la communauté juive. *« Le concept des droits de l'homme,* explique-t-il, *doit être rapatrié dans la tradition et la foi judéo-chrétiennes. »*

– M. Jacques Fernand, son époux,
Nadine et Olivier Fernand, ses enfants,
Mme Germaine Fernand, sa belle-mère,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques FERNAND,
née Andrée Loué,

survenu le 22 février 1988, à l'âge de quarante-neuf ans, à Clichy (92).

20, rue des Tertres,
92220 Bagneux.

– Mme Robert Fornacciari,
M. et Mme Marc Fornacciari et leur fille Louise,
M. et Mme Gabriel Ardouin-Dumazet,
Mme Simone Quinel-Carante
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Charles FORNACCIARI,

survenu le 19 février 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 23 février dans l'intimité.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent de son fils

Robert

décédé le 21 mai 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme le docteur Béatrice Kirjner,
Giselle Kirjner,
Marianne Cantorovich et Henri Salles,
Jérôme Cantorovich-Salles,
René et Simone Kirjner,
Et toute sa famille,
Ses amis, ses camarades,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel KIRJNER,

survenu le 21 février 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 février, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira.

11, rue Labie,
75017 Paris.

– L'Union confédérale des médecins salariés de France
Et l'Union des syndicats de médecins des centres de santé,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Michel KIRJNER,
trésorier de l'Union confédérale des médecins salariés de France,
membre du bureau de l'Union des syndicats de médecins de centres de santé,

survenu le 21 février 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

Ni fleurs ni couronnes.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 février, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira.

– C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

M. MEYER BERREBI

survenu le 18 février 1988 à Ashkelon (Israël).

Il était le père de notre associé Hubert Berrebi, secrétaire général trésorier de l'International Nut Council (INC).

De la part de SOMERCOM.

16, place du Havre,
75009 Paris.

– L'Union des combattants et mutilés corses a le regret de faire part du décès de son président, le

colonel Jean-Pascal PASTINELLI,
(E.R.),

survenu le 23 février 1988, à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, *277 bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

La levée du corps aura lieu le jeudi 25 février, à 15 h 40.

Les obsèques auront lieu à la chapelle du Val-de-Grâce, le jeudi 25 février, à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu à Saint-Jean-de-Verges (Ariège).

– Mlle Marie-Josephe Rémuzon,
M. et Mme Jean Rémuzon,
M. et Mme Jacques Rémuzon,
M. et Mme Guy Le Bec,
ses enfants,
Philippe, Bruno, Geneviève, Sophie, Florence,
ses petits-enfants,
ainsi que ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri RÉMUZON,
née Yvonne Rulland,

survenu le 17 février 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Génis (Dordogne).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jean Jacques Welti,
M. et Mme Robert Casalis.
M. et Mme Pierre-Emmanuel Welti.
M. et Mme Olivier Welti
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Jean Jacques WELTI,
professeur honoraire à la faculté,
médecin honoraire des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 février, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 février, à 13 h 45, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être adressés à La Clairière, 60, rue Greneta, Paris-2e. CCP La Clairière, Paris 682 59 A.

« Marchez selon l'Esprit », Galates V, verset 16.
« Dieu est Esprit », Jean IV, verset 24.

104, boulevard Arago,
75014 Paris.
6, allée de l'Oseraie,
94260 Fresnes.

Remerciements

– Chambéry, Nogent-sur-Marne, Beyrouth, Cluses, Sarrebruck, Saint-Brieuc, Bastia.

Mme Maurice Faure,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Maurice FAURE,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui, par les messes et union de prières, leur présence, leurs messages, envois de fleurs, se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Pour le quatorzième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a dix ans

Jean SAINTENY

nous quittait.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé, admiré.

Communications diverses

– Avant de quitter Paris, Son Excellence M. Walter Gardini, ambassadeur d'Italie, a remis les insignes de grand officier de l'ordre du Mérite de la République italienne à

Mme Simone Cino Del DUCA

au cours d'une brillante réception, le 17 février, au siège de la fondation Simone et Cino Del Duca, dont elle est la présidente fondatrice.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I : jeudi 10 mars, à 14 h 30, salle Liard, M. Ruy Fausto : « Recherches sur la formation et la portée de la dialectique dans l'œuvre de Marx ».

– Université Lille-III : samedi 12 mars, à 14 h 30, salle du conseil d'université (A 207, bât. administratif), M. Philippe Guignet : « Le pouvoir dans la ville au XVIIIe siècle. Etude comparative de part et d'autre de la frontière « gallo-belge ».

– Université Paris-I : vendredi 18 mars, à 14 h 30, salle 308, entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Eric Conte : « L'exploitation traditionnelle des ressources marines à Napuka (Tuamotu, Polynésie française).

– Université Paris-I : samedi 19 mars, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Dominique Chateau : « La philosophie de l'art comme synthèse critique ».

– Université Paris-IV : mercredi 23 mars, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, M. Jean-Dominique Durand : « L'Eglise dans la crise italienne (1943-1948) ».

– Université Paris-IV : vendredi 25 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Gérard Stary : « Les voyageurs européens au Japon de 1853 à 1905 ».

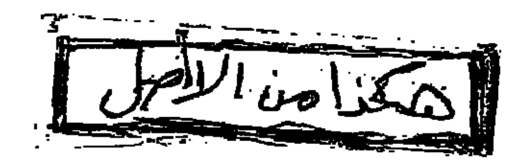
VENTE aux ENCHÈRES

HOTEL des VENTES de FONTAINEBLEAU
5, rue Royale, Pl. du Château

DIMANCHE 28 FÉVRIER à 14 h

OBJ. d'ART et d'AMEUBLT, BIJX, ARGENTERIE, DESSINS ANC., GRAV., TABLX ANC. et MOD., MEUB. 18e, 19e, TAPISSERIES ANC., TAPIS D'ORIENT

Me OSENAT, commissaire-priseur
77000 FONTAINEBLEAU.
Tél. : 64-22-27-62



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde DIRIGEANTS

Cette rubrique paraîtra à partir du 29 février, tous les lundis (daté du mardi).
L'opportunité offerte aux entreprises d'accélérer les recrutements de leurs dirigeants.
Cette rubrique est réservée aux postes de haut niveau : rémunération annuelle 400 000 F +.
Pour tous renseignements contactez : LE MONDE PUBLICITÉ, département Communication-Emploi.
Tél. : 45-55-91-82.

Le Monde INTERNATIONAL

La municipalité de Lausanne (Suisse)
et le conseil de fondation
du Centre dramatique de Lausanne
mettent en concours le poste de

Directeur(trice) du Centre dramatique de Lausanne

responsable artistique et administratif du CDL

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres sont à adresser jusqu'au 10 mars
au Service des affaires culturelles,
hôtel de ville,
Case postale 3280, CH 1002 Lausanne.

Senior sales manager

Civil aviation

based Roma

This major European aerospace organisation is expanding and strengthening its commercial division and seeks a Senior Sales Manager to develop international business for its passenger aircraft. To qualify, you must have extensive sales expérience in the civil aviation field or a comparable industry. Fluent English is essential and a working knowledge of italian and/or French is preferred. The minimum contract period is two years and the employment conditions will reflect international practice. Reply quoting Ref. 271/aM also on the envelope and "confidential" if listing companies to which it should not be sent.

PA
PA Personnel Services
Lungotevere Mellini, 44 - 00193 ROMA - ITALY

La Cour des Comptes des Communautés européennes

recherche un (m/f)

RESPONSABLE TECHNIQUE DES SERVICES INFORMATIQUES

Pour être retenus, les candidats devront réunir les conditions suivantes: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés; □ avoir une formation universitaire en informatique ou dans un domaine équivalent sanctionnée par un titre ou un diplôme reconnus, ou bien justifier d'une expérience professionnelle de niveau équivalent; □ avoir une expérience minimale de dix ans dans l'utilisation de matériels informatiques variés. Il serait souhaitable que les candidats aient une expérience de la programmation, de la mise en œuvre et de la gestion de systèmes de bureautique intégrée dans le cadre d'une installation UNIX/ETHERNET ainsi qu'une bonne compréhension du fonctionnement des réseaux et des communications reliant des équipements de fabrication diverse. L'expérience de logiciels d'interrogation de fichiers et/ou de contrôles a posteriori d'applications informatiques serait un avantage; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés. Pour des raisons de service, la connaissance au moins satisfaisante des langues anglaise et française est exigée.

Le traitement minimum net de départ sera de 144.665 FB par mois. Il sera augmenté, le cas échéant, d'une indemnité de dépaysement (d'un maximum de 32.243 FB) en fonction du lieu de résidence et de diverses autres allocations et indemnités selon la situation de famille.

Le formulaire d'acte de candidature obligatoire ainsi que les documents justificatifs se rapportant notamment aux titres du candidat ainsi qu'à son expérience professionnelle doivent être expédiés en rappelant la référence «responsable technique des services informatiques», de préférence par envoi recommandé, AU PLUS TARD le 15 mars 1988 (le cachet de la poste faisant foi), à:

Cour des Comptes des Communautés européennes, Service du Personnel (Concours), rue Aldringen 29, L-1118 LUXEMBOURG.

Le formulaire d'acte de candidature obligatoire ainsi que des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur demande écrite à l'adresse ci-dessus ou en téléphonant à Luxembourg au 4773-419.

MADAGASCAR

Directeur Technique Textile

Crée il y a environ une trentaine d'années, notre Groupe n'a cessé de progresser. Notre usine intégrée (3000 personnes - CA : 280 MF) fabrique et commercialise une très large gamme de tissus destinés au marché local et à l'exportation.
"L'Homme du Textile" que nous recherchons doit être capable d'assurer le contrôle technique des unités de Filature, Tissage, et Finissage, tant au plan de la Production (quantité, qualité et coûts) que de la Recherche et du Développement. Il participera à la mise en place d'une politique de qualité totale, animera et *coordonnera l'action des différents chefs de départements.*

Ingénieur de formation, vous avez acquis une solide expérience industrielle dans la branche textile et dans la conduite des hommes. Nous vous offrons un poste d'envergure et la possibilité de faire carrière dans une Société performante.

Statut d'expatrié. Retour annuel en France, couverture sociale complète.

Danielle JALBERT vous remercie de lui adresser votre C.V. avec photo et rémunération actuelle s/réf. 3279/M.

CORT
MEMBRE DE SYNTEC
65, avenue Kléber, 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Société française, fortement implantée au Moyen-Orient, nous recherchons un,

Jeune Adjoint Directeur du Personnel

à RIYADH - ARABIE SAOUDITE

Il assistera le Directeur du Personnel sur tous les aspects administration et gestion du personnel de la filiale.

Notre *préférence ira* à un candidat de *formation supérieure*, 25/30 ans, parlant Anglais et Arabe couramment, ayant impérativement une connaissance du Moyen-Orient et une expérience acquise si possible dans la fonction personnel.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions + photo, sous réf. LM55 APL, à SODEXHO, BP 36, 78391 BOIS D'ARCY Cedex.

CONTESSE

Fonds International de Développement Agricole
FIDA (Nations Unies) Rome (Italie)

recherche

candidats pour le poste

d'Analyste/Programmeur

Les candidats devront avoir un diplôme universitaire ou équivalent en informatique, mathématiques ou dans une discipline connexe. Cinq ans d'expérience sur ordinateur Philips P-7000 MFE, plus précisément maintenance et utilisation de logiciel interactif en direct pour applications financières. Familiarité avec le système d'opération Philips et le langage de programmation COBOL. Aptitude à produire des programmes bien structurés et documentés. Excellente connaissance de l'anglais et de l'italien. Connaissance de l'arabe, du français ou de l'espagnol souhaitable.

Selon l'expérience et les qualifications, le traitement annuel net de base ira de 21.259 dollars E.-U. à 29.124 dollars E.-U. L'indemnité de cherté de vie, qui peut évoluer en fonction du système commun des Nations Unies, va de 11.260 dollars E.-U. à 12.008 dollars E.-U. par an.

Le contrat initial sera de deux ans.
La date limite pour le dépôt des candidatures est le 5 mars 1988.

Envoyer les candidatures à : Division du Personnel,
FIDA
Via del Serafico, 107 - 00142 ROME (Italie).

ARABIE SAOUDITE

MÉCANICIEN CHASSIS ET SUSPENSION

Les candidats seront capables de détecter des défaillances opérationnelles et de réparer des Panhard AMC et des M3. Un minimum de 3 ans d'expérience pratique sur ces véhicules est indispensable.

MÉCANICIEN TOURELLES AMX 30/PANHARD

Les candidats seront capables de détecter des défaillances opérationnelles et de réparer des tourelles sur des véhicules tels que Panhard AMI, AMX10, AMX30. Un minimum de 3 ans d'expérience est indispensable.

Répondre par écrit en anglais à :
IAN MARSHALL,
Staff Recruitment Ltd
17 Tottenham Court Road
LONDON W1P 9DP.
Tél. : 1-255-1696.

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX
institution internationale à Bâle (Suisse)

recherche pour poste temporaire
d'une durée initiale de deux ans

UN(E) STATISTICIEN(NE)

âgé(e) de 25 à 33 ans

pour son service spécialisé dans le domaine de la coopération monétaire entre les banques centrales de la CEE. Il incombera au titulaire du poste de collecter, manipuler et présenter des données macro-économiques essentiellement dans le domaine monétaire et financier. Les candidats devront faire état d'une bonne formation économique et d'une expérience en matière de statistiques macro-économiques, de techniques de statistiques appliquées et d'utilisation de l'ordinateur. Une bonne maîtrise de l'anglais et du français est exigée de même que la nationalité d'un des pays membres de la CEE.

Les candidatures, accompagnées d'un c.v., de copies de certificats et d'une photographie récente, sont à adresser au Service du personnel,
Banque des règlements internationaux, CH-4002 Bâle.

REPRODUCTION INTERDITE



PMI de process et d'ingénierie, en fort développement national et international, secteur d'activité : les systèmes de valorisation des déchets, recherche

juriste HF

Mission : rédaction et négociation de contrats publics et privés, nationaux et internationaux.
Profil : expérience confirmée de 5 ans dans un service de contrats d'entreprise.

responsable des financements HF

sous l'autorité du Directeur Général Adjoint.
Mission : concevoir, simuler, rechercher, négocier, mettre en place et gérer les financements à mobiliser pour les projets de construction d'usines, tant en France qu'à l'étranger (environ une trentaine de partenaires à gérer).
Profil : formation supérieure Bac + 4 en gestion/finance, expérience équivalente confirmée, anglais maîtrisé.

Pour ces deux postes, merci de nous confirmer votre candidature par lettre manuscrite, CV avec photo et de nous préciser impérativement vos prétentions, à :
Marie May Consultants,
42 rue Pitot, 34000 Montpellier.

GROUPE DE PRESSE SPÉCIALISÉE

recherche

ASSISTANTE DE PUBLICITÉ
pour revue micro-informatique

Ecrire s/nº 6 015, LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

COLLÈGES FRANÇAIS EN ESPAGNE
recrutant localement
(Cf. BOEN 88 nº 2 — p. 3511/3403)
— 1 P.E.G.C. I : Salud, 4 — 07004 PALMA.
— 1 Instit. : Apartado 131 — 07800 IBIZA.
La rémunération sera identique au salaire français.

QUOTIDIEN RÉGIONAL
recherche

UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
motivé et expérimenté.

UN JEUNE JOURNALISTE LOCALIER

Ecrire avec c.v. à :
L'YONNE RÉPUBLICAINE
8-12, avenue Jean-Moulin,
BP 399, 89006 Auxerre Cedex.

Radio locale privée région Ouest

recherche

SON DIRECTEUR

exp. radio nécessaire.
Bonne culture générale.

Env. cv + ph. s/nº 8 428
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

LA VILLE D'IVRY-SUR-SEINE
recrute
pour la direction de ses services financiers :
1 ATTACHÉ(E)
2e CLASSE
Conditions de recrutement :
● Par voie de mutation ou
● Inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi.
Les candidatures avec c.v. sont à adresser à Monsieur le Maire d'IVRY-SUR-SEINE, esplanade Georges-Marrane, 94205 IVRY-S/SEINE CEDEX.
AV. LE 15 MARS 1988
DÉLAI DE RIGUEUR.

secrétaires

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ALLEMAND.
ETT - 42-67-05-18.

propositions diverses

Femme 24 ans, un enfant de 3 ans partagerait loyer et frais appt avec J.F. même situation, Paris ou banl. Sud. Tél. 45-63-06-20, p. 208.

automobiles

ventes

RENAULT 5 GT tur., gr. N, prête à cour., 12 000 km, mot. nf 1000 km, nom. opt. et acc., 12 roues montées (TB15-20 et slicks), le tout 60 000 F à débattre.
Téléphone : 60-20-16-28.

L'AGENDA

Agenda

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 26 et 27 février vente exceptionnelle de canapés et fauteuils.
Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places cuir aniline, différents coloris 9 640 F au lieu de 15 890 F.
Canapé 2 places plume tissu Lauer 3 650 F au lieu de 7 290.
Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt porte de Pantin
28, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais.
Tél. : 48-44-83-81.
Ouvert de 10 h à 20 h.

Bijoux

TOUS LES BIJOUX ANC.
et rares, bagues romantiques
— 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004. Tél. 43-54-00-83.
Un plaisir, un placement.

ACHAT BIJOUX
Brillants - pierres précieuses, argenterie
PERRONO bd des Italiens
OPÉRA 4, Ch.-d'Antin
ÉTOILE 37, av. V.-Hugo.
Ventes, occasions, échanges.

Camping-car

Vends Autosleeper Ford 1980, 20 000 km, 6 places, couchage 2 adultes, 2 enfants, frigo, évier, réchaud gaz, placards, impec., 80 000 F. 69-41-13-02.

Fourrures

FOURRURES
CRÉATION
RÉPARATION
TRANSFORMATION
Trav. soigné. Prix sér.
Mme Pierre LEBAUD,
15 bis, rue Jules-Ferry,
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.
T. : (16) 38-73-55-47

Instruments de musique

A saisir, parfait état CLAVIER D'ORGUE italien Electronic organs 2.000 F à débattre sans ampli.
Tél. bur. : 45-55-12-66.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m., 3 h TGV Paris, PAQUES 88.
Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe s. confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins.
Le nombre d'enfants est limité à 14 pour offrir un accueil familial, personnalisé.
Activités proposées : tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain (selon saison... et conditions météorologiques).
Pour tous renseignem. : Tél. : 81-38-12-51.

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine.
Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Libre à partir du 1er mars.
Prix abordable.
Renseignements :
Tél. : (16) 83-64-10-29.
M. CARON.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
PARIS-2e près Montorgueil loft 108 m², 1er étage. 1 800 000 F, 42-33-12-29.

RUE DE TURBIGO
Bel imm., p. de t., 3 p., 70 m² sur cour à rénover, 4 ét. asc. Px. 990 000 F. E.C.I. : 42-49-56-90.

SENTIER 2 p., cuis. dble, wc, douche, 355 000 F.
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

4e arrdt

MARAIS, magnifique 5 p., cuis. à l'américaine, 2 bains, 2 w.-c., profession lib., possib., 155 m², charme, 3 150 000, 43-35-18-36.

5e arrdt

RUE GUY-DE-LA-BROSSE
3 p. ref. neuf, 970 000 F
FR. FAURE 45-67-85-17.

Part. vd dans imm 1900 gd stdg appt de 118 m² angle sud et ouest, 2e étage, living 50 m² + 2 grandes pièces. Tél. 46-34-16-37.

MOUFFETARD
Studio, cuis., dble, wc.
250 000 F.
TÉL. : 42-52-01-82

6e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
R. DES CANETTES, original STUDIO 25 m², 4e ét., sans asc., très clair, poutres, kitch., s. de bns, 550 000 F, 42-33-12-29.

PROX. PL. SAINT-MICHEL
Imm. pierre de t., XVIIIe, calme, clair, 3,10 m ss plaf., GD STUDIO, cuis, bns, 42 m² env., 43-38-01-94.

SÉLECTION DOLÉAC
R. PRINCESSE original dupl. 60 m² imm. 19e s., tt cft, 3e ét. ss asc., chem., tr. cl., 2 100 000, 42-33-12-29.

RUE D'ASSAS 2 P.
rue et cour 5e ét., ss asc., bon imm., 980 000 F.

RUE DU CHERCHE-MIDI
Imm. pierre de t., stdt, asc., 100 m², tr. beau séj. + ch., bur., état except., parkg. poss. prof. lib. autorisée.

F. FAURE 45-67-85-17
11, RUE ROUSSELET,
75007 PARIS.

7e arrdt

R. ROUSSELET studio à rénover, 470 000 F

ÉCOLE-MILITAIRE gd 2 p. en duplex, 890 000 F

R. DE VERNEUIL studio 3e ét. (2 fenêtres) s/jolie cour et verdure, 890 000 F

F. FAURE 45-67-85-17
11, RUE ROUSSELET
75007 PARIS.

8e arrdt

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouvelle agence est à votre disposition au 45, av. GEORGE-V 8e 47-20-10-72.

Mº GEORGE-V
3 p. 72 m², living, 2 chbres, 2e ét., s/jdin, parking. 47-20-10-72.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
square ST-CHARLES imm. récent 50 m² + 30 m² terrasse + 8 m² jardin d'hiver, 7e étage, parking + cave. 1 330 000 F, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
square ST-CHARLES imm. 1980, stdg, gd studio tt cft 40 m² + 40 m² terrasse, 10e ét., asc., SUPERBE VUE + cave, 990 000 F. 42-33-12-29.

13e arrdt

PL. D'ITALIE, près, réc., ét. élevé, dble lib., 3 ch., cuis., 2 bns, 2 w.-c., balc., box, 1 980 000, 43-35-18-36.

Sélection Doléac Paris 13e Glacière 2 p. 37 m², imm. anc. tt cft, 1er ét., vue jdin, 650 000, 42-33-12-29.

14e arrdt

ALÉSIA très bel imm. 2/3 p., entrée, cuis., bains, w.-c., petite terrasse, calme, parfait état, 895 000 F, 43-35-18-36.

15e arrdt

PL. FALGUIÈRE, récent, ét. élevé, living, 2 ch., cuisine, bains, w.-c., 70 m², balc. 20 m², plein soleil, parkg. 1 680 000 F, 43-35-18-36.

VILLA GRENELLE, bon imm., 2 p., entrée, cuis., bns, w.-c. possib., 38 m², 3e et dernier étage, calme, 540 000 F, 43-35-18-36.

R. DE JAVEL avec terrasse, plain-pied, 9e ét., 6 p. cft 130 m² env., pl. soleil, avec vue très dég., dble expo., 3 300 000 F, 45-77-96-85, 45-88-75-61, après 21 h.

MAISON DE VILLE
Beau living, 25 m² + 3 ch. + bureau, belle cuis. éq., poutres, perf. ét. CHARME, 1 900 000 F, EXCEPT. France Conseil 48-28-00-75.

Mº DUPLEX
Très beau studio 50 m² + balc. 5 m² + cave, PARKG, belle cuis. éq. (fenêtre), lux. s. de bns (marbre). IMM. 1979 GD STDG, BON PLAN PLAC., 800 000 F, France Conseil 48-28-00-75.

Mº VAUGIRARD
TRÈS BEAU STUDIO
35 m² + balcon, imm. 1982, tr. gd stdg, 3e ét., asc., cuis. éq., tr. b. s. de bains, chf. ind., faibles ch., cave, exp. : S.-O. PARKING. poss. en loc., 780 000, EXCEL INVEST. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

ATELIER D'ARTISTE
Mº CONVENTION 50 m², imm. p. de t., ch. s/jdin, cuis. améric., bains, cave, EXCEL. ÉT., 860 000 F, France Conseil 48-28-00-75.

SQUARE BRASSENS
GRAND STANDING
2 p., cuis., s. de bns, w.-c., asc., 6e ét. + prkg possib.
M.G.N. 43-87-71-55.

Suffren 1er ét. 200 m², 7 p., 3 récept., entrée, 4 chbres, 2 salles de bains, parfait état, prof. lib. acceptée, 5 900 000 F, 47-40-35-48.

16e arrdt

MUETTE/P. DOUMER
6 p. 175 m², LUXUEUX imm. récent stand., parking.
APPT de réception.
FRANCE CONSEIL
48-28-00-75

AUTEUIL
EXCEPTIONNEL
Liv., 1 ch. + gde terrasse de plain-pied, 47-20-10-72.

AUTEUIL
Imm. réc. stdg 65 m² + prkg 47-20-10-72.

MOZART A RÉNOVER
Dble liv., 2 ch., imm. p. de t., 4e ét., asc. 47-20-10-72.

RUE POUSSIN
Imm. pierre de t., 90 m² refait neuf, double living, 1 chbre, 4e ét., asc. + chbre de serv., 47-20-10-72.

17e arrdt

17e WAGRAM 5 P.
Cuis., s. de bs + chbre de service. Stand.
PRIX : 4 400 000 F.
TÉL. : 45-74-56-32.

17e DANS VOIE PRIVÉE, orienté s/végétation, calme et lumineux, duplex 120 m², 2 chbres, 1 bain, 1 dche, gd liv. Le tout en parfait état. Parkings A 2.
Tél. : (1) 42-96-59-59

IMM. PIERRE DE TAILLE
DUPLEX
85 m² +
TERRASSE
60 m², 6e étage, possibilité parking, 47-20-10-72.

BATIGNOLLES
PIERRE DE TAILLE
5 p. access., cuis., salle de bns w.-c., 4e ét., poss. asc.
1 896 000 F
M.G.N. 43-87-71-55.

AV. MAC-MAHON
140 m², RÉCEPTION 55 m², 3 ch. + 1 ch. de serv., 3e ét., asc., chf. indiv. France Conseil 48-28-00-75.

18e arrdt

RUE ORDENER
5 p., cuis., w.-c., bains, logg., verd., sol., imm. réc.
6e ÉT., ASC., DESC.
1 200 000 F
M.G.N. 43-87-71-55.

Par. studio 160 000 F, 2 p.-cuis. à rénov., 225 000 F, 2-3 p. lux. 630 000 F.
Tél. : 42-52-01-82

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE NORD
5 pces plein Sud, duplex 3 chbres + bur. Parfait état. 2 600 000 F - 45-51-57-90.

SÉLECTION DOLÉAC
10' PTE CLICHY appt 63 m², imm. 1976, liv., 2 ch. tt cft, 3e ét., asc., parkg + cave, 650 000, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
COURBEVOIE 10' NEUILLY studio 30 m² imm. réc., stdg, 3e ét., gd balc., IMPECCABLE, tt cft, très clair + cave, 400 000 F, 42-33-12-29.

93 Seine-Saint-Denis

AULNAY (93) F4, 86 m² loggia, cuis. amén., s. bs, s. d'eau, park. couv. Espaces verts, parcs, ttes comm. : écoles, crèche, bus, RER B, Châtelet 15'. 420 000 F. T. : 43-85-21-66 ap. 19 h.

immeubles

AULNAY
face gare, cause séparation, 11 appts, 2 boutiques.
Rapport 270 000 F.
3 100 000 F, 47-03-48-82.

Recherchons pour groupe fin. tr. import. tous imm. bien placés, habitations ou burx libres ou occupés. Ttes propos. entre 1 500 et 6 000 m² seront examin. 48-28-61-69.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 8e, 12e avec ou sans trav. PAIE CPT chez not., 48-73-48-07 même le soir.

CABINET DOLÉAC
rech. pour clientèle de qualité s/PARIS et proche BANLIEUE STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 p., avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide. 42-33-12-29.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX - LOCAUX
USINES - TERRAINS.

PPTAIRES VOUS VENDEZ un logt avec ou sans cft. Adressez-vous à :
IMMO MARCADET
Estim. grat. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Dans bel imm. anc. avec asc. Vis. s/pl. d'un 4 p. cft. Part. état. 81 m². Ch. cent. ind. gaz. 7 800 F/m. + 800 F ch. De 14 à 16 h : 41, av. de la Grande-Armée, 5e ét. gche. SEGECO 45-22-69-92.

Part. loue Paris-13e, 3 p. 67 m², 19e étage, bains, cuisine équipée, 5 000 F + provisions ch. Visites jeudi et ven. 12 h 30 / 13 h 30, tour Sapporo, 105, rue Tolbiac. Tél. : 42-47-88-89.

PLACE ABBESSES
Studio tout confort 22 m² 1er ét., refait neuf, 2 200 F. Tél. 45-38-68-81.

4 P. CONFT 4 700 F
MÉTRO MARCADET
42-52-01-82

locations non meublées demandes

Paris

COUPLE FONCTIONNAIRES CHERCHE F1-F2 maxi 2 800 F (18e-15e) Tél. : 47-72-83-76 42-23-16-63.

Mº CHARENTON-ÉCOLES dans résidence de standing studio 4e ét. avec parkg et cave 2 100 F + 250 F ch. Lib. sté POG 45-87-71-00.

MONDIAL MERCURE
rech. MEUBLÉS et VIDES, STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et Sociétés. S'adresser. SERVICE ACCUEIL. Tél. 42-56-28-16.

RÉSIDENCE CITY
rech. VIDES OU MEUBLÉS ou à l'achat pr Sté et banques APPTS ET VILLAS tr. gd stdg, quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

Jeune couple, cherche logement 3 p. Paris ou proche banlieue, 3 500 F par mois, ch. compr., 47-24-17-77.

propriétés

Proximité Hyères (Var)
A vdre magnif. ppté de 2 ha, avec très b. bastide de 400 m² entièrem. restaurée, parc, piscine, vue spl. s/mer. Immobilière St-Victor, 91-54-33-77.

Lourmarin (Luberon). A vendre magnif. ppté de 3 ha avec belle bastide 17e/18e, vue magnif., Immobilière Saint-Victor. 91-54-33-77.

BEAUMONT-LE-ROGER
Paris 120 km. Propriété normande authent., restaurée, meublée, perf. état. Dble séj. avec cheminée, 5 ch., 2 s. de bs, 2 wc, gde cuis.
Beau terrain plat de 6 000 m² pouv. être divisé et vendu avec 2 000 m² env.
650 000 F
Larges facilit. propriétaire.

Tél. au (1) 42-66-00-08 le soir, ou laisser message.

CAB.D'ORMESSON
TÉL. : 42-93-20-36
LA VARENNE-ST-HILAIRE
b. mais., bord de Marne, 9 p. + jdin. 1 700 m² + terrasse + maison gardien.

70 KM - N. 12
60' PORTE ST-CLOUD style normand, cuis. liv.-room, chem., poutres, 5 ch, toil., s. de bs + s. d'eau, 2 wc, chauf. cent. fuel, caves, + mais. d'amis tt cft. 3 900 m² clos et paysagés. Impeccable. Px : 1 280 000 F.
MGN (16-37) 51-44-34
(28210) NOGENT-LE-ROI face église.

60 km Paris Ouest, ppté XVIIIe, restauration de qualité, 1 000 m² hab., piscine s/parc 2,5 ha, 8 500 000. S.R.I. 34-84-72-68.

hôtels particuliers

MONTMARTRE JUNOT
Superbe maison s/4 niv. Excellent état. Possib. terrasse. Px : 6 750 000 F. T. : 43-26-10-25 et 16-60.

maisons individuelles

SÉLECTION DOLÉAC
Chevry-II, Gif-sur-Yvette 10' RER, tr. b. mais. 8 p. s/2 niv., 1 000 m² jdin arb., 1 800 000 F, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
CHEVILLY-LARUE, 10' Mº, VILLEJUIF, b. mais., 5 p., tt cft s/3 niv., b. terr., 1 600 000 F, 42-33-12-29.

BIARRITZ
Part. vd mais. de maître 400 m² habit., terrain 1 000 m². Prix 900 000 F. Tél. : (16) 59-41-09-73.

maisons de campagne

55 km Paris Ouest, cadre exceptionnel, ancien moulin à aménager, dépend., sur 9 ha boisés, 2 400 000 F. S.R.I. 34-84-72-68.

domaines

45 km Paris Ouest, bois 110 ha, petit étang, maison 4 p., hangar, volière, 3 500 000 F. S.R.I. 34-84-72-68.

terrains

Portugal ALGARVE
A vendre terrain 28 800 m², avec eau à 10 km de la place, avec autorisat. de construire. T. 43-86-72-28.

URGENT PROMOTEUR
CHERCHE PARIS et 94 terrains pour collectifs. PAIEMENT COMPTANT.
48-83-12-11.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particularisera votre doss. viager. Estimation grat. 49 ans d'exp. Garantie financ. 3 000 000 F.

immobilier information

L'AGENCE
EMMANUEL THISSE CONSEIL
remercie les clients qui ont su lui faire confiance au niveau des évaluations, transactions et réalisations de leurs affaires immobilières. Service commercial, habitation et locaux industriels
7, AV. PAUL-ADAM
75017 PARIS
42-27-49-36

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
secrétariat + burx neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Chps-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81.

DOMICILIATION CCIALE 8.
Burx secrét. télex, télécopie, traitement texte.
AGECO : 42-94-95-28

LYON GARE PART-DIEU
Bureaux équipés, salles de réunion, standing, toutes durées, antennes ccIales, perman. téléph. A à Z. (16) 72-33-00-23.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

locaux industriels

Locations

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
commerces, dépôts, activités
92 Bagneux 3 000/9 000 m²
93 Stains 680 m²
95 Survilliers 860 m²
60 Gournay 2 800/20 000 m²

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SPÉCIALISTE DIRECTION TECHNIQUE (bâtiment), 32 ans, DESS gestion, IAE de Paris, architecte DESA, anglais, allemand, 5 ans expérience : responsabilité et coordination de projets, grands chantiers à l'étranger, contrôle conformité. Connaissances micro-informatique.
RECHERCHE : poste de chargé d'affaires, direction technique dans l'aménagement et la construction (Section BCO/EJ Cadres IV 1 128).

CONTROLEUR DE GESTION, 40 ans, BTS, BTE CNAM, CEGOS, 18 ans expérience en organisation, méthodes, gestion du personnel, lancement et ordonnancement. Connaissances informatique.
RECHERCHE : poste similaire dans PME-PMI (section BCO/ALB Cadres IV 1 129).

CADRE COMMERCIAL EXPORT, 46 ans, DECS anglais, arabe, expérience audit, finance, négoce international, évaluation firmes, traitement devis et contrôle gestion, bonne pratique méthode anglo-saxonne. Connaissance Asie, disponibilité, adaptabilité.
PROPOSE : création département expert filiale fixe 200 000 + intéressement, Paris ou R.P., déplacements à l'étranger acceptés (Section BCO/JCB 1 130).

J.F. 40 ans, CADRE, 12 ans expérience des relations commerciales internationales dont nombreux et longs séjours dans les pays de l'Est dans le cadre institutionnel.
RECHERCHE : poste technico-commercial import-export, langues de négociations techniques commerciales et financières : russe, polonais, allemand, anglais (Section BCO/HG Cadres IV 1 131).

J.H. 28 ans, DESS psychologie du travail, fortement motivé par carrière, consultant ou formateur.
RECHERCHE poste évolutif en cabinet ou entreprise. — BCO/JV 1 148.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

INFIRMIÈRE
Diplômée d'Etat, 18 ans d'exp. hôpital, entreprises, sachant assurer le secrétar. médical, rech. poste dans entreprise. Libre rapidement. Tél. : 39-60-96-73.

Etudiant, 26 ans, cherche activité lui permettant d'être libre à 17 heures. Etudie toutes propositions. Tél. : 45-89-45-93.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE COMMERCIALE
Longue expérience, bonne présentation, autonome, responsable, disponible, sens du contact, TTX, accepte déplacements. Libre de suite. Tél. : 45-66-29-18.

J.H. 32 a., BEP commerce, niveau BAC, 11 a. d'exp. prof., 5 a. de pratique informatique, recherche poste de responsabilité dans le domaine administratif et financier. Tél. : 39-69-35-25.

J.F. AU PAIR CHERCHE FAMILLE EN FRANCE. Ecrire à Mlle Olsson Söderhagsg. 1, 42256 Hisings-Backa, Suède.

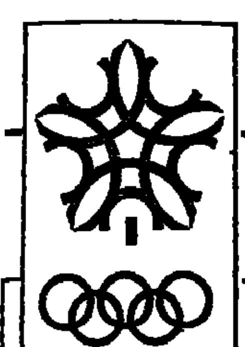
H. 43 ans DIRECTEUR DU PERSONNEL, pratique de 15 ans de la vie industrielle. Formation Sciences humaines. Maîtrise parfaite de tous les aspects techniques et stratégiques de la fonction personnel dans groupe de 1 500 à 2 000 personnes, avec unités décentralisées. Recherche poste similaire Paris ou province Est et Sud, de préf. Ecrire sous nº 1 029 à Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui tr.

Homme 34 ans célibataire expér. commerce international, cherche emploi dans ce secteur d'activités à Paris. Tél. : 42-49-59-00.

J.F. 24 a. DUT (communic.) + Sc. Po rech. poste assistante ou conceptrice/rédact. ds serv. ou ag. de communic. (16) 61-61-98-04.

V.R.P. 37 ans cherche poste tous secteurs disponible. Etudie toutes propositions. Ecrire à HAVAS, 40, rue du Grand-Cerf, 77100 MEAUX, nº 5761, qui transmettra.

هكذا من الأصل



Les XVes Jeux olympiques d'hiver de Calgary

PATINAGE ARTISTIQUE

Le charme efficace des Slaves

Champions du monde en titre, les danseurs soviétiques Bestemianova et Boukine sont devenus, mardi 23 février, champions olympiques. Sans discussion possible, ils ont battu leurs compatriotes Klimova et Ponomarenko et les Canadiens Wilson et McCall. Logique aussi la huitième place des Français Isabelle et Paul Duchesnay.

GALGARY
de notre envoyé spécial

Ni un vol ni une escroquerie. Inutile de hurler avec les loups ! Isabelle et Paul Deschenay sont huitièmes du concours olympique de danse sur glace. C'est leur juste place. Ils n'en disconviennent d'ailleurs pas. En dépit des mesquineries de juges trop conservateurs. En dépit des applaudissements à tout rompre du public.

Le frère et la sœur, d'origine québécoise, espéraient que leurs prestation — un pas imaginé par l'ancien champion olympique britannique Christopher Dean sur un rythme lancinant de tam-tam africain — produirait un électrochoc à leur discipline. Il y a de quoi. Mais pour réussir cette diablerie, il leur faudrait patiner sous haute tension. Et ce n'est pas le cas.

Inutile donc de barguigner à l'infini sur le fait que les juges sont allergiques à l'innovation comme des asthmatiques à la poussière, qu'ils ont le fondement posé sur des fauteuils Louis XV à l'époque des ceintures de sécurité. Ce serait mentir de dire que les Duchesnay subissent le même sort qu'en leur temps Moïsseva et Minenkov, les Soviétiques brûlés sur l'autel des conventions, pour ne pas avoir respecté dans leur inoubliable *West Side Story* la règle des quatre parties. Certes il y a un ou deux passages dans le *Gorilla swing* des Français — notamment les figures où Paul a un genou en glace — qu'on ne peut coter. Mais là n'est pas le problème.

Le fond du problème, c'est qu'ils n'ont pas la capacité technique pour aller au bout de leur ambition. Qu'on ne se méprenne pas ! Isabelle et Paul ont réellement innové. La danse sur glace leur en sera redevable. Ce qu'ils réalisent touche d'ailleurs aussi sûrement le cœur du public qu'une flèche de Cupidon. Mais ils n'atteignent pas au sublime sans lequel il n'y a pas de victoire possible dans la discipline du patinage artistique où l'émotion est la seule valeur étalon. Pis, ils ne donnent pas l'impression de pouvoir s'en approcher.

Que leur manque-t-il ? Sans doute l'étincelle de génie qu'on trouve chez Bestemianova et Boukine. En tout cas, les *Danses polovtsiennes* des Soviétiques, tirées du *Prince Igor* de Borodine, méritent bien les neuf fois 5,9 en technique et les trois fois 6 en artistique qu'on leur a attribués au Saddledome. Pourtant eux non plus n'acceptent pas le carcan des règles qui va si bien à leurs compatriotes Klimova et Ponomarenko — impossible de faire plus « nunuche » que leur *Création du monde* sur une version symphonique des Beatles.

Avec les nouveaux champions olympiques, on est bien proche de la perfection. Cela n'est guère surprenant : ils sont tous deux entraînés par Tatiana Tarassova qui était le *deux ex machina* de Moïsseva et Minenkov. Cette admiratrice inconditionnelle des ballets Moïssev a définitivement trouvé la solution pour balayer les objections qu'on fait à ses protégés depuis qu'ils ont dansé *Carmen* sur la glace. Paganini, puis la musique de *Cabaret*, le film de Bob Foss, les ont menés toujours plus loin.



Le couple soviétique Natalia Bestemianova et Andrei Boukine.

Feu d'artifice, étincelle

Mardi soir dans les costumes baroques — noir surchargé d'or — dessinés par le couturier Viatcheslav Zaïtsev, ils sont allés au-delà des limites communément admises. Où mènent-ils ainsi la danse ? On est à des années lumières des ineffables Linitchouk et Karponosov, champions olympiques en 1980. On n'est déjà plus dans la galaxie Torvill-Dean, dont le bouleversant *Boléro* de Ravel avait fait fondre Sarajevo.

On navigue à vue dans un univers de folle esthétique, à la fois slave et brutale. Un ailleurs qu'ils fréquentent en *« travaillant comme des malades »*. L'hommage est d'importance puisqu'il vient de leurs principaux rivaux, Klimova et Ponomarenko : *« A l'entraînement Natacha et Andreï ratent tout. Et sur la glace c'est un feu d'artifice. Chaque geste, chaque pas est une étincelle. »*

ALAIN GIRAUDO.

Hockeyeurs en terre promise

La France onzième du tournoi

En match de classement du tournoi olympique, l'équipe de France a remporté, mardi 23 février, à la patinoire Père-David-Bauer de Calgary, sa première victoire. Un succès à l'arraché, puisqu'il a été nécessaire de procéder à l'épreuve des tirs au but, après les dix minutes de prolongagtion contre la Norvège. L'habileté des anciens joueurs canadiens présents sous le maillot tricolore a fait la différence. Après cinq défaites, ce succès leur permet de se classer onzièmes, soit avant-derniers du tournoi.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Paulin Bordeleau possède un rare privilège sur les 280 joueurs de hockey qui ont disputé les XVes Jeux olympiques : il est celui qui détient le record des minutes de pénalité. A trente-cinq ans, après plus de vingt années de carrière dont six en championnat professionnel au Canada, le vieux « canuck » a effectué un retour remarqué au pays. Mais il n'est pas sûr que ses anciens admirateurs aient apprécié sa façon de « cingler » ses adversaires.

La prison, qu'il a beaucoup fréquentée au cours de ce tournoi, n'est pas l'endroit rêvé pour se mettre en valeur. Pour ses matches d'adieux à la compétition internationale, le petit homme à la barbe noire et drue n'a pas séduit le public. Son style violent et sa hargne n'ont pas grandi une équipe de France qui venait chercher la reconnaissance dans un milieu qu'elle n'avait pas fréquenté depuis les Jeux de Grenoble, en 1968.

Mais Bordeleau comme le capitaine André Pelofy (trente-huit ans dans trois jours) forment les grognards d'une formation qui doit maintenant chercher à se rajeunir. L'avenir du hockey français se nomme aujourd'hui Patrick Foliot, le gardien de but, qui a encore réussi quelques exploits devant sa cage mardi 23 février, et aussi Philippe Bozon, le jeune attaquant du club du Mont-Blanc.

A vingt et un ans, l'enfant de Chamonix a montré qu'il ne craignait pas les défenseurs canadiens, lors du match disputé, samedi 20 février, contre l'équipe nationale. Il a réussi de belles attaques, se permettant même un magistral « grand pont », comme on dit en football, avant de pousser le palet au fond des filets.

« Notre malheur est que l'on n'arrive pas à jouer trois tiers temps complets », explique Philippe Bozon pour justifier la prestation peu glorieuse de l'équipe tricolore. Il a été affecté par les défaites successives et n'hésite pas à le reconnaître. Subir l'affront d'encaisser trois buts en quatre minutes de jeu, voilà une leçon dont il se souviendra. Mais le jeune Français ne regrette pas pour autant le voyage à Calgary.

Le hockey est sa passion. Les vicissitudes d'un tournoi ne modifient pas ses rapports avec son sport de prédilection. Quand on a commencé à manier la crosse à l'âge de cinq ans, on ne renonce pas facilement à arpenter les patinoires. Philippe a toujours joué au club de Megève. C'est là qu'il a appris à coordonner ses mouvements et à acquérir cette précision dans les tirs qui le rend si dangereux pour ses adversaires.

Elève au lycée du Fayet, en section sports-études, il a gagné ses premiers galons aux championnats d'Europe juniors. Mais la réussite scolaire n'a pas suivi. Plus attiré par le hockey que par la perspective de redoubler sa classe de seconde, le jeune garçon décide, à dix-huit ans, de tenter l'aventure au pays où son sport est roi.

« Pousser la rondelle »

Il effectue deux saisons dans la ligue junior majeure du Quebec où les sélectionneurs jettent un œil intéressé sur cet espoir venu d'Europe. *« Une école extraordinaire*, note-t-il, *avec un rythme de quatre-vingts matches, souvent très durs à disputer, par saison. »* Là, il acquiert la vitesse dans le patinage et, surtout, la résistance physique nécessaire pour disputer trois à quatre rencontres par semaine.

Des prestations nombreuses et parfois brillantes pour ce « Frenchie » qui séduit par sa manière de *« pousser la rondelle »*, comme disent les professionnels québecois.

Intéressés, les sélectionneurs du club des Blues de Saint-Louis (Etats-Unis), membre de la Ligue nationale de hockey, lui proposent de signer un précontrat (draft). *« J'ai accepté de me lier à ce club car je pense que c'est une équipe de bon niveau »*, souligne Philippe. Un grand club oui, mais retourner dans une ligue mineure est hors de question pour lui. L'été dernier, sans propositions très précises de ses nouveaux patrons, il décide de revenir au pays.

La perspective de rejoindre ses camarades du Mont-Blanc l'enchante, mais il n'est pas insensible non plus à l'idée de disputer les matches olympiques. Avec Christian Pouget et Antoine Richer, il doit constituer la ligne d'attaque « French connection » de l'équipe nationale. La blessure de Pouget, lors du second match de Calgary, n'a pas permis à ce trio de réaliser les enchaînements prévus par le sélectionneur. Mais Philippe Bozon s'est quand même lancé dans l'aventure, surtout lors du match contre le Canada où il était motivé *« par la présence de journalistes et de sélectionneurs de la Ligue professionnelle nord-américaine dans les tribunes »*...

Un patin aux Amériques, l'autre en France, Philippe n'a pas encore décidé de son avenir. *« Les Québecois ont apporté leur expérience au championnat de France, mais maintenant il existe suffisamment de jeunes hockeyeurs nationaux pour peupler les équipes des clubs »*, explique le Megèvan, en souhaitant toutefois que le rythme des rencontres du championnat soit accéléré.

« Après ces Jeux olympiques, il faut espérer que les équipes du groupe A du championnat du monde que nous avons vues et à l'œuvre ici acceptent de venir disputer des matches contre nous », reconnaît Philippe. Lui rêve de rencontres difficiles qui puissent préparer les hockeyeurs tricolores aux prochains JO. La onzième place à Calgary ne l'empêche pas de demeurer ambitieux pour l'avenir.

SERGE BOLLOCH.

COMBINÉ NORDIQUE : un entretien avec Jacques Gaillard

Raviver la flamme française

La compétition de combiné nordique par équipe a débuté, mardi 23 février, par l'épreuve du saut sur tremplin de 70 mètres. Les trois représentants de l'Allemagne de l'Ouest ont obtenu la meilleure performance collective. Ainsi, ils devaient être les premiers à prendre, mercredi 24 février, le départ de l'épreuve décisive, le 15 kilomètres de ski de fond.

La France occupe le huitième rang. Cette équipe est dirigée par Jacques Gaillard.

CALGARY
correspondance

« On dit généralement de votre discipline qu'elle est désuète. Que vous inspire cette remarque ?

— Elle a le don de m'agacer. Le combiné nordique est un sport extrêmement spectaculaire en raison de sa conjugaison entre deux activités antagoniques, le saut et le ski de fond. Nous sommes des hommes-oiseaux qui ont en même temps les pieds sur terre. C'est une jolie combinaison qui ramène, soit dit en passant, aux origines du ski de compétition. C'est ainsi qu'en 1924, aux Jeux olympiques de Chamonix, les épreuves de ski se résumaient à du ski de fond et à du saut. Le Norvégien Thorleif Haug les remporta toutes et reçut, par voie de conséquence, le titre du combiné comme le voulait l'habitude. C'est un peu lui notre père...

— N'est-ce pas une façon de confirmer que vous êtes d'une autre époque ?

— On pourrait le dire si nous n'avions pas évolué, notamment dans l'agencement de la compétition. Nous appliquons ici la méthode Gundersen, du nom d'un technicien norvégien. Elle rend le combiné nordique palpitant.

» Le premier jour, les compétiteurs sautent sur le tremplin de 70 mètres. Le lendemain, le meilleur d'entre eux prend, le premier, le départ de la course de fond. Ses suivants quittent la ligne avec un retard équivalant à la conversion en temps des points accumulés en saut.

» L'épreuve décisive est donc une vraie course à handicap. Du même coup, le combiné nordique est devenu clair pour les spectateurs. Le vainqueur est celui qui franchit le premier la ligne d'arrivée. Cela n'était pas le cas auparavant, car le résultat final était établi à travers un système compliqué de cotation.

» Cette modification a changé la vie des athlètes. Grâce à elle, ils vivent un vrai contact avec l'adversaire, un combat d'homme à homme directement compréhensible par eux aussi.

— Tout sépare un sauteur d'un fondeur. Comment alliez-vous les qualités des deux ?

— La question ne se pose pas tout à fait dans ces termes. En raison de l'ordre des épreuves, il vaut mieux être un bon sauteur. L'objectif est de partir en tête de la course de fond. Cela représente un avantage énorme sur le plan moral, car les écarts au départ sont souvent très serrés. On se sent poussé par l'adversaire qui vous talonne. Par tradition aussi, nous sommes issus du milieu du saut spécial. Cela explique que nous ayons une liaison directe de travail avec l'équipe de France de saut et pas avec celle de ski de fond.

» Cependant, notre état d'esprit est différent de celui des spécialistes de l'envol sur les tremplins. Nous ne sommes pas constamment fixés sur le problème des trajectoires. L'entraînement obligé de ski de fond est un facteur de détente. Nous avons des journées de travail diversifiées, en tout cas jamais monotones, à raison de huit cents à neuf cents heures par an. Le temps consacré à chaque discipline est exactement équilibré. Elles s'opposent par nature, mais elles sont vécues de manière complémentaire.

— Vous êtes méconnus, voire à peine reconnus des instances officielles. On vous dit frustrés !

— Frustrés, oui ! D'être confondus par exemple avec le biathlon. Mais ce n'est rien à côté de ce que nous avons connu. Après avoir participé aux Jeux olympiques en 1972 et en 1976, j'ai arrêté ma carrière en 1978. Puis la discipline s'est éteinte doucement jusqu'en 1981, date à laquelle l'équipe de France a disparu. Avec quelques amis, nous avons entretenu la flamme du combiné à Autrans, puis, grâce à l'implication d'un comité comme celui du Jura et à l'obtention de quelques résultats intéressants par des jeunes à l'étranger, la Fédération s'est à nouveau intéressée à notre discipline.

» Une équipe de France junior a été créée en 1985. Nous l'avons lancée en Coupe du monde chez les seniors l'année dernière. Elle a fait sensation. C'est pourquoi Jean-Pierre Bohard, Fabrice Guy, Xavier Girard et Francis Repellin ont été sélectionnés pour Calgary. En outre, ce dernier s'est classé deuxième aux championnats du monde juniors quinze jours avant le déplacement au Canada.

» En fait, aujourd'hui, nous sommes moins frustrés. Nous nous sentons considérés parce que nous représentons des médailles potentielles aux Jeux d'Albertville en 1992. »

Propos recueillis par
LLIBERT TARRAGO.

SAUT A SKIS : le tremplin de 90 mètres

Ce sauteur d'Edwards

Après quatre reports, l'épreuve de saut à skis (tremplin de 90 mètres) a eu lieu mardi 23 février. Le Finlandais Matti Nykaenen a justifié sa réputation d'homme-oiseau en se posant comme une plume à 118,5 mètres. Mais l'aigle scandinave s'est fait voler la vedette par un moineau britannique, Michael Edwards, qui a sauté deux fois moins loin.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Les Jeux de Calgary auront-ils leur antihéros ? Après avoir retenu son souffle pendant les angoissantes secondes de l'élan et de l'envol, la foule massée autour de l'aire de réception du tremplin de 90 mètres a fait un véritable triomphe à un sujet britannique dont le plus grand exploit a été, mardi, de ne pas terminer son séjour à Calgary dans un hôpital.

Car il n'était pas question de retenir la performance sportive voisine du néant : 71 mètres et 67 mètres respectivement pour les deux essais, cela faisait 20 mètres de moins que le pire des cinquante-quatre autres sauteurs, cela faisait encore deux fois moins loin que le Finlandais volant médaillé d'or. Pourtant, ce n'était pas Matti Nykaenen, vainqueur sur les deux tremplins (70 mètres et 90 mètres), mais Mickael Edwards, bon dernier des deux concours, qui a été surnommé « l'aigle ».

Dérision ? Depuis qu'il a débarqué dans la salle de presse des Jeux, la veille de la cérémonie d'ouverture, Edwards a attiré les journalistes comme le lait attire les mouches. Il a répondu à des centaines d'interviews. Il a fait la « une » de tous les tabloïds britanniques.

Le regard ahuri du myope derrière de grosses lunettes cerclées, le menton en galoche, la moustache en balayette, le cheveu ras à la mode skin, lui font, malgré tout, une trogne sympathique de buveur de bière. De plus, Edwards a été le héros de quantité d'aventures désopilantes, notamment celle-ci : comme il ne trouvait pas de chambre d'hôtel au cours d'un voyage en Europe de l'Est, il a passé une nuit dans un hôpital psychiatrique dont il s'était ouvert la porte avec un billet de 5 dollars.

Bien sûr, l'histoire la plus extraordinaire qui soit jamais arrivée à Edwards a été de pratiquer le saut à skis, sport pour lequel il est à peu près aussi doué qu'un fer à repasser pour la nage papillon. *« Je pensais qu'il suffisait d'avoir du courage*, a-t-il expliqué. *Mais c'est plus compliqué. Il faut un peu de technique. »*

Il en a toujours moins que de témérité quand il s'élance du tremplin de 90 mètres. En l'air, son corps reste à angle droit avec les skis quand les plus mauvais concurrents ont le nez dans les spatules. En fait, il saute si mal que les responsables du concours avaient envisagé de lui interdire le départ si le vent avait soufflé à plus de 30 kilomètres à l'heure. *« Nous ne voulons pas qu'il finisse ses jours dans un fauteuil roulant »*, avait répondu le président de la Fédération de saut, Torborn Yggeseth, auquel un journaliste anglais avait reproché de faire perdre des contrats à Edwards.

Mais celui-ci est tellement devenu la coqueluche de Calgary qu'il a dû recourir aux services d'un avocat, Ed McNally, pour gérer ses affaires pendant les Jeux. Une séance d'autographes a ainsi permis à un restaurant de faire salle comble pour un dîner alors que les prix de la carte avaient été multipliés par deux. Un groupe de danseuses à la cuisse dodue, les Eaglettes, l'a également choisi comme mascotte...

Un tel battage n'est pas du goût de tout le monde. *« On ne voudrait pas que les Jeux de Calgary soient ceux du pire sauteur de l'histoire »*, a dit Richard Low, un membre du comité d'organisation. *« Je ne pense pas qu'Edwards fasse partie des Jeux »*, a renchéri Abby Hoffmann, le directeur des sports canadiens.

Reste que cet histrion, dont plus d'un directeur de marketing rêverait sûrement d'avoir prévu la percée olympique, va comme un gant à ces Jeux d'hiver, sans neige à cause d'un vent chaud.

A. G.

Les résultats

Biathlon

10 km masculin

1. Roetsch (RDA), 25 min 8 s 1 ; 2. Medvedtsev (URSS), 25 min 23 s 7 ; 3. Tchepikov (URSS), 25 min 29 s 4 (...) 32. Francis Mougel (Fr.), 27 min 34 s 9.

Saut à skis

Tremplin de 90 mètres

1. Nykaenen (Finlande) ; 2. Johnsen (Norvège) ; 3. Debelak (Yougoslavie) ; (...) 25. Didier Mollard (France).

Patinage artistique

Danse

1. Natalia Bestemianova-Andrei Bukin (URSS) ; 2. Marina Klimova-Sergei Ponomarenko (URSS) ; 3. Tracy Wilson-Robert McCall (Can.) ; (...) 8. Isabelle et Paul Duchesney (Fr.) ; (...) 14. Corinne Paliard-Didier Courtois (Fr.).

Patinage de vitesse

3 000 mètres féminin

1. Yvonne Van Gennip (Pays-Bas), 4 min 11 s 94 (record du monde) ; 2. Adrea Ehrig (RDA), 4 min 12 s 09 ; 3. Gabi Zange (RDA), 4 min 16 s 92 ; (...) 24. Marie-France Van Helden (Fr.), 4 min 32 s 34 ; (...) 27. Stéphanie Dumont (Fr.), 4 min 38 s 03.

Hockey sur glace

Match pour la 11e place

France bat Norvège 6 à 6 (après prolongation, 2 tirs de pénalité à 0).

Match pour la 9e place

Autriche bat Pologne 3 à 2.

Sports de démonstration

SKI ARTISTIQUE ET ACROBATIQUE

Saut masculin

1. Jean-Marc Rozon (Can.) ; 2. Didier Meda (Fr.) ; 3. Lloyd Langlois (Can.) ; (...) 5. Jean-Marc Bacquin (Fr.) ; (...) 9. Eric Laboureix (Fr.).

Saut féminin

1. Mélanie Palenik (E.-U.) ; 2. Sonja Reichart (RFA) ; 3. Carin Hernskog (Suède) ; (...) 8. Catherine Lombard (Fr.).

Economie

SOMMAIRE

■ **Le gouvernement actuel, comme celui qui sera nommé après l'élection présidentielle, ne pourra désendetter Renault sans changer son statut, affirme M. Alain Madelin, le ministre de l'industrie, dans un entretien accordé au *Monde*. Sinon, la Commission de Bruxelles refusera son feu vert et rouvrira le contentieux, qui aboutira devant la Cour de justice européenne** *(lire ci-contre).*

■ **Pour la première fois, le gouvernement français, par la bouche de M. Balladur, prend position sur la suppression des frontières fiscales à l'horizon 1993. Le ministre d'Etat est très critique à l'égard des positions de Bruxelles** *(lire page 27).*

■ **Pékin demande à réintégrer le GATT. A l'ordre du jour des discussions, la politique chinoise en matière d'exportation de textiles, de charbon, de coton ou de soja** *(lire page 28).*

■ **Les créanciers du Brésil ont levé un double préalable aux négociations sur la restructuration de la dette. Ils accorderont 6 milliards d'argent frais à Brasilia** *(lire page 28).*

Les navigants d'Air Inter poursuivront leur grève du 29 février au 4 mars

Les syndicats des pilotes (SNPL et SPAC) et des mécaniciens (SNOMAC) d'*Air Inter* ont déposé un préavis pour une troisième semaine de grève, afin d'obtenir une période d'expérimentation du pilotage en équipage à trois des futurs Airbus A-320, conçus pour être conduits par deux pilotes. Du lundi 29 février au vendredi 4 mars, les arrêts de travail organisés chaque matin, de 1 heure à 8 heures, provoqueront des retards qui seront résorbés en fin de matinée.

Ces perturbations pourraient, toutefois, être limitées. En effet, la direction a choisi d'affréter des avions et des équipages de remplacement qui ont permis, le mercredi 24 février, de limiter à une quarantaine de vols sur trois cents les retards au décollage.

Par treize voix, contre trois et quatre abstentions, le comité d'entreprise d'Air Inter a constaté, le 23 février, que la *« direction a tenté de dresser les unes contre les autres les différentes catégories de personnels plutôt que de chercher à instaurer un véritable dialogue social ».*

● **Elections au conseil d'administration de l'AGIRC.** — Aux élections du conseil d'administration de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), qui ont eu lieu le jeudi 18 février, la CGC a obtenu 71,45 % des suffrages des administrateurs des cinquante-six caisses (soi 7,5 points de moins qu'aux précédentes élections) et douze sièges. La CFDT avec 11,83 % des suffrages (– 2,7), FO avec 7,8 %, la CFTC avec 6,1 %, obtiennent chacune un siège ; la CGT avec 2,81 % n'en a pas. Auparavant, la CGC détenait neuf des dix sièges, le dernier ayant été obtenu par la CFDT (la CGT n'avait pas présenté de liste).

● **Attaque contre un service du régime de retraite des artisans.** — Un commando d'une cinquantaine de personnes a pénétré par effraction dans les locaux du service du contentieux de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des artisans (CANCAVA) à Nantes, le lundi 22 février au matin, comme cela s'était produit à Clermont-Ferrand le 11 janvier. Ils ont jeté les dossiers, dérobé les fichiers des huissiers et brisé des terminaux d'ordinateurs. La police a dispersé le commando et interpellé douze personnes. La CANVAVA a décidé de porter plainte avec constitution de partie civile.

Un entretien avec le ministre de l'industrie

Pas d'argent pour Renault sans réforme de son statut

nous déclare M. Alain Madelin

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Madelin annonce qu'il négocie avec la Commission européenne un accord aux termes duquel aucun argent ne pourra être versé pour désendetter Renault sans que son statut soit transformé de régie en société anonyme. Le ministre de l'industrie explique que la France a un contentieux global d'une trentaine de milliards de francs avec Bruxelles pour des aides accordées entre 1982 et 1985 à des entreprises françaises en contradiction avec les règles de concurrence de la Communauté. *« La France ne doit pas être le mauvais élève de la classe européenne. »*

« Malgré le report à la prochaine session parlementaire du projet de changement de statut de Renault, vous continuez à négocier avec la Commission de Bruxelles, qui conteste les aides versées à la Régie. L'actuel gouvernement peut-il prendre des engagements pour le compte d'un futur gouvernement ?

— Le gouvernement futur, quel qu'il soit, aura le choix entre trois attitudes :

» Ne pas changer le *statut*, reprendre les dettes et ouvrir un contentieux avec la Commission, contentieux qui aboutira devant la cour de justice. Non seulement le risque de condamnation est grand – la Belgique a été condamnée récemment sur un cas analogue, l'affaire Tubemeuse, – mais Renault sera dans une situation trop incertaine et fragile pour participer activement *aux grands accords qui ne vont pas* manquer de se développer dans l'industrie automobile mondiale.

» Ne rien faire et laisser Renault dans la situation actuelle, avec l'obligation, pour se désendetter, d'y consacrer l'essentiel de son autofinancement et de réduire ses investissements et ses lancements de nouveaux modèles.

» Changer le statut, reprendre les dettes et mettre Renault en situation de compétition et de coopération normales sur le plan international.

» Je vois mal un gouvernement ne pas choisir cette dernière solution. Mon devoir est de la préparer, « clé en main », pour le futur gouvernement et de conduire au mieux la négociation avec Bruxelles. Je suis optimiste sur l'issue de cette négociation. Mais, je le rappelle, la restructuration financière et le règlement des contentieux seront conditionnés par la réalisaion de la restucturation juridique, c'est-à-dire par le changement de statut.

» Cette condition n'est pas une gêne *pour l'entreprise, au contraire. Le* changement de statut ouvre à Renault la possibilité d'un fonctionnement normal. J'observe d'ailleurs qu'un consensus assez large s'est établi sur l'opportunité d'une telle réforme.

— Le gouvernement a prévu d'apporter 3 milliards de francs à Renault. Pourquoi ne pas le faire tout de suite ?

— C'est dans le cadre plus vaste de la restructuration juridique et financière de Renault qu'un tel apport est envisagé. Cet apport serait fait non pas à la régie Renault, mais à une société holding nouvellement créée qui reprendrait, à due concurrence, certaines dettes de Renault.

» Cette restructuration, pour être conforme aux règles d'une concurrence normale sur les marchés français et européens, doit respecter les trois *contraintes suivantes* ;

» Reconstitution de la situation nette du groupe Renault ;

» Pas de *versement en direct* à Renault ;

» Réduction de l'important report fiscal déficitaire.

» La formule d'une reprise de dette, à hauteur de 12 milliards, respecte ces trois contraintes.

» Son mécanisme est simple : Une société, dont le contrôle est assuré par l'Etat, reçoit des dotations en capital de l'Etat : une première tranche de 3 milliards est actuellement réservée à cette fin. Cette société reprend certaines dettes de la Régie pour un montant équivalent à la dotation qu'elle a reçue, et, en contrepartie, détient une créance sur la Régie. Cette société rembourse les dettes qu'elle a reprises à la Régie grâce aux dotations en capital reçues de l'Etat. Cette société abandonne la créance qu'elle détient sur la Régie.

» Aujourd'hui, tout le dispositif est prêt, les 3 milliards sont réservés, mais rien ne peut être mis en œuvre avant que nous ayons le feu vert de Bruxelles.

Faire un paquet

— Où en sont les négociations avec Bruxelles ?

J'ai revu moi-même M. Sutherland lors de son passage à Paris samedi 20 février. La décision de la Commis-



sion devrait intervenir normalement dans la deuxième quinzaine de mars.

» Deux problèmes sont liés : celui de la restructuration juridique et financière de Renault, et l'existence de plusieurs contentieux ouverts par Bruxelles.

» Il y a, d'un côté, le problème de la restructuration juridique et financière. Dans les grandes manœuvres de l'industrie automobile mondiale, Renault doit avoir une structure de bilan et une liberté de manœuvre analogues à celles de ses concurrents. Face à la concurrence, vis-à-vis de ses fournisseurs, pour ses salariés, Renault doit être – et se vivre comme – une entreprise comme les autres. Il est clair que *Renault s'est redressé. Les résultats de* 1987 le prouvent : plus de 3 milliards de francs. J'avais pris, vis-à-vis de Georges Besse, l'engagement d'effectuer cette restructuration juridique et financière, à condition que l'entreprise rééquilibre elle-même son exploitation.

» Il y a, par ailleurs, les contentieux ouverts au titre des articles 92 et 93 du traité de Rome, qui portent sur des prêts du Fonds industriel de modernisation (FIM) à Renault et RVI pour un montant de 1,250 milliard (qui datent *de 1984 et 1985*) et des apports en capital pour un total de 8 milliards (en 1985 et 1986). Des contentieux étant ouverts, il était impératif de présenter et de défendre notre position sans attendre.

» J'ai obtenu de M. Sutherland qu'on fasse un paquet de ces deux sujets : le passé et l'avenir.

— Le gouvernement a réservé 3 milliards à Renault. Où trouver les 9 milliards manquants ?

— Il n'y a qu'une solution : les recettes de privatisation. Le programme de privatisation prévu avant la forte baisse mondiale des marchés financiers devait permettre le financement de l'opération de reprise de dettes à hauteur de 12 milliards de francs. Le programme ayant dû être différé, seuls 3 milliards sont actuellement disponibles à cette fin.

» Le solde, c'est-à-dire 9 milliards, sera apporté au fur et à mesure des rentrées de recettes des privatisations à venir.

» Une telle somme peut paraître considérable. Mais il faut savoir que, au terme de la restructuration juridique et financière de Renault, jamais *plus le contribuable ne sera appelé* à combler les pertes de cette entreprise.

L'Europe ambiguë

— La France avait de nombreux autres contentieux à Bruxelles, pour près de 30 milliards de francs ? Comment évoluent-ils ?

— On ne peut pas être européen en parole et tricher avec les règles du jeu européennes, être pour l'Europe et *faire comme si elle n'existait pas.*

» La tendance des dernières années a été de trop négliger les contraintes européennes.

» Il y a une soixantaine de dossiers en cours d'examen par la Commission *concernant des régimes d'aides et des* subventions accordés par les gouvernements français essentiellement entre 1981 et 1984. J'ai, pour ma part, depuis bientôt deux ans au ministère de l'industrie, contribué à infléchir une certaine tradition de méfiance de nos administrations vis-à-vis de la Commission. Et je rends hommage aux fonctionnaires de la direction générale de l'industrie pour le travail considérable qu'ils ont fait sur ces dossiers délicats.

» Les intérêts de la Commission ne sont pas opposés à ceux de la France : nous sommes partenaires et non adversaires. La *Commission* n'essaie pas systématiquement d'interdire nos aides aux entreprises, mais veut vérifier leur compatibilité avec les règles d'une saine concurrence communautaire. De ce point de vue, les objectifs poursuivis par Bruxelles s'articulent parfaitement avec notre approche libérale de l'économie et les règles du jeu que nous essayons de mettre en œuvre pour réduire les distorsions de concurrence. Or, que se passait-il jusqu'ici ? On prenait une décision à Paris ; l'information paraissait dans la presse, et la Commission ainsi alertée nous envoyait des demandes d'information auxquelles nous répondions bien tard, quand nous y répondions, nous mettant ainsi dès le départ en tort au regard du droit européen.

» Je souhaite que nous jouions le jeu de la transparence avec la Commission. Nous avons tout à y gagner. Trois *exemples récents en sont l'illustration* : les accords sur les zones d'entreprises, sur les sociétés de conversion sidérurgiques, sur Péchiney. Sur ce dernier dossier, la Commission vient de donner son accord à quelque 5 milliards de francs de dotations en capital et de prêts du FIM attribués sur la période 1982-1985.

» Cela ne veut pas dire que nous gagnerons tous les contentieux mais, désormais, la France ne perdra plus des affaires importantes pour avoir seulement omis ou refusé de transmettre des informations. *La France ne doit* pas être le mauvais élève de la classe européenne.

— Vous parlez d'une Europe sans frontières. Est-ce possible en matière automobile ?

— Elle existe déjà pour l'essentiel : les véhicules allemands, français, espagnols, *anglais, circulent déjà librement* à travers toute l'Europe. Mais plusieurs points restent à éclaircir. *J'en évoquerai deux, à mes yeux fonda*mentaux.

» La position de l'Europe vis-à-vis du Japon est ambiguë. L'entrée des véhicules japonais se trouve de fait limitée en Espagne, en Italie, en France et en Grande-Bretagne. La République fédérale et les pays sans constructeurs sont totalement ouverts.

» *Je dis à la fois oui au libre*-échange et non à la naïveté : nous n'avons pas de raison de changer s'il n'y a pas de contrepartie de la part du Japon : pas d'abandon des restrictions en Europe tant que les Japonais n'admettront pas sur leur sol des véhicules européens à un niveau égal à la *moitié* de la part de marché qu'ils détiennent en Europe. C'est la position qui a été reprise par le CCMC (organisme qui regroupe tous les constructeurs européens). Aujourd'hui, les chiffres sont 1 % et 10 %. La Commission européenne doit comprendre que, face au Japon, toute marque de faiblesse est une faille dont le Japon saura profiter.

» Le deuxième point fondamental, propre à toute l'industrie mais bien *illustré par l'automobile*, est celui des normes en matière de pollution. L'accord de Luxembourg a été définitivement adopté sous la forme d'une directive qui définit les objectifs à atteindre en matière de réduction des émissions de polluants gazeux. Mais certains pays transgressent déjà cette directive. Deux Länder ont établi des règlements anti-smog qui limitent en *pratique, dans certaines conditions*, la circulation aux seuls véhicules aux normes américaines, plus sévères que les normes européennes en bas et milieu de gamme.

» Ceci est de nature à désavantager nos constructeurs par rapport à leurs concurrents allemands, en moyenne plus hauts en gamme. C'est une entrave *technique qui* va à l'encontre de la liberté des échanges. Je ne suis pas décidé à laisser faire. La France a *porté plainte* auprès de la Commission, qui a engagé une procédure.

» Les constructeurs automobiles sont bien placés dans la course à l'excellence, mais nous devons veiller en permanence à ce que les règles du bon fonctionnement de l'Europe de l'automobile soient respectées par tous. »

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN.

Nouvelle hausse des salaires de 0,5 % à la Régie

Les salariés de Renault devraient bénéficier d'une nouvelle augmentation de salaire de 0,5 % au 1er octobre *prochain, après celle – de 0,5 % éga*lement – qui a été accordée le 1er février. C'est ce qu'a indiqué la direction de l'entreprise le mardi 23 février, lors de la quatrième et dernière réunion avec les syndicats sur les rémunérations. En 1987, il n'y avait eu qu'une seule augmentation, de 0,5 % au 1er mai, mais la Régie avait ensuite doublé la prime de fin d'année, portée de 700 à 1 400 francs au minimum, pour tenir compte d'une hausse des prix supérieure aux *prévisions* (*le Monde* du 5 novembre 1987).

La direction de Renault avait déjà soumis aux syndicats un projet d'accord d'intéressement aux résultats de l'entreprise pour les années 1987, 1988 et 1989 : il s'agit d'un avenant qui complète l'accord-cadre sur l'intéressement aux performances (productivité, présence, etc.) signé en juin *1987 avec FO, la CGC*, la CFTC et la CSL. La somme consacrée à l'intéressement serait de l'ordre de 10 % du bénéfice net consolidé. En 1988, cela représenterait pour chaque salarié une prime (variant selon le salaire) égale à 800 francs à l'indice 100, avec un minimum de 1 880 francs (1).

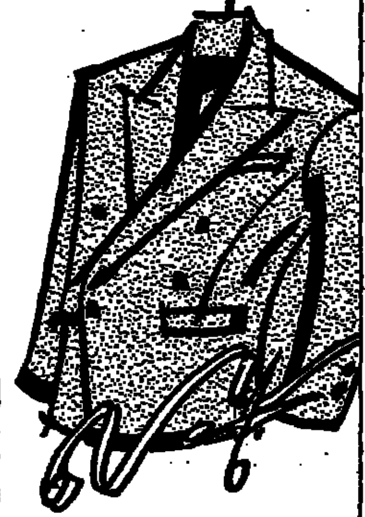
Versée en deux fois (juin et décembre), cette prime d'intéressement se substituerait aux anciennes primes « hiérarchisées » versées à ces dates et qui s'étaient *élevées* en 1987 à 300 et 600 francs au coefficient 100 (avec des minima de 700 et 1 400 francs). Elle serait liée à la réalisation de bénéfices par la Régie.

En compensation, Renault va transformer les deux autres primes trimestrielles « hiérarchisées », celles de mars et de septembre, en « allocations » contractuelles, revalorisées chaque année dans les mêmes proportions que les salaires, au lieu d'être « exceptionnelles » et donc laissées à l'appréciation de la direction, même si les syndicats – les salariés – les considéraient comme un *complément de salaire : ainsi*, en 1985, ces primes avaient été réduites en raison des difficultés de l'entreprise. En 1988, chacune de ces deux primes s'élèvera à 450 francs à l'indice 100, au lieu de 300 francs et 320 francs respectivement en 1987.

Chacun de ces points est soumis à la signature des syndicats. La direction avait d'abord lié la transforma*tion en « allocations »* des *primes* de mars et de septembre, transformation réclamée depuis longtemps par les syndicats, à la signature de l'avenant sur l'intéressement. Mais la signature des quatre syndicats qui avaient déjà signé l'accord-cadre semble acquise. *Les* réponses devront être données à partir du 9 mars. D'autre part, l'abondement versé par l'entreprise au plan d'épargne-entreprise auquel peuvent adhérer les salariés serait de 22 % au premier semestre 1988, contre 25 % en 1987.

G. H.

(1) En fait, un agent de production *(O.S.) débute à l'indice 170*, un employé à l'indice 180 et un ouvrier professionnel à l'indice 195.

MADELIOS
Place de la Madeleine, Paris
DU 20 FÉVRIER AU 5 MARS 1988
-20% SUR LA MESURE PERSONNALISEE

MADELIOS POUR CEUX QUI SAVENT CHOISIR

BILLET

Le Minitel payant ?

M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, aime lancer des ballons d'essai. Il l'avait fait l'été dernier en annonçant un avant-projet de loi ouvrant la concurrence dans les télécommunications, pour tester les *réactions des syndicats*. Ces derniers étant hostiles, le ministre avait remis son *projet* dans ses tiroirs, satisfait néanmoins de sa manœuvre qui, à ses yeux, avait fait *« avancer un débat essentiel ».*

M. Longuet récidive avec le minitel. Il a déclaré, le 23 février, que ce terminal pourrait ne plus *être distribué gratuitement*. Chaque appareil coûte, en effet, 600 F à l'administration (France Telecom), or beaucoup *« dorment dans un placard »* sans être utilisés. Mais M. Longuet a précisé *« Je ne prendrai pas de décision dans les semaines qui viennent. »* Autrement dit, le ministre teste, là encore, les réactions.

Elles ne vont pas manquer. D'abord de la part des usagers *qui*, aujourd'hui, ont le choix *entre* l'*annuaire* papier et le *minitel*. Devant ce qui est un service public gratuit, ils sont libres, mais le seront moins s'il faut payer. Ensuite, de la part des industriels fabricants d'appareils et des nombreuses entreprises offrant des services.

Toute la stratégie télématique française a bâti son succès sur une diffusion massive des minitels (3,5 millions distribués aujourd'hui). Aucun autre pays n'a réussi parce que nulle part ailleurs l'Etat n'a, comme en *France, « créé un marché »* sur lequel se sont greffés les services qui sont, eux, rentables, même si les *P et T ne s'y retrouvent pas* toujours directement.

La question est de savoir si *abandonner* la *gratuité ne remet* pas complètement en cause cette stratégie, et donc le succès. M. Longuet souhaite-t-il tout simplement aboutir à un relèvement des ristournes versées par les entreprises de services aux P et T ? Peut-être. En tout cas, il relance le débat à un moment où les services roses s'essoufflent et où la télématique a besoin d'un nouvel élan. Mais reste à savoir si faire payer l'appareil, et donc organiser un certain retrait de l'Etat-service public, est le meilleur moyen.

E.L. B.



Économie

AFFAIRES

Après un exercice difficile en 1987

La Compagnie bancaire veut lutter contre la concurrence des banques à réseaux

Comme tous les établissements de crédit spécialisés qui se refinancent en empruntant sur le marché, le groupe de la Compagnie bancaire a eu un exercice 1987 difficile, marqué par une conjonction de facteurs défavorables. Tout d'abord, la concurrence de banques à réseaux de collecte a été très dure.

La suppression de l'encadrement du crédit permet à ces banques de prêter sans contrainte quantitative, en se réorientant vers les PME et surtout les particuliers pour compenser la chute des concours accordés aux grandes entreprises dont l'autofinancement s'améliore et qui peuvent s'alimenter directement sur le marché grâce, notamment, aux billets de trésorerie.

Par ailleurs, la faculté donnée en 1980 aux emprunteurs par la loi Scrivener de rembourser leur crédit de façon anticipée moyennant le paiement d'une indemnité forfaitaire de 3 % a largement été utilisée en 1987, en raison de la baisse des taux.

Outre le remboursement, effectué grâce à des prêts de substitution à taux moins élevés, accordés par les banques à réseaux et les mutualistes, les renégociations des prêts en cours ont pesé lourdement sur les établissements du groupe spécialisés dans des concours à l'immobilier, essentiellement l'UCB, intéressant 12,5 milliards de francs de crédit et faisant peser un risque sur la rentabilité immédiate et future de leur activité.

Enfin, les taux d'intérêt ont repris leur progression en 1987, ce qui a augmenté les coûts de refinancement des établissements spécialisés tout en favorisant les réseaux qui disposent de dépôts à vue non rémunérés.

Les cinq « piliers »

Tout en obtenant, globalement, des résultats encoe satisfaisants l'an dernier, grâce notamment à la progression des crédits à l'équipement des particuliers (crédit à la consommation) le groupe de la Compagnie bancaire, sous la présidence de M. André Lévy-Lang, a défini une stratégie qui repose sur cinq « piliers ».

Tout d'abord, la réduction des coûts d'intermédiation se traduira par une compression des frais généraux, le recours aux technologies nouvelles, la modification des organisations et la limitation des risques. Ensuite, la gamme des produits sera élargie vers le court terme et les produits indexés : ainsi, l'une des sociétés du groupe, l'UFB, est devenue en trois ans le troisième « affactureur » (1) français, avec 2,8 milliards de francs de factures en 1987 et un effectif de seulement trente-sept personnes tandis que la carte Aurore de Cetelem, avec ses huit cent cinquante mille porteurs, permet de leur accorder un crédit personnel permanent et renouvelable.

Par ailleurs, le groupe va multiplier les accords avec des partenaires de la distribution en acceptant des positions minoritaires mais fortes : Cetelem avec Conforama, et Les Trois Suisses, l'UCB avec les agents immobiliers, etc. D'autre part, la clientèle directe des établissements, particuliers et entreprises, va être développée, l'exemple étant Cortal. Enfin, la Compagnie bancaire a pour ambition d'être le premier groupe de crédit spécialisé en Europe en 1992. Déjà 5 % de sa production de crédit nouveau viennent de l'étranger en 1987.

Il y a quatre ans, Cetelem a créé, avec un grand succès, Findomestic à Florence en liaison avec les caisses d'épargne locales et développe une association au Japon avec Orient Leasing. En 1987 et 1988, le processus d'implantation internationale s'accélère avec les installations en Suisse (Marfina, avec des partenaires) ; en Allemagne avec le rachat d'un établissement local pour le crédit à l'équipement des entreprises ; en Espagne pour un crédit à la consommation. Parallèlement, le refinancement en devises, à des taux moins élevés qu'en France, a été développé à hauteur de 2,5 milliards de francs en 1987 à la fois pour les opérations à l'étranger et les opérations en France.

Toute cette stratégie est destinée à permettre au groupe de résister à l'offensive des banques à réseaux sur sa clientèle traditionnelle et doit le mettre en mesure de compenser le handicap des taux de crédit plus élevés par la qualité du service et l'expérience de la gestion, notamment en matière de contentieux, de manière à parvenir à l'équilibre entre les différents fournisseurs de crédit, qui s'est installé depuis longtemps à l'étranger.

FRANÇOIS RENARD.

en février dans

Ordinateurs & BANQUE

BANQUE PALLAS
CORTAL
CRCA DE LA SOMME
CREDIT DU NORD
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
LEVEN CHAUSSIER
MOBIL OIL

le numéro 35 FF

Dans sa contre-OPA sur Télémécanique

Framatome subit un revers au bénéfice de Schneider

Schneider a gagné le 23 février une première manche dans la bataille qui l'oppose à Framatome pour le contrôle de Télémécanique, champion français des automatismes industriels : le tribunal de commerce de Paris lui a donné raison dans sa requête visant à la mise sous séquestre des titres Télémécanique détenus par Cofitel, un holding racheté le 11 février dernier par le constructeur de chaudières nucléaires. Cette mesure concerne les 145 000 actions Télémécanique détenues par Cofitel ainsi que les 140 000 bons de souscription d'actions également entre ses mains.

Outre son impact psychologique défavorable, cette décision a pour effet de remettre brutalement Framatome à la case départ : le rachat de Cofitel lui permettait à bon prix (3 480 francs l'action) de prendre possession indirectement de 9,3 % du capital de Télémécanique et de faire porter son offre publique d'achat (à 4 150 francs l'action) sur 685 000 actions Télémécanique seulement.

Framatome, pour maintenir sa contre-OPA amicale, est donc contraint de proposer de racheter un nombre plus important de titres et de faire porter son offre sur 825 000 actions et non plus sur 685 000. D'où, pour le groupe présidé par M. Jean-Claude Lény, un débours beaucoup plus important qu'initialement prévu (3,4 milliards contre 2,8 milliards).

La décision du tribunal de commerce a jeté un froid chez Framatome, où l'on estimait s'être entouré de toutes les garanties possibles auprès des juristes et de la Commission des opérations de Bourse (COB). Celle-ci, assurait-on quelques heures après le jugement, avait donné son accord, le 12 février, aux opérations autour de Cofitel, et aurait donc opéré un « revirement ». Estimant que la bataille était *« biaisée, déséquilibrée au profit de l'attaquant »* (Schneider), on s'interrogeait donc, le mardi 23 février, chez Framatome sur l'attitude à adopter. *« Nous nous heurtons à des difficultés qui dépassent largement le cadre d'une OPA »*, déplorait-on.

En fait, la bataille a continué à faire rage pendant les heures suivantes en coulisse : le dossier a été examiné par le comité de surveillance sur les OPA, qui réunit la COB, la chambre syndicale de la Compagnie des agents de change, et le Trésor. Et la chambre syndicale des agents de change s'apprêtait à assortir son feu vert de conditions : si Framatome ne réussissait pas à acheter 825 000 actions à l'issue de son OPA, celle-ci aurait été considérée comme caduque. Les discussions se sont donc poursuivies, mercredi 24 dans la matinée, et il semblait que cette position devait être assouplie.

Mais, pour en être sûr, il faudra attendre la publication de l'avis de la chambre syndicale de la Compagnie des agents de change sur le projet de contre-OPA de Framatome. Repoussé d'heure en heure, celui-ci était attendu pour le mercredi 24 février, à la mi-journée. A moins qu'il n'y ait encore de nouveaux rebondissements ou une modification de dernière heure du rapport de forces dans un dossier déjà obscurci par des interférences multiples...

F. V.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Faute de liberté des péages

L'autoroute A 14 ne pourra pas être concédée à un exploitant privé

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, ne réalisera pas son projet de confier à une société entièrement privée la construction et l'exploitation de la première autoroute urbaine à péage l'A 14. Il éprouve même quelques difficultés à trancher entre les solutions techniques et économiques en présence, car les défenseurs de l'environnement ne sont pas les seuls à lui mettre des bâtons dans les roues.

Au début, tout est simple. Depuis 1967, les ingénieurs de l'équipement projettent de décongestionner la circulation automobile de l'ouest de la capitale en doublant l'autoroute de l'Ouest et le tunnel de Saint-Cloud, où cent cinquante mille automobilistes se pressent chaque jour. Leur idée est de détacher une autoroute, l'A 14, de l'autoroute de l'Ouest (A 13) à la hauteur d'Orgeval et de l'amener à la Défense à travers Chambourcy, la forêt de Saint-Germain, Montesson, Carrières-sur-Seine et Nanterre. L'hostilité des élus et des habitants à cette autoroute, qui amputerait l'un des derniers massifs forestiers de l'Ile-de-France, repousse d'année en année la mise en chantier de cette vingtaine de kilomètres de bitume (*le Monde* daté 3-4 mars 1987).

Lorsque M. Méhaignerie décide, en avril 1987, de relancer la construction des autoroutes en France, il veut à la fois trouver de nouvelles sources de financement et administrer une belle démonstration de libéralisation. Il décide donc que l'A 14 sera concédée à une société privée qui équilibrera ses comptes grâce à un péage, ce qui sera une « première » en zone urbaine.

Un appel d'offres permet à trois groupes de faire assaut d'imagination pendant l'automne 1987.

● *Le projet présenté par la Société de l'autoroute Paris-Normandie (SAPN)* et Bouygues est le plus classique. Il emprunte le tracé retenu par l'administration sur lequel ont été acquises les emprises foncières. Trois échangeurs sont prévus à Orgeval, Saint-Germain et la Défense. Dans la forêt de Saint-Germain, le projet fait alterner les tranchées ouvertes et les tranchées couvertes. Le coût est évalué à 1,5 milliard de francs. Le péage maximum s'élèverait à 16 F (10 F pour les abonnés).

● *Le projet présenté par Villexpress* (SPIE-Batignolles, Dumez, Crédit national) est conforme au tracé de l'administration. Six échangeurs sont prévus pour avantager les communes traversées. Dans la forêt de Saint-Germain, le projet fait alterner les tranchées ouvertes et les tranchées couvertes. Le coût est évalué à 1,3 milliard de francs. Le péage maximum s'élèverait à 15 F (12 F pour un abonné).

● *Le projet présenté par Autorif* (GTM, Jean Lefebvre, Paribas, Société générale, groupe Axa, Banque franco-koweïtienne) est le plus novateur. Il prévoit quatre échangeurs et la construction d'un tunnel (dans un premier temps à double sens) dans la plus grande partie de la traversée de la forêt. Le coût est évalué à 1,1 milliard de francs. Le péage moyen serait de 16 F.

Les quadratures du cercle

Très vite, la solution Autorif apparaît au ministre de l'équipement comme la plus élégante et la plus respectueuse de l'environnement. M. Méhaignerie se tourne alors vers le ministère de l'économie pour obtenir la liberté tarifaire. La réponse est négative, car il serait alors indispensable d'étendre celle-ci à toutes les autoroutes à péage françaises. Le gouvernement veut rester maître de refuser les augmentations des péages sur l'A 14. Dans ces conditions, aucune société privée ne peut se lancer dans une concession où le paramètre essentiel du prix lui échappe. Seule la SAPN, société d'économie mixte, reste donc en lice.

Autre quadrature du cercle : une multitude d'associations locales s'opposent aux différents tracés et aux solutions techniques. Les municipalités exigent une zone d'aménagement ici, un demi-échangeur là ou un mur antibruit. Le maire de Saint-Germain-en-Laye, M. Michel Péricard, a déclaré qu'aucun des trois projets ne lui convenait. Devant cette levée de boucliers, M. Méhaignerie cherche à donner satisfaction à tout le monde en mariant les avantages des différentes formules dont celle d'Autorif représenterait l'axe principal. La tâche n'est pas facile.

Il y a gros à parier que d'amélioration en amélioration, le coût du kilomètre d'A 14 pourrait se gonfler jusqu'à 80/90 millions de francs contre 30 millions en rase campagne. Si l'on enterrait la voie dans toute la traversée de la forêt, le surcoût serait de plus de 200 millions de francs que les usagers ne sont pas prêts à supporter. Le ministre de l'équipement acceptera-t-il alors le principe de subventions pour protéger ce site exceptionnel ? Les communes traversées par les futures autoroutes à péage A 88 et B 12 ne demanderont-elles pas le même traitement ?

La leçon de libéralisme – à travers le projet d'autoroute A 14 – commence mal.

ALAIN FAUJAS.

● **General Motors cède 51 % de ses vénézuéliennes.** – Le numéro un de l'automobile américaine, General Motors, a décidé de vendre 51 % de ses unités d'assemblage au Venezuela à des investisseurs locaux pour une dizaine de millions de dollars. L'acheteur est le groupe Mendoza, une holding regroupant les intérêts dans des secteurs diversifiés (montage et distribution automobiles, banque, agriculture, ciment, mines) et contrôlée par la famille Mendoza, l'une des plus riches du pays. GM, présent au Venezuela depuis quarante ans, est l'un des principaux investisseurs étrangers. Il a occupé en 1987 la première place du marché automobile vénézuélien avec une pénétration de 34 % (environ 38 000 voitures).

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La SOCIÉTÉ BURKINABE DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX) - BP 147 - BOBO-DIOULASSO (BURKINA FASO) lance un appel d'offres international pour la fourniture des équipements de manutention et stockage dans le cadre de la réalisation d'une usine d'égrenage de coton à BOBO-DIOULASSO.

LOT 1 : manutention coton graine en silo,
LOT 2 : manutention des graines sur trémies,
LOT 3 : manutention et récupération des déchets,
LOT 4 : manutention des modules de coton graine,
LOT 5 : silo à graines et cuves à eau,
LOT 6 : bobines de tôle galvanisée.

FINANCEMENT

CAISSE CENTRALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE.

La concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute entreprise ou fournisseur membre de la zone franc.

DATE ET LIEU DE LIVRAISON

Sur le site de l'usine à BOBo-DIOULASSO, six (6) mois au plus tard à compter de la notification du marché.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le cahier des charges peut être obtenu aux adresses suivantes contre remise d'un chèque certifié de 100 000 F CFA établi au nom de la SOFITEX (ou de 2 000 FF au nom de la CFDT) :
- SOFITEX, direction générale, BP 147, BOBO-DIOULASSO (BURKINA FASO)
- SOFITEX, direction régional, BP 1650, OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- CFDT (DIE), 13, rue de Monceau, 75008 PARIS (FRANCE). - Tél. : (1) 43-59-53-95.

REMISE DES OFFRES

Les offres doivent parvenir à la SOFITEX, BP 147, BOBO-DIOULASSO au plus tard le : 17 MARS 1988 à 17 heures.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La question des « frontières fiscales »

M. Balladur approuve le rapport Boiteux sur le marché unique européen

« L'objectif du marché unique de 1992 est prioritaire, il doit guider notre politique économique et fiscale des prochaines années », a déclaré, mercredi 24 février, M. Balladur, qui commentait pour la presse le rapport Boiteux sur le marché unique européen.

Le ministre de l'économie et des finances a clairement montré que la suppression des frontières fiscales entre pays membres n'était pas pour lui une priorité : *« La Commission européenne fait de la suppression des « frontières fiscales » un préalable au marché intérieur ; elle considère que le système actuel, qui permet l'exportation hors TVA et la taxation dans le pays destinataire, est un obstacle aux échanges. Je persiste à ne pas voir en quoi ce système pénalise de manière si grave le fonctionnement du marché.* [...] *La Commission privilégie un resserrement des taux de TVA dans deux « fourchettes », un taux réduit entre 4 % et 9 %, un taux normal entre 14 % et 20 %. Cette démarche aurait des conséquences très graves pour notre économie. D'une part, des écarts de taux de 5 ou 6 points sur les mêmes produits conduiraient à une délocalisation de certaines activités dans les pays à faibles taux à des détournements de trafic. D'autre part, le budget de l'Etat serait amputé de recettes importantes.*

» Dans ces conditions, l'harmonisation de la TVA ne devrait pas, à mes yeux, être considérée comme une priorité absolue, préalable à l'instauration d'un grand marché intérieur en 1992, bien que, je le répète, elle soit un élément constitutif de son intégration parfaite, à terme. Le premier objectif que nous devons nous assigner concerne les charges de TVA directement supportées par les entreprises, ce que l'on appelle les rémanences de TVA (TVA non déductible sur le fioul, les carburants...). Celles qui concernent des dépenses d'exploitation freinent la compétitivité de nos entreprises. Leur suppression, éventuellement partielle dans un premier temps, est une priorité du gouvernement. »

Concernant l'harmonisation des droits d'accises sur les produits pétroliers, les alcools, le tabac, M. Balladur a déclaré : *« Il me paraît utile de distinguer deux catégories d'accises. Celles pour lesquelles une harmonisation rapide pourrait être acceptée : sur les tabacs pour des raisons de santé publique et sur certaines taxes pétrolières qui pèsent sur la compétitivité des entreprises (fioul, gaz industriel, gazole). Pour les autres, il convient de mesurer l'objectif d'harmonisation à l'aune de son utilité économique et sociale. Tel est le cas des taxes sur les carburants et sur les alcools. Le gouvernement français n'entend pas prendre d'engagement. »*

Enfin, concernant la fiscalité de l'épargne, M. Balladur a précisé : *« Je pense, comme le président Boiteux, que l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne est une condition essentielle de la réussite de la libération des mouvements de capitaux. Elle est même probablement prioritaire par rapport aux autres volets de l'harmonisation fiscale* [...]. *La fiscalité française de l'épargne et du patrimoine devra désormais tenir compte de l'ouverture européenne. Ainsi, par exemple, il serait impossible pour la France de rétablir une imposition générale annuelle du patrimoine alors qu'elle impose déjà les plus-values ; elle serait alors le seul pays d'Europe à cumuler ces deux impositions.*

» La première évolution, essentielle, est la poursuite de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et de l'augmentation corrélative du taux réel de l'avoir fiscal. Ainsi tout risque de délocalisation du placement en actions pourrait être évité ; du même coup, nous poursuivrions l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises et le renforcement de leurs fonds propres. La seconde concerne les revenus de créances (obligations, bons de caisse...). Actuellement, ils sont soumis à des prélèvements libératoires dont le niveau est globalement plus élevé en France qu'à l'étranger (46 % pour les bons de caisse par exemple). Il est évidemment nécessaire d'envisager avec nos partenaires l'instauration de taux plus rapprochés entre les Etats membres. De même, le statut fiscal des SICAV et fonds commune de placement devra probablement être réexaminé. »

A la réunion des ministres des finances

L'Italie réserve son accord sur le budget 1988 de la CEE

Les ministres du budget de la CEE ont abouti dans la nuit du 23 au 24 février à un accord sur le plan des dépenses pour 1988. L'Italie a cependant créé la surprise en réservant sa réponse jusqu'au lundi 29 février. En cas de décision positive de Rome, le Parlement européen se prononcera à son tour au cours de sa session d'avril.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres ont fixé les dépenses de l'Europe verte à 27,5 milliards d'ECU (192 milliards de francs) pour un budget total de 43,4 milliards d'ECU (304 milliards de francs), soit exactement les chiffres arrêtés par les chefs d'Etat et de gouvernement les 11 et 12 février.

L'Italie a contesté sa contribution au remboursement qui doit être accordé à la Grande-Bretagne pour compenser la différence entre ce que cet Etat membre verse et reçoit du budget européen. Toutefois, en raison de la modicité de la somme en jeu (120 millions d'ECU ou 840 millions de francs), l'Italie devra suivre les autres pays.

S'il en va ainsi, l'Assemblée de Strasbourg se saisira dans un mois et demi du projet de dépenses des Douze. A l'évidence, les députés de la CEE ont l'intention de jouer pleinement de leur pouvoir en matière budgétaire. Au cours d'un entretien avec la présidence allemande, la délégation parlementaire a indiqué qu'elle lierait l'adoption du budget 1988 à l'obligation des Douze de consulter l'Assemblée sur l'évolution des dépenses de la politique agricole commune. Le Parlement veut ainsi innover sur le plan institutionnel.

Reste à savoir – étant donné qu'une majorité de gouvernements n'ont aucunement l'intention de s'engager dans cette voie – jusqu'à quand l'Assemblée tiendra cette position. Aussi longtemps que le budget pour cette année ne sera pas arrêté, la Communauté vivra sous le régime des « douzièmes provisoires ». La Commission, comme c'est le cas depuis janvier, appellera les contributions des pays européens à un rythme mensuel équivalent à celui de 1987. Les recettes supplémentaires décidées par le Conseil européen ne pourront donc pas être versées à la caisse communautaire. La CEE devrait avoir de sérieuses difficultés pour financer normalement les politiques communes à partir de juillet 1988. Le Parlement va-t-il garder longtemps cette attitude ? L'expérience de ces dernières années donne à penser que non.

MARCEL SCOTTO.

Économie

ÉTRANGER

La demande de réintégration de la Chine au GATT

Les spécialistes du commerce plus réticents que les diplomates

Chaleureusement accueillie par les gouvernements occidentaux, la demande de réintégration au GATT (1) de la Chine entre dans une phase ingrate et délicate, celle de l'expertise concrète. La prudence des spécialistes, réunis pour la première fois sur ce dossier d'importance, le mardi 23 février, à Genève, n'a fait que le confirmer.

Lorsque Pékin demande formellement son retour au sein de l'organisation régissant les règles du commerce international, durant l'été 1986, Américains, Européens et Japonais applaudissent. Ils y voient la possibilité de renforcer la politique d'ouverture adoptée depuis la mort de Mao Zedong. Les Soviétiques eux-mêmes semblent séduits. Ils n'ont pas l'avantage de la Chine et ne sont pas, comme elle, pays fondateur du GATT, devenue après la révolution de 1949 simple observateur. Mais ils tentent une petite percée pour mieux connaître les règles du jeu international dans l'espoir de s'y insérer un jour. En vain. Washington ferme brutalement à Moscou la porte rouverte à Pékin.

Les impératifs diplomatiques avaient offert aux Chinois un avantage certain. Les nécessités techniques font apparaître de sérieux handicaps. Durant la première séance du groupe de travail mis en place pour décortiquer la demande chinoise, pas moins de trois cents questions et demandes d'éclaircissement ont été présentées à la délégation dirigée par M. Shen Jueren. La taille même de la Chine, son poids potentiel sur le commerce international amènent aujourd'hui les experts à poser les problèmes de fond que les diplomates avaient laissés en suspend : à quel rythme les réformes économiques seront-elles appliquées ? peut-on un jour compter sur un système de prix proche de celui utilisé par les économies de marché ? les statistiques chinoises, plus fiables aujourd'hui qu'il y a quelques années, sont-elles vraiment crédibles ?

A raison d'une réunion de travail tous les deux à trois mois, Américains, Européens et Japonais tenteront d'apprécier la réalité avant d'accepter difinitivement l'adhésion de la Chine. Une longue marche qui pourrait exiger un accord de transition. A défaut de totale transparence économique, la délégation chinoise peut au moins faire valoir un redressement de ses échanges. Le déficit commercial de 1987 a été ramené à 3,7 milliards de dollars contre 12 milliards un an auparavant. Mais plus que l'équilibre des comptes extérieurs de la Chine, c'est sa politique en matière d'exportations de textiles, de charbon, de coton ou de soja qui retiendra l'attention méticuleuse des interlocuteurs de Pékin, au sein du GATT.

F. Cr.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Les négociations sur la dette du Brésil

Brasilia et les banques créancières lèvent un double préalable

Les discussions entre le Brésil et le comité représentant les banques créancières du pays ont repris à New-York, le lundi 22 février, dans une atmosphère jugée très positive de part et d'autre.

Le gouverneur de la Banque centrale, M. Fernando Milliet, et ses interlocuteurs, ont pu lever un double préalable aux négociations sur la restructuration de la dette : l'enveloppe d'argent frais pour 1987 et 1988 octroyée par les banques devrait atteindre 6 milliards de dollars et être assortie de marges de 7/8ᵉ, au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres).

L'étalement des échéances dont la portée reste à déterminer — les instituts de crédits semblent prêts à rééchelonner sur vingt ans quelque 50 milliards de dollars portant sur la période 1987-1993 — sera, lui, assorti d'une marge de 13/16ᵉ au-dessus du Libor, comme pour le Mexique, devenu désormais une référence.

Chacun aura ainsi fait une part du chemin : les Brésiliens espéraient un nouvel apport supérieur à 7 milliards de dollars, les banques créancières proposaient 5 milliards. Au-delà des marchandages traditionnels en de telles occasions, Brasilia a joué le compromis et ses créanciers une stratégie de soutien financier et par là même politique envers le Brésil après la levée de son moratoire.

Apparemment décidés à avancer vite sur la base d'un scénario classique — les hésitations de la communauté bancaire à l'égard de l'opération mexicaine n'ont engagé personne à jouer les innovations, — les négociateurs n'excluent pas une solution globale d'ici à quinze jours ou un mois. De quoi permettre à Brasilia d'avancer avec ses autres créanciers : le Fonds monétaire international dont il espère des crédits au moins égaux aux remboursements auxquels les Brésiliens sont contraints, et le Club de Paris pour la dette publique garantie.

Aux Etats-Unis

La Réserve fédérale ne s'attend pas à une récession en 1988

Déposant devant le Congrès à Washington, M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à une récession pour l'économie américaine en 1988. Selon lui, la croissance devrait seulement se ralentir cette année, pour revenir à un rythme annuel de 2 % à 2,5 %, contre 3,8 % en 1987. Ces prévisions sont proches de celles de la Maison Blanche, qui table sur une croissance de 2,4 %, chiffre jugé optimiste par de nombreux économistes privés, dont les projections s'inscrivent au-dessous de 2 %.

En matière d'inflation, la Réserve fédérale prévoit une hausse des prix de 3,25 % à 3,75 % contre 3,9 % prévus par l'administration Reagan, et fait donc preuve d'optimisme. M. Greenspan a, par ailleurs, indiqué que la FED avait pris *« une petite mesure il y a quelques semaines »* pour faire baisser les taux d'intérêt, afin d'éviter un ralentissement trop brutal de l'économie américaine. Mais il a pris soin de préciser qu'à son avis aucun des phénomènes précédant une récession n'avait été renregistré, tel que l'apparition de goulets d'étranglement dans la production et l'accélération de l'inflation. Enfin, il a affirmé que la Réserve fédérale était *« satisfaite »* des cours actuels du dollar.

REPÈRES

Budget

Excédent américain en janvier

Le gouvernement fédéral américain a enregistré en janvier un excédent budgétaire de 16,09 milliards de dollars, après un déficit de 24,22 milliards en décembre, a indiqué, le lundi 22 février, le département du Trésor à Washington. Cet excédent, qui est le premier depuis septembre 1987, s'explique en grande partie par le fait que l'envoi des chèques pour les retraites, qui est assuré normalement le troisième jour du mois, a été avancé au 31 décembre en raison des fêtes de fin d'année, a souligné le département du Trésor. Ce paiement anticipé a eu pour effet d'alourdir les dépenses en décembre et de les alléger en janvier.

Pour les quatre premiers mois de l'année fiscale 1988, le déficit budgétaire cumulé s'élève à 65,81 milliards de dollars, chiffre en baisse de 0,7 % par rapport à la même période de l'exercice 1987. — *(AFP.)*

Commandes de biens durables

Recul de 2,8 % en janvier aux Etats-Unis

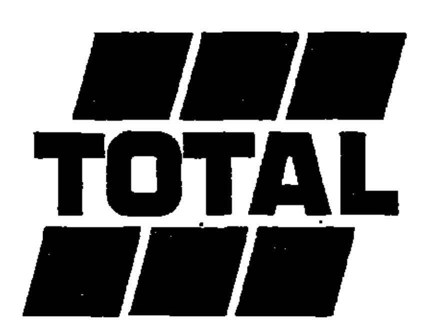
Les commandes de biens durables ont reculé de 2,8 % en janvier aux Etats-Unis après une poussée de 4,1 % en décembre, annonce le département du commerce. Cette baisse, la plus importante qui ait été enregistrée depuis janvier 1987, n'a guère surpris les analystes, qui soulignent que, en dehors des commandes militaires, la baisse est limitée à 2,1 %. Les commandes militaires se sont en effet contractées de 12,1 %, connaissant leur sixième baisse en sept mois. Les secteurs les plus touchés par le recul de janvier ont été l'aéronautique, les véhicules et l'acier.

Commerce extérieur

Recul de 10 % des échanges entre la RFA et les pays de l'Est

Les échanges entre l'Allemagne fédérale et les pays de l'Est (la Yougoslavie et la RDA, avec laquelle Bonn entretient des relations particulières, étant exclues) ont été ramenés à 42,5 milliards de marks (157 milliards de francs) en 1987, un recul de 10 % sur l'année précédente selon une étude du patronat, le BDI. En dépit d'une amélioration au second semestre, la part des pays socialistes dans l'activité marchande de la RFA a ainsi été réduite à 4,5 % contre 5 % en 1986. Les exportations ouest-allemandes, en baisse de 11,2 %, ont été plus touchées que les importations, en recul de 8 %. L'excédent de l'Allemagne fédérale représente 3,5 milliards de marks contre 4,7 milliards en 1986.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DES ACTIONS

COMPAGNIE DE RAFFINAGE ET DE DISTRIBUTION TOTAL FRANCE

PAR

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

RAPPEL AUX PORTEURS D'ACTIONS CRD TOTAL FRANCE :
Vous avez la possibilité jusqu'au **8 mars 1988 inclus** de céder vos titres au prix de **90 F par action**

Une note d'information établie par TOTAL CFP, CRD TOTAL FRANCE et la Banque PARIBAS, datée du 9 février 1988, est disponible sans frais auprès des banques et agents de change.

PLACEMENT PREMIER

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Situation au 31 décembre 1987

SICAV long terme première catégorie, placement premier, au 31 décembre 1987, a vu son actif net atteindre 317 901 742,74 F et sa performance, depuis le début de l'année, s'établir en base annuelle à 10,59 %.

Les actionnaires peuvent se procurer le bulletin trimestriel d'information auprès des guichets des établissements chargés de recueillir les souscriptions et les rachats : la Société marseillaise de crédit, dépositaire, la Banque de Bretagne, la Banque La Hénin, la Caisse central de réescompte et l'Union de banques à Paris.

Le détail du portefeuille de placement J, ainsi que tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus en s'adressant à :

Générale de placement-banque
4, rue Auber, 75009 Paris.

PLACEMENT A

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Situation au 31 décembre 1987

SICAV MONORY CEA, Placement A, au 31 décembre 1987, a vu son actif net atteindre 130 698 804,82 F et sa performance, depuis le début de l'année, s'établir, en données brutes, à – 19,90 %, chiffre à rapprocher de l'indice CAC, qui est passé de 397,80 à 280,70 durant la période de référence, soit un recul de 29,44 %.

Les actionnaires peuvent se procurer le bulletin trimestriel d'information auprès des guichets des établissements chargés de recueillir les souscriptions et les rachats : la Société marseillaise de crédit, dépositaire de la Banque de Bretagne.

Le détail du portefeuille de Placement J ainsi que tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus en s'adressant à :

Générale de placement-banque
4, rue Auber
75009 Paris.

PLACEMENT COURT TERME

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Situation au 31 décembre 1987

SICAV court terme classique, Placement court terme, au 31 décembre 1987, a vu son actif net atteindre 373 593 277,27 F et sa performance, depuis le début de l'année, s'établir en base annuelle à 7,56 %.

Les actionnaires peuvent se procurer le bulletin trimestriel d'information auprès des guichets des établissements chargés de recueillir les souscriptions et les rachats : la Société marseillaise de crédit, dépositaire, la Banque de Bretagne, la Banque Courtois et l'Union de banques à Paris.

Le détail du portefeuille de Placement court terme ainsi que tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus en s'adressant à :

Générale de placement-banque
4, rue Auber, 75009 Paris.

PLACEMENT J

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Situation au 31 décembre 1987

SICAV monétaire investie en réméré et en obligations à taux variable, Placement J, au 31 décembre 1987, a vu son actif net atteindre 2 347 889 251,99 F et sa performance s'établir à 7,88 % en base annuelle depuis le début de l'année. Cette performance est voisine de l'évolution du TMP sur la même période, ce qui est son objectif de gestion.

Les actionnaires peuvent se procurer le bulletin trimestriel d'information auprès des guichets des établissements chargés de recueillir les souscriptions et les rachats : la Société marseillaise de crédit, dépositaire, la Banque de Bretagne, la Banque Courtois, la Banque La Hénin, la Banque Martin Maurel, la Caisse centrale de réescompte, la Société financière et foncière de l'Union de banques à Paris.

Le détail du portefeuille de Placement J ainsi que tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus en s'adressant à :

Générale de placement-banque
4, rue Auber, 75009 Paris.



EMPRUNTS FÉVRIER 1988
4 MILLIARDS DE FRANCS EN 3 TRANCHES
OBLIGATIONS DE 5.000 F

EMPRUNT 8,80 % À BONS DE SOUSCRIPTION LIBÉRÉ PARTIELLEMENT À L'ÉMISSION ET ASSIMILABLE À L'EMPRUNT 8,80 % MARS 1987

Montant : 2 milliards de francs.
Durée : 11 ans et 332 jours.
Prix d'émission : 4.900 F.
Jouissance : 2 février 1988.
Règlement : en 2 versements, 2.940 F le 7 mars 1988 1.960 F au plus tard le 7 septembre 1988.
Intérêt annuel : 8,80 %, soit 440 F, payable le 2 février de chaque année. 1ᵉʳ terme d'intérêt payable le 2 février 1989 égal à 256 F.
Taux de rendement actuariel : au 7 mars 1988 : 8,95 %
Amortissement normal : au pair, en 3 tranches sensiblement égales, le 2 février de chacune des années 1998 à 2000.
Bons de souscription : les bons attachés à chaque obligation permettant de souscrire à une nouvelle obligation assimilable à celles de l'emprunt 8,80 % mars 1987 procurant un taux de rendement de 8,50 % ou 8,20 % selon la période de souscription, août-septembre 1988 ou décembre 1988-janvier 1989.
Ces emprunts sont destinés à alimenter le gisement 8,80 % mars 1987 (code Sicovam 16265).

EMPRUNT À TAUX VARIABLE "TME" À BONS D'ÉCHANGE

Montant : 1,5 milliard de francs.
Durée : 13 ans.
Prix d'émission : 4.989 F.
Jouissance et règlement : 7 mars 1988.
Intérêt annuel : payable le 7 mars de chaque année et égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts d'État à long terme (TME) établis par la Caisse des Dépôts et Consignations, diminuée d'une marge de 0,75 %.
Marge actuarielle : au 7 mars 1988 : TME — 0,72 %, calculée sur la base d'un TME constant de 9,08 %.
Amortissement normal : au pair, en 2 tranches égales, le 7 mars de chacune des années 2000 et 2001.
Amortissement anticipé : au pair, au gré de l'émetteur, le 7 mars de chacune des années 1996 à 2000.
Bons d'échange : les bons attachés à chaque obligation permettent d'échanger une obligation TME contre une obligation assimilable à celles de l'emprunt 8,80 % mars 1987 procurant un taux de rendement de 8,40 % ou 8,10 % selon la période d'échange, septembre 1988 ou janvier 1989.
Cet emprunt constitue la souche d'un gisement qui pourra faire l'objet d'assimilations ultérieures.

Pour information, à ces deux emprunts publics vient s'ajouter un emprunt à taux variable TME d'un montant de 500 millions de francs, d'ores et déjà entièrement souscrit.

Une fiche d'information (visa COB nº 88-053 en date du 16 février 1988) est tenue à la disposition du public, sans frais, sur demande.
Balo du 22 février 1988.

SNCF - Direction Financière - 17, rue de Londres, 75009 Paris.

LANCEMENT RÉUSSI

Merci.

Aujourd'hui, en possession de tous les résultats, nous constatons le plein succès de notre privatisation et nous vous remercions pour votre confiance.

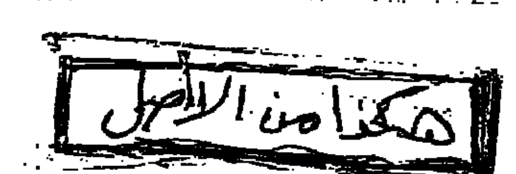
Le 8 février 1988, à sa reprise de cotation, le cours de l'action Matra s'est établi à 123 francs, contre 110 francs lors de l'Offre Publique de Vente.

287.320 personnes privées et extérieures à notre personnel ont souhaité acquérir des titres Matra, couvrant à elles seules, plus de deux fois l'Offre Publique de Vente. S'y sont ajouté 524 investisseurs institutionnels et 329 étrangers, pour une demande globale extérieure de près de cinq fois l'offre.

La demande des salariés et des anciens salariés de Matra a été 1,5 fois supérieure à l'offre. Plus de huit salariés sur dix de Matra S.A. sont désormais actionnaires de leur entreprise.

Dès aujourd'hui, par nos performances nous nous attachons à mériter la confiance de nos 300.000 actionnaires.





Marchés financiers

La CGE a renforcé son noyau d'actionnaires stables

La CGE (Compagnie générale d'électricité) a renforcé son noyau d'actionnaires stables. Aujourd'hui, 30% de son capital sont entre des *« mains amies »*, a indiqué, le mardi 23 février son président, M. Pierre Suard.

Le groupe initial d'actionnaires stables (Société générale, UAP, Générale des eaux, Dumez, Société de banque suisse) en détient désormais 16 à 17%, aux côtés du Fonds commun de placement des salariés (4%) et de l'Etat qui garde pour quelques mois encore des titres pour faire une distribution d'actions gratuites à opérer à la fin 1988. Enfin, les filiales et sous-filiales de la CGE ont accru, dans des proportions non déterminées, leur paquet de titres (5,2%) entre les mois de septembre et décembre 1987.

Enfin, M. Suard a précisé que les objectifs de rentabilité pour 1987 (initialement fixés à 2,1% du chiffre d'affaires) ont été dépassés l'an passé.

Havas tourisme perd sur le MATIF

Havas tourisme devrait enregistrer une perte de 30 à 35 millions de francs en 1987 contre un bénéfice de 5,2 millions de francs en 1986, en raison notamment des pertes enregistrées sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), a annoncé, le 23 février, M. Christophe Charpentier, nouveau président du directoire.

Le groupe, qui s'était diversifié ces dernières années (voyages d'affaires, cartes de crédit, etc.), va se recentrer sur ses positions les plus fortes : la distribution, où Havas tourisme est le numéro un français. Après le rachat de la société Agence occidentale de voyage, qui permet à l'entreprise de renforcer son réseau sur la région parisienne, le groupe prendra des initiatives pour s'étendre en Europe.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

BP pourra contrôler Britoil

La compagnie pétrolière britannique BP va pouvoir prendre le contrôle de Britoil, a annoncé, le 23 février, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson devant la Chambre des communes. Le gouvernement renonce, en effet, à utiliser les droits que lui confère son action spécifique (golden share) dans Britoil, compagnie basée à Glasgow, depuis sa privatisation.

Parmi les assurances fournies par BP, figure l'engagement d'accroître substantiellement les efforts de recherche pétrolière en mer du Nord (jusqu'à 300 à 325 millions de livres à l'horizon 1990) et de maintenir l'emploi en Ecosse. L'OPA inamicale lancée en décembre dernier sur Britoil avait connu plusieurs rebondissements, mais la compagnie américaine Atlantic Richfield (Arco) ayant accepté de rétrocéder la part de 24% qu'elle détenait dans Britoil, BP contrôlait, ces jours derniers, 80% du capital de la compagnie de Glasgow.

Bull et SESA créent une société commune dans les réseaux de télé-informatique

Le constructeur informatique français Bull et la société de services informatiques SESA, filiale de Cap Gemini Sogeti, vont créer une société commune, dénommée SERES, pour *« développer et exploiter »* des réseaux à valeur ajoutée. SERES sera détenue à 51% par SESA et à 49% par Bull. Présidée par M. Christian Mitjavile, directeur à la direction de Bull, elle sera conforme à la nouvelle réglementation édictée par les PTT.

Les réseaux à valeur ajoutée réalisent des transferts de données entre ordinateurs situés à distance au sein d'une même entreprise ou entre deux entreprises différentes. Bull a signé, par exemple, au début de février, avec GENCOD, l'organisme commun de l'industrie et du commerce pour la promotion du code à barres, un accord pour la réalisation d'un réseau Allegro, qui collectera les informations (commandes, livraisons, factures...) et en réalisera, en outre, la gestion (d'où le nom de « valeur ajoutée »). GENCOD regroupe sept mille entreprises en France, et Allegro devrait ensuite s'étendre en Europe. La SERES répondra ainsi aux différents appels d'offres des organismes publics ou privés qui veulent s'équiper, échanger leurs données et surtout réaliser une gestion intégrée.

La SESA, connue pour avoir réalisé le réseau Transpac pour les PTT, a une excellente réputation dans ce domaine.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TECHPACK INTERNATIONAL T.P.I.

ACQUISITION EN ITALIE

TECHPACK INTERNATIONAL T.P.I. vient d'acquérir la majorité du capital de la société BENSON, située à Milan. Cette dernière, premier producteur italien de flaconnettes plastique pour les mascaras et eyeliners, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 6 milliards de lires dont la moitié est exportée.

Cette acquisition renforce les positions du groupe TECHPACK INTERNATIONAL T.P.I. en Europe, dans le domaine de l'emballage – branche flaconnettes – et permet du même coup à sa filiale américaine, HENLOPEN, de se hisser au premier rang mondial dans cette spécialité, avec un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions de dollars.

M. Trevor Hurrell, président de HENLOPEN, deviendra également président de BENSON afin d'optimiser les grandes complémentarités, au niveau des clients, des catalogues et de la technologie des deux sociétés.

Cette acquisition intervient au lendemain de la fusion de TECHPACK avec TELEPLASTICS INDUSTRIES, qui a permis un accroissement sensible des parts de marché du groupe, dans l'emballage plastique pour la parfumerie internationale de prestige et les industries cosmétiques. Les ventes de ce secteur dans TECHPACK INTERNATIONAL T.P.I. dépasseront en effet 600 millions de francs en 1988 pour un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 1 milliard de francs.

On rappellera que TECHPACK INTERNATIONAL T.P.I., filiale du groupe EUROCOM, est dirigée par M. Jacques Landelle, président-directeur général, M. Alain Chevassus, vice-président-directeur général, et M. François-Xavier Speitel, vice-président.

GROUPE DE L'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

Le Conseil d'Administration de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE, réuni le 16 février 1988, a commenté l'activité du Groupe et analysé les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 1987, en cours d'examen par les Commissaires aux Comptes.

Les capitaux recueillis par le Groupe en 1987 s'élèvent à 4.956.840.000 F, en progression de 39 % par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice consolidé après impôt s'établit à 143.903.124 F, en augmentation de 56,8 % par rapport au bénéfice 1986.

Le bénéfice de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE, Société mère du Groupe, s'élève, compte tenu d'une plus-value à long terme, à 165.861.856 F.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Annuelle la distribution d'un dividende brut de 24 F par action se décomposant en dividende net 16 F et avoir fiscal 8 F, et représentant 6 % de leur cours d'introduction au second marché de PARIS le 18 septembre 1987.

NEW-YORK, 23 fév. =

A l'équilibre

Wall Street n'a pas réussi, mardi, à passer la barre des 2 051,89 points du Dow Jones atteinte à l'issue de la première reprise survenue après le krach d'octobre. Le marché a buté dessus, fait marche arrière, repris son avance pour s'immobiliser finalement non loin. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 039,12, soit à 1,16 point seulement en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée est resté légèrement positif. Sur 1 964 valeurs traitées, 760 ont monté, 721 ont baissé et 483 n'ont pas varié.

De l'avis général, la réaction de la Bourse après son récent galop a été excellent. *« J'aimerais assister tous les jours à des séances comme celle-ci »*, disait un professionnel. Quelques programmes de ventes ont, néanmoins, été mis en route, et les déclarations du président de la Réserve fédérale sur la poursuite de l'expansion en 1988 ont un peu rafraîchi l'atmosphère. De fait, cela signifie que la banque centrale américaine, sauf incident, ne modifiera pas sa politique de crédit. L'activité s'est accrue, et 192,26 millions de titres ont changé de mains, contre 178,93 millions.

VALEURS	Cours du 22 fév.	Cours du 23 févr.
Alcoa	45 5/8	45 7/8
Allegis (ex-UAL)	74 1/2	74 1/4
A.T.T.	29 7/8	29 3/4
Boeing	48	47 5/8
Chase Manhattan Bank	23 7/8	23 7/8
Du Pont de Nemours	86 1/8	86 1/8
Eastman Kodak	40 3/4	41 1/8
Exxon	43 1/2	42 7/8
Ford	44 3/8	44 1/2
General Electric	45	44 1/4
General Motors	70 3/4	70 1/8
Goodyear	59 1/4	58 5/8
I.B.M.	115 1/4	115 3/8
I.T.T.	47 5/8	47
Mobil Oil	45	44 3/8
Pfizer	54	54
Schlumberger	35 7/8	35 1/4
Texaco	42 1/2	42 1/4
Union Carbide	24	23 3/4
U.S.X.	32 3/8	31 7/8
Westinghouse	51 3/4	52 3/4
Xerox Corp.	57	57

LONDRES, 23 février ↑

Soutenue

La tendance était à l'optimisme mardi au Stock Exchange, où le marché connaissait un regain d'activité. Dès l'ouverture, il était stimulé par la neuvième séance consécutive de hausse de Tokyo et par la consolidation de Wall Street, lundi, où le Dow Jones se maintenait aux alentours des 2 000. Il était également encouragé par les espoirs de réduction de fiscalité qui pourrait être annoncée par le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, lors de la présentation du budget à la mi-mars. Puis le mouvement se ralentissait, influencé par l'évolution hésitante de la Bourse new-yorkaise à l'ouverture de la séance. L'indice FT gagnait cependant 1 % pour clôturer à 1 410,3. Les valeurs bancaires ont fait preuve d'une bonne tenue, même après l'annonce par la National Westminster Bank de résultats annuels inférieurs aux prévisions. On notait, en revanche, une progression appréciable des titres liés à l'exportation, comme ICI et Glaxo, ainsi que des valeurs minières et des assurances. BP recevait, pour sa part, l'agrément des pouvoirs publics pour prendre le contrôle de Britoil. Enfin, les fonds d'Etat enregistraient une hausse sensible, alors que les mines d'or se dépréciaient légèrement.

PARIS, 23 février ↓

Prises de bénéfice

« Il fallait s'y attendre », affirmait un gérant de portefeuilles en observant la baisse de l'indicateur de tendance. Pour la première fois depuis trois semaines, la séance ne s'est pas achevée sur une hausse des cours. Dès les premiers échanges de la matinée, le mouvement de repli débutait pour s'amplifier par la suite. La journée se clôturait sur un recul de – 1,79 %. A l'origine de ce mouvement, les nombreuses prises de bénéfice après l'excellente performance du mois boursier de février (+ 18,4 % de progression). *« Le marché ne peut que marquer une pause après un tel score »*, commentait un opérateur, ajoutant que nombre de ses collègues étaient à nouveau réservés sur l'avenir. *« Ils sont baissiers. »*

Ce courant de ventes pesait sur des valeurs comme Crédit foncier de France, qui fut même un moment réservé à la baisse. On notait également parmi les actions en retrait Sfa, Eurocom, Thomson et Alcatel. En revanche, les hausses étaient emmenées par Penhoët, Luchaire, BAFIP et UCB.

Les cotations des actions de la Compagnie du Midi reprenaient mardi, après deux séances d'interruption suite au lancement de son plan de défense anti-OPA. En revanche, la chambre syndicale décidait de maintenir la suspension de cotation des actions et obligations convertibles Martell, n'arrivant pas à régler le problème du déport.

Le marché obligataire était bien tenu sans être toutefois actif. Sur le MATIF, le contrat de mars gagnait 0,14 % à 102,85.

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme de la Bourse, un nouveau mariage était annoncé, portant à 26 les regroupements entre banques et agents de change.

La charge Soulé-Tellier devrait avoir pour actionnaire le groupe Navigation mixte au travers de Via Banque et de la Société de banque et de financement.

TOKYO, 24 février ↑

10e séance de hausse

La Bourse de Tokyo a bouclé, mercredi, sa dixième séance de hausse. La journée n'avait pourtant pas trop bien commencé. A l'ouverture, la baisse était au rendez-vous, et, en fin de matinée, l'indice Nikkeï faisait jeu égal. L'après-midi fut un peu meilleur et, à la clôture, le Nikkeï s'établissait à 24 968,65 (+ 19,20 points). A mesure que la barre des 25 000 points s'approche, l'avance devient plus difficile.

Mais la reprise du dollar et la bonne tenue de Wall Street semblent avoir une fois de plus encouragé les investisseurs à reprendre des positions. Des achats assez importants ont été enregistrés sur les valeurs fortement capitalisées. Les aciéries, les chantiers navals, la construction automobile, les produits chimiques et l'industrie de la pâte à papier ont été très entourés. L'activité est encore sensible. Cette fois, les échanges ont porté sur plus de 1 milliard de titres (contre 916 millions précédemment).

VALEURS	Cours du 23 févr.	Cours du 24 fév.
Akaï	530	520
Bridgestone	1 400	1 410
Canon	1 050	1 080
Fuji Bank	3 370	3 370
Honda Motors	1 440	1 470
Matsushita Electric	2 330	2 300
Mitsubishi Heavy	624	625
Sony Corp.	4 850	4 830
Toyota Motors	2 090	2 180

FAITS ET RÉSULTATS

● **National Westminster : 30 % de profits en moins.** – La National Westminster Bank, la première des quatre grandes banques de dépôts britanniques, annonce une baisse de près de 30 % de son bénéfice imposable pour 1987, dont le montant revient à 704 millions de livres (contre 1 011 millions). Ce résultat est inférieur aux prévisions des analystes boursiers, qui attendaient un chiffre compris entre 740 et 835 millions de livres. Sa forte contraction s'explique par un doublement des provisions pour créances douteuses en 1987, qui sont passées à 759 millions de livres (contre 373 millions en 1986), avec une provision spécifique de 610 millions pour les pays débiteurs en difficulté. La NatWest, la seule des quatre grandes banques de dépôts britanniques à avoir enregistré, en 1986, plus d'un milliard de livres de bénéfice, ce qui lui a permis de ravir la première place à la Barclays, reste cependant moins impliquée que ses concurrentes dans les prêts au tiers-monde.

Elle a perdu 339 millions de livres sur ses opérations bancaires internationales, quand elle en avait gagné 223 millions en 1986, ce à cause des difficultés des pays débiteurs et de la baisse du dollar. Les pertes sur les activités de banque d'affaires ont augmenté (116 millions de livres, contre 38 millions).

● **Kodak acquiert Sterling Drug.** – Malgré ses ennuis avec Polaroïd et l'abaissement de sa notation financière (*le Monde* des 23 et 24 février), le géant américain de la photographie a réussi à racheter 96 % des actions du groupe pharmaceutique Sterling Drug. Kodak avait offert, le mois dernier, de reprendre ce groupe pour 5,1 milliards de dollars, soit 89,50 dollars par action, soufflant ainsi l'affaire au suisse Hoffmann-La Roche. Sterling Drug, qui emploie vingt-deux mille personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars en 1987. La société fabrique notamment de l'aspirine, commercialisée sous la marque Bayer, des désinfectants (marque Lysol), le lait de magnésie Phillips et le dératisant D-Con.

● **Texaco : 1,25 milliard de dollars versés au fisc.** – La compagnie pétrolière américaine Texaco a accepté de verser 1,25 milliard de dollars au fisc américain, en règlement des sommes que celui-ci lui réclamait pour arriérés d'impôts pour la période 1973-1981. Cet accord *« n'aura aucun impact sur les revenus »*, a déjà déclaré le président de Texaco, M. James Kinnear, en précisant que des réserves avaient été constituées pour faire face aux exigences du fisc, qui avait annoncé, l'an dernier, que les sommes dues pourraient atteindre 2,1 milliards de dollars. La querelle provient d'une divergence d'interprétation des règlements fédéraux sur la fixation des prix pendant la période concernée. Les versements seront répartis sur cinq ans et demi, avec un paiement initial de 400 millions de dollars.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	202 30	221 10 d
Amault & Associés	405	403
Asystel	370	365
B.A.C.	436	436
B. Demachy & Assoc.	380	380
B.I.C.M.	630	625
B.I.P.	425	440
Boiloré Technologies	780	780
Buitoni	846	871
Câbles de Lyon	888	858
Calberson	801	822
Canal Plus	448	438
Cardif	1322	1305
C.A.T.C.	127 10	127
C.D.M.E.	900	900
C. Equip. Elect.	302	300
C.E.G.I.D.	592	588
C.E.G.E.P.	150 50	150 50
C.E.P.-Communication	1220	1230
C.G.I. Informatique	587	573
Ciments d'Origny	500	490
C.N.I.M.	300	300
Concept	225	216
Conforama	460	468
Dafsa	150	150
Devanlay	1087	1100
Deville	670	661
Drouot-Ch. convert.	....	....
Editions Belfond	140	139
Elect. S. Dassault	401	405
Elysées Investiss.	22 80	22 30
Finacor	445	436
Guintoli	624	620
Guy Degrenne	885	882
I.C.C.	223	224
IDIA	182 80	180 10
I.G.F.	93	105
IM2	112 30	116 30 d
Int. Metal Service	180	180
La Commande Electr.	220	228
Le gd livre du mois	243 30	283 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca Investissement	276	273 80
Locamic	189	182
Marin Immobilier	257	253
[illegible]	102 40	122
Métrologie Internat.	315	307
Métroservice	140	129
M.M.D.M.	500	486
Molex	249	249
Navale-Delmas	561	555
Olivetti-Logabax	175 80	214 10
Ore. Gest. Fin.	306	300
Prarbourg (C. In. & Fin.)	100	100 20
Rezel	724	689
St-Gobain Emballage	1086	1108
St-Honoré Matignon	136	130 50
S.C.G.P.M.	99	118 10 d
Segin	283 50	253
Serra-Mann	528	525
S.E.P.	1075	1071
S.E.P.R.	1071	1104
Sligos	1000	983
S.M.T. Goupil	200	200
Sodexho	719	700
Sopra	296	290
TF 1	785	....
Unilog	115	118
Union Financ. de Fr.	449 10	449 90
Valeurs de France	310	309

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 23 février 1988

Nombre de contrats : 8 950

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	30	40	2,75	11,50
Lafarge-Coppée	1 100	125	–	17,50	52
Michelin	120	67	72	0,50	3
Midi	1 200	240	339	25	–
Paribas	240	70	68	1,50	5,50
Peugeot	1 000	35	88	70	125
Saint-Gobain	400	41	66	5,86	–
Thomson-CSF	136	30	35	1,35	7

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 février 1988
Nombre de contrats : 32 560

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	102,95	101,65	101,25
Précédent	102,80	101,65	101,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	3	2,70	0,02	1,04

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F =

Statu quo, mercredi 24 février, sur les marchés des changes internationaux. Le plus grand calme a régné, et le dollar s'est encore un peu effrité pour coter 5,7225 F (contre 5,7260 F). Selon les cambistes, les opérateurs avaient anticipé la baisse de 2,8 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis pour janvier.

FRANCFORT	23 fév.	24 fév.
Dollar (en DM)	1,6920	1,6910

TOKYO	23 fév.	24 fév.
Dollar (en yens)	128,50	128,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 fév.) ...... 7 13/16-7 15/16 %
New-York (23 fév.) ... 6 9/16-6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	22 fév.	23 fév.
Valeurs françaises	94,2	
Valeurs étrangères	100,3	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 fév.	23 fév.
Indice général	306,3	306,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	22 fév.	23 fév.
Industrielles	2 040,29	2 039

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 fév.	23 fév.
Industrielles	1 396,3	1 410,3
Mines d'or	263,5	262
Fonds d'Etat	89,46	89,62

TOKYO

	23 fév.	24 fév.
Nikkeï Dow Jones	24 949,45	24 968,65
Indice général	2 045,92	2 050,29

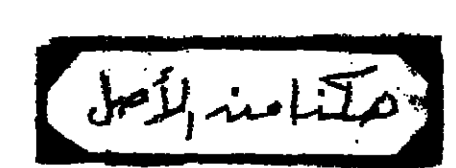
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

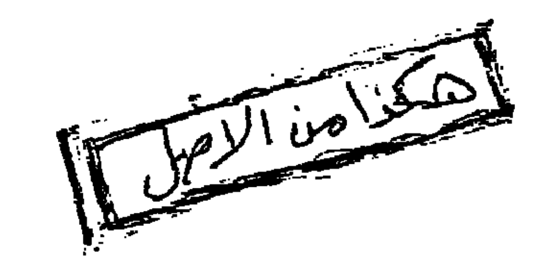
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7210	5,7230	+ 22	+ 35	+ 45	+ 70	+ 240	+ 320
$ can.	4,5136	4,5188	– 50	– 26	– 96	– 59	– 194	– 100
Yen (100)	4,4435	4,4485	+ 111	+ 138	+ 215	+ 256	+ 766	+ 848
DM	3,3828	3,3854	+ 101	+ 119	+ 210	+ 235	+ 701	+ 771
Florin	3,0137	3,0159	+ 78	+ 89	+ 158	+ 174	+ 532	+ 587
FB (100)	16,1793	16,1918	+ 108	+ 191	+ 242	+ 382	+1 059	+1 472
FS	4,1188	4,1232	+ 201	+ 219	+ 380	+ 407	+1 101	+1 193
L (1 000)	4,5915	4,5968	– 138	– 101	– 257	– 201	– 661	– 555
£	10,1147	10,1240	– 144	– 104	– 287	– 228	– 782	– 596

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/8	6 7/16	6 1/8	6 7/16	6 1/4	6 9/16
F.S.	1 1/8	1 5/8	1 1/2	1 5/8	1 11/16	1 13/16	2 5/8	2 7/16
L (1 000)	10 3/8	11 1/4	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 7/8
£	8 1/2	8 3/4	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 1/8	9 3/8	9 1/2
F. franç.	7	7 1/2	7 3/16	7 5/16	7 7/16	7 9/16	8 3/16	8 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DU 23 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1601	4,5 % 1973	1645	1630	1630	– 0 91
3908	C.N.E. 3%	3790	3900	3900	+ 2 90
1085	B.N.P. T.P.	1074	1077	1077	+ 0 28
997	C.C.F. T.P.	1007	1008	1008	+ 0 10
1058	Créd. Lyon. T.P.	1057	1060	1060	+ 0 28
1254	Renault T.P.	1265	1267	1268	+ 0 24
1465	Rhone-Poul. T.P.	1491	1500	1500	+ 0 60
1255	St-Gobain T.P.	1270	1275	1275	+ 0 39
1190	Thomson T.P.	1209	1209	1209	....
390	Accor	390	375	375	– 3 85
520	Air Liquide	530	525	524	– 1 12
1950	Alcatel	1920	1786	1786	– 6 98
1240	Alc. Superm.	1240	1240	1240	....
220	A.L.S.P.I.	260	271 40	278	+ 6 92
250	Alsthom ★	269	265	252	– 6 32
1850	Arjom. Prioux	1885	1880	1865	– 1 06
385	Aussedat-Rey	417	408	403	– 3 36
890	Aux. Entrepr. ★	915	900	885	– 3 28
680	Av. Dassault ★	703	715	670	– 4 69
330	BAFIP	334	360	360 20	+ 7 84
280	Bail-Equipem. ★	310	315	300	– 3 23
860	Bail Investiss.	884	862	885	+ 0 12
220	B.N.P. C.I.	240	231	233	– 2 92
405	Cie Bancaire ★	418	414	419	+ 0 24
280	Bazar H.-V.	309	314 90	299	– 3 24
350	Béghin-Say ★	360	360	358	– 0 56
670	Berger (Mé)	697	692	700	+ 0 43
550	Bic ★	560	560	530	– 3 64
1000	B.I.S.	1093	1089	985	– 9 88
2050	Bongrain S.A.	2080	2080	2075	– 0 24
900	Bouygues ★	925	925	885	– 4 32
46	B.P. France ★	50	52	50 60	+ 1 20
4050	B.S.N. ★	4110	4140	4125	+ 0 36
1610	Cap Gem. S. ★	1690	1718	1634	– 3 31
1210	Carnaud	1300	1227	1227	– 5 62
2320	Carrefour ★	2420	2399	2400	– 0 83
114	Casino	125	125	128	+ 2 40
98	Casino A.D.P.	101 70	102	102	+ 0 29
970	C.C.M.C.	985	1000	1000	+ 1 52
685	Cetelem	734	748	710	– 3 27
540	Cerus	539	520	524	– 2 78
1320	C.F.A.O. ★	1340	1330	1260	– 5 97
250	C.G.E.	248	238 90	238	– 4 03
845	C.G.I.P. ★	871	900	868	– 0 34
790	Chargeurs S.A. ★	836	860	825	– 1 32
825	Ciments franç. ★	866	878	845	– 2 42
450	Club Médiderr. ★	460	460	450 10	– 2 15
180	Codetel ★	164 90	162	164 80	– 0 06
300	Colimeg	300 10	304	309	+ 2 97
1830	Colas	1858	1840	1815	– 2 31
179	Compt. Entrepr.	183	189	186 50	+ 1 91
545	Compt. Mod. ★	570	572	562	– 1 40
990	Créd. Foncier	985	930	930	– 5 58
370	Crédit F. Imm. ★	391	390 10	420	+ 7 42
104	C.C.F.	106 50	106 90	106 50	....
516	Créd. Lyon. (CI)	525	528	528	+ 0 57
795	Crédit Nat. ★	837	839	824	– 1 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
182	Crouzet ★	190	190	187	– 1 58
1900	Damart S.A.	1880	1830	1820	– 3 19
305	Darty ★	310	310 10	318	+ 2 58
250	Darty (DP)	259 50	257 50	257	– 0 96
1470	De Dietrich	1565	1565	1572	+ 0 45
192	Dév. P.d.C. (Li)	193	196	196	+ 1 55
520	D.M.C.	525	521	525	....
315	Drouot Assur.	318	324 90	324 90	+ 2 17
1700	Docks France ★	1750	1770	1748	– 0 11
515	Dumez ★	567	574	556	– 1 94
1020	Eaux (Gén.)	1052	1070	1060	+ 0 76
1020	Ecco ★	1026	1030	980	– 4 48
700	Electrofinanc. ★	719	720	695	– 3 34
255	Elf-Aquitaine	266 10	270	266	– 0 03
225	– (certific.)	240 80	238	237	– 1 58
600	Epeda-B-Faure	619	604	603	– 2 58
2500	Essilor	2550	2560	2450	– 3 92
1580	Essilor Int. (DP)	1580	1580	1570	– 0 63
280	Esso S.A.F. ★	285	289	286 90	+ 0 67
1330	Eurafrance	1380	1379	1336	– 3 19
910	Eurocom ★	930	915	870	– 6 45
2470	Euromarché	2670	2680	2649	– 0 79
445	Europe n° 1 ★	451	444	440	– 2 44
27	Eurotunnel ★	27 65	27 70	28	+ 1 27
855	Exor ★	860	870	865	+ 0 58
695	Facom	680	680	649	– 4 56
960	Fichet-Bauche	1025	1045	1025	....
215	Financial ★	208	212	215 90	+ 3 80
100	Fives-Lille ★	105	106	105	....
1070	Fromageries Bel	1025	1050	1038	+ 1 27
785	Gal. Lafayette ★	841	850	850	+ 1 07
260	Gascogne	280	279	279	– 0 36
1190	Gaz et Eaux	1250	1270	1270	+ 1 60
325	Géophysique ★	370	380	400	+ 8 11
505	Gerland	520	523	515	– 0 96
420	GTM-Entrepose	520	544	535	+ 2 88
520	Guyenne-Gas. ★	533	529	525	– 1 50
1740	Hachette ★	1890	1855	1890	....
545	Havas ★	551	551	543	– 1 45
440	Hénin (La)	455	457 10	452	– 0 66
1110	Hutchinson ★	1160	1150	1145	– 1 29
....	Imétal	151 20	150 10	146 50	– 3 11
300	Imm. Plaine-M.	300 10	....	....	....
1100	Ingénico	1120	1077	1080	– 3 57
3300	Inst. Mérieux	3500	3500	3445	– 1 57
540	Interbail ★	534	530	536	+ 0 37
800	Intertechnique	948	990	993	+ 4 75
705	J. Lefebvre	748	750	741	– 0 94
1000	Lab. Bellon	1180	1219	1220	+ 3 39
1190	Lafarge-Coppée	1239	1239	1202	– 2 98
1340	Lebon ★	1400	1383	1400	....
2550	Legrand ★	2565	2595	2455	– 4 29
1940	Legrand (DP) ★	2050	2068	2028	– 1 07
590	Leroy-Somer ★	623	629	588	– 5 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1930	Lesieur	1798	1700	1700	– 5 45
745	Locabail Immob.	742	742	735	– 0 94
375	Locafrance ★	429 90	430	411	– 4 40
905	Locindus	920	930	915	– 0 54
230	Luchaire	258	270	280	+ 8 53
1840	L.V.M.H. ★	1806	1805	1765	– 2 27
1290	Lyonn. Eaux ★	1297	1310	1251	– 3 55
48	Mais. Phénix	53 05	54	57 15	+ 7 73
335	Majorette (Ly)	340	355	355	+ 4 41
255	Mar. Wendel ★	275	282	277	+ 0 73
3450	Martell	3450	....	....	....
139	Matra	136 50	137	136 10	– 0 29
1790	Merlin-Gerin ★	1805	1810	1780	– 1 39
181	Michelin	189 50	191	182	– 3 96
1478	Midi (Cie)	1478	1490	1434	– 2 97
185	Midland Bk SA ★	188	185	189	+ 0 53
455	Min. Salsig. (Ma)	507	545	545	+ 7 50
32	M.M. Penarroya	35 20	36	36	+ 2 27
56	Moulinex	59 10	61	59	– 0 17
895	Navig. Mixtes	900	875	866	– 3 78
101	Nord-Est ★	104	104	104 40	+ 0 38
320	Nordon (Ny)	356	355	355	– 0 28
345	Nouvelles Gal.	371	365	355	– 4 31
705	Occid. (Gén.) ★	766	771	734	– 4 18
990	Omn.F.Paris	1070	1060	1060	– 0 93
195	Olida-Caby	203	201	200 90	– 1 03
....	Opfi-Paribas	291	305	298	+ 2 41
2740	Oréal (L')	2829	2825	2785	– 1 56
290	Paribas	305 10	311	309	+ 1 28
365	Paris-Réesc. ★	382	384	376	– 1 57
895	Pechelbronn ★	945	921	899	– 4 87
270	Penhoët	309	304	309	....
....	Pernod-Ricard ★	741	760	752	+ 1 48
920	Peugeot S.A.	979	989	954	– 2 54
425	Poliet	461	442 50	443 80	– 3 73
705	P.M. Labinal	700	689	689	– 1 57
2530	Presses Cité ★	2600	2615	2610	+ 0 38
1130	Prétabail Sic.	1130	1148	1138	+ 0 71
580	Primagaz	612	600	585	– 4 41
405	Printemps ★	443	460	449	+ 1 35
1150	Promodès	1270	1300	1310	+ 3 15
890	Radiotechn.	900	879	875	– 2 78
....	Raff. Dist. Total	87 20	87 50	87 50	+ 0 34
2300	Redoute (La) ★	2335	2340	2297	– 1 63
270	Robur financière	291	295	298	+ 2 41
690	Roussel-Uclaf	840	898	850	+ 1 19
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3580	R. Impériale (Ly)	3610	3570	3570	– 1 11
150	Sade	176	174	174	– 1 14
1460	Sagem ★	1501	1505	1501	....
425	Saint-Gobain	434 50	434	430 20	– 0 98
1050	St-Louis	1039	1040	1066	+ 2 60
980	Salomon	1005	1000	1000	– 0 50
510	Salvepar	571	570	570	– 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	Sanofi ★	531	533	539	+ 1 51
470	S.A.T. ★	502	509	500	– 0 40
38	Saulnes-Châtil. (li)	39	37 50	37 80	– 3 08
950	Saupiquet (Na)	950	960	960	+ 1 05
280	Schneider ★	302 50	312	300	– 0 83
39	S.C.O.A.	43	46	44 50	+ 3 49
625	S.C.R.E.G.	628	595	595	– 5 25
685	Seb ★	661	683	655	– 0 91
410	Sefimeg ★	416	415	415	– 0 24
1340	S.F.I.M.	1630	1680	1540	– 5 52
29	S.G.E.	35 95	36 90	35 85	– 0 28
420	Signaux ★	530	540	567	+ 6 98
750	Silic	737	750	736	– 0 14
530	Simco-U.P.H. ★	530	531	535	+ 0 94
315	Simnor (Li)	318	310	310	– 2 52
740	Skis Rossignol	800	800	768	– 4
705	Sliminco	716	716	718	+ 0 28
275	Société Générale	280	285	288	+ 2 86
170	Sodecco	175	179	179	+ 2 29
169	Sodero (Na)	169	171	171	+ 1 18
2000	Sodexho ★	2110	2120	2130	+ 0 95
92	Sogerail (Ny)	95	97 50	97 50	+ 2 63
260	Sogerap	270	270	274	+ 1 48
2130	Somm-Allib. ★	2165	2190	2110	– 2 54
620	Source Perrier	616	600	602	– 2 27
840	Sovac ★	710	720	700	– 1 41
335	Spie-Batignol.	350	345	344	– 0 86
410	Strafor ★	465	492	453	– 2 58
260	Suez	280 10	270	272	– 2 88
345	Synthélabo ★	353	353	353	....
610	Talcs Luzenac	638	650	657	+ 2 98
3735	Tél. Elect.	3735	....	....	....
168	Thomson-C.S.F.	178	174	164	– 6 81
330	Total (CFP) ★	341 90	344	337	– 1 43
71	– (certific.)	71	72	71 50	+ 0 70
1150	T.R.T. ★	1200	1220	1180	– 1 67
375	U.F.B.	383	400	410	+ 7 05
725	U.I.C. ★	880	875	873	– 0 80
525	U.I.F. ★	544	544	555	+ 2 02
850	U.I.S.	859	854	826	– 3 84
180	U.C.B. ★	185	194	197	+ 6 48
725	Unibail	723	740	723	....
380	Valéo	392	385	383	– 2 30
45	Vallourec	51	55	55	+ 7 84
310	Via Banque	325	330	329	+ 1 23
620	Elf-Gabon	649	648	648	– 0 15
103	Amax Inc.	101 50	103	104	+ 2 46
143	Amer. Express	144	146 50	146 50	+ 1 74
170	Amer. Teleph.	169	170	171 50	+ 1 48
94	Anglo Amer. C.	100 10	99 80	101	+ 0 90
490	Amgold	501	502	502	+ 0 20
800	BASF (Akt)	808	820	820	+ 1 49
855	Bayer	873	870	875	+ 0 23
100	Buffelsfont.	104	101 80	101 80	– 2 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
133	Chase Manh.	136 50	138	137 80	+ 0 95
50	De Beers	52 70	53 20	53 20	+ 0 95
1400	Deutsche Bank	1425	1419	1424	– 0 07
790	Dresdner Bank	803	809	809	+ 0 75
69	Driefontein Cfd	70 50	68 50	69	– 2 13
490	Du Pont-Nem.	498	502	502	+ 0 80
240	Eastman Kodak	238	238 20	236	– 0 84
33	East Rand	34 30	34 10	34 10	– 0 58
210	Electrolux	220	214	214	– 2 73
189	Ericsson	190 80	189 50	189 50	– 0 68
245	Exxon Corp.	247 80	250	250	+ 0 89
250	Ford Motors	263	261 50	263	....
65	Freegold	66 50	66 90	65	– 2 26
89	Gencor	89 40	89 40	89 40	....
250	Gén. Electr.	251	260	258	+ 2 79
780	Gén. Belgique	825	852	860	+ 4 24
400	Gen. Motors	408	408	408	....
84	Goldfields	85	83 50	83 50	– 1 76
45	GdMetropolitan	48	47 90	48	....
52	Harmony	54	51 10	51 20	– 5 19
56	Hitachi	58 90	57	56 90	– 3 40
765	Hoechst Akt.	860	860	848	– 1 40
107	Imp. Chemical	106 30	110	110 20	+ 3 67
655	IBM	658	671	675	+ 2 58
270	ITT	272 80	277 90	277 50	+ 1 72
189	Ito-Yokado	188 50	187 50	187 50	– 0 53
102	Matsushita	103 50	105	105	+ 1 45
910	Merck	938	926	940	+ 0 21
340	Minnesota M.	340 10	340 50	343 50	+ 0 12
260	Mobil Corp.	259	258	255	– 1 54
210	Morgan J.P.	208 30	211 50	211 50	+ 1 54
35020	Nestlé	35800	35800	35800	....
155	Norsk Hydro	161 20	161	161 50	+ 0 19
164	Ofsil	172	169	169	– 1 74
1780	Petrofina	1720	1670	1715	– 0 29
520	Philip Morris	526	530	527	+ 0 19
85	Philips	84	80 35	80 35	– 4 35
69	Placer Dome	73 50	68 60	68 50	– 6 80
345	Quilmès	359	344	346	– 3 62
455	Randfontein	449	447	457	+ 1 78
655	Royal Dutch	655	660	660	+ 0 76
34	Rio Tinto Zinc	35	36 40	36 80	+ 5 14
52	St Helena Co	53 50	53 70	53	– 0 93
200	Schlumberger	209	208 10	209 10	– 0 43
104	Shell transp.	106 80	106 70	106 70	– 0 09
1260	Siemens A.G.	1315	1308	1309	– 0 46
216	Sony	216	214	204	– 5 56
200	T.D.K.	197 70	198	188	– 4 91
34	Toshiba Corp.	33 80	33 45	33 20	– 1 78
335	Unilever	337	337 50	339	+ 0 59
220	Unit. Techn.	222	223 70	220 20	– 0 81
550	Vaal Reefs	560	555	545	– 2 68
285	Volvo	297	300	299 50	+ 0 84
225	West Deep	231	228 50	228 50	– 1 08
325	Xerox Corp.	326	328	327	+ 0 62
1 36	Zambia Corp.	1 43	1 50	1 50	+ 4 90

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126	6 660
8,80 % 78/93	101 30	6 078
10,80 % 79/94	103 40	5 105
13,25 % 80/90	104 60	9 630
13,80 % 81/89	105	1 508
16,20 % 82/90	113 35	1 869
16 % juin 82	115 30	11 368
14,60 % fév. 83	115 50	0 120
13,40 % déc. 83	118 35	2 380
12,20 % oct. 84	112 40	4 633
11 % fév. 85	111 66	0 080
10,26 % mars 86	105 15	9 783
ORT 12,75 % 83	1860	..
OAT 10 % 2000	104 91	7 459
OAT 9,90 % 1997	106 60	1 975
OAT 9,80 % 1996	103 48	0 689
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 20	1 488
CNB Paribas	102 22	1 488
CNB Suez	102 24	1 488
CNI janv. 82	102 20	1 488
PTT 11,20% 85	109 30	2 606
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 50	7 522
CNT 9% 86	97 65	7 148
CRH 10,90% déc. 85	106	1 501
Mérologie L 6% 6/7	75	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1560	....
A.G.F. (St Cent.)	602	627
Applic. Hydraul.	619	660
Arbel	373	373
Astorg	209 50	218
Avenir Publicité	530	530
Bain C. Monaco	195	188
Banque Hypoth. Eur.	380	380
Béghin-Say (C.I.)	315	310
B.G.I.	510	....
Blanzy-Ouest	590	589
B.N.P. Intercontin.	201 10	205
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	785	785
B.T.P.	134	133
Cdif	635	630
Cambodge	700	758
C.A.M.E.	104	131 d
Campenon Bern.	185	182
Carbone-Lorraine	470	472
C.E.G.Frig.	510	519
Centen. Blanzy	1415	1546 d
Centrest (Ny)	208	205
Cerabati	120	121

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	145	146
C.I.C. (Financ. de)	180	183
C.I. Maritime	700	720
Citram (B)	450	480 d
Clause	393 70	....
Cofradel (Ly)	940	978
Cogifi	346	349
Cosiphos	300	334 20
Cie Industrielle	2402	2600
Comp. Lyon-Alem.	268	257 30 o
Concorde (La)	835	....
C.M.P.	14 40	16 05
Créd. Gén. Ind.	520	520
Cr. Universel (Cie)	533	531
Créditel	137	137
Darblay S.A.	362	387 30 d
Delalande S.A.	1110	1070
Delmas-Vielj. (Fin.)	1555	1550
Didot-Bottin	864	900
Eaux Bass. Vichy	690	784
Eaux Vittel	1850	1997
E.C.I.A.	517	538
Economats Centre	293 80	305 30
Electro-Banque	274	279
Elf-Antargaz	520	520
E.L.M. Leblanc	558	560
Emeli-Bretagne	224	228 50
Entrepôts Paris	480	....
Epargne (B)	2836	2850 o
Europ. Accumul.	39 45	41
Eternit	1550	1520
Finalens	183	188
FIPP	144 70	204 d
Fnac	395 20	394
Foncière (Cie)	430	435
Fonc. Lyonnaise	500	500
Foncina	420	420
Forinter	1050	1065
Fougerolle	285	273 60
France I.A.R.D.	235	252 d
France (La)	4049	4512
From. Paul Renard	485	490
GAN	744	805
Gaumont	338	338
Gévelot	411	440 20 d
Gr. Fin. Constr.	414	411
Gds Moul. Paris	280	277
Groupe Victoire	384	398 d
G. Transp. Ind.	449	....
Immindo S.A.	400 50	402
Immoinvest	261	259
Immobail	392	397
Immobanque	720	720
Immob. Marseille	6500	6650
Immofice	445	447
Invest. (Sté Cent.)	794	793
Jaeger	100	101
Laffitte-Bail	425	425
Lambert Frères	182	186
Lille-Bonnières	499	520
Loca-Expansion	270 50	278
Locafinancière	339	338
Locatel	765	755
Louvre (Sté)	1369	1379

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	920	920
Machines Bull	71	70
Magasins Uniprix	155	....
Magnant S.A.	124	125
Maritimes Part.	234	235
Métal Déployé	400	405
Mors	50 50	59 20 d
Navig. (Nat. de)	47 10	47 10
OPB Paribas	202	....
Optorg	211	219 40
Oréal (L') C.I.	1700	1768 d
Origny-Desvroise	900	915
Palais Nouveauté	410	426
Parfinance	162	164
Paribas-CIP	265	....
Paris France	182 50	180
Paris-Orléans	230	230
Partenlux	281 20	304 20
Patern. Risq. Div.	1244	1270
Pathé-Cinéma	335 60	360 50 d
Pechiney (cert. inv.)	232 50	241 80
Piles Wonder	900	864
Piper-Heidsieck	1066	1013 o
P.L.M.	99	98
Poclain	14 45	....
Porcher	370	360
Promodès	900	936
Providence S.A.	978	1157
Publicis	1995	1995
Raff. Souf. R.	80	83 20 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	304	303
Ricqlès-Zan	158	189 d
Rochefortaise S.A.	588	....
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	473	530
Roudière	205	205
Rougier et Fils	55 10	64 40 d
Sacer	510	510
SAFAA	270	260
Safic-Alcan	800	805
SAFT	1215	1187
Saga	185	190
St-Gobain C.I.	447	503
Salins du Midi	560	538
Santa-Fé	105	113 60
Satam	75 80	78 80
Savoisienne (M)	189 10	....
SCAC	385	400 50 d
Senelle Maubeuge	362 90	350
S.E.P. (M)	147	150
Sicil	207	190 70
Sicotel	300	300
Siminco	246	250
Siph (Plant. Hévéas)	360	374 40
Sté Générale-CIP	228	226
Soleil financière	1874	1741
Sofical	962	....
Sofio	485	485
Soficomi	755	740
S.O.F.I.P. (M)	124	....
Sofragi	770	833
Soudure Autog.	344 80	344
Sovabail	630	630
S.P.I.	545	540
Suez (Fin. de)-CIP	180	172
Stemi	766	765
Taittinger	1630	1607

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	296	308
Tour Eiffel	367	380
Ufiner S.M.D.	580	557 o
U.A.P.	343	329 30
U.T.A.	1010	1050
Veuve Clicquot	2488	2596
Vicat	1350	1296
Virieprix	1000	1020
Virax	123 30	128 30
Waterman S.A.	640	665
Brass. du Maroc	141	144 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	720
Akzo	293	293
Alcan Alum.	155	....
Algemeine Bank	115	110 50
American Brands	268 90	286 10
Am. Petrofina	360	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	117	....
Banco de Santander	283	282
Bco Pop Espanol	419	419 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	48000	48000
Br. Lambert	460	476
Canadian-Pacific	95 10	98
CIR	22	21 90
Commerzbank	710	704
Dart. and Kraft	315 10	324 90
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	489	494
Gén. Belgique	825	860
Gevaert	1031	1031
Glaxo	101 20	101 50
Goodyear	328 30	321
Grace and Co	146	146
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	380	380
I. C. Industries	200	184
Johannesburg	660	660
Kubota	25	25
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40 50	39 10
Mineral-Ressourc.	64 50	65
Nixdorf	1805	1800
Noranda	101	105
Olivetti	23	22 90
Pakhoed Holding	222	225
Pfizer Inc.	298	305
Procter Gamble	486 50	480
Ricoh Cy Ltd	51 50	48
Rolinco	238	240 30
Robeco	266 50	261 80
Rodamco	449 20	445 20
Saipem	10 80	10 90
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	214	208
Steel Cy of Can.	93	93 80
Squibb	394	388
Tenneco	215 10	216 10
Thorn EMI	56 10	55 20
Toray indust. inc	34	34
Vieille Montagne	1001	952
Wagons-Lits	750	....
West Rand	14	14

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	175	170
C.E.M.	....	....
Cochery	174	176
Cogedhor	168 50	168 50
C. Occid. Forestière	180	185
Coparex	457	420
Dubois Inv. (Cons.)	608	600
Gachot	87 60	94 50
Hoogovens	280	....
Metasservice (bons)	14 50	....
Nicolas	860	890
Révillon	330	330
Rorento N.V.	169 70	169 50
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	283	305 d
Sté Lecteurs du Monde	725	705
Ufimex	360	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 23/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	727 90	710 15
Actilion	192 17	187 03 ♦
Actions France	404 24	389 63
Action Invest.	336 08	320 84
Actions sélectionnées	517 73	499 02
Aedificand	594 30	572 82
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1017 53	992 71
A.G.F. 5000	513 42	500 90
A.G.F. ECU	1088 28	1077 50
A.G.F. Interfonds	427 30	416 88
A.G.F. Invest	98 69	96 28
A.G.F. OBLIG.	1110 51	1104 99
A.G.F. Sécurité	10580 77	10580 77
Agimo	573 24	559 26
Altefi	223 90	215 81
A.L.T.O.	195 47	188 40
Ameri-Gan	4877 69	4856 41
America-Valor	676 22	645 58
Amplitude	492 60	478 25
Arbitrages court terme	5311 12	5300 51
Argonautes	348 39	335 49
Associc	1114 55	1114 55
Aurecic	1372 83	1332 84
Axa Europe	115 51	110 27
Axa Investissements	100 02	95 48
Bred Associations	2529 44	2521 87
Bred International	79 05	77 50 ♦
Capital Plus	1753 24	1753 24
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteranalyse	104 74	101 69
Convertimmo	331 46	318 70
Cortal court terme	1298 22	1298 22
Cortal Intérêt trim.	1057 50	1037 27
Cortexa	849 88	811 32
Credinter	471 39	457 65
Drouot-France	563 75	538 19
Drouot-Investiss.	877 97	838 16
Drouot-Sécurité	246 82	235 63
Drouot-Sélection	139 17	132 86
Ecucic	1126 47	1109 82
Ecureuil Prévitations	320 80	311 46
Energia	227 94	217 60
Epacic	2894 34	2881 46
Eparcourt Sicav	4234 24	4223 68
Epargne Associations	25358 98	25321
Epargne-Capital	8222 52	8146 06
Epargne-Croiss.	1372 68	1335 94
Epargne-Industr.	67 23	64 18
Epargne-Inter	581 07	565 52
Epargne J	52032 65	52032 65
Epargne Long-Terme	169 78	165 24
Epargne Première	......	......
Epargne-Oblig.	198 42	193 11
Epargne-Quatre	1064 11	1064 11
Epargne-Unie	1116 31	1065 69
Epargne-Valeur	401 07	380 34
Eparoblig	1250 71	1248 21
Epsilon	1045 24	1034 88
Eurinvest Croissance	1080 78	1041 32
Eurinvest Rendement	1092 18	1042 66
Eurocic	8859 63	8728 70
Euro-Croissance	510 61	495 74 ♦
Eurodyn	944 60	913 54
Euro-Gan	4026 90	3843 34
Extrême Orient Sicav	528 20	510 87
Fixord Placement	63233 99	63044 86
Fixord Valorisation	13735 05	13465 74
Fonsicav (div. par 10)	11164 19	11164 19
Foncinal	239 08	228 22 ♦
France-Gan	5104 78	4973 30
France-Garantie	290 38	289 78
France-Investiss.	383 18	365 80
France-Net	127 47	126 21
France-Obligations	460 85	446 19
Francic	340 58	330 64
Francic Pierre	93 14	90 43
Francic Régions	930 52	903 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1380 80	1380 80
Fructi-Epargne	260 24	253 89
Fructicapi	314 95	310 30
Fructicourt	109063 71	109063 71
Fructidor	242 42	238 84
Fructifrance	681 91	665 28
Fructimmo	238 49	232 67
Fructivar	84894 57	84672 89
Fructi ECU	579 30	570 74
Fructi-Première	11545 81	11376 18
Futuroblig	1057 29	1056 23
Gestilion	69778 89	69629 82
Gestion Sécuricourt	10866 52	10857 94
Gestion Associations	142 82	139 68
Gestion Mobilière	598 11	570 98
Haussmann Associat.	1254 12	1254 12
Haussmann court terme	1238 06	1238 06
Haussmann Epargne	1449 15	1449 15
Haussmann Europe	1968 77	1895 88
Haussmann France	831 49	801 44
Haussmann Obliconv.	1341 92	1281 07
Haussmann Obligation	1477 29	1423 89
Horizon	1046 51	1018 03
Interoblig.	11597 97	11536 51
Intersélect France	387 02	375 75
Intervaleurs Indust.	521 44	497 79
Invest. net	14413 82	14385 05
Invest.Obligataire	17821 70	17786 13
Japacic	168 79	163 87 ♦
Jeune épargne	235 91	232 42
Laffitte-Amérique	236 19	225 48
Laffitte Europe	227 19	216 89
Laffitte-Expansion	249 45	238 14
Laffitte-France	282 93	270 10
Laffitte-Immobilière	220 04	210 06
Laffitte-Japon	354 82	338 73
Laffitte-Oblig.	144 19	137 65
Laffitte—Rend.	210 42	200 88
Laffitte-Tokyo	350 54	334 64
Lion-Associations	11089 08	11089 08
Lion court terme	113302 78	113302 78
Lion-Institutionnels	22339 58	22283 85
Lionplus	749 20	741 78
Livret Bourse Investis.	394 91	383 41 ♦
Livret portefeuille	593 01	575 74 ♦
Méditerranée	146 03	139 41
Minimax	26522 82	26522 82
Mondiale Investissem.	404 98	386 62
Monacic	5755 15	5755 15
Monedex	52914 99	52914 99 ♦
Moné J.	53567 82	53567 82
Mutuelle Unie Sél.	136 01	129 84
Natio.-Assoc.	6467 95	6445 08
Natio.-Epargne	14074 80	13835 54
Natio.-Court terme	206594	206594
Natio.-Immobilier	914 61	890 13
Natio.-Inter.	1192 14	1160 23
Natio.-Obligations	525 86	511 79
Natio.-Patrimoine	1263 83	1230
Natio.-Placements	63145 05	63145 05
Natio.-Revenu	1041 72	1031 41
Natio.-Sécurité	11140 94	11140 94
Natio.-Valeurs	625 25	608 52
Nippon-Gan	5212 80	4976 42
Nord-Sud Développ.	1226 01	1223 56 ♦
Normat IF	12677 25	12428 69
Oblicic Régions	1078 91	1062 97
Obligations Convert.	389 35	371 69
Oblilion	1065 48	1064 93
Optimavalor	179 28	174 89
Oravior	5131 48	5131 48
Paramérique	538 07	513 67
Pareurope	725 94	693 02
Paribas Croissance	547 17	524 98
Paribas Epargne	18107 13	18074 96
Paribas France	82 56	80 18
Paribas Opportunités	98 89	96 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	484 59	474 43
Paribas Revenu	94 65	93 71
Parnasse-Valor	1058 65	1057 59
Patrimoine-Retraite	1695 86	1652 80
Pervalor	541 35	525 58
Phenix Placements	258 86	257 57
Pierre Investiss.	651 91	622 35
Placement A	843 49	843 49
Placement crt-terme	74080 08	74080 08
Placement J	57148 33	57148 33
Placement Premier	55962 58	55962 58
Placements Rendement	10884 99	10884 99
Placements Sécurité	108731 23	108731 23
Planitude	102 72	102 41
Première Obligations	10869 43	10866 70
Prévoyance Ecureuil	104 48	101 68
Pri/Association	21648 82	21648 82
Province Investiss.	421 30	402 20
Quartz	108 60	105 83
Rentacic	160 77	158 39
Revenus Trimestriels	5516 26	5460 65
Revenu Vert	1155 07	1153 91
Rivoli Plus	1104 79	1054 68
St-Honoré Assoc.	13673 59	13605 56
St-Honoré Bio-aliment.	703 43	671 53
St-Honoré Pacifique	497 76	475 18
St-Honoré P.M.E.	412 18	393 49
St-Honoré Real	11717 01	11670 33
St-Honoré Rendement	11916 25	11856 97
St-Honoré Services	445 69	428 55
St-Honoré Technol.	691 56	660 20
St-Honoré Valor	12474 06	12375 06
Sécuricic	11327 48	11316 14
Sécuri Taux	10315 55	10315 55
Sélection Croissance	478 05	462 18
Sicavdor (Crédit Nord)	723 23	712 54
Sicav-Associations	1449 47	1446 30
S.F.I. fr. et étr.	579 40	562 52
Sicav 5000	316 40	307 93
S.I. Est	1209 81	1164 95
Slivafrance	481 97	469 07
Slivam	389 27	378 85
Slivarente	211 87	209 77
Slivinter	388 80	378 39
S.N.I.	1115 02	1082 54
Sogepargne	349 46	336 83
Sogevar	957 71	914 28
Soginter	1234 12	1178 16
Soleil Investissement	464 16	443 11
Stratégie Actions	993 53	945 70
Stratégie Rendement	1095 66	1081 17
Technocic	1043 45	1013 08
Techno-Gan	5673 79	5416 51
Tillion	5324	5271 29 ♦
U.A.P. Investiss.	377 94	364 28
Uni-Associations	110 27	110 27
Unifrance	421 23	402 13
Unifoncier	1130 17	1078 92
Uni-Garantie	1288 02	1262 74
Unigestion	818 59	781 47
Uni-Régions	2412 14	2302 76
Univers	2264 58	2190 13
Univer	179 40	179 40
Univers-Actions	974 28	942 24
Univers-Obligations	1525 42	1476 28
Valorem	468 54	457 11
Valorg	1535 28	1533 75
Valrest	82623 89	82582 60

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/2	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 757	5 726	5 530	5 930
ECU	6 984	6 980	....	....
Allemagne (100 DM)	338 050	338 320	327 500	345 500
Belgique (100 F)	16 184	16 188	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	301 120	301 420	290	310
Danemark (100 krd)	88 530	88 580	84	91
Norvège (100 k)	89 710	89 760	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 101	10 113	....	....
Grèce (100 drachmes)	4 230	4 227	3 500	4 600
Italie (1 000 lires)	4 591	4 591	....	....
Suisse (100 fr.)	412 520	412 220	....	....
Suède (100 krs)	95 150	95 140	....	....
Autriche (100 sch)	48 132	48 150	....	....
Espagne (100 pes.)	5 027	5 022	....	....
Portugal (100 esc.)	4 134	4 133	....	....
Canada ($ can 1)	4 527	4 508	4 360	4 760
Japon (100 yens)	4 440	4 447	4 310	4 510

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/2
Or fin (kilo en barre)	82400	81700
Or fin (en lingot)	82650	81900
Pièce française (20 fr)	530	526
Pièce française (10 fr)	362	.....
Pièce suisse (20 fr)	583	581
Pièce latine (20 fr)	482	478
Souverain	601	598
Pièce de 20 dollars	3055	3045
Pièce de 10 dollars	1480	1480
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3190
Pièce de 10 florins	498	490
Or Londres	444 95	443 95
Or Zurich	446	441 50
Or Hongkong	445 35	446 05
Argent Londres	....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

AFRIQUE DU SUD : nouveau tour de vis

Le gouvernement interdit toute activité politique à dix-sept organisations anti-apartheid

JOHANNESBOURG
de notre correspondant

Le gouvernement sud-africain a annoncé mercredi matin 24 février l'interdiction de toute activité politique visant dix-sept organisations anti-apartheid et a imposé à la première centrale noire Cosatu (Congress of South Africa Trade Union) de se limiter à ses fonctions syndicales. C'est un nouveau tour de vis dont on ne connait pas encore la portée, précise, M. Adrian Vlok, ministre de la loi et de l'ordre, s'étant contenté mercredi de faire état, schématiquement, des restrictions décidées par le chef de l'Etat, M. Pieter Botha.

Les dix-sept organisations concernées ne sont pas dissoutes, comme ce fut le cas en 1960 pour l'ANC (Congrès national africain) et le PAC (Pan African Congress), et le 19 octobre 1977 pour dix-sept autres mouvements, principalement liés au mouvement dit de *« la conscience noire »*. Elles se voient dans l'impossibilité d'exercer désormais toute critique à l'égard du régime, en gardant néanmoins pignon sur rue, et en conservant leur statut légal.

Parmi elles, figurent notamment l'UDF (le Front démocratique uni, qui regroupe plusieurs centaines d'associations anti-apartheid), l'AZAPO (organisation du peuple d'Azanie), le DPSC (organisation de soutien aux parents des détenus), divers mouvements de jeunes, des organisations syndicales étudiantes, des associations de résidents, et notamment l'Association civique de Soweto du docteur Ntatho Motlana.

Ces restrictions imposées à ces fiefs de contestation du pouvoir blanc ont été décidées, selon M. Vlock pour *« améliorer le climat de stabilité et de coexistence pacifique »*, afin d'éviter que *« maintenant que les forces de l'ordre ont pu contenir la violence, les groupes d'opposition ne relancent une stratégie susceptible de créer un climat révolutionnaire »*. On note aussi que les mesures en question interviennent à une semaine de deux élections partielles dans lesquelles les candidats d'extrême-droite sont favoris...

Ces restrictions sont néanmoins susceptibles d'exemptions. Leur proclamation intervient à un moment où la situation dans les « townships » est relativement calme. Le gouvernement avait simplement fait savoir qu'il examinerait les moyens d'interdire le financement par l'étranger d'organisations de lutte contre l'apartheid. Une décision qui avait déjà été prise contre l'UDF le 9 octobre 1086.

Le front démocratique uni, le plus important des mouvements anti-apartheid, avait été créé en août 1983. La révolte des années 1985-1986 l'avait propulsé à l'avant-garde de l'opposition extra-parlementaire et il avait de ce fait été la principale cible de la répression. Sur vingt-cinq mille personnes arrêtées, près de 75 % appartenaient à cette organisation.

Avec l'imposition de l'état d'urgence le 12 juin 1986, renouvelé l'année suivante, l'UDF avait adopté un profil bas et essayait de se réorganiser de manière souterraine tandis que les syndicats prenaient le relais sur le terrain. D'où le rappel à l'ordre expédié à la Cosatu et la réaction violente de celle-ci. *« Ces mesures démontrent l'incompétence totale de ce gouvernement »* a déclaré M. Frank Meintjies, son porte-parole. Quant à l'UDF, son trésorier, M. Azhar Cachalia, il s'est dit *« horrifié et choqué »*. *Le gouvernement a finalement déclaré la guerre aux quelques organisations qui épousent des politiques non-violentes »* a-t-il ajouté.

Une chose est sûre : malgré les énormes pouvoirs que lui confère déjà l'état d'urgence, le gouvernement tente encore de réduire le champ d'action de son opposition en la plaçant sous le régime de la liberté bâillonnée : liberté d'exister, mais pas de s'exprimer.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Sur le vif

Non, j'ai pas 100 balles !

Je ne sais pas ce qu'il a, mon Babarre, en ce moment, il me fait un de ces gringues, vous pouvez pas savoir ! Je me demande ce qui lui prend. Il arrête pas de m'écrire. Chez moi, oui. Il a dû trouver mon adresse dans l'annuaire. Au début, bon, je décachetais l'enveloppe et je jetais un œil distrait : ça n'avait aucun intérêt. Il m'envoyait rien que des vieux tuyaux crevés. Il me confiait qu'il voulait faire président huit jours après l'annonce de sa candidature, des fois que je l'aurais pas lu dans le journal.

Ensuite, il m'adresse un poulet avec en tête : Madame, Monsieur. Au choix. Visiblement, là, il nageait. Il voyait pas du tout à quel sexe je pouvais bien appartenir. Ça m'a drôlement vexée. Je déteste pas les costumes pour hommes, et j'ai pas beaucoup de monde au balcon, mais, bon, personne ne m'a jamais prise pour un mec.

C'est après qu'il a commencé à me taper. Si, si, je vous jure. T'as pas 100 balles ? Carrément. Et allez-y : 200 F, 500 F, et même plus ! A votre bon cœur ! Si encore j'avais pu lui filer la pièce discrètement, je lui aurais peut-être donné un petit quelque chose. Mais non, il voulait en plus que je signe des bulletins de soutien, des trucs et des machins. Ça m'a cassé les pieds. Au panier !

Et puis, hier, qu'est-ce que je trouve au courrier ? Une bafouille tapée à la machine, mais mal, voyez, avec trois doigts boudinés. Il me donnait du Madame et tout. J'étais ravie, folle de joie. Ce coup-là, c'était vraiment rien que pour moi. Pensez-vous. Il m'a encore confondue. Il m'a prise pour un peintre maudit, il tenait à ce que l'artiste que je suis se réjouisse : d'ici à 1992, grâce à lui, la culture va enfin avoir droit à 1 % du budget de l'Etat.

Alors, là, je vais te dire, mon chéri, je m'en fous royalement. Si tu veux que je glisse ton bulletin dans l'urne, faut y aller de ton petit cadeau : un briquet, deux stylos ou cinq tee-shirts marqués : « à ma Clo-Clo adorée de la part de son gros Babarre ».

CLAUDE SARRAUTE.

La situation en Nouvelle-Calédonie

« Il faut absolument sortir de la logique de l'affrontement »

déclare le président de la République

Au cours de sa visite à Tours, mardi après-midi 23 février, M. François Mitterrand a déclaré à l'envoyé spécial du *Monde*, à propos de la situation en Nouvelle-Calédonie : *« Je veux – et je le dis avec toute ma conviction, – que dans l'intérêt de la France et des Français, l'on sorte de la logique de l'affrontement. Je ne peux pas développer à l'heure qu'il est toute une série de propositions pour régler d'une façon plus heureuse le problème de la Nouvelle-Calédonie, mais il faut absolument sortir de la logique dans laquelle nous sommes et qui est la logique de l'affrontement. Le reste est affaire de justice et de sens de l'équité. Il existe des communautés différentes, respectons-les toutes et ne cherchons pas à établir la suprématie de l'une sur l'autre. Il y va de l'intérêt de la France et des communautés en question. »*

Evoquant la mise en œuvre du nouveau statut du territoire, le président de la République a ajouté : *« Le statut, c'est le résultat d'une loi, et une loi est faite pour être appliquée. Je regrette personnellement un certain nombre de ses dispositions dans la mesure où elles ne me paraissent pas toutes heureuses. Je pense que le bon sens du législateur devra à l'avenir les réviser. »*

M. Lionel Jospin, qui était mardi à Brest, a indiqué, pour sa part : *« Le gouvernement doit mettre un terme à sa politique de provocation en Nouvelle-Calédonie. Il n'est pas possible de régenter ce territoire au seul profit d'un clan qui s'appelle le RPCR. »*

Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, devait être reçu, le mercredi matin 24 février, par M. Jacques Chirac.

A l'Assemblée nationale, le délégué national de l'UDF aux DOM-TOM, M. Jean-Pierre Soisson, a regretté, lors de la réunion hebdomadaire du groupe, que le gouvernement ait décidé de faire coïncider la date des élections régionales et du premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, sans concertation préalable avec l'UDF. Il a rappelé que son groupe avait souhaité que ce scrutin territorial n'ait pas lieu avant l'élection présidentielle.

En Nouvelle-Calédonie, où les incidents de Poindimié suscitent de nouvelles inquiétudes, cinq Canaques soupçonnés d'avoir participé, lundi, à l'attaque des gendarmes ont été interpellés et placés en garde à vue.

LE BON CÔTÉ DE LA DÉCORATION CHEZ RODIN : LES PRIX !
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Après l'expérimentation présentée au procès de Poitiers

Le professeur Milhaud est suspendu par Mme Barzach

Mme Barzach, ministre de la santé, a déclaré, mercredi 24 février, qu'elle était *« indignée de ce qui vient de se passer lors du procèS de Poitiers »*. *« Je trouve étonnant*, a-t-elle souligné, *que dans ce pays des expérimentations soient faites sur une personne sans, bien entendu, avoir son consentement. »*

Mme Barzach a ajouté qu'elle allait tout d'abord saisir le ministère de la justice afin qu'il donne instruction au procureur de la République de faire procéder à une enquête. Dans l'immédiat, elle a décidé de suspendre provisoirement le professeur Milhaud de ses fonctions de chef de service au CHR d'Amiens. Celui-ci pourrait être l'auteur de l'expérimentation réalisée, en marge du procès de Poitiers, sur un malade en coma dépassé.

Dans un second temps, Mme Barzach, après avoir eu les résultats de l'enquête demandée au ministère de la justice, et s'il se révèle qu'elle désigne bien le professeur Milhaud, en vertu de l'article 25 du décret qui porte statut des praticiens hospitaliers, elle demandera alors la suspension du professeur Milhaud, la mise en route d'une procédure disciplinaire et, si nécessaire, la mise en route d'une procédure judiciaire.

Mme Barzach a ajouté que, quel que soit le stade du coma, il ne saurait être question de faire en France une expérimentation sur un être humain.

Au Festival de Berlin

Le grand prix pour le film chinois « Sorgho rouge »

L'Ours d'or, grand prix du Festival de Berlin, a été attribué mardi 23 février au film *Hong Gaoliang (Sorgho rouge)*, du réalisateur chinois Zhang Yimou. L'Ours d'argent, prix spécial du jury, a été décerné à *la Commissaire*, film soviétique d'Alexandre Askoldov, qui avait été interdit dans son pays pendant vingt ans.

D'autres Ours d'argent ont été attribués au film *la Dette*, de l'Argentin Miguel Pereira, à l'actrice américaine Holly Hunter pour *Broadcast New*, de James Brooks (prix d'interprétation féminine) et aux acteurs est-allemands (ex aequo) Joerg Pose et Manfred Moeck pour leur rôle dans *Portez les fardeaux les uns des autres (Einer Trage des Anderen Last)*, RDA, prix d'interprétation masculine).

Un Ours d'argent a également été attribué, au titre de la meilleure performance individuelle, au film polonais *Mère Krol et ses fils (Matka Krolow)*, de Janusz Zaorski.

Ces prix ont été décernés par un jury de onze personnes, présidé par l'Italien Guglielmo Biraghi, responsable l'an dernier du Festival de Venise.

Avant de se terminer, le Festival de Berlin a présenté un long métrage, *Bolché Sveta (Plus de lumière)*, fait de documents souvent inédits et représentatifs de la nouvelle politique de « glasnost » (transparence) de M. Mikhaïl Gorbatchev. Ce documentaire, réalisé par la Soviétique Marina Babak à partir de documents parfois gardés secrets pendant des années, critique vigoureusement le culte de la personnalité et la dictature de Staline, accusé d'avoir dévoyé la révolution. Avec des références constantes à Lénine, ce document n'épargne pas non plus Khrouchtchev ni Brejnev, dont le régime est accusé d'avoir pratiqué la corruption et ruiné l'économie soviétique.

La restauration de l'Arc de triomphe

Coût des travaux : 34 millions de francs

L'Association nationale pour la restauration de l'Arc de triomphe, présidé par l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, a présenté, lors d'une conférence de presse, le lancement de sa campagne pour réunir les fonds nécessaires à cette restauration. Le coût des travaux est estimé à 34 millions de francs. Le ministre de la culture doit en verser la moitié ; la Ville de Paris a donné 2 millions et demi de francs ; les membres fondateurs de l'Association, 3 millions et de demi de francs, et le total des dons particuliers s'est élevé à près de 500 000 F. Il reste donc un peu plus de 10 millions à trouver. Ce qui n'est pas énorme : il suffit que cent mille personnes versent chacune 100 F. Pour inciter les Français à verser cette obole – déductible de l'impôt, – une sorte de film-catastrophe a été tourné. On y voit l'Arc réduit à l'état d'une ruine antique revue par Hubert Robert.



• Tous les logiciels, tous les matériels.
• Jugez vous-même : 9 logiciels vedettes à l'épreuve de vérité.
• Journaux, livres, documents d'entreprise : les recettes pour s'en sortir.
N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

BOURSE DE PARIS

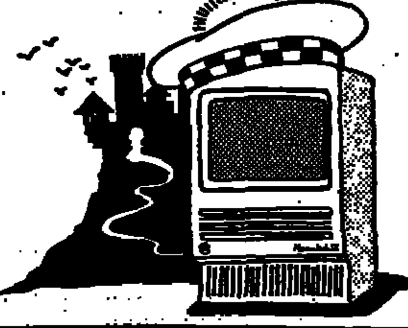
Matinée du 24 février

Stabilisation

Les prises de bénéfice qui avaient entraîné un repli de 1,8 % mardi, se poursuivaient le mercredi durant la matinée. L'indicateur de tendance était en baisse modérée de 0,5 %. En hausse figuraient DMC (+ 7,6 %), Promodès (+ 6,3 %), Géophysique (+ 6,3 %), UIS (+ 2,9 %), Luchaire (+ 2,9 %), Skis Rossignol (+ 2,9 %) et Dumez (+ 2,5 %). En baisse, on notait Electro-financière (– 4,9 %), Alspi (– 4,3 %), Casino (– 3,9 %), UIC (– 3,8 %), Hachette (– 3 %), Codétel (– 2,9 %) et Schneider (– 2,67 %).

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1988 a été tiré à 496 050 exemplaires

MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !



16 990 FHT
Macintosh Plus et disque dur 20 M.o. compatible 20 150,14 F TTC
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
■ 64, av. du Prado Marseille 6e ■ 9 . 37.25.0